
BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XIII
A
68
NAPOLI

ONTINUATION
DES ESSAIS
E MORALE.

Contenant des

FLEXIONS MORALES

SUR LES

ITRES ET EVANGILES,

epuis le Mecredi des Cendres, jus-
qu'au Samedi de la troisiéme
Semaine de Caresme.

UITIE'ME EDITION

reveuë & corrigée.

TOME SECOND.



Sur la Copie imprimée à Paris.

A LUXEMBOURG,
ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
& Marchand Libraire. 1703.

APPROBATION.

J'AY lû un Livre en quatre Volumes intitulé, *Continuation des Essais de Morale sur les Epîtres, sur les Evangiles, & sur les Mystéres.* A Paris ce de Juillet. 1687.

COUCIER.

APPROBATION des Docteurs.

COMME la Religion consiste dans la foi & dans les mœurs, & qu'en même tems que l'Eglise travaille à gagner ses ennemis en leur découvrant la vérité qu'ils ignoroient, elle tâche de sanctifier ses enfans en les engageant à faire honneur à leurs sentimens par leurs actions : c'est donner au zéle toute l'étenduë qu'il peut avoir, que de s'employer sans réserve à seconder l'Eglise dans ces deux choses qui fixent les desseins & qui partagent sa conduite. Chacun sçait

combien l'Auteur qui donne cet Ouvrage au public, a contribué au plein triomphe que la foi de l'Eglise a remporté sur ses ennemis. Nous goûtons avec plaisir les fruits d'une gloire qui lui a couté tant de peines, & nous apprenons avec joye qu'il vient tout de nouveau de prendre les armes pour repousser les derniers efforts d'un parti, qui foible, languissant & pressé de toutes parts, semble ne pouvoir plus se soutenir que par de nouveaux systêmes, & par des paradoxes inouïs. Mais comme rien ne peut échaper à la doctrine & à la charité de l'Auteur, il ne se borne pas à défendre l'Eglise contre ses ennemis, il travaille utilement au salut de ses enfans, également habile & heureux à connoître avec pénétration, à montrer avec évidence, à développer avec netteté & les dogmes que l'on doit croire & les maximes que l'on doit suivre, pour apartenir de cœur & d'esprit à JESUS-CHRIST & à son Eglise. Il dissipe les nuages de l'ignorance & de l'erreur.

:reur. Il conduit à la vertu par
s pas de lumiere, & de la même
ıin dont il a tant de fois élevé des
ophées à la verité de la foi, il fou-
nt la pureté de la morale, & la
t triompher de la cupidité, des
ffions & du crime. On a déja vû
ısieurs Ouvrages dont il nous a
richis. Il le fait encore dans les
vres qui ont pour tître; *Continua-
n des Essais de Morale.* Tout y
plein de solidité & d'instruc-
n. La doctrine y prépare le
onde à la pieté. L'Auteur va au
ur par l'esprit. Il joint l'onction
a force, & par tout il gagne & il
éve, parce que par tout il per-
de & convainc. Ceux qui li-
ıt ces Livres avec application, y
orendront l'heureux art d'entrer
ıs les desseins de l'Eglise, qui
ıs les Dimanches & les Fêtes ne
opose aux Fidelles certains en-
oits choisis de l'Ecriture, qu'a-
que ce qu'ils entendent lire, soit
ujet de leur instruction, le sou-
ı de leur esperance, & le princi-
de leur consolation. Le pe-

cheur malgré les nuages des passions s'y reconnoîtra lui-même. Il y verra la grandeur de ses égaremens ; il en découvrira les sources ; il en prévoira les suites : pourvû qu'il ne soit pas semblable à un homme, qui aprés s'être regardé dans un miroir, s'en va & oublie à l'heure même quel il étoit ; il aura honte de n'être pas ce qu'il doit être ; & cherchera dans la pénitence des forces pour s'affranchir de l'empire du Demon. Le juste s'y sentira de plus en plus animé à rendre graces à la misericorde qui l'a prévenu de ses bénédictions ; à combattre la cupidité dont il découvrira les artifices & les illusions ; à faire son salut avec crainte & tremblement ; à affermir sa vocation & son élection par les bonnes œuvres. Peres, enfans, maîtres, domestiques, Magistrats, Princes, Religieux, Prêtres, Pontifes, tout le monde y peut profiter : & de tant d'états differens qui partagent la société civile, & qui font cette agréable varieté de l'Eglise dont parle le

Roi

ıi Prophête , il n'en eſt pas un
ıl qui ne puiſſe y trouver les régles
ıne conduite également ſainte de-
nt Dieu ; & irréprochable devant
hommes. A Paris le 25. Juillet
37.

BLANPIGNON,
Curé de St. Mederic.

L. HIDEUX,
Curé de SS. Innocens.

AUTRE APPROBATION.

LEs quatre Volumes d'*Essais de Morale*, qui ont paru il y a quelques années, ont eu une approbation si générale, qu'il suffit de dire qu'en voici la continuation, pour en donner une juste idée. On y trouve la malice la plus rafinée du cœur humain, représentée avec des traits si vifs & si naturels, que le plus grand aveuglement de l'amour propre n'empêche personne de reconnoître aisément sa propre corruption dans les portraits que ce Livre lui fournit: & que chacun au contraire est forcé d'avouër intérieurement, qu'il est tel en effet qu'il s'y voit dépeint, & que c'est de soi en particulier qu'on a voulu parler sous des termes généreux. Il falloit l'Auteur de ces *Essais* pour faire faire à l'homme,

dans

s la connoissance de sa misé-, des découvertes dont une iétration commune & ordinai-n'est jamais capable ; & ur lui apprendre aussi à la érir d'une maniére d'autant is sure, qu'il n'y employe ur remédes, sur tout dans ces :rniers Volumes que l'on don-: au plublic, que la seule ré-le infaillible de nos mœurs, ont il applique les maximes articuliéres à chaque déreglenent qu'il combat, avec autant de force que de justesse. C'est ce caractére particulier qui rend cet Ouvrage si recommandable & si utile, qui en a fait desirer long-tems la suite que l'on voit heureusement aujourd'hui, & qui doit obliger tous les gens de bien à prier Dieu qu'il laisse assez de vie & de santé à l'Auteur pour donner à cette vaste & importante matiére toute son étenduë. Ce sont les vœux que nous faisons aprés avoir lû cet Ouvrage avec application, sans y avoir rien

trouvé que de trés-orthodoxe. A Paris le 22. Juillet 1687.

VARET.

DE RIVIERE.

D'ARNAUDIN,
Curé de S. Martin
à S. Denis.

CONTINUATION DES ESSAIS DE MORALE.

SUR LES EPITRES ET EVANGILES. POUR LE MERCREDI DES CENDRES.

Cùm jejunatis, nolite fieri ficut hypocritæ triftes; exterminant enim facies fuas, ut appareant hominibus jejunantes. *Matth.* 6. 16. 21.

Lors que vous jeûnez, ne foyez point triftes comme les hypocrites, qui affectent d'avoir un vifage pâle & défiguré, afin que les hommes connoiffent qu'ils jeûnent.

I.

S'Il n'eft pas permis de jeûner pour acquerir dans l'efprit des hommes la réputation de pieté & de religion, il n'eft permis d'avoir cette intention

dans aucune de ses autres œuvres. Ainsi ce precepte particulier de ne raporter l'action du jeûne qu'à l'unique gloire de Dieu, comprend le precepte géneral de ne rien faire que pour la gloire de Dieu. La réputation, les honneurs, les plaisirs, les richesses, sont des biens de même nature. S'il étoit permis d'en aimer quelqu'un pour lui-même, il seroit permis de les aimer tous ; & la défense que Dieu nous fait de rapporter nos actions à quelqu'un de ces biens, comprend celle de les raporter à aucun des autres. L'homme est si grand qu'il s'avilit en aimant pour elle-même quelque créature que ce soit. Dieu ne le sçauroit souffrir, non parce qu'il ait besoin de nos hommages, ni qu'il tire aucun avantage de ce que nous lui rapportons nos actions, mais parce qu'ayant créé l'homme pour lui, & l'ayant rendu capable de son amour, c'est un desordre & une injustice, que l'homme se prive lui-même de sa dignité, qu'il s'abaisse au dessous des créatures ausquelles Dieu l'a rendu ou égal, ou supérieur, & qu'il défigure ou en tout, ou en partie l'image de Dieu, en dérobant à Dieu totalement, ou en partie son amour.

II.

Ainsi Dieu ne condamne & ne punit les

les hommes que parce qu'ils se rendent miserables en se dépoüillant de la dignité & des biens qu'il leur a donnez. Il ne veut que l'avantage de ses creatures, & il ne peut souffrir qu'elles y renoncent, & qu'elles se dégradent. Leur peché est de se priver du bonheur qui leur étoit destiné. L'homme en pechant n'ôte proprement rien à Dieu, mais il s'ôte Dieu à soi-même; & ce larcin est une injustice horrible & envers soi-même & envers Dieu. Son devoir & son bonheur sont inseparables, & il diminuë autant son bonheur qu'il manque à l'accomplissement de son devoir. C'est ce qui fait voir qu'il n'y a point de peché leger, & que les moindres pechez veniels que nous comptons pour si peu de chose, sont d'une effroyable consequence; puis qu'ils nous privent de quelque partie de la participation de Dieu, & que nous y preferons toûjours en quelque sorte le fini à l'infini, la creature au Createur.

III.

Le precepte de n'avoir point pour but dans nos jeûnes la reputation des hommes; ne comprend pas precisément le precepte particulier de jeûner, mais le precepte general de n'aimer aucune creature, & de n'y rapporter aucune de nos actions

tions, contient le principe & le fondement du jeûne. Car de ce qu'il n'est pas permis d'aimer les creatures pour elles-mêmes, il s'ensuit qu'il faut s'en priver souvent, & en retrancher l'usage autant que l'on peut, parce que dans l'état d'infirmité où l'homme est reduit, s'il ne se retranche souvent cet usage, il s'y attachera & aimera les creatures pour elles-mêmes. L'usage qui n'est pas moderé par de frequentes privations, fait que l'ame se cole à l'objet dont elle use, & par-là elle vient à le regarder comme necessaire à son repos & à son bien. Ainsi l'usage se change en joüissance & en amour de repos pour son objet.

Il faut que nous ayons toûjours dans l'esprit que nous sommes malades, & que nôtre devoir est de nous guerir, & que c'est pour cela que la vie nous est donnée; ce doit être nôtre principale occupation; & si l'on nous demandoit ce que nous avons à faire en ce monde, nous ne pourrions répondre plus juste qu'en disant que nous avons à nous y guerir. Dieu nous a ressuscité par le Batême, ou par la penitence; mais la grace de l'un & de l'autre Sacrement nous laisse encore infirmes & languissans: & qui neglige cette infirmité qui reste, qui ne travaille pas à se fortifier, retombe necessairement dans la mort. Cette maladie qui reste à l'hom-

l'homme, lors méme qu'il a recouvré la vie, consiste dans la concupiscence, c'est-à dire, dans une pente violente vers les biens créez. Il faut donc detruire & diminuer cette inclination, par la separation & la privation des creatures. C'en est le principal remede. C'est une consequence certaine; que qui aime le plaisir, doit se priver du plaisir: qui aime les richesses & les honneurs, doit se priver des richesses & des honneurs. Cette separation en affoiblit les idées, elle en degage l'ame, elle lui dône lieu de s'attacher à d'autres objets. Il n'y a point en cela d'acception de sexe, d'état de conditions. Comme on ne dit pas qu'un Prince, une Dame de qualité qui a la fievre, n'a point besoin de remede, parce que c'est un Prince, ou une Dame de qualité; on ne doit point dire aussi que ces personnes étant malades dans l'ame par l'amour des creatures, se puissent exemter sur leur condition, de la mortification, qui est le remede de cette maladie.

IV.

Ce devoir devient encore plus pressant & plus necessaire par une autre raison. C'est que nous avons tous fait une infinité de fautes par l'amour des biens créez, & ainsi nous devons les reparer en nous en privant. Ces fautes nous obligent à

la penitence, & il n'y a point de penitence sans un desir sincere de satisfaire à la justice de Dieu d'une maniere proportionnée à nos pechez. Or il n'y en a point de plus proportionnée que de punir par la privation des creatures, les pechez commis dans la joüissance des creatures. Ainsi le jeûne general, qui consiste dans cette privation, est necessaire à l'homme, & comme satisfaction pour les pechez passez, & comme remede aux foiblesses qui lui en restent par les habitudes vicieuses qu'il a contractées.

V.

Et qu'on ne dise pas qu'on est bien obligé en general de satisfaire à Dieu ; mais qu'il ne s'ensuit pas qu'on le doive faire de telle & telle maniere. Car il est bien vrai qu'on peut satisfaire à Dieu par une penitence d'un autre genre pour des pechez qui n'y ont aucun raport, lors que c'est l'impuissance qui nous y reduit, mais lors que les forces ne manquent point, on ne peut avoir une volonté sincere de remedier à une passion, si on ne veut pas employer les moyens propres pour affoiblir cette passion. Celui qui est malade d'intemperance, ne guerira jamais que par des actions opposées à l'intemperance. Celui qui est malade de l'amour de l'ar-

l'argent, ne guérira jamais que par des actions de libéralité & par des aumônes. Chacun est donc obligé de mortifier ses propres passions : car il ne nous est pas permis de demeurer volontairement dans cette maladie, & de ne faire aucun effort pour la diminuer.

V I.

Le jeûne Ecclésiastique que l'Eglise nous impose, n'est donc qu'une determination & un moyen d'observer plus facilement le jeûne général que la loi naturelle nous prescrit. Il ne regarde en particulier qu'une espéce de jeûne, qui est celui de certains alimens & en certains tems : mais l'Eglise ne nous le prescrit qu'afin de nous engagner par là dans ce jeûne général, qui consiste à nous séparer de tous les objets de nos passions. On peut dire même que c'est une espece de reméde général, car le jeûne des alimens affoiblit les passions. Il prépare l'ame à la priére; il la dégage du poids du corps qui apésantit l'ame. Bien loin donc de nous plaindre de ce précepte de l'Eglise, nous devons être touchez de sa charité. Elle ne nous l'impose pas pour nous charger d'un nouveau joug; mais c'est au contraire pour nous soulager dans l'obligation indispensable que nous avons de

nous féparer des objets de nos attaches. Et cette obligation indiſpenſable même n'eſt point un joug qui nous rende malheureux; puis qu'elle n'eſt fondée au contraire que ſur ce que nous ſommes obligez d'éviter nôtre malheur & de nous procurer un véritable bonheur. L'amour du monde, c'eſt à dire, des plaiſirs, des richeſſes, des honneurs, eſt le malheur & la miſére des hommes. Ils ne ſont obligez d'en jeûner & de s'en ſéparer, que parce qu'ils ſont obligez de rétablir leur ame dans l'état heureux dont elle eſt déchuë.

VII.

Nous ſommes obligez de nous priver du monde, parce que nous ſommes obligez de mourir au monde. Faiſons ce que nous voudrons, vivons de qu'elle maniére il nous plaira, nous ſommes condamnez par le juſte arrêt de Dieu, à être privez de toutes les créatures par là mort : car ces créatures n'étant pas nôtre bien, & n'étant pas faits pour elles, nous n'y pouvons être éternellement unis. Mais s'il faut y mourir totalement par la mort, il faut donc tâcher à s'en ſéparer & à s'en détâcher avant la mort : car malheur à ceux en qui la mort trouvera ces attaches dominantes ; parce que les privant

vant des creatures, elle laissera subsister les attaches qu'ils y auront, qui deviendront les instrumens de leur supplice par l'union douloureuse d'un desir éternel, & d'une privation éternelle. L'Eglise craint donc que ces attaches ne s'emparent de nôtre ame. Elle veut prevenir ce malheur, en nous portant à nous en separer. Quand même elles ne seroient pas dominantes, il suffit qu'elles subsistent pour nous causer aprés la mort des douleurs inconcevables. L'Eglise desire de nous les épargner, & de nous faire faire ce que nous voudrions certainement alors avoir fait. Car il est bien certain que l'unique regret d'une ame qui meurt avec des attaches qui retardent son bonheur, & la retiennent dans les flammes du Purgatoire, c'est de ne s'être pas purifiée avant sa mort, & de n'être pas morte à toutes choses avant que de mourir à son corps.

VIII.

Ce que Jesus-Christ ajoûte: de n'amasser point de tresors dans la terre, mais de s'en faire dans le ciel, est une autre consequence de cette même verité. Que nous devons nous detacher de toutes les choses temporelles, & ne desirer que les éternelles: *Avertere animum*

mum à temporalibus , & eum mundatum convertere ad æterna. Et c'est en même tems la marque la plus claire que l'on puisse avoir si l'on a, ou si l'on n'a pas cette verité dans le cœur. Car il est clair qu'ayant à vivre éternellement dans l'autre monde, & ne devant faire qu'un sejour passager dans celui-ci, si l'on esperoit quelque bien dans l'autre vie, & si l'on en faisoit le lieu de son bonheur, on feroit tout ce qu'on pourroit pour y envoyer par avance son tresor, afin d'en jouïr eternellement. S'il faut avoir quelque bien pour subsister dans la vie presente, & n'y être pas reduit à une honteuse pauvreté, JESUS-CHRIST nous apprend qu'il est encore plus necessaire d'avoir quelque tresor dans l'autre, pour y éviter une pauvreté éternelle. Cependant nous n'y possederons que ce que nous y aurons envoyé par avance ; mais aussi nous l'y possederons sûrement. Ce tresor aura Dieu même pour gardien. Il ne se consumera jamais, & il nous fournira éternellement des richesses inépuisables. Il y a même cela d'avantageux, que tout est propre à être mis en reserve dans ce tresor ; jeûnes, aumônes, prieres, œuvres de misericorde, de justice, tout y est mis en reserve, pourvû qu'il soit donné à Dieu ; & Dieu s'en rend le depositaire pour nous en tenir un comp-

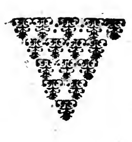
re fidelle. Quiconque donc neglige de se faire cette sorte de tresor, & qui n'a pour but que de s'établir sur la terre, d'y rendre son pelerinage plus commode, ou plus illustre : fait voir clairement qu'il n'a d'amour, n'y d'esperance que pour la terre, & qu'il n'en a point pour le ciel ; c'est-à-dire, qu'il fait voir qu'il n'a point de part à la vie future, & qu'il est un pur citoyen du monde qui n'a rien à attendre en l'autre vie que des supplices. C'est la Regle que JESUS-CHRIST nous propose ; c'est celle sur laquelle il nous jugera, & sur laquelle nous nous devons juger par avance dés cette vie. Nous n'avons pour cela qu'à examiner quel partage nous faisons de nos biens, de nôtre temps, & des autres choses dont nous pouvons disposer, entre l'autre vie & celle-ci, entre Dieu & le monde. C'est nôtre cœur qui fait ce partage. Il envoye son tresor au lieu dans lequel il met son bien. S'il le met dans l'autre vie, il y transporte le plus qu'il peut de ce qui lui appartient. S'il le met en celle ci, il ne songe qu'à s'y établir, parce que son cœur y est. Voilà ce qui fera le discernement des justes & des injustes, des élus & des reprouvez. Le cœur demeurera éternellement attaché au tresor où on l'aura mis dans cette vie;

mais avec cette terrible difference, que si on l'a mis dans les biens du monde, en même tems qu'il y demeurera attaché, il en demeurera privé, au lieu que si on l'a mis dans les biens éternels, il les possedera éternellement avec une sûreté parfaite.

I X.

Jesus-Christ y ajoûte une autre raison, qui est que dés cette vie même rien n'est plus incertain que les biens dont on pretendoit se faire un tresor; qu'ils sont exposez à mille accidens, qu'on en peut être privé par une violence étrangere : au lieu que ceux que nous envoyons dans le ciel, nous y sont conservez avec une entiere sureté; que personne ne nous les sauroit ravir, & que de temporels & perissables qu'ils sont, ils y deviennent incorruptibles & éternels. Ces raisons sont si pressantes, qu'il faut un aveuglement incomprehensible pour n'en être pas touché. Et si l'on consulte la raison, il semble qu'elle suffit pour nous faire prendre le parti de travailler pour le ciel & de mepriser le monde. Mais on a beau tirer ces conclusions & en être persuadé. Le poids du cœur nous entrainera toûjours, & nous n'a-

vous point d'autre voye pour suivre cette raison dont nous sommes convaincus, que de demander à Dieu un cœur pur, un cœur attaché aux biens de l'autre vie, qui peut seul nous y faire établir nôtre trésor.



SUR L'EVANGILE DU JEUDI D'APRE'S LES CENDRES.

Cum introiſſet Capharnaum, acceſſit ad eum Centurio.... Dico autem vobis quod multi ab Oriente & Occidente venient, & recumbent cum Abraham: & Iſaac & Jacob in regno cœlorum. *Matth.* 2. 5. 13.

JESUS *étant entré dans Capharnaum, un Centenier le vint trouver.... Je vous declare que pluſieurs viendront d'Orient & d'Occident, & auront leur place dans le Royaume du Ciel avec Abraham, Iſaac & Jacob.*

I.

LA pieté du Centenier à laquelle JESUS-CHRIST donne de ſi grands éloges qu'il temoigne n'en avoir point trou-

trouvé de semblable dans tout Israël, consistoit principalement, selon l'Evangile.

1. Dans le soin charitable qu'il avoit d'un de ses domestiques, pour lesquels les gens du monde n'ont ordinairement que de la dureté.

2. Dans la foi vive qu'il avoit que JESUS-CHRIST le pouvoit guerir par une seule parole; ce qui marquoit qu'il le reconnoissoit pour Dieu.

Dans la persuasion où il étoit d'être indigne de recevoir JESUS-CHRIST chez soi: *Domine non sum dignus ut intres sub tectum meum*, par laquelle il mérita, dit Saint Augustin, de recevoir JESUS-CHRIST dans son cœur, au même tems qu'il se déclara indigne de le recevoir dans sa maison. Voilà ce que l'Eglise propose aujourd'hui à imiter aux Chrêtiens, en leur proposant cét Evangile. Mais comme on en a parlé ailleurs, on s'arrêtera particuliérement à ce que JESUS-CHRIST ajoûte aux éloges qu'il donne à ce Centenier, savoir, que *plusieurs viendront d'Orient & d'Occident qui auroient part avec Abraham, Isaac & Jacob au festin du ciel, & que les enfans du royaume seroient chassez dans les ténébres extérieures.* Ce seroit une vérité consolante, si par ces enfans du royaume il ne falloit entêdre que les Juifs qui par leur infidelité ont donné

v. 8.

Sur l'Ev. du 3. Dim. aprés l'Epiph.

lieu aux Gentils d'Orient & d'Occident d'occuper leur place. Mais il y en a bien d'autres que les Juifs à qui le nom d'enfans du royaume peut convenir. Et pour mieux comprendre cette vérité terrible, il faut remarquer que ce ne sont pas proprement ni les Chrêtiens qui violent manifestement les loix de Dieu, ni les pecheurs manifestement impénitens, qui sont désignez par ce mon d'*enfans du Royaume*, puisque renonçant visiblement à la qualité d'enfans de Dieu, qui y donne droit, il est bien clair qu'ils ne prétendent point en être heritiers. Ce sont des Chrêtiens qui se disent enfans de Dieu, & qui se flatent de cette qualité. Et comme il n'y en peut avoir que de deux sortes, d'innocens ou de penitens, & que ce ne sont pas sans doute les vrais innocens & les vrais pénitens; on peut dire que ces enfans du royaume qui en seront exclus, sont les faux innocens & les faux pénitens. Ainsi, comme on a grand interêt d'éviter d'être de ce nombre malheureux, on ne sauroit assez examiner qui sont ceux à qui l'on peut donner ces noms.

I I.

Il semble qu'il n'y a rien de plus favorable, pour se promettre seurement le salut, que d'avoir toûjours vécu dans l'inno-

nocence & d'avoir part à ces paroles du Prophête ; *Bien heureux l'homme qui aura porté le joug du Seigneur dés sa jeunesse.* Jer. Thren. 3. 17.
Cependant comme Dieu ne veut point qu'il y ait d'état au monde qui soit entiérement exemt du danger, il permet qu'il y en ait de fort grands dans celui-ci.

Il est certain que selon l'ordre & la coûtume de batiser les enfans peu de tems aprés leur naissance, établie depuis longtems dans l'Eglise par de trés-justes raisons, on ne peut douter que les enfans n'ayent été tous justifiez, & qu'ils ne demeurent dans l'innocence, tant qu'ils n'ont pas encore l'usage de la raison. C'est une erreur impie des pretendus réformez de dire que les Sacremens n'opérent la grace que dans les prédestinez. Mais aprés qu'ils sont venus à user de leur liberté, rien n'est plus certain, ni plus difficile à décider, que de sçavoir s'ils ont conservé ou n'ont pas conservé la grace de leur batême.

Je ne me fonde point ici sur le sentiment de plusieurs Docteurs trés-considérables, & entr'autres de Saint Thomas, qui n'ont pas craint d'enseigner que les enfans commettent un peché mortel, lors que dans le premier usage qu'ils font de leur liberté, ils ne se raportent pas à Dieu par un acte d'amour, & ne le prennent pas pour derniére fin. Mais ce que je dis

eſt, que ſans s'arrêter à cet inſtant précis qui recoit de grandes difficultez, on ne peut nier au moins que dans une certaine étenduë de tems, un enfant joüiſſant de ſa raiſon ne ſoit obligé d'aimer Dieu ſur toutes choſes, de vivre pour lui, & de lui raporter ſa vie & ſes actions. Il faut que l'amour de Dieu domine en lui; & pour y dominer, il faut qu'il ſoit le principe du corps de ſes actions. Or quelle marque voit-on de cette diſpoſition dans la plûpart des enfans depuis l'âge de neuf ou dix ans juſqu'à quinze ou ſeize? Que remarque-t-on en ceux même que Dieu préſerve des actions criminelles, qu'une vie toute conduite par les ſens, qu'un deſir d'exceller, une curioſité inquiéte, un oubli de Dieu, une froideur pour la Priére & pour les livres & les exercices de piété? De quelle maniére reçoivent-ils les Sacremens. Et enfin, quelles marques donnent-ils que ce ſoit l'eſprit de Dieu, qui les faſſe agir? Eſt-ce ce que dit l'Apôtre,
Rom. 8. 14. que *ceux-là ſont de Dieu, qui agiſſent par l'Eſprit de Dieu*, & que *celui qui n'a pas*
Ibid. v. 9. *l'Eſprit de* JESUS-CHRIST *n'eſt point à lui*, ne les regarde pas?

En vérité ſi Dieu conſerve ſa grace dans quelques-uns parmi une infinité de défauts qu'on y remarque & que l'on tolére, il eſt bien à craindre que la plûpart ne la perdent par l'omiſſion des devoirs eſſentiels

tiels de la creature envers son Dieu, comme de l'aimer, de l'adorer, de le prier, de faire penitence, & que l'indevotion & le libertinage qui succede souvent à l'état de l'enfance, ne naisse de l'extinction de la grace en eux, dans les tems où l'on les regardoit comme innocens. Bien des gens regrettent de n'être pas morts dans cet âge: mais je ne sai si ce souhait est bien raisonnable, dans quelque exemption de crimes grossiers que l'on puisse l'avoir passé. Car si l'on en juge selon la foi, il n'y a personne qui ne soit obligé de le regarder comme un tems de tenebres trés-épaisses, & qui ne doive dire à Dieu avec un esprit d'une conponction sincere: *Seigneur ne vous souvenez point des pechez de* *Psal.*
ma jeunesse & de mon ignorance: DELIC- 24. v.
TA *juventutis meæ & ignorantias meas ne* 7.
memineris.

III.

Que s'il y a de l'incertitude dans ce tems même que l'on regarde d'ordinaire comme un tems d'innocence, combien y en a-t-il plus encore dans les âges plus avancez, lors même qu'on fait quelque profession de pieté, & qu'on évite les actions qui passent pour criminelles à l'égard de tout le monde? Car combien y a-t-il de fausses regles de morale qui

trouvent des approbateurs, & qui ne laissent pas de rendre coupable, parce que c'est la corruption du cœur qui rend susceptible de ces opinions fausses & relâchées, & qui fait qu'on ne cherche pas d'autres lumiéres que celles qui semblent les favoriser ? Combien y en a-t-il qui entrent dans les Charges de l'Eglise & du monde sans vocation, & avec des incapacitez qui rendent leur entrée & leur vie criminelle aux yeux de Dieu ? Combien y a-t-il de devoirs dans chaque profession, qui sont d'une obligation essentielle, & ausquels on ne pense point ? On ne s'examine d'ordinaire que sur certains crimes grossiers, & sur les pechez d'action. On ne fait point de scrupule des pechez que l'on peut appeller de disposition, d'état d'habitude. On vit dans l'oubli de Dieu & dans l'oisiveté. On mene une vie d'amusement, de molesse, de divertissement, de curiosité, d'entretiens & de visites inutiles. On ne donne presque aucune part à Dieu dans ses actions ; & la part qu'on lui donne est remplie d'une infinité de négligences, de distractions & d'irrévérences. Il y a même quantité de préceptes ausquels on ne fait point d'attention, & sur lesquels on ne s'examine point.

C'est un précepte que de mener une vie de travail & de pénitence. C'est un pré-

cepte

cepte que de faire effort pour s'avancer dans la pieté, & pour se corriger de ses défauts. C'est un précepte que de veiller sur ses actions, afin d'éviter & les tentations du diable & les surprises de nôtre amour propre. C'est un précepte que de prier Dieu; & de le prier à proportion de ses besoins. C'est un précepte que d'être reconnoissant des bienfaits de Dieu. C'est un précepte que d'aimer le prochain, de lui rendre des assistances spirituelles & temporelles. Toutes les vertus sont de même de précepte, la tempérance, la justice, la prudence, l'humilité, la douceur, la modestie, le suport du prochain. Il n'y en a aucune dont on ne soit obligé d'avoir l'habitude dans le cœur. Qui fait réflexion à tout cela? Et combien y en a-t-il qui perdent la grace sans le connoître, par des fautes ou d'omission, ou de commission dont ils se rendent coupables contre ces préceptes?

I V.

Il y a un grand nombre de pechez & de défauts qui sont criminels dans un certain degré, & qui ne le sont pas dans un autre, & qui sont d'une telle nature que quoi qu'on n'en puisse être entiérement exemt, on ne sauroit portant discerner avec assurance en quel degré l'on en est

coupable. L'orgueil eſt certainement un peché mortel dans un certain degré. Cependant il n'y a perſonne qui puiſſe dire avec verité qu'il n'a point d'orgueil, ni qui puiſſe diſcerner preciſement la meſure & le degré de ſon orgueil.

L'envie & la jalouſie ſont des pechez mortels dans un certain degré. Or qui peut dire qu'il eſt totalement exemt d'envie & de jalouſie ? Et qui connoît le degré de celle qu'il a ?

L'averſion contre le prochain eſt criminelle dans un certain degré. Cependant perſonne n'eſt exemt d'averſion & n'en connoît le degré, car elle eſt ſouvent bien plus grande qu'on ne penſe.

En combien de manieres peut-on abuſer de l'uſage des Sacremens & y commettre des fautes. Cependant qui connoît avec une entiere certitude la grandeur de ces abus, & quels ſont ceux qui ſont capables de nous faire perdre la grace de Dieu, on la peut perdre, & ſe rendre criminel par une parole, par une penſée, par un mouvement du cœur qui ſe derobe enſuite à nôtre recherche. Ainſi il n'y a perſonne, quelque innocent qu'ait été ſa vie en apparence, qui n'ait beaucoup de ſujet de craindre, & qui puiſſe s'aſſurer de n'être pas du nombre de ces faux innocens qui ſeront bannis du feſtin de l'Agneau, & exclus de ſon royaume.

Mais

V.

Mais s'il y a à craindre pour tout le monde, & même pour les ames les plus saintes, il y a infiniment plus à craindre pour certaines personnes, qui étant exemtes des crimes grossiers se contentent de cela, & ont peu de soin de s'avancer dans la pieté; qui affrontent les perils & les tentations de la vie du monde par une confiance temeraire dans leurs propres forces, qui sont peu touchées des fautes qu'elles commettent, & travaillent peu à s'en corriger, qui se permettent tout ce qui n'est pas absolument défendu; qui sont presque continuellement dissipeés & occupées des pensées du monde; qui prient peu, & qui prient avec peu d'attention & de ferveur lors qu'elles prient; & ont peu de soin de soutenir leurs prieres par la mortification de leurs passions, qui ont peu de crainte des jugemens de Dieu, & évitent même d'y penser; qui mettent leur confiance dans certaines bonnes œuvres apparentes, qui sont plûtôt des effets de la coûtume ou des considerations humaines que d'une charité interieure; qui donnent une grande liberté à leur imagination, à leurs pensées, à leurs jugemens, & qui font peu de reflexion sur ce que dit saint Jacques: *Que si quelqu'un se* Jac. 1. 16.

croit religieux & qu'il ne retienne pas sa langue comme avec un frein, sa religion est vaine & infructueuse.

VI.

Ces faux innocens dont le monde est plein, sont la pepiniere d'une foule de faux penitens. Car les pechez spirituels dont ils sont coupables, éloignant d'eux les graces de Dieu, les disposent souvent à plusieurs pechez grossiers qu'ils ne peuvent se dissimuler, & qui les obligent de recourir aux remedes de la penitence. Mais comme leur penitence n'a pour objet que ces pechez exterieurs; & ne va presque jamais jusqu'à la source qui les a produits, ils se croyent pleinement justifiez lors qu'ils ont renoncé à ces vices grossiers; ce qui arrive souvent par des considerations purement humaines. Pour ces autres vices dont nous avons parlé, ils ne font partie ni de leur confession ni de leur penitence. Ils leur demeurent toûjours également inconnus, & leur pretenduë conversion contribuë même à leur cacher davantage leur état, parce que ce changement exterieur passe dans leur esprit pour un changement entier, & qu'il n'ont point d'autre idée d'une conversion solide que celle du changement qu'ils trouvent en eux.

On

VII.

On peut juger combien cela s'étend, & par consequent combien il y a de faux penitens, si l'on fait reflexion que presque tout le monde perd la grace du Batême par des playes visibles & mortelles; & cependant qu'il y en a peu dont on puisse juger solidement qu'ils l'ayent recouvrée. On voit à la verité quelque changement exterieur. Quantité de personnes qui ont été dereglées, se lassent des vices & renoncent à la vie licencieuse. Ils se degoûtent des passions de la jeunesse. Ils veulent acquerir la reputation de gens d'honneur & de probité. Il s'y mêle même quelque crainte de l'enfer. Ils trouvent donc bon d'assûrer leur salut par des moyens aussi faciles que le sont la confession & la participation des Sacremens. Ils deviennent plus exacts à certains devoirs exterieurs de religion: mais ils n'en sont pas moins attachez à leurs interêts & à leur fortune, ils n'en sont pas moins remplis des choses du monde; ils n'en sont pas plus appliquez à la priere & à la mortification: & ils font consister toute leur penitence dans la cessation des vices grossiers.

VIII.

Comme la plûpart des gens sont engagez dans des dereglemens qui les mettent au dessous de la plupart des Juifs & des Payens, leur penitence ne fait que les rétablir dans ce qu'on peut appeller une honnêteté payenne, ou une vertu pharisaïque. Comment iroient-ils plus avant, puis qu'ils n'ont point d'autre idée du Christianisme que celle là? ils ne savent ce que c'est que tout le reste, & n'ayant jamais eu soin de s'en instruire, ils regardent tout ce qu'on en dit comme des imaginations. Ils croyent même qu'il leur seroit honteux de commencer à apprendre les élemens d'une religion dont ils ont fait profession toute leur vie. Ils aiment donc mieux supposer qu'ils en sont instruits, & prendre tout ce qu'ils ne savent pas pour de vaines spéculations. Ainsi ils n'ont aucune pensée de se detacher du monde, de se priver de la jouïssance & de la possession des creatures, de s'abaisser & de s'humilier. Estimer heureux ceux qui souffrent, qui sont meprisez ou oprimez, être prêts de tout perdre pour la justice, mortifier ses passions, sont des vertus ausquelles ils n'aspirent pas par les desirs même, & ausquelles ils ne s'imaginent point d'être obligez.

Ainsi

Ainsi ce n'est jamais le sujet de l'examen de ces personnes. Cela n'entre jamais dans leurs reflexions, ni dans les desseins de corriger leur vie qu'ils se proposent quelquefois.

IX.

Ce genre de fausse penitence est encore accompagné d'un autre defaut qui suffiroit seul pour rendre la penitence vaine & trompeuse. C'est qu'on s'imagine qu'il suffit d'abandonner les vices, & les emplois criminels, & qu'on n'est point obligé de reparer le passé autrement qu'en s'en confessant, & en accomplissant ces legeres penitences qu'on impose dans le tribunal. Mais c'est une illusion trés-dangereuse. Je ne dis pas que l'accomplissement actuel de la satisfaction, avant ou aprés l'absolution, soit essentiel à la reconciliation: & je demeure d'accord qu'un homme vraiment converti, qui meurt aprés l'absolution sans avoir accompli ce qu'il lui avoit été ordonné, ni y avoir rien ajoûté, meurt dans la voye du salut. Mais ce que je dis c'est qu'il n'y a point de conversion sincere sans un desir effectif de satisfaire à Dieu par de dignes fruits de penitence; & que si ce desir est réel, il produit dans la suite son effet; & engage à une vie penitente

proportionnée à nos forces. Si la coûtume, l'ignorance ou juste condescendance des Confesseurs dispense les pecheurs des satisfactions laborieuses, un vrai penitent ne s'en croit pas dispensé pour cela. Ce qu'il ne peut faire en une maniere, il le fait en une autre. S'il n'est pas capable de faire des œuvres extremement penibles, il repare ce defaut en substituant des mortifications d'esprit aux mortifications du corps. Enfin il entre sans peine dans cette maxime; Que Dieu n'étant pas moins juste en ce tems ici qu'au tems de l'ancienne Eglise, il ne demande pas moins des pecheurs une volonté effective de satisfaire à sa justice, ou d'une maniere ou d'une autre; que plus on les dispense des austeritez, plus ils doivent recompenser cette dispense par d'autres sortes de penitences & de bonnes œuvres; que jamais le Sacrement de Penitence ne peut changer de nature, ni se confondre avec le Batême, qu'il doit être toûjours jusqu'à la fin du monde un Batême laborieux; & que la vie, l'esprit, & le cœur d'un penitent qui revient à Dieu aprés de grands crimes, doivent toûjours être fort distinguez de la disposition des innocens qui ont conservé la sainteté de leur Batême. Ce sont là les principaux défauts qui rendent

dent la penitence fausse & trompeuse, & qui attirent sur les hommes qui se laissent seduire par cette illusion, cette horrible exclusion du festin de l'Agneau, marquée par ces paroles terribles : ***Filii autem regni ejicientur in tenebras exteriores.***



SUR

SUR L'EVANGILE DU VENDREDI

d'aprés

LES CENDRES.

Audiſtis quia dictum eſt : Diliges proximum tuum..... Ego autem dico vobis : diligite inimicos veſtros, benefacite his qui oderunt vos. *Matth.* 5. 43. 46.

Vous avez appris qu'il a été dit : Vous aimerez vôtre prochain. Et moi je vous dis : Aimez vos ennemis, beniſſez ceux qui vous maudiſſent.

I.

JESUS-CHRIST n'eſt pas ſeulement admirable dans la hauteur & la ſainteté de ſes preceptes, mais auſſi dans la maniere dont il les propoſe, & dans la ſageſſe avec laquelle il menage toutes les lumieres & même toutes les preventions qu'il trouve dans ceux à qui il parle pour les conduire à la verité. Les Juifs avoient

avoient une extrême aversion pour deux sortes de personnes, les Gentils & les Publicains. Ils les regardoient comme des gens maudits de Dieu & plongez dans toutes sortes de crimes. Ils ne pouvoient donc pas être choquez qu'on leur proposât d'être plus parfaits, & plus vertueux que ceux qu'ils regardoient comme les plus méchans des hommes. C'est neanmois par là que JESUS-CHRIST les conduit au plus difficile de ses preceptes, qui est l'amour des ennemis. Il leur fait voir que les Gentils & les Publicains aimoient leurs amis, qu'ainsi ce ne seroit pas les surpasser que de n'aimer que leurs amis: & par là il les conduit à conclure qu'il faut donc aimer ses ennemis, puis que sans cela ils n'auroient aucun avantage sur les Gentils ni sur les Publicains. Et comme les Juifs avoüoient que ces gens ne meritoient aucune recompense, pour l'affection qu'ils portoient à leur amis, il en conclut qu'ils n'avoient pas lieu d'en attendre davantage, s'ils se contentoient de les imiter. C'est par ce degré qu'il les conduit à vouloir être parfaits, comme le Pere celeste qui fait luire son soleil sur les justes & sur les injustes. Et quoi que par la maniere dont il propose ce point, il semble que ce soit plûtôt un conseil qu'un precepte, toutes les circonstances de ce discours obli-

gent

gent neanmoins de le prendre pour un commandement exprés. C'eſt un precepte de ne pas haïr ceux que Dieu aime, & de faire du bien à ceux à qui il en fait. Puis donc que la bonté de Dieu embraſſe encore les mechans durant cette vie, comment les hommes pourroient-ils avec juſtice les exclure des effets de leur amour? Ainſi l'exemple de Dieu eſt une raiſon deciſive qui nous oblige à l'amour des ennemis, parce qu'il ne peut être permis d'avoir la volonté oppoſée à celle de Dieu.

II.

Mais ſi l'on pouſſe cette raiſon plus loin, & qu'en prenant la conduite de Dieu pour modelle & pour regle de la nôtre, nous conſiderons celle qu'il a tenuë à nôtre égard, nous ſerons aiſément convaincus que la juſtice & nôtre propre interêt nous obligent indiſpenſablement à aimer nos ennemis. Car toute l'eſperance que nous pouvons avoir de nôtre ſalut eſt uniquement fondée ſur l'amour que Dieu porte aux hommes devenus ſes ennemis par le peché. S'il n'avoit pour eux que des mouvemens de haine, leur perte ſeroit aſſurée, & ils ſeroient privez de toutes les guerres qu'il leur fait, ſoit temporelles, ſoit ſpirituelles; puis qu'elles

les ont toutes pour source cet amour qu'il leur a porté en les trouvant dans ce malheureux état. On peut meriter de nouvelles graces par les prieres & par les bonnes œuvres : mais ces prieres & ces bonnes œuvres naissent de la grace de la foi que Dieu nous a donnée lors que nous étions ses ennemis. Quiconque donc refuse d'aimer ses ennemis, se rend indigne de cette grace. Il dit à Dieu par ses actions que sa conduite est mauvaise, & qu'il ne la veut pas imiter. Ainsi il s'oppose aux misericordes de Dieu sur lui, & il en tarit la source autant qu'il lui est possible. Car par cette dispositions de haïr ses ennemis il est incapable d'aimer en Dieu la misericorde qu'il pratique à son égard ; & ainsi il est necessairement ingrat. On n'aime point la justice de Dieu quand on pratique l'injustice envers les hommes : on n'aime donc point aussi sa misericorde quand on n'en a point pour ses ennemis. Ce sont deux mouvemens opposez & incompatibles que l'amour de Dieu plein de misericorde envers ses ennemis, & la haine du prochain. Ainsi la haine des ennemis detruit l'amour de Dieu : & par consequent elle ôte la vie de l'ame qui consiste dans cet amour, & l'on devient par cette haine meurtrier de sa propre ame.

Cepen-

III.

Cependant les hommes sont si ennemis de leur salut & d'eux-mêmes, qu'ils ne se contentent pas de haïr ceux qui les ont réellement offensez, & qui sont effectivement leurs ennemis, mais ils se font même des ennemis imaginaires, pour avoir le plaisir malin d'exercer contre eux leur haine & leur animosité. Qu'on examine bien toutes les aversions qu'on nourit dans son cœur, & l'on trouvera que la plûpart n'ont point d'autre cause que la temerité & l'injustice de nos jugemens. On conçoit des soupçons sans fondement, on s'arrête à toutes sortes de raports, on envenime toute sorte d'actions & de paroles, on releve tout, & on attribuë à un fond de malignité des discours que le hazard a produits, & qui n'ont aucune racine dans le cœur, de sorte qu'il suffiroit presque, pour regler les hommes sur ce point, de les reduire à ne haïr que leurs veritables ennemis, & à condamner en eux-mêmes toutes les aversions qu'ils reconnoîtront manifestement injustes, ou temeraire. Et c'est ce qu'il est utile de representer ici, pour les convaincre de leur injustice par des raisons même toutes humaines.

I V.

Il eſt clair d'abord qu'ils doivent mettre au nombre des haines & des averſions injuſtes, celles qu'ils conçoivent contre ceux qui remarquent en eux de véritables défauts, ou qui les font remarquer aux autres. Car le jugement de ces perſonnes étant vrai, ne peut être un fondement legitime de les haïr. On ne haït pas ceux qui nous diſent que nous avons la fiévre, quand nous l'avons effectivement; pourquoi ferons nous plus délicats quand on nous avertira d'un défaut d'eſprit, ou de mœurs? Eſt-il juſte de prétendre que tous les hommes doivent être aveugles & muets ſur nôtre ſujet, & qu'ils ne doivent pas découvrir en nous des défauts qui y ſont effectivement? N'eſt ce pas une vanité baſſe & injuſte de vouloir paſſer dans l'eſprit des autres pour autres que nous ne ſommes? Il eſt d'autant moins juſte de s'en offenſer, que ceux qui nous avertiſſent que nous avons la fiévre, ne nous donnent par là aucun moyen d'y rémedier: mais ceux qui nous reprochent un défaut ſpirituel & volontaire, nous donnent lieu par leur reproche même de nous en guérir en nous en corrigeant. Qui ne ſe trouveroit heureux qu'on lui

lui dit qu'il a la peste, s'il suffisoit qu'il ne la voulût plus avoir pour en être délivré ? Or la volonté sincere de se corriger est un remede efficace pour tous les défauts spirituels volontaires ; & l'avertissement aide l'ame à former cette volonté. Il faut quelque chose qui l'excite pour rendre cette volonté plus vive & plus forte : & c'est l'effet des reproches que nous font les autres, quand nous savons nous en servir comme la raison nous l'ordonne.

V.

Mais si l'on nous attribuë des défauts que nous n'avons pas, & qu'on nous décrie sur des soupçons téméraires, nôtre aversion n'aura-t-elle pas alors un fondement légitime ? Non ; car il est clair qu'en ce cas celui qui nous hait & qui nous décrie est trompé, & qu'il ne nons hait qu'en nous prenant pour autres que nous ne sommes. Il a raison de haïr ce phantôme qu'il s'est formé par son imagination. Nous haïrions aussi bien que lui un homme qui auroit les qualitez qu'il conçoit en nous. Et ainsi il convient avec nous dans le jugement qu'il se forme de ce phantôme. Mais il a tort, dira-on, de nous en revêtir & de nous l'attribuer. Il est vrai

vrai qu'il se trompe dans ce jugement ; mais qui nous a dit qu'il se trompe par malice ? Ne lui faisons-nous point plus d'injustice qu'il ne nous en fait, en attribuant son erreur à un si mauvais principe. Car combien d'autres causes peut-elle avoir ? Les hommes ne sont pas toûjours sur leurs gardes. S'ils n'examinent pas si précisément les conséquences des choses, ils se laissent aller à de fausses apparences, & à de legéres conjectures. Ils ne nous arrive que trop souvent de nous tromper en cette maniére ; & nous serions bien fâchez qu'on prit toutes nos surprises pour des effets de malice. Souvent même nous donnons lieu à ces jugemens par des défauts de circonspection : ainsi nous nous plaignons de ce que nous devons nous imputer à nous-mêmes. Il faut donc retrancher encore du nombre de nos ennemis ces personnes simplement prevénuës, qui se trompent sur nôtre sujet sans malignité certaine & connuë.

V I.

Il ne restera donc qu'une sorte d'ennemis que nous croirons pouvoir haïr, qui sont ceux qui par malice haïssent en nous les vrais biens de la justice & de la vertu : mais ces personnes ne nous haïssant, que parce qu'ils haïssent Dieu, c'est-à-dire, la ju-

justice, il est clair que la haine qu'ils ont pour Dieu, est ce qui nous doit deplaire, & que nous n'en devons être touchez qu'en la maniére que Dieu l'est. Or la haine qu'ils ont pour la justice, n'empêche pas que Dieu qui est cette justice, ne veuille sincérement à leur conversion,
Rom. 2. 4. qu'il ne les *appelle à la penitence*, comme dit saint Paul, par sa bonté & par sa patience, & qu'il ne leur fasse diverses graces. Nous devons donc entrer dans ces mêmes sentimens à leur égard, & nous ne pouvons leur refuser, en considération de nous mêmes, & du petit tort qu'ils nous font, ce que la justice même qu'ils attaquent directement, ne leur refuse pas. Nous y sommes d'autant plus obligez, que nous devons reconnoitre en nous ou la même aversion de la justice, ou une pente trés prochaine à la haïr. Car la concupiscence qui vit ou qui régne en nous, est naturellement ennemie de la justice, & c'est le sens de cette parole de saint Jacques; *Amicitia hujus mundi inimica est Dei.*
Jac. 4. 4. Ainsi l'amour que nous nous portons à nous mêmes, nonobstant cette injustice naturelle, nous doit adoucir envers ceux qui ne nous haïssent, que par ce qu'ils n'aiment pas la justice. Ils ne font en cela que ce que nous faisons nous-mêmes. Il faudroit, pour avoir quel-

quelque droit apparent de ne pardonner pas à ceux qui nous haïssent injustement, être incapables de ce défaut, mais pendant que nous y sommes sujets, c'est établir une loi que nous condamnons nous-mêmes que de pratiquer cette dureté envers le autres.

VII.

La seule mutabilité inseparable de l'état de cette vie, & l'incertitude des Jugemens de Dieu & sur nous & sur les autres, nous ôte tout droit de haïr les hommes, quelques injustes qu'ils puissent être à nôtre égard. Car nous ne saurions être assurez ni que nous ne tomberons point dans le même desordre, ni que Dieu ne fera point la grace à ceux qui y paroissent engagez, de les en retirer. Nous leur faisons nous-mêmes injustice, si nous les regardons comme invariablement attachez au mal, puis que leur volonté ne cessera jamais d'être flexible, tant qu'ils seront encore dans cette vie. Nous ne savons quels sont les desseins de la misericorde de Dieu sur eux. Peut-être que celui que nous regardons comme nôtre ennemi, est destiné avec nous pour participer au Royaume de Dieu, qui est le Royaume de la charité. Il ne peut être permis de haïr dans le

tems celui qu'il sera peut-être nécessaire d'aimer dans l'éternité, & si nous le haïssons, il se pourroit fort bien faire qu'il participeroit sans nous à cette éternité bienheureuse, c'est-à-dire, que nous en serions exclus.

VIII.

Qui hait son prochain à cause de son injustice ou réelle, ou présumée, est lui-même injuste. Car l'injustice même véritable ne détruit pas en cette vie tout ce qu'il y a d'aimable & d'estimable dans le prochain. Elle ne le rend pas incapable de se convertir, & d'être l'objet des miséricordes de Dieu. Peut-être que celui qu'on regarde comme un méchant, est un saint dans la prédestination de Dieu. Il faut de plus considerer que l'injustice en ce monde ici est toûjours jointe à la misere : car c'est la souveraine misére de cette vie que d'être dans le peché, dans la privation des biens de Dieu, dans un état digne de l'enfer. Le jugement que nous portons de nos ennemis, qu'ils sont injustes, enferme donc celui qu'ils sont souverainement misérables. Or la misére de cette vie n'étant pas encore irrémédiable, doit exciter nôtre compassion & non pas nôtre haine. Nous devons desirer & procurer même, autant que nous

nous le pouvons, à nos ennemis, la délivrance de l'état du peché, afin de les aimer, ou plûtôt parce que nous les aimons, non dans l'état du peché où ils sont, mais dans l'état de justice où ils peuvent être. Il n'y aura que les réprouvez qu'il sera permis de haïr, parce que leur injustice sera immuable & sans retour: mais comme nous ne savons de personne qu'il le soit, il ne nous est permis de haïr personne.

IX.

Il semble que Jesus-Christ fasse tant d'état de l'amour des ennemis, qu'il ne conte pour rien l'amour des amis, puis qu'il en fait une vertu de payens & de publicains, & qu'il declare aux Juifs qu'ils n'en doivent point attendre de récompense. Est-ce donc qu'il n'est d'aucun mérite d'aimer ses amis? Mais il faut remarquer que Jesus-Christ ne dit pas, que d'aimer ses amis soit une action qui ne mérite aucune récompense: C'est de n'aimer que ses amis, ce qui est bien différent. Car en n'aimant que ses amis, on fait voir qu'on n'agit que par les sentimens de la nature & de l'intérêt. Or ce ne sont pas des actions dont on doive attendre des recompenses que celles qui se font par une inclination toute naturel-

le. Mais l'amour des amis joint à celui des ennemis, & procedant d'un même principe, ne sera nullement privé de sa récompense. Ainsi ceux qui aimeront leurs ennemis, seront récompensez d'aimer leurs amis ; parce qu'il paroît par là que c'est la charité & la vûë de Dieu qui agit en eux. Mais ceux qui n'aiment point leurs ennemis, aiment inutilement leurs amis parce qu'il est clair qu'il n'y a que l'amour propre & la nature qui les font agir. La vie Chrêtienne est une vie essentiellement surnaturelle. Tout ce qui n'a pour principe que l'esprit humain, n'en fait point partie. Dieu ne recompense que ce que son Esprit opére en nous au dessus de la nature, & il est bien éloigné de récompenser ce que la seule nature y produit, parce qu'elle n'a jamais pour but que la recherche de ses propres intérêts.



SUR

SUR L'EVANGILE

DU SAMEDI

Avant

LE I. DIMANCHE

DE CAREME.

Cùm serò esset, erat navis in medio mari, & ipse solus in terra. *Marc.* 6. 47. 56.

Le soir étant venu, la barque étoit au milieu de la mer, & Jesus étoit seul à terre.

I.

IL est remarquable que les Apôtres ne s'étoient embarquez dans cette barque que par l'ordre exprés de JESUS-CHRIST, & par un commandement si précis, que l'Evangile l'appelle une contrainte: *Coëgit discipulos suos ascendere navim, ut præcederent eum trans fretum.* *Marc. 6. v. 45.* Cependant ils éprouverent d'étranges difficultez dans cette navigation, ce qui fait voir que les difficultez qu'on éprouve

dans les emplois ne ſont pas toûjours des marques qu'on n'y eſt pas appellé, comme les bons ſuccés ne ſont pas des marques certaines de vocation. Les difficultez peuvent être des épreuves de la foi & des moyens dont JESUS-CHRIST ſe ſert pour la faire croître, & des bons ſuccés peuvent être des effets de la miſéricorde de Dieu ſur certaines ames qu'il attire à lui par des paſteurs mal appellez & des ſujets d'illuſion pour ces paſteurs qui en prennent une vaine confiance, & s'en ſervent pour appaiſer leurs remords. Ainſi la vocation legitime doit nous ſoutenir dans les difficultez que nous trouvons en nôtre chemin: mais les bons ſuccés ne ſont pas ſuffiſans pour nous aſſurer de cette vocation.

II.

Dieu a divers deſſeins dans la vocation des hommes au miniſtére de l'Egliſe. Il a quelquefois en vûë la converſion de tout un peuple, & quelquefois celle de peu de particuliers: quelquefois il n'a point d'autre deſſein que de ſanctifier le paſteur. Ainſi l'on ne doit pas s'étonner qu'il ne calme pas les vents, qu'il ne ſeconde pas les bons deſſeins de ceux qu'il envoye, & qu'il laiſſe agir la malice des hommes contr'eux, comme il laiſſa agir les

les vents contre la barque de ses Apôtres. Son dessein est d'éprouver les Pasteurs comme il éprouva ses Apôtres, & souvent cette épreuve des Pasteurs est ce qui attire ensuite le secours de JESUS-CHRIST pour faire réüssir leurs travaux, & alors ils regagnent en peu de tems ce que l'opposition des hommes leur avoit faite perdre : de même que la barque des Apôtres, aprés avoir été retardée par le vent contraire, se trouva tout d'un coup à l'autre bord, lorsque JESUS-CHRIST y fut entré. *Joan.* 6. 21.

III.

Il ne faut pas s'imaginer que ce ne fut point par le secours de JESUS-CHRIST que les Apôtres ramérent contre le vent contraire, & que ce secours n'ait commencé que lorsque la barque fut portée à l'autre bord. Il n'agissoit peut-être pas moins en eux, en les soûtenant dans ce travail, que lorsqu'il leur rendit le travail facile, & qu'il poussa lui-même la barque pour la faire arriver où il voulût. Dieu secourt les ames en deux maniéres, ou en les soûtenant dans les difficultez, ou en les leur ôtant, & la premiere n'est pas souvent la moins utile. On s'imagine qu'on est abandonné de Dieu, quand on se trouve accablé de tentations ; quand

on se trouve sec dans ses priéres, sans consolation dans ses exercices, & qu'on sent si vivement les mouvemens de ses passions, qu'il semble qu'on recule au lieu d'avancer: mais l'on ne songe pas que de ce qu'on n'est pas submergé & emporté tout à fait, c'est un effet de la grace qui nous soutient, qui nous fait connoître nôtre foiblesse, & la force de nos ennemis intérieurs & extérieurs, & qui nous oblige de recourir à Dieu: ce qui n'arrive pas lors qu'on ne trouve point de difficulté dans son voyage, & que tout le favorise, ce qui n'est pas peut-être plus avantageux à l'ame.

IV.

Les divers évenemens qui arrivent aux Apôtres embarquez sans JESUS-CHRIST sur le lac de Génésareth, nous représentent parfaitement les divers états par où Dieu permet que les ames passent dans la suite de la vie Chrêtienne. Ils rament toute la nuit & avancent peu, parce que le vent leur étoit contraire. JESUS-CHRIST vient à eux marchant sur les eaux. Ils le méconnoissent & le prennent pour un phantôme. JESUS-CHRIST entre dans la barque, apaise les flots; mais il n'est pas encore reconnu par ses disciples. Il fait arriver la barque en un mo-

moment au lieu où ils tendoient : & ce ne fut qu'aprés être arrivez au rivage que l'obscurcissement de leurs yeux & de leurs esprits se dissipa. Dieu ne veut pas de même que dans la suite de la vie Chrétienne on éprouve une égale force & une égale fermeté. Il veut qu'il y ait une vicissitude de lumiéres & de ténébres. Il ne se fait connoître qu'à demi. C'est lui qui appaise les vents & les flots : mais on ne s'en apperçoit pas toûjours : c'est lui qui fait arriver au port : mais ce ne sera que sur le rivage, c'est-a-dire, à la fin de cette vie qu'on reconnoîtra les secours qu'il nous a donnez. Souvent dans le cours de ce voyage & de cette navigation les pensées qu'il nous inspire & les mouvemens qu'il nous donne, ne nous paroissent que des pensées humaines & des mouvemens humains, mais il ne laisse pas de nous secourir malgré l'obscurcissement de nos esprits. On marche dans la nuit, on ne sent point la présence de Jesus-Christ, mais on ne laisse pas d'arriver au port. Dieu veut qu'on éprouve ces ténébres, afin d'humilier l'esprit, & de l'empêcher d'entrer dans une confiance présomptueuse. Tout consiste dans le cours de la vie Chrétienne, à ne perdre point courage, & à ne s'étonner pas des difficultez qu'on y trouve. Tout cela est dans l'ordre de Dieu, c'est pour cela, dit saint Au-

De pec. cat. m. ritis. l. 2. c. 17

Augustin, que chacun de nous à l'égard des choses qu'il faut faire, en ignore quelquefois quelques-unes, & quelquefois ne les ignore pas. Il y est quelquefois attiré par un saint plaisir, & quelquefois il n'y est pas attiré, afin qu'il sache que c'est la grace de Dieu, & non sa propre force qui lui fait connoître le bien, & qui l'y attire par ce plaisir.

V.

Une des choses qu'il faut observer dans ces ténébres & ces obscurcissemens, est de se tenir dans les bornes de sa lumiére & de sa force, & de ne pas entreprendre des choses extraordinaires avec une foi foible & chancelante. Il y a des gens qui n'ayant qu'une vertu trés-médiocre, ne veulent pas se contenter des exercices du lieu où ils sont. Ils aiment les choses singuliéres. Il leur faut des austeritez particuliéres, la vie Chrêtienne commune ne leur suffit pas. Ils forment donc des entreprises plus relevées : ils se distinguent des autres ; & ils s'appliquent à eux-mêmes ce que Dieu ne dit que pour ceux qui ont une foi & une charité au dessus du commun. Ainsi entreprenant de marcher sur les eaux, c'est-à-dire, de faire des actions au dessus de leur foi, ils enfoncent dans l'eau & en sont presque submergez,

& le seroient en effet, si Dieu n'avoit pitié d'eux par une miséricorde extraordinaire. C'est ce qui nous est répréfenté par l'exemple de saint Pierre. Il eût été en sureté, s'il fut demeuré dans la barque avec les autres Apôtres: mais ayant voulu marcher sur les eaux avec une foi chancellante, il se mit en danger d'être submergé.

VI.

Jesus-Christ secourant saint Pierre & l'empêchant d'être submergé, le reprit de son peu de foi : *Modica fidei, quare dubitasti?* C'est-à-dire, qu'il n'avoit été en danger d'être submergé, qu'à cause de son peu de foi. La plûpart de nos entreprises ne manquent de succés, que parce qu'on manque de confiance en Dieu, & que l'on n'espére que dans les hommes. Il ne faut point chercher ailleurs la cause de la plûpart des malheurs qui nous arrivent. Dieu ne nous tend pas la main, parce qu'il ne voit en nous que de la défiance pour lui. Nous croyons que tout est perdu, quand nous ne voyons plus de resources humaines. Et c'est par cette raison même que Dieu permet, que nous enfonçons dans la mer. Ainsi nôtre principal devoir, c'est de bannir cette défiance, unique cause de nos chutes. Avec la confiance en Dieu

la mer même sera ferme sous nos pieds. Sans la confiance en Dieu, les plus solides soutiens fondront sous nous. Car la solidité n'est pas dans la terre, elle est dans la puissance de Dieu qui l'affermit: & cette même puissance peut affermir les eaux aussi facilement que la terre, pourvû que ce soit lui qui nous engage à marcher dessus.

VII.

L'Evangile remarque que quoi que Jesus-Christ fût monté dans la barque avec ses disciples, & qu'il eût appaisé les vents & les flots, ils ne le connurent pas encore, parce que leurs yeux & leur esprit étoient obscurcis. Ils avoient tout ce qu'il falloit pour le connoître, & ils ne le reconnoissoient pas néanmoins, parce qu'ils ne joignoient pas ces lumiéres & ces connoissances, & que leur esprit étoit occupé de certaines pensées qui les embarrassoient & les empêchoient de trouver la verité. C'est une excellente image de la foiblesse de l'esprit humain, & une grande preuve du peu de confiance qu'il devoit avoir en ses lumiéres & en ses connoissances, & du besoin qu'il a que Dieu l'éclaire en chaque action particuliére. Nous pouvons avoir dans l'esprit toutes les connoissances nécessaires

ſaires pour nous conduire, & ignorer néanmoins ce que nous devons faire, parce que nôtre eſprit ne joindra point les divers principes qui font connoître la vérité par leur union. Il n'en verra point les ſuites, & il demeurera tout occupé d'une bagatelle, qui l'empêchera de penſer à tout le reſte. Ainſi le plus ſavant homme abandonné à ſes phantaiſies eſt capable des plus grandes ignorances, le plus prudent, des plus grandes imprudences, & il n'y a point d'autres voyes aux ignorans & aux ſavans, aux imprudens & aux prudens, pour éviter de s'égarer dans la conduite de leur vie, que d'être toûjours devant Dieu dans un état de rabaiſſement & d'humilité, par l'aveu de leurs ténebres, & du beſoin où ils ſont de ſa lumiére & de ſon ſecours,

VIII.

La cauſe ordinaire de ces ténebres eſt l'Impureté du cœur, qui n'aime pas les choſes ſelon leur mérite, & s'y attache non ſelon leur rang, mais ſelon le degré de ſon amour Ainſi aimant certains objets avec une ardeur déréglée, il s'y applique beaucoup, & ne regarde dans les autres que ce qui favoriſe la paſſion qui le domine. La vivacité avec laquelle il ſe porte vers l'objet de ſon

 amour,

amour, fait que toutes les connoiſſances qu'il a des autres objets, ſont foibles, obſcures & languiſſantes. Ainſi il tire des conſéquences, non ſelon la vérité des choſes, mais ſelon la maniére dont il les ſent. Ces fauſſes conſéquences lui ſervent enſuite de principes. Il les ſuppoſe bien tirées, & il ne les examine plus de nouveau : & c'eſt ce qui remplit le monde d'erreurs & de jugemens faux, qui paſſent enſuite d'eſprit en eſprit par le commerce du langage. On ne peut être délivré de toutes ces illuſions que par la connoiſſance de la vérité qui eſt JESUS-CHRIST : mais cette connoiſſance ne ſera parfaite que dans l'autre vie, & lors que nous ſerons ſortis de la mer de ce monde, & que nous ſerons arrivez à la terre ſolide & immobile de l'éternité. Pendant tout le tems de nôtre voyage, nous avons toûjours à ſoutenir les flots de nos paſſions & l'agitation de nos penſées qui nous cauſeroient un naufrage infaillible, ſi JESUS-CHRIST, ſans être connu, n'étoit avec nous & ne conduiſoit nôtre ame par ſa puiſſance, au lieu où il la veut faire arriver.

IX.

Nous ne ſaurions diſtinguer par nôtre raiſon de quelle ſorte il éclaire nos eſ-
prits

prits dans cette vie, comme il les applique à certaines véritez qui leur doivent servir de régle, & les détourne de certaines pensées trompeuses qui les jetteroient dans l'égarement : comme il les prévient, les munit, les fortifie, afin qu'ils ne soient pas emportez par certaines vuës qui les détourneroient du droit chemin : comment il se sert de nos fautes mêmes pour nous en faire éviter de plus dangereuses : comment il ménage pour nôtre salut toutes les impressions que nous recevons ou des objets extérieurs, ou des discours des hommes : mais nous savons bien en général que c'est par tous ces secours joints à sa grace que nous pouvons éviter les dangers infinis de ce voyage. Nous savons bien que nous avons besoin qu'il nous éclaire, qu'il nous conduise, qu'il nous fortifie sans cesse : & ainsi nous en savons assez pour lui demander continuellement son secours, & pour y mettre toute nôtre confiance, pour compter pour rien nos efforts, nos pensées, nos lumiéres sans la conduite, la protection, la direction & la lumiére de Jesus-Christ.

SUR L'EPITRE DU I. DIMANCHE DE CAREME.

Exhortamur ne ſin vacuum gratiam Dei recipiatis. 2. *Cor*. 6. 1. 10.

Nous vous exhortons de vous conduire d'une telle ſorte que vous n'ayez pas reçu en vain la grace de Dieu.

I.

L'Apôtre Saint Paul nous conjure dans cette Epître de ne recevoir pas en vain la grace de Dieu. Il nous marque par là & qu'on la peut recevoir en vain, & que quoi qu'on la reçoive en vain, elle ne laiſſe pas d'être grace. On peut recevoir en vain & les lumiéres de Dieu qui nous manifeſtent ſa vérité, & les bons mouvemens qu'il y joint, qui nous excitent à la pratiquer, & que l'on appelle pour cela des graces excitantes, & la juſtification même, parce qu'on la peut perdre aprés l'avoir obtenuë. Le tems de la Loi nouvelle eſt proprement ce tems

tems favorable dans lequel il nous communique abondamment toutes ses graces. Car au lieu que dans les tems qui l'ont précédé, *il avoit laissé*, comme dit saint Paul, *toutes les nations marcher dans leurs voyes*, il fait annoncer dans celui ci à toutes les nations ses voyes & ses volontez, d'une maniere infiniment plus expresse, qu'il ne les avoit fait annoncer aux Juifs. Il leur propose une *Act.*
infinité de bons exemples. Il leur ouvre 14. *v.*
son Eglise. Il les exhorte à y entrer. Il 15.
y a mis des sources de graces, savoir des Sacremens efficaces & faciles. Il déclare qu'il est prêt d'exaucer ceux qui auront recours à lui. Les hommes joüissent donc, dans la loi nouvelle, d'une infinité d'avantages dont ils étoient privez avant que Jesus-Christ l'eût établie dans le monde. Ainsi ce *tems est le tems favorable & les jours du salut.* Ce ne peut-être que la mali- *v.* 2.
ce & la négligence des hommes qui les en prive: & afin qu'elle n'ait pas cet effet, Dieu nous met devant les yeux ces avantages, pour nous exciter à vaincre nôtre négligence, & nous appliquer à faire un bon usage de tant de moyens.

I I.

Mais il ne faut pas regarder seulement tout le tems de la loi nouvelle, com-

me un tems favorable pour obtenir les graces de Dieu, il faut encore y distinguer dans tout son cours certains tems comme plus favorables que les autres, & s'appliquer particuliérement à les ménager. Ceux, par exemple, où l'Eglise célébre ses grandes fêtes & ses grands mystéres sont de ce nombre. Dieu y répand ses bénédictions avec plus de profusion: & toute l'Eglise étant unie pour les attirer par des priéres particuliéres, ceux qui secondent cette devotion commune, en peuvent espérer légitimement une part plus abondante. On s'y dispose de plus avec plus de soin. On y doit faire plus de bonnes œuvres & plus de prieres. Ce sont comme des tems de moisson pour les ames bien préparées. Et comme Dieu s'accommode dans la distribution de ses graces avec ce partage du tems qu'il a inspiré à son Eglise, ceux qui négligeroient ces saisons de graces, espéreroient pour l'ordinaire inutilement de les recevoir en d'autres. Il faut donc que chacun applique l'exhortation de l'Apôtre, *de ne pas recevoir la grace en vain*, à ces tems que j'ay marquez: & c'est aussi l'usage que l'Eglise en fait, en assignant cette Epitre au premier Dimanche de Carême, & nous donnant ainsi lieu de regarder le Carême comme un tems favorable pour fléchir la miséricorde de

Dieu

Dieu. La destination qu'elle en fait à la pénitence, est ce qui le rend favorable, puis qu'il n'y a rien qu'il soit moins capable de mépriser qu'une ame humiliée & pénitente, selon qu'il est dit : *Vous ne mépriserez point*, Seigneur, *un cœur brisé* de douleur *& humilié* devant vous : *Cor contritum & humiliatum, Deus, non despicies.* Et c'est pourquoi c'est en entrant dans cet esprit de conponction & de pénitence qu'on doit user de ce tems, selon l'intention de l'Eglise. *Ps. 52. 19.*

III.

Outre ces tems favorables à tous les Chrêtiens, qu'il leur est important de bien ménager, on en peut encore remarquer d'autres, que l'on peut aussi appeller, selon l'Apôtre, des tems de grace & des jours de salut, parce que l'ame y en reçoit plus souvent qu'en d'autres, ou est plus disposée à en bien user.

De ce genre sont les tems des disgraces, du mauvais succés des affaires temporelles, les pertes, les ruines, les renversemens de fortune, tout ce qui abat & humilie l'esprit, & qui le frappe d'une vive image de sa foiblesse & de sa misére, tout ce qui nous fait concevoir l'instabilité des choses du monde, & le peu de resource qu'on trouve dans les créatures, tout ce qui

qui trouble & rompt nos desseins, qui mêle de l'amertume avec nos plaisirs, qui nous réprésente la mort prochaine, qui nous separe des objets de nos attaches, tout cela est favorable pour nous rapprocher de Dieu. Nous sommes si enyvrez de l'amour des choses du monde, que tant que nous avons moyen d'en joüir en paix, les pensées du salut, ou ne trouvent point d'entrée dans nos esprits, ou y sont incontinent étoufées par l'enchantement des plaisirs. Quelque disproportion qu'il y ait du monde à Dieu, l'ame ne va pas même jusqu'à en faire la comparaison, & elle se laisse presque toûjours entraîner à ses passions, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de les arrêter par les traverses, les dégoûts & les amertumes qu'il lui fait trouver dans le monde. C'est par là qu'il commence ordinairement à nous en détacher. Ainsi bien loin de regarder ces accidens pénibles ou aux sens ou à l'esprit, comme des effets de la colére de Dieu, nous les devons regarder au contraire comme des visites salutaires, comme des tems de bénédiction & de grace, comme des tems où Dieu nous marque sa bonté & le soin charitabe qu'il a de nous, ce qui nous oblige à cooperer fidellement à ces intentions de Dieu.

Nous

IV.

Nous devons faire le même usage du tems de nôtre jeunesse. Car il n'y en a point de plus favorable que celui là pour opérer nôtre salut ; & l'accroissement de l'âge, & sur tout la viellesse y aporte de trés-grands obstacles. *Heureux celui qui a porté le joug du Seigneur dés sa jeunesse*, dit le Prophête ; car il surmonte sans peine mille difficultez d'imagination qui s'augmentent dans la suite de l'âge, & deviennent comme invincibles. Il évite les mauvaises habitudes dont on ne se délivre qu'avec des violences extrêmes. Il plie son esprit & son corps à l'obëissance de la loi de Dieu, au lieu que la vie déréglée, & même celle de phantaisie & d'inclination, remplit l'esprit d'une infinité de fausses idées & de faux jugemens, qui étant souvent réiterez deviennent en quelque sorte invariables, parce que l'esprit de réflexion, qui les suppose vrais, sans les examiner, que l'ame se durcit & devient en quelque sorte inflexibles, & que si elle conçoit quelquefois le dessein de se corriger, elle retombe dans sa maniere d'agir ordinaire par la pente violente qui l'y entraine.

Lament. 3. 27.

Enfin

V.

Enfin il y a des tems plus favorables les uns que les autres par la disposition même de Dieu. Car quoi que S. Leon enseigne qu'il donne en tout tems aux hommes une certaine mesure de son secours, il est certain qu'il en donne une bien plus abondante en certains tems qu'en d'autres, comme l'experience le fait voir. Avec quelle profusion ne répandit-il point ses graces, du tems de S. Bernard, dans ce grand nombre de monastéres qu'il fit établir par ce saint Docteur, & combien de pecheurs y trouvérent un refuge contre l'impenitence & les desordres du monde.

Les personnes vigilantes & qui ont les yeux ouverts à leurs avantages spirituels, épient avec soin ces occasions de faire fortune pour l'autre monde : & c'est même une grace particuliére de Dieu de les discerner, au lieu que les autres se les rendent inutiles par leur négligence.

V I.

Il est certain que Dieu desire que les hommes se servent de tous ces moyens & de toutes ces occasions de salut qu'il leur donne, qu'il leur reprochera de ne s'en

être

être point servis, & qu'ils sont coupables s'ils les négligent, parce que c'est par leur faute & par l'impression de quelque passion qu'ils les négligent, comme il y en a une infinité qui le font. Et ainsi ces mêmes tems qui nous doivent donner des espérances favorables, quand nous avons le mouvement de nous en servir, nous doivent être un grand sujet de crainte & de tremblement, lors que nous les laissons passer inutilement. Nous ne saurions donc nous dire trop souvent à nous mêmes ces paroles de saint Paul : *Nous vous exhortons de vous conduire d'une telle force que vous n'ayez point reçû en vain la grace de Dieu.* Nous ne saurions trop appréhender les reproches que Dieu nous fera de n'avoir point discerné tant d'occasions de salut qu'il nous a présentées. Nous ne saurions trop trembler dans la vuë de ces terribles jugemens, par lesquels il sépare souvent les moyens du salut même, & ne donne pas toûjours à ceux à qui il fait des graces, la persévérance dans la bonne vie & dans la grace.

VII.

C'est bien en vain que l'on appréhende que cette crainte ne porte les hommes au découragement, & au desespoir : car avec tout le soin que l'on prend pour leur met-

mettre devant les yeux tous les ſujets qu'ils ont de vivre dans le tremblement, ils ne ſont encore que trop portez à ſe mettre dans un faux repos, & à vivre comme s'ils étoient aſſurez de leur ſalut. Le faux repos & la fauſſe aſſurance ſont la grande pente de la nature corrompuë. Elle aime le préſent, elle le préfére preſque toûjours aux plus juſtes ſujets de crainte, qui ne regardent que l'avenir, & ſur tout une autre vie. Et ainſi c'eſt la plus rare des tentations que celle d'une crainte exceſſive. Elle n'eſt pas même de longue durée. Le tems la modére naturellement, mais il augmente au contraire la négligence & l'oubli de ſon ſalut, qui ſont les cauſes ordinaires de la perte des hommes.

VIII.

L'Apôtre ſaint Paul, aprés avoir inſtruit tous les fidelles, en les exhortant de menager les tems favorables pour opérer leur ſalut, entreprend enſuite d'inſtruire tous les paſteurs par l'exemple de ce qu'il pratiquoit lui-même. Et il ne ſe
Verſ. 3. contente pas pour cela de dire, qu'il *ne donnoit aucun ſujet de ſcandale à perſonne*, ce qui renferme deja une trés grande vertu, puis qu'on ne peut éviter de bleſſer les hommes en quelque choſe, que par une charité trés-abondante & trés-éclairée, qui

qui nous rende tout, à tous, pour les gagner tous; mais il descend de plus au particulier des vertus Chrêtiennes qui conviennent à ce ministére, *Agissant*, dit il, *comme ministre de Dieu, nous nous rendons recommendables en toutes choses par une grande patience dans les maux.* Ce n'est donc pas agir en ministre de la loi nouvelle, que de ne se pas rendre recommendable en toutes choses. Il suffit à un particulier d'avoir les vertus dans un plus bas dégré, mais cela ne suffit pas à un ministre de l'Evangile, il faut qu'il soit recommendable en toutes les vertus, & qu'il les possede en un dégré éminent. Il faut, dit Saint Gregoire de Nazianze, que celui à qui ce ministére est confié, non seulement ne soit pas méchant, " mais qu'il excelle en vertus, & qu'il soit " autant au dessus des autres par sa pieté " que par son rang. Avant que d'être arrivé, " dit encore ce même Saint, à une mortifi " cation parfaite, d'avoir purifié son esprit, " & de s'être beaucoup plus avancé vers " Dieu que le commun des Chrêtiens il " est trés-dangereux de se charger du soin " des ames, & de se rendre médiateur entre " Dieu & les hommes; car c'est là proprement l'office d'un Prêtre. "

v. I. *Orat.* *Ibid.*

IX.

Plusieurs des Saints Peres ont tâché d'im-

d'imprimer une terreur salutaire à ceux qui recherchent par ambition les dignitez de l'Eglise. C'est en particulier le dessein de Saint Gregoire de Nazianze dans sa premiére Oraison, de Saint Chrysostome dans les livres du Sacerdoce, de Saint Gregoire le Grand dans son Pastoral. Mais je ne sçai s'il y a rien, dans tout ce qu'ils ont écrit, de plus pressant & de plus terrible que ce qui est contenu dans ce chapitre de Saint Paul. Son dessein est de faire voir aux Corinthiens ce qu'il se croyoit obligé de faire en qualité de ministre de l'Evangile, & comme coopérateur de Dieu, ce qui convient à tous ceux qui participent au Sacerdoce. Il ne prétend point se relever par des graces singulieres, mais par des qualitez essentielles à son état. Et c'est pourquoi il commence par celle de ne donner à qui ce soit des sujets de scandale ; & de ne déshonorer point son ministere, qui est un devoir necessaire à tout le monde. On doit faire le même jugement de toutes les autres qualitez qu'il marque ensuite. Ainsi il est permis de faire des regles de ce que Saint Paul s'attribuë en ce lieu, puisque ce n'est que pour cela qu'il se l'attribuë. On peut donc dire generalement qu'un ministre de l'Evangile se doit rendre recommandable par une grande patience dans les maux, dans les necessitez, dans les extrêmes afflictions, dans les

plaies

plaies, dans les prisons, dans les séditions, dans les veilles, dans les jeûnes, & par toutes les autres qualitez dont Saint Paul fait mention. Voilà sur quoi tout ministre de l'Eglise se doit examiner, & sur quoi il doit faire son compte. S'il est dans la resolution de pratiquer toutes ces choses, s'il a lieu de croire par quelque épreuve qu'il est dans ce dégré de force, à la bonne heure, qu'il s'engage dans le ministere, ou plûtôt qu'il souffre qu'on l'y engage : mais s'il ne reconnoît en lui rien de tout cela, c'est une étrange temerité que d'entrer dans cet engagement. Et il ne faut pas dire qu'il n'y a plus de plaies à souffrir, de séditions à craindre pour les ministres de l'Eglise. Si les périls qu'un ministre de l'Eglise court en ce tems, sont d'un autre genre que ceux que l'Apôtre décrit, ils n'en sont pas moins grands, & ils ne demandent pas une moindre patience. Les passions prennent diverses formes selon les tems, & produisent differens effets, mais elles sont les mêmes dans le fonds, & elles font les mêmes impressions sur l'esprit & sur le cœur. Il faut donc à peu prés la même force & la même patience pour en soûtenir l'effort.

SUR L'EVANGILE DU I. DIMANCHE DE CAREME.

Jeſus ductus eſt in deſertum Spiritu, ut tentaretur à diabolo. *Matth.* 4. 1. 11.

Jeſus fut conduit par l'Eſprit dans le déſert, pour y être tenté par le diable.

I.

JESUS-CHRIST tenté dans le déſert immediatement aprés ſon batême, eſt un objet auquel nous nous devons d'autant plus appliquer, qu'il eſt clair qu'il n'a été tenté que pour nous inſtruire. Il étoit incapable d'être ébranlé par aucune tentation. Pourquoi donc a-t'il voulu permettre au démon de le tenter, ſinon pour nous montrer premiérement que la tentation eſt inévitable à tout Chrêtien, qu'il s'y doit attendre, qu'il s'y doit

doit préparer, & que le moyen d'y résister n'est pas de supposer qu'il ne sera point tenté, mais d'apprendre de JESUS-CHRIST les moyens propres pour surmonter les tentations. C'est ce que le Sage nous avoit déja marqué trés expressément en ces termes: *Mon fils, en embrassant le service de Dieu, tenez-vous ferme dans la justice & dans la crainte, & préparez vôtre ame à la tentation*: ET PRÆPARA *animam tuam ad tentationem.* Eccl. 2. 1. C'est une loi generale qu'il propose à tous les hommes, & un ordre inviolable de Dieu qu'il leur déclare, sa volonté étant qu'excepté les enfans qui meurent avant l'âge de la raison, aucun ne se sauve que par le combat & la victoire sur le démon.

II.

Cette volonté de Dieu sur les hommes est une suite du dessein qu'il a de cacher ses graces sous l'apparance des voyes ordinaires, par lesquelles ils s'affermissent & se fortifient dans certaines habitudes, afin qu'on ne vît pas clairement ce qu'il opére interieurement dans les ames. Or il n'y a que l'épreuve des difficultez qui fasse ordinairement croître les bonnes résolutions. On ne dévient intrepide que dans les périls. On n'acquiert la fermeté & la constance que par les

tempêtes, les agitations, & les traverses. L'ame ne resiste fortement que lors qu'elle se sent pressée & attaquée. Ses actions déviennent languissantes par le repos, par le calme, & par l'uniformité, l'habitude & la coûtume prennant la place de la raison. Si l'ame donc n'étoit reveillée par la necessité de resister aux tentations, elle tomberoit, par le poids de la nature, dans la plus dangereuse des tentations, qui est celle de faire les actions de pieté sans mouvement interieur, & par une pure coûtume. Bien loin de se fortifier par cette paix, elle contracteroit une foiblesse qui la rendroit incapable de toutes les actions Chrêtiennes tant soit peu pénibles. Tous les Chrêtiens seroient comme de nouveaux soldats qui n'ayans jamais vû l'ennemi, succomberoient à ses premiers efforts. Car les nouveaux objets soit attirans, soit terribles, ont d'ordinaire une trés grande force sur l'ame: & il n'y a que l'accoûtumance qui en puisse diminuer l'impression.

Il faut considérer de plus que l'ame a une pente naturelle à s'attribuer les dispositions qu'elle sent en soi, & à croire qu'elles naissent de son fond; & qu'elle se les peut donner quand elle veut. Une paix parfaite l'attacheroit donc insensiblement à elle-même, & lui feroit oublier sa foiblesse & le besoin qu'elle a de Dieu. El-

le

le prendroit pour naturel ce qu'elle feroit ſans peine, ſans contradiction, & ſans combat. Ainſi la voye de la tentation que Dieu a choiſie pour perfectionner les ames, & les faire paſſer comme les corps par divers âges, & divers dégrez de force, eſt d'une part une voye trés efficace pour tenir l'ame dans la diſpoſition d'humilité où elle doit être à l'égard de Dieu, & de l'autre un moyen trés propre à cacher la conduite de Dieu & ſon action ſous l'apparance de la nature. Le diable même y eſt ſouvent trompé, & n'y ſoupçonne rien que de naturel. C'eſt pourquoi il attaque les élûs comme les autres hommes, dans l'eſperance de les renverſer. Ainſi le grand œuvre de la rédemption des élûs s'opére dans un ſecret merveilleux. Dieu permet au démon d'uſer de ſes artifices pour les tromper. Il croit ſes piéges inévitables. Il réüſſit en ceux que Dieu lui abandonne: mais, malgré tous ſes efforts, il voit à l'égard des élûs tous ſes deſſeins renverſez, tous ſes efforts anéantis, ſans qu'il ſçache ſouvent comment ces ames qu'il croyoit tenir, lui ſont échappées.

III.

C'eſt un ſecret impénetrable à tous les hommes que la juſtice par laquelle Dieu

a voulu que l'homme pecheur ait été assujetti aux démons qui l'ont fait tomber dans le peché, & cet ordre inconcevable que Dieu met dans l'empire des tenébres, en ordonnant que les natures inferieures, qui se sont portées au mal par l'impression d'une nature supérieure, en demeurassent esclaves. Mais supposé cet ordre & cette loi, il est clair que l'homme n'étant pas encore entierement délivré dans ce monde ici de l'empire du démon, & y demeurant assujetti à diverses peines de son peché, le diable peut user pour le tenter de ce qui n'est pas encore guéri. Or l'imagination n'est pas encore guérie, parce qu'elle n'est pas assujettie à la raison. La volonté est encore sujette à diverses passions qui préviennent son consentement. Le corps conserve encore les impressions du peché. Toutes ces maladies étant donc des effets de la malice des démons, sont de leur jurisdiction. Oter aux démons tout droit de s'en servir, ce seroit avancer leur jugement & les enfermer dans l'abîme avant le dernier jour. Ce seroit détruire l'état de la vie voyagére des hommes, & les faire arriver au terme avant le tems ordonné de Dieu. Ce seroit établir la paix dans un tems destiné à la guerre. Enfin ce seroit prescrire à Dieu un nouvel ouvrage tout different de celui que sa sagesse à choisi,

si, où les démons ni les Anges n'auroient point de part, & où il se contenteroit d'agir sur les cœurs des hommes, sans leur faire surmonter aucunes difficultez. Ce seroit même anéantir la plûpart des vertus & des dispositions Chrêtiennes. Il ne faudroit plus de vigilance pour éviter les piéges du démon. On ne seroit point excité à avoir recours à Dieu pour en être préservé. On ne seroit point humilié par ses fautes. On ne seroit point effrayé par la vûë de ses foiblesses & de ses dangers, & par les ébranlemens qu'on éprouveroit: & ainsi les vertus & la pieté seroient d'une nature toute differente de celles par lesquelles Dieu a voulu que les hommes opérassent leur salut.

IV.

Nous connoissons trés-certainement ce que l'on appelle des tentations, parce que consistant ou dans des pensées de l'esprit, ou dans des mouvemens du cœur, c'est-à dire, dans des idées qui nous répresentent certains objets, ou dans des passions à l'égard des choses qui nous sont répréséntées, personne en ce sens ne les sauroit ignorer, parce qu'on n'ignore pas ses pensées & ses passions. Mais ce qui est inconnu au commun des hommes

c'eſt la cauſe de ces penſées & de ces mouvemens. Et ſur ce point il y a non ſeulement de l'ignorance dans les hommes, mais une pente à l'incrédulité. Ils croyent avoir beaucoup gagné en ſe perſuadant que ce commerce d'eſprits étranges avec les nôtres eſt une pure chimere, & ils font vanité de ne reconnoître en eux-mêmes que des mouvemens tout humains auſquels le diable n'a point de part La ſource ſecrette de cette vanité eſt qu'ils s'imaginent par là en être beaucoup plus forts & plus indépendans. Ils ſe perſuadent qu'ils ſeront bien plus maîtres de leurs propres mouvemens, lors qu'ils ne naîtront que de leur fond, & qu'ils ne dépendront point d'une nature étrangere. Ils s'imaginent que par ce moyen ils les exciteront & les appaiſeront comme ils voudront : mais c'eſt une illuſion viſible. Toute la peine & tout le danger conſiſte à réſiſter à ces mouvemens interieurs qui ſont certains par l'experience. La cauſe de ces mouvemens n'ajoûte rien au danger. Ils ne gagnent donc rien en l'ignorant ou en ſe la diſſimulant : mais ils y perdent beaucoup. Car ignorant leur veritable ennemi, ils ne le craignent point, & ne prennent point les voyes naturelles pour lui réſiſter. Ils ne ſont point excitez à recourir à Dieu pour en être délivrez. Ils diminuënt

l'idée

l'idée qu'ils devroient avoir de leurs dangers & de leur foiblesse. Ils s'imaginent qu'ils viendront facilement à bout de leurs passions, au lieu qu'ils n'ont pas la même confiance de surmonter des ennemis invisibles, par qui leur concupiscence est excitée en un tems plus qu'en un autre. Et c'est pourquoi ils prennent plaisir à ne les pas croire. C'est donc une faveur singuliere que nous avons reçûë de Dieu de nous les avoir découverts par la Foi. Et l'une des principales raisons pour laquelle JESUS CHRIST a voulu lui même être tenté, c'est de confirmer cette Foi.

V.

L'exemple de JESUS-CHRIST tenté aprés son batême est donc suffisant pour persuader à tous les Chrêtiens que les tentations leur sont inévitables dans le cours de la vie Chrêtienne. Mais il ne suffit pas de croire qu'on n'évitera pas la tentation, il faut apprendre encore de JESUS-CHRIST de quelle sorte il se faut disposer à y résister, & quels préparatifs il faut faire contre un ennemi si dangereux. Il nous en marque deux par son exemple, le jeûne & la retraite: & ces deux moyens, sont tous deux trés naturels.

Pour concevoir de quelle sorte le Jeûne sert de préparation à resister aux tentations, il faut considérer que le diable n'est pas proprement l'auteur des tentations qu'il employe contre nous. Ce sont nos passions qui lui servent d'armes. Il les trouve en nous, & les tourne contre nous. Il en répréſente vivement les objets à nôtre esprit. Il le porte à les regarder & à s'y livrer. Pour affoiblir donc les tentations, il faut pratiquer tout ce qui diminuë nos passions. Or rien ne le fait mieux que le jeûne, c'est à dire, la privation de la joüissance des créatures, car le jeûne des alimens n'est que le modelle du jeûne genéral où Jesus-Christ nous veut faire entrer. En se privant de la joüissance des créatures on apprend que l'on se prive de peu de chose, qu'il n'est pas si difficile que l'on pense de s'en passer, & que l'on acquiert en s'en privant une liberté qui vaut mieux infiniment que cette joüissance. De sorte que quand le démon se sert des images qu'il trouve dans l'imagination, elles sont infiniment affoiblies par l'idée que l'on y a jointe de leur petitesse & de leur inutilité. Il est vrai que ce jeûne se peut diversement pratiquer, que les uns le peuvent pousser plus loin que les autres, & qu'il y en a même qui y sont plus obligez que d'autres, parce

ce qu'ils ressentent plus de foiblesse à l'égard de certains objets. Mais enfin puis que Jesus-Christ le propose à tous, il l'a crû necessaire à tous.

On peut résoudre par là cette question qu'on forme quelquefois : Si le Carême est d'institution divine, & si le jeûne que Jesus-Christ a pratiqué lui-même, oblige tous les Chrétiens à l'imiter. Car si le jeûne n'est pas un précepte formel que Jesus-Christ nous ait donné, c'est un moyen ordinairement necessaire pour surmonter les tentations : & il n'y a pas lieu d'espérer d'y pouvoir résister que par ce moyen dont Jesus-Christ nous a donné l'exemple par son jeûne. C'est la raison pour laquelle l'Eglise en a fait un de ses préceptes, afin de donner lieu aux Chrêtiens de pratiquer ce qui leur étoit d'ailleurs necessaire comme moyen pour surmonter les tentations. On peut donc juger par le petit nombre de ceux qui pratiquent ou le jeûne géneral ou même le particulier quel ravage le démon fait dans le monde, & quelle facilité il trouve à s'emparer des ames qui ont si peu de soin de pratiquer ce moyen.

VI.

La retraite qui est le second moyen de resister aux tentations & dont Jesus-

Christ nous donne l'exemple en ce jour, n'est qu'une espece de jeûne & une partie de cette privation générale des créatures à laquelle il nous a voulu porter. Car par la retraite on separe l'ame du commerce des hommes qui fait entrer dans nos esprits l'image de leurs pensées & de leurs mouvemens, & on lui donne lieu de s'appliquer aux véritez qui en découvrent l'illusion, & aux objets ausquels elle se doit attacher. L'amour des créatures naît des idées que nous en avons: & comme ses idées se renouvellent & deviennent plus fortes en s'y appliquant, elles s'affoiblissent & s'effacent en cessant de les renouveller & en s'appliquant l'ame à d'autres objets. Car la capacité & l'étenduë de l'ame est étroite & bornée en cette vie. Peu de choses suffisent pour la remplir. Ainsi l'application aux objets du monde bannit le souvenir de Dieu, & en s'appliquant au contraire aux véritez de Dieu, on affoiblit l'idée des choses du monde. Il faut vuider le cœur pour le remplir, & rien n'est plus propre à le vuider que la retraite & la solitude. C'est un grand bien que de s'en pouvoir procurer une réelle, mais ceux qui sont dans l'impuissance de le faire, y doivent remedier, en se faisant au moins une retraite dans leur cœur parmi le tumulte des affaires. Il

est

eſt vrai que cela eſt difficile, & c'eſt ce qui fait la difficulté de ſe ſauver dans le monde, parce qu'il eſt neceſſaire de faire de grands efforts pour ſe ſéparer de l'application aux créatures, & pour s'appliquer à Dieu : or que peu de perſonnes ont cette force : & il eſt bien plus aiſé de ſe ſeparer entierement du monde que de vivre dans cette violence continuelle.

VII.

Jesus-Christ nous inſtruit donc par ſon exemple de ces deux moyens de nous préparer aux tentations. Mais il ne faut pas croire que cette préparation ſuffiſe, ſi l'on n'employe encore d'autres moyens dans le tems de la tentation. Et c'eſt pourquoi il nous apprend encore par ſon exemple ce qu'il faut faire lors que l'on eſt effectivement tenté. L'Evangile de ce jour fait voir qu'il a ſurmonté les trois attaques que le démon lui fit, en lui oppoſant la parole de Dieu. Il n'appartient en effet qu'à la lumiere de diſſiper les ténebres, & à la vérité de repouſſer le menſonge. C'eſt pourquoi ſaint Paul veut que l'on ſoutienne *tous les traits enflamez du démon par le bouclier de la foi* : c'eſt à dire, par la perſuaſion vive & forte des véritez qu'elle nous enſeigne. Ce ſont là les armes par leſquelles on peut repouſſer

Ephes. 6. v. 16.

pousser le diable. Mais pour cela il faut en avoir fait provision, & avoir par avance l'esprit pénetré des véritez de la foi, & principalement de celles qui sont directement opposées aux illusions que le diable employe pour nous tromper. Il n'est plus tems d'y avoir recours dans la tentation même, quand on ne les trouve pas dans son esprit & dans son cœur. Tout ce que l'on peut faire est d'entendre ces véritez dans le trouble que le diable excite: mais il ne faut pas pretendre les concevoir de nouveau, si on ne les a jamais conçûës.

VIII.

Jesus Christ, qui est lui même cette parole, cette lumiere, cette vérité, n'a pas voulu confondre le démon par de nouvelles paroles, ausquelles il donnât authorité par lui même: comme il avoit droit de le faire. Il a voulu emprunter les paroles dont Dieu s'étoit déja servi, & qu'il avoit déja employées comme étant plus terribles au démon que celles qu'il auroit dites de lui même, parce que son authorité n'étoit pas encore reconnuë pas les démons, qui marquoient par la hardiesse même qu'ils prenoient de le tenter, qu'ils ne le connoissoient pas. Et c'est ce qui fait voir que nous devons avoir un respect parti-

ticulier non seulement pour les veritez de Dieu, mais aussi pour les paroles de l'Ecriture qui les renferment, & qu'elles sont particulierement terribles au démon, parce qu'elles contiennent l'arrêt de sa condamnation. Ainsi rien n'est plus avantageux aux Chrêtiens que de se rendre ces paroles familiéres & par la lecture & par la méditation. On doit les regarder comme les instrumens ordinaires de la sanctification des ames, & le canal ordinaire des lumieres par lesquelles nous sommes sauvez. Il faut se servir de ces divines paroles pour purifier nôtre mémoire de toutes les idées vaines dont elle est remplie. Il faut qu'elles soïent le plus ordinaire objet de nôtre esprit, & que nôtre cœur ne cesse point de s'en nourrir. C'a été la pratique la plus universelle de tous les Saints: & rien ne fait plus voir combien on s'est éloigné de la pieté des premiers siécles, que le peu d'application que l'on remarque presentement à ce saint exercice. On veut des pratiques rélévées, des oraisons passives & sans actions, & l'on regarde presque comme une devotion grossiere de s'entretenir de la parole de Dieu, & de la méditer jour & nuit. Cependant les Saints Peres n'en ont point sçu d'autre, & ils n'en ont point conseillé d'autre à ceux qu'ils ont conduits.
Ils

Ils ont crû que c'étoit au Saint Esprit à porter les ames, quand il lui plait, à la contemplation, mais ils n'ont point prescrit de régles & de méthodes pour les y élever. Toute leur spiritualité a consisté à les obliger de lire & de méditer sans cesse l'Ecriture sainte, & sur tous les Pseaumes & le Nouveau Testament, & à chercher continuellement la nourriture de leur ame & les régles de leur conduite dans ces divines paroles, en suivant ce que dit David : *Vôtre parole*, Seigneur, *est la lampe qui éclaire mes pas, & la lumiere qui luit dans les sentiers où je marche.*

Ps 118. 10. ib. v. 24.

IX.

Mais pour se servir comme il faut, de la parole de Dieu à repousser les attaques du démon, il y faut joindre la priere, & imiter JESUS-CHRIST, qui en fit son exercice continuel dans le désert, pour nous en montrer l'exemple. La seule connoissance de la vérité ne suffit pas pour résister au démon : il faut que cette verité soit écrite dans le cœur par l'Esprit de Dieu. Ainsi il faut avoir recours à la priere pour implorer le secours de cet Esprit. C'est une chose étrange combien toutes nos lumieres sont foibles & s'obscurcissent facilement, quand ce sont de simples lumieres, & que le cœur n'y

n'y a point de part. Le cœur dispose de l'esprit. Il l'applique à quoi il veut. Il lui fait voir comme grand tout ce qu'il aime, & comme petit tout ce qui ne le touche point. Afin donc que la verité nous serve, il faut que le cœur nous y applique & nous la fasse aimer. Or c'est à l'esprit de Dieu à le remuer, & c'est par la priere qu'on l'attire. La priere contient un aveu de nôtre impuissance & de la force de Dieu. Or Dieu n'assiste que ceux qui sont convaincu de leur foiblesse, & de sa puissance. La priere est un desir de ce que nous demandons à Dieu; & Dieu ne donne rien qu'à ceux qui le desirent. La priere abaisse l'ame par la connoissance de ses besoins. Or *Dieu ne donne sa grace qu'aux humbles.* *Jac. 4.*



SUR

SUR L'EVANGILE DU LUNDI DE LA I. SEMAINE DE CAREME.

Cùm venerit Filius hominis in majestate sua, & omnes Angeli cum eo, tunc sedebit super sedem majestatis suæ. *Math. 25. 31. 46.*

Quand le Fils de l'homme viendra dans sa majesté, accompagné de tous ses Anges, il s'assoyra sur le trône de sa gloire.

I.

L'EGLISE sachant que la crainte est le commencement de la pénitence, pour y porter ses enfans par les plus justes & les plus puissans motifs qu'elle leur en puisse proposer, leur met aujourd'hui devant les yeux l'image du dernier jugement, dans les paroles de l'Evangile qu'elle leur fait lire. Tout est terrible dans ce jugement pour les méchans.

chans. La qualité du juge, l'état des reprouvez, l'apareil du jugement, l'arrêt qui y sera prononcé. Jesus-Christ est ce juge, & il paroit non revêtu d'infirmité comme dans son premier avenement, mais dans l'éclat, la grandeur, la majesté, & la puissance d'un Dieu. Il y paroit environné de tous ses Anges, & même de toutes les créatures armées & animées à tirer vengeance des violateurs de ses loix. Les méchans qui y seront jugez, comparoissent sans force, sans secours, sans suport, sans aucun moyen de se soustraire à la puissance du juge irrité, & de quelque côté qu'ils jettent les yeux, ils n'y voyent qu'abandonnement, impuissance, desespoir. Qu'un homme soit entre les mains d'un autre homme, quelque disposé qu'il soit à exercer contre lui tout ce qu'il a de rage & de cruauté, il reste néanmoins à cet homme, tout miserable qu'il soit, un grand nombre de resources qu'on ne lui sauroit ôter. Ceux qui tiennent son corps entre leurs mains n'y tiennent pas son esprit, & il demeure ainsi maitre de la plus grande partie de soi-même. Tous les tourmens qu'on lui peut faire souffrir ne pouvant s'étendre au delà de la mort, hâtent & avancent par leur violence même la fin de ses maux. Mais il n'en sera pas de même des méchans. Ce juge au pouvoir duquel ils

se

se trouveront soumis, domine sur leurs esprits aussi bien que sur leurs corps. Il pénetre les plus secrets replis de leur ame, & il n'y aura aucune partie de l'être de l'homme qui puisse être soustraite à sa justice. Si l'ame pouvoit mourir, la terreur de cet étrange spectacle lui causeroit sans doute la mort; mais sa nature l'en rendant incapable, elle ne subsistera que pour le voir éternellement sans que la longueur du tems y apporte aucun adoucissement. Car le tems peut bien adoucir les maux qui sont moindres en effet que l'imagination ne les represente; mais il ne sauroit adoucir ceux qui sont réellement plus grands que l'imagination ne les sauroit concevoir.

II.

Cependant il semble que suivant les ouvertures que donne l'Evangile, il y ait lieu de concevoir encore quelque chose de plus terrible dans ce jugement que ce que nous venons de representer; & c'est ce qu'il est important de développer ici. Il y est dit que JESUS-CHRIST ayant reproché aux reprouvez qu'il avoit eu faim, & qu'ils ne lui
V. 14. & ss. avoient pas donné à manger, qu'il avoit eu soif, & qu'ils ne lui avoient pas donné à boire, qu'il avoit été nud, & qu'ils ne l'a-

l'avoient pas revêtus, qu'il avoit été sans maison, & qu'ils ne l'avoient pas logé : ils s'en excusent le mieux qu'ils peuvent en lui demandant : *Seigneur quand est-ce que nous vous avons vû avoir faim, ou soif, ou sans logement, & sans habits, ou malade, ou prisonnier, & que nous avons manqué à vous assister?* Et il est étrange que les élûs même semblent confirmer cette excuse, puis que JESUS-CHRIST en leur déclarant de la part de son Pere qu'il leur donnoit son Royaume éternel, parce qu'ils lui avoient donné à manger & à boire, qu'ils l'avoient logé, revêtu, visité ou malade ou en prison, ils lui répondent de même: *Seigneur quand est ce que nous vous avons vû avoir faim ou soif? Quand est-ce que nous vous avons vû sans logement & sans habits ou malade, ou en prison?* Il semble donc que ces états de JESUS-CHRIST soient demeurez également inconnus aux élûs & aux reprouvez, & que si les élûs ont rendu ces devoirs, ça été sans le connoitre, comme les reprouvez ont manqué de les lui rendre, parce qu'ils ne l'ont pas connu.

Cela fait donc voir qu'en une certaine maniere JESUS CHRIST demeure inconnu & aux bons & aux méchans, & que néanmoins la vie ou la mort éternelle seront la recompense ou la punition de la maniere dont on aura

ra agi envers JESUS CHRIST dans cet état inconnu.

III.

Or si l'on veut savoir quel est cet état inconnu de JESUS CHRIST, on peut répondre que c'est celui dans lequel on le regarde comme verité, comme lumiere, comme justice, comme sagesse, & comme loi éternelle. Rien ne paroit moins réel aux hommes que ce qu'on exprime par ces termes. Il semble que ce ne soient que des idées qui ne subsistent que dans nôtre entendement & par nôtre entendement. On peut bien avoir appris par la foi que Dieu est la justice, la verité, & la lumiere, mais on conçoit cela si obscurement que l'on peut dire en un sens que non seulement les injustes & les méchans, mais les justes mêmes ne le savent pas. On ne sauroit s'empêcher de s'imaginer que ces grands corps que nous voyons, ces hommes à qui nous parlons, sont quelque chose de fort réel dans leur être, & dans les qualitez par lesquelles ils nous sont sensibles, & l'on n'est au contraire presque point frapé de ces idées spirituelles dont nous avons parlé. Les méchans qui ne les aiment point du tout, n'y font presque point d'atten-

tion

tion : & ſi les juſtes les aiment en quelque degré, puiſque c'eſt en cela que leur juſtice conſiſte, la connoiſſance qu'ils en ont eſt encore ſi obſcure & ſi tenebreuſe, qu'elle peut paſſer pour une eſpéce d'ignorance.

Cependant les choſes ſont bien autrement que nous ne les concevons. Tous ces corps dont l'ame s'occupe, & de l'idée deſquels elle ſe remplit, & generalement tous ces êtres créez ſont peu de choſe dans la verité. Ils on peu d'être, de realité & de verité. Hs tiennent bien moins de l'être que du neant. Ils n'ont en eux-mêmes aucune cauſe de leur ſubſtance. Ils n'ont aucune force, ni aucune puiſſance pour agir independamment de Dieu. Et au contraire, cette verité, cette juſtice, cette ſageſſe, cette lumiere, cette loi éternelle ont une realité, une force, une puiſſance infinie ; parce qu'elles ſont Dieu même, & le Verbe de Dieu, & par conſequent JESUS-CHRIST même.

IV.

Comme elles ſont Dieu même, elles ſont par tout, parce que Dieu eſt par tout. Cette lumiere *éclaire tout homme venant au monde*, comme dit Saint Jean. Cette ſageſſe ſe fait entendre par tout. L'hom- *Joan. 1. 9.*

me ne sauroit rien faire dont elle ne soit la regle immuable. Ou elle l'approuve, ou elle le condamne. Tout étant fait selon la justice, ou contre la justice, selon la verité ou contre la verité, selon la loi éternelle ou contre la loi éternelle, selon la sagesse ou contre la sagesse : tout est fait pour Dieu ou contre Dieu, pour Jesus-Christ ou contre Jesus-Christ. Et comme il est l'objet de toutes les bonnes actions, il est aussi attaqué, meprisé, outragé par tous les crimes des hommes. Les bons & les mechans en lui obeïssant & en l'outrageant, ne le connoissent que trés-foiblement. Et c'est pourquoi l'Evangile fait dire aux uns & aux autres qu'ils ne l'ont pas vû. *Quando te vidimus esurientem* ? Ils auroient pû dire de même qu'ils ne l'ont point vû dans tous ses autres preceptes ; parce qu'ils ne l'y ont vû que de cette maniere foible & obscure. Car comme Jesus-Christ est dans ceux qui ont besoin d'assistance, parce qu'il commande la charité ; il est de même dans tous les autres objets des vertus & des vices, parce qu'il commande ou qu'il défend ce que l'on fait à l'égard de ces objets.

V.

Le changement qui arrivera donc dans les

les esprits des hommes en l'autre vie, & principalement au jour du jugement general, qui sera le commencement de l'état immuable de toutes choses, est que Dieu comme verité, comme sagesse, comme justice, y reprendra ses droits & le rang qu'il doit avoir dans l'esprit des hommes. Les mechans verront avec un étonnement inconcevable que cette verité & cette justice dont ils n'avoient tenu aucun compte, & qu'ils avoient traitée de neant & de chimere, est non seulement quelque chose de grand, mais que c'est la souveraine grandeur, la souveraine force, puis que c'est Dieu même. Ces loix qu'ils ont violées, se presenteront à eux dans une grandeur & une realité inconcevable. Ils seront contraints de les voir éternellement. Il y verront cette justice qu'ils ont meprisée comme la plus ville chose du monde. Ils y verront leur crime & leur condamnation, & cette vuë sera une grande partie de leur supplice.

VI.

Les loix humaines ont besoin d'instrumens & de ministres separez d'elles pour executer leurs arrêts, & sans cela elle ne seroient que le joüet des mechans. Mais les loix de Dieu n'en ont pas besoin.

Elles executent elles-mêmes ce qu'elles ordonnent. Car ces loix étant Dieu même & sa volonté toute puissante, elles n'ont pour punir les hommes qu'à se faire connoître à eux dans leur rigueur inflexible. Par cela seul elles sont comme autant d'épées tranchantes qui percent & qui penetrent toutes les parties de l'ame des reprouvez, & comme des rayons brûlans, qui les embrasent sans les consumer.

Jesus-Christ outragé manifestant aux méchans sa justice violée par tous leurs pechez particuliers, sera donc pour eux le plus terrible de tous les spectacles dont ils sont frappez. Il leur fera voir que c'est lui-même qu'ils ont outragé, parce qu'il étoit lui-même cette justice qu'ils n'ont voulu ni connoître, ni suivre, & pour laquelle ils n'ont eu que du mepris : & cette vuë dont ils seront frappez de tout côtez, sera le plus grand de tous leurs supplices. Ils ont sans cesse fermé les yeux durant leur vie à la verité, & ils ne verront pour toute l'éternité que la verité qui leur reprochera leur crime. Ils n'ont jamais voulu écouter sa voix; & ils n'entendront dans toute l'éternité que la voix de la verité qui leur prononcera l'arrêt irrevocable de leur condamnation.

C'est

VII.

C'est là ce que l'Eglise exhorte tous les Chrêtiens de mediter en ce jour, afin que devant tous indispensablement être presens à ce grand spectacle, ils y puissent paroître avec la paix & la securité des élus, & non avec l'effroi & le desespoir des reprouvés. Mais afin que cettte meditation leur soit plus utile, ils y en doivent ajoûter une autre; c'est que ce dernier jugement si terrible ne sera que la manifestation d'un autre qui s'exerce presentement en secret, & auquel on ne pense point. La justice de Dieu n'est pas moins presente aux hommes qu'elle le sera alors. Elle voit, elle observe toutes leurs demarches, elle leur prescrit ce qu'ils doivent faire en chaque action; elle juge de tout ce qu'ils font; elle approuve tout le bien, elle condamne tout le mal; elle forme tous ses arrêts, & ses arrêts s'écrivent dans le livre de la verité de Dieu avec des caracteres ineffaçables. Mais elle fait tout cela durant cette vie d'une maniere secrette & comme muette, au lieu que tous ses jugemens éclateront en l'autre vie comme des tonneres épouventables.

VIII.

Il n'y a qu'un ſeul moyen pour éviter les effets de ces jugemens, lors qu'ils ſont donnez & qu'ils nous condamnent ; c'eſt d'oppoſer verité à verité, juſtice à juſtice, jugement à jugement. S'il eſt vrai que nous avons peché, qu'il ſoit vrai auſſi que nous avons obtenu la remiſſion de nos pechez. S'il eſt vrai que nous avons outragé & violé la juſtice, qu'il ſoit vrai auſſi que nous avons obtenu, par nôtre penitence, l'application du ſang de Jesus-Christ qui a ſatisfait cette juſtice outragée, s'il eſt vrai que nous avons donné lieu à Dieu de nous condamner, qu'il ſoit vrai que Dieu nous a abſous & nous a pardonné ; s'il eſt vrai que nous nous ſommes ſoüillez, qu'il ſoit vrai auſſi que Dieu nous a purifiez. Ces veritez ne ſont point contraires, quoi que les ſecondes empechent l'effet des premieres. Il eſt juſte de condamner un coupable impenitent : mais il ne ſeroit pas juſte de condamner un coupable penitent à qui Dieu auroit pardonné, & pour qui Jesus-Christ auroit donné le prix de ſon ſang. Ayons ſoin ſeulement que l'un ſoit auſſi certain que l'autre. Il n'y a rien de plus certain que nos pechez. Employons tous nos ſoins à faire que nôtre peni-

penitence soit certaine, en vivant toûjours dans un esprit de penitence qui doit durer autant que la vie.

IX.

Mais le plus sûr encore est d'empeccher que ces arrêts ne se prononcent en secret; en n'y donnant pas lieu par ses actions. Or pour cela il n'y a point d'autres voyes que d'avoir toujours devant les yeux ce que Dieu nous a decouvert par ses Ecritures de cette justice qui les prononce; que de sonder & d'aprofondir ces *commandemens*, qu'elle appelle *éternels*; que d'en demander sans cesse à Dieu l'intelligence & la pratique; que de tacher d'en concevoir l'idée veritable, de regarder cette justice qui nous y est manifestée; non comme une idée sans realité, sans force, sans subsistance, mais comme n'étant autre chose que Dieu même plein de justice, ou plutôt la justice même & la regle souveraine de toutes nos actions. C'est là l'esprit de l'Eglise, la pratique de l'Eglise, la spiritualité de l'Eglise, l'oraison de l'Eglise. Elle ne prescrit point à ces Enfans certaines spiritualitez nouvelles d'ecarter de son esprit toutes sortes de pensées bonnes & mauvaises, de ne point penser à l'humanité de Jesus-Christ, n'y a ses mysteres. Elle veut

Eccli. 15.

qu'ils meditent sa loi le jour & la nuit; qu'ils la desirent, qu'ils la cherchent, qu'ils la goûtent, qu'ils s'en nourrissent. C'est pour cela qu'elle leur met dans la bouche tous les jours ce Pseaume admirable qui contient les sentimens & les desirs que Dieu avoit donnez à David à l'égard de cette loi sainte pour en instruire toute l'Eglise, & pour faire la priere ordinaire de tous ses Enfans.

SUR

SUR L'EVANGILE DU MARDI DE LA I. SEMAINE DE CAREME

Cum intrasset *Jesus* Jerosolymam .... Et intravit *Jesus* in templum Dei ? & ejiciebat omnes vendentes & ementes in templo.. *Math.* 21. 10.17.

Lors que Jesus *entroit dans Jerusalem &c.* Jesus *étant entré dans le temple de Dieu, chassa tous ceux qui vendoient & achetoient dans le temple.*

I.

JESUS-CHRIST ayant temoigné un zele extraordinaire contre ceux qui vendoient dans le Temple diverses choses destinées au sacrifice, comme des colombes, & en ayant apporté pour raison, que la maison de Dieu étoit la maison de priére, & qu'ainsi tout ce qui ne se raportoit pas à la priere & à l'adoration de Dieu, en étoit une profanation, nous oblige par

là de bien comprendre quel eſt ce temple duquel on peut entendre ces paroles, & qui peut être profané par ce commerce ou par d'autres encore plus criminels, figurez par celui que JESUS-CHRIST condamne dans cet Evangile.

Et premierement on ne peut nier que le temple dont il eſt parlé, ne s'entende des temples materiels, c'eſt-à dire, des lieux deſtinez au ſacrifice, & au culte de Dieu; comme étoit le Temple de Jeruſalem; & que le même precepte de JESUS-CHRIST ne regarde, à plus forte raiſon, nos Egliſes, d'autant plus ſaintes que cet ancien temple, qu'au lieu qu'il ne contenoit que des figures, elles renferment le Sauveur même, la verité de toutes ces anciennes figures. C'eſt donc dans ces temples que JESUS CHRIST defend d'exercer les actions communes & ordinaires de la vie, & le commerce des choſes mêmes neceſſaires aux ſacrifices, parce qu'ils ſont uniquement deſtinez à l'adoration de Dieu. Or ſi le commerce de ces choſes eſt defendu dans le temple par cette raiſon, il eſt clair que toutes les actions également incompatibles avec la priere ſont de même defenduës dans les Egliſes, & par conſequent les entretiens ou d'affaires ou de nouvelles, les rendez-vous & les parties qui s'y font les regards vagabons & dereglez, les égaremens d'eſ-

d'esprit volontaires, les pensées mêmes qui regardent les affaires domestiques. Tout cela, dis-je, étant encore plus inaliable avec la priere, profane encore davantage la sainteté de ces lieux. C'est un scandale, s'il est aperçû des autres; parce qu'on leur donne par là l'exemple de se servir des Eglises pour une autre fin que pour la priere: & c'est une hypocrisie s'ils ne s'en apperçoivent pas; puis qu'on leur donne l'idée de gens appliquez à Dieu; lors qu'on s'occupe volontairement à des choses qui en sont si éloignées. C'est ce qui fait dire à saint Basile sur les paroles du Pseaume. 27. *Que tous chanteront les louanges de Dieu dans le temple,* ET *in templo ejus omnes dicent gloriam.* Que ceux qui ont de longs entretiens dans „ les Eglises, entendent ces paroles, & „ qu'ils soient couverts de confusion. „ Que celui qui est dans le temple de Dieu „ se donne bien de garde d'y proferer des „ paroles de medisance, des paroles vai„ nes, des paroles impies. Le temple, „ dit le Pseaume, n'est fait que pour loüer „ Dieu: se sont les seuls discours qui y „ soient permis. Les Anges y sont presens „ pour y écrire toutes nos paroles; & Dieu „ même y est present qui penetre les dis„ positions & les sentimens de nôtre cœur. „ Il voit & il connoît la qualité de nos prie„ res. Il discerne ceux qui prient du cœur,

„ & qui cherchent avec intelligence les
„ choses du Ciel, de ceux qui prient par
„ acquit & des levres seulement, & dont le
„ cœur est trés éloigné de lui.

II.

Mais si c'est une profanation que de vendre dans les temples ce qui pouvoit être legitimement vendu par tout ailleurs, c'en est une beaucoup plus grande que d'y vendre ce qui ne peut être vendu nulle part, & qui est encore plus saint que le temple. Et par consequent ceux qui se servent des Eglises pour y vendre la parole de Dieu, pour s'en servir à faire fortune, pour s'y attirer des loüanges humaines, ou d'esprit, ou d'éloquence, commettent une action beaucoup plus criminelle que celle de ces marchands que JESUS-CHRIST a chassez du temple de Jerusalem: & il ne sert de rien de dire qu'ils n'y reçoivent pas de l'argent. Car outre que l'on se sert de tous ces moyens pour établir sa fortune, qui se mesure par l'argent, il s'uffit pour commettre une profanation sacrilege, de se sevir d'une chose aussi sainte que la parole de Dieu pour acquerir des biens humains comme l'amitié des hommes, leur estime, leurs loüanges, que les hommes estiment autant que l'argent, & qu'il

n'est

n'est pas plus permis d'aimer & de rechercher que l'argent. Or on exerce certainement ce trafic, non seulement quand on rapporte grossierement la predication de la parole de Dieu à aquerir des loüanges, mais aussi quand de deux maniéres de prêcher, dont l'une est plus édifiante, & l'autre plus capable de faire estimer l'esprit & l'éloquence du Prédicateur, on préfére la derniére à la premiére.

III.

Tous ceux qui exercent de même les fonctions Ecclesiastiques, qui récitent les priéres de l'Eglise, & qui administrent les Sacremens avec un esprit mercenaire, & pour recevoir la rétribution qui y est attachée, & qui ne la feroient point sans cela, sont des prophanateurs & des vendeurs de ces fonctions sacrées. Il est permis de vivre du bien de l'Eglise en exerçant ces fonctions : mais il n'est pas permis de les exercer pour vivre ; & c'est les exercer avec cet esprit profane, mercenaire & simoniaque, lors que Dieu voit dans le cœur qu'on ne les exerceroit pas, s'il n'y avoit point de rétribution attachée. Cependant combien y en a-t-il qui ne les exercent qu'en cette maniére, & qui ne s'en cachent pas beaucoup ; puisque la précipitation & le peu de re-

recueillement avec lequel ils s'acquitent de ces fonctions sacrées, le découvre à tout le monde. Ils font donc de l'Eglise de Dieu *une caverne de voleurs* : puis que c'est un vol manifeste que de vendre ce qui ne doit point être vendu.

I V.

Mais outre les temples matériels, il y a encore deux autres temples, où l'on peut exercer des commerces encore plus criminels & plus injurieux à Dieu. l'Eglise est un de ces temples, selon saint
1. Tim. Paul ; puis qu'il l'appelle la *maison de Dieu*.
3. 15. Cette maison & ce temple est aussi le lieu où il veut être prié, & dans lequel seul il exauce nos prieres. On peut être exaucé en priant hors des temples matériels, on ne peut être exaucé hors de l'Eglise ; Mais quel trafic peut-on exercer dans ce temple qui comprend tous les fidelles ? Helas, plût à Dieu qu'il fut possible de l'ignorer ! Trafiquer, c'est donner une chose pour en avoir une autre. C'est donc un trafic que d'obtenir ou de donner les charges de l'Eglise pour des biens humains. Celui qui employe ces moyens pour les obtenir, les achette. Celui à qui ces choses temporelles servent de motifs pour les donner ou les faire donner, les vend. Enfin tout ce qui ne nous rend
point

point dignes de ces ministéres, ne peut être légitimement considéré par ceux qui les conférent, comme des raisons de les donner. Tout cela tient lieu de prix offert par ceux qui les obtiennent, de prix reçu par ceux qui les donnent, & rend ainsi les uns & les autres vrais acheteurs & vrais vendeurs dans le temple de Dieu.

V.

Rien n'est si clair dans l'Ecriture que ce devoir, de ne considerer que Dieu dans l'élection aux ministéres de l'Eglise. Il n'est permis à personne de s'attribuer l'honneur du Sacerdoce, selon Saint Paul. JESUS-CHRIST méme ne se l'est point attribué : *Non semetipsum clarificavit, ut Pontifex fieret.* Il l'a reçu du chois & de l'élection de son Pére, & l'ayant reçu il s'est réservé la vocation de tous les ministres qui l'exercent sous lui & en son Nom. Et c'est ce que les Apôtres & les disciples de JESUS-CHRIST reconnurent solemnellement dans l'élection de saint Mathias en demandant à Dieu qu'il leur fit *connoître celui qu'il avoit choisi : Tu, Domine, qui corda nosti omnium, ostende quem elegeris.* C'est donc à JESUS-CHRIST même à choisir ses ministres : *Ostende quem elegeris* ; & ce chois ne se doit faire principalement que sur les vertus intérieu-

Heb. 5. 5.

Act. 1. 24.

rieures du cœur : *Qui nosti corda omnium.* C'est la raison de ce chois. Les Apôtres n'avoient pas moins de droit à l'élection de saint Mathias qu'à celle d'un autre Evêque, & ils ne s'adressent à JESUS-CHRIST que pour marquer que c'est à lui qu'appartient l'election de tous les ministres de l'Eglise. C'est pour cela qu'ils la remirent au sort, afin de faire voir dans cette premiére élection, que les raisons humaines ne doivent point avoir de part dans ce chois, & qu'on n'y devoit considrer que les marques de la volonté de Dieu. Que si l'on n'a pas remis au sort dans la suite l'élection des autres ministres de l'Eglise, ce n'est pas pour se dispenser de suivre dans ce chois la même régle, qui est la volonté de Dieu & le chois de Dieu ; mais c'est que l'examen qu'on en fait par la raison, est un moyen plus naturel & plus sûr pour connoître la volonté de Dieu, que le sort, qui est un moyen extraordinaire, & qu'il n'est pas ordinairement permis d'employer. Et c'est pourquoi les Apôtres ne l'employérent pas pour le chois des deux qu'ils trouvérent les plus dignes de l'Apostolat, mais pour discerner le plus digne entre les deux. Tout ce qui peut donc appartenir aux hommes dans le chois des ministres de l'Eglise, est d'examiner de bonne foi & avec tout le soin qui leur est possible, par les marques

qu'ils

qu'ils peuvent avoir de la volonté de Dieu, qui est celui que Dieu a choisi. Ainsi ceux qu'on appelle Collateurs, Patrons, Electeurs, ne sont que des personnes chargées par l'Eglise de rechercher le plus digne, & de déclarer que celui qu'ils élisent, est élu & choisi de Dieu pour ce ministére. Et rien ne les peut legitimement déterminer au chois d'un ministre de l'Eglise, que ce qui leur peut être une marque du chois & de la volonté de Dieu, en sorte que toute raison qu'ils ne sauroient attribuer à Dieu, ne leur peut servir de motif pour faire le chois.

Cela supposé, je demande si l'on peut croire avec raison, ou plutôt si personne a jamais cru que ce soit une raison à Dieu, qui connoit le fonds des cœurs, de choisir un certain sujet, parce qu'il est de bonne maison, qu'il est ami, Officier, parent d'un Collateur ou d'un Evêque; qu'il a plus de crédit & plus d'amis, plus d'adresse & d'assiduité auprés de lui. Sont-ce là des raisons dignes de Dieu? Sont-ce là des marques de sa volonté? Sont-ce là de ces raisons qu'il n'y a que Dieu qui puisse connoitre, parce qu'il pénétre le fonds des cœurs? *Qui corda nosti omnium, ostende nobis quem elegeris.* *Act. 1. 24.* Certes s'il étoit permis de se déterminer par ces motifs, il n'y auroit rien où la prié-

priére fût moins nécessaire qu'en ce chois des ministres de l'Eglise. Il n'est point besoin de priéres pour connoître ces petites raisons humaines, & la priére n'est nécessaire que pour demander à Dieu la grace de n'y point avoir d'égard. En un mot choisir des ministres de l'Eglise sans raport à Dieu & sans se mettre en peine de découvrir ceux qu'il choisit, c'est usurper manifestement les droits de Dieu. Et lui attribuer ces raisons frivoles & ces petits interêts, c'est faire Dieu semblable aux hommes, & s'attirer ce reproche qu'il fait aux méchans dans l'E-
Psal. criture: *Existimasti iniquè, quòd ero tui si-*
49. 21. *milis.*

V I.

Ce ne sont point là de ces loix muables qui dependent des tems & des lieux, & qui se peuvent observer autrement en un siécle qu'en un autre. Il n'est point question ici d'histoires, ni de titres, ni de possession; ce sont des loix divines & invariables. Dieu n'a jamais permis & ne permettra jamais de fonder l'élection & le chois d'aucun des ministres de son Eglise que sur des raisons divines, qui puissent être des marques de sa volonté & de son chois à un homme spirituel & éclairé. Il ne sera jamais permis à qui

que

que ce soit de ne point consulter Dieu sur ce chois, ni de conferer les charges de l'Eglise par caprice, par intérêt, par inclination & par des raisons indignes de Dieu. La police de l'Eglise peut varier, & a varié à l'égard de ceux à qui le soin & la charge de reconnoître & de déclarer la volonté de Dieu a été déférée. C'a été tantôt le peuple, tantôt le Clergé, tantôt les Princes qui ont exercé ce droit; mais la part de Dieu n'a jamais été contestée, ni ne le peut être. On ne prescrit point contre ses droits; & personne n'en peut devenir legitime possesseur. Or cette part & ce droit que Dieu s'est réservé, c'est de chosir ses ministres par la vuë du bien de l'Eglise. Il est vrai qu'il souffre que les hommes abusent du pouvoir qu'il leur a donné d'examiner & de déclarer sa volonté, & qu'il permet quelquefois qu'ils ne consultent dans ce chois que leurs intérêts & leur passion. Mais il le permet en le condamnant, & non pas en l'approuvant. Il le permet comme il permet les autres crimes, en se reservant de punir sevérement cet attentat, comme un des plus grands pechez que les hommes puissent commettre.

V I I.

Enfin le dernier temple qu'il n'est pas per-

permis de profaner par le trafic, c'est le temple de nôtre cœur. Car nous sommes nous-mêmes le temple de Dieu : *Templum enim Dei sanctum est, quod estis vos* : & ce temple est aussi la maison de priére & de sacrifice ; puis qu'il nous est commandé de prier toûjours, & que l'on doit offrir à Dieu des sacrifices spirituels sur l'autel du cœur par le feu d'une ardente charité, comme dit saint Augustin : *In ara cordis igne fervida charitatis.* Il est clair enfin que le trafic doit être banni de ce temple, puis qu'il n'y a que la charité qui y doive entrer : & que la charité étant essenciellement gratuite, n'est jamais interessée ni mercenaire. Tout ce qui est charité, est exemt de trafic : & tout ce qui n'est pas charité, est au contraire mercenaire. Avec la charité le trafic même cesse d'être mercenaire, sans charité les actions qui paroissent les plus relevées, ne sont que des actions de marchands.

1. Cor. 3. 17.

De civit. Dei l. 1. c. 4.

VIII.

Qu'on examine la vie du monde, & la conduite des gens qui agissent par cupidité, & l'on trouvera que c'est un vrai trafic bas & mercenaire. On n'y donne rien pour rien ; & ceux qui n'ont rien à donner, n'ont rien à y esperer. Tout y entre en commerce, paroles, loüanges, servi-

services, temoignages, consideration, credit, prieres, sollicitations, autorité. C'est ce qui fait si fort rechercher les charges où l'on peut nuire & servir ; car tout cela entrant dans le trafic du monde rend tout facile à ceux qui les ont. On leur accorde tout sur le prix de ce qu'on espere d'eux, ou que l'on craint d'eux, mais il n'y a rien de plus abandonné qu'un homme qui n'a que la raison & la justice pour lui. Personne ne se croit chargé de ses interêts ; & ceux qui ont assez de conscience pour ne les pas opprimer, ne manquent gueres de pretexte pour s'exemter de le proteger. La justice & l'interêt de Dieu sont des monoies qui n'ont presque plus de cours dans le commerce du monde. Il faut ou des interêts grossiers de fortune & de plaisir, ou d'autres interêts plus spirituels, mais qui ne sont pas moins humains, comme sont ceux de la gloire & de la reputation. Ainsi dans la verité le monde n'est qu'une compagnie de marchands de toutes robes, de tout rang. Mais si ce trafic ne deroge point à la noblesse de la terre, il déroge à la noblesse du ciel, & à la qualité d'enfant de Dieu : car cette noblesse est incompatible avec cette maniere d'agir basse, mercenaire, interessée & indigne de Chrétien, parce qu'elle est incompatible avec la charité qui ne cherche point ses interêts: *Non quærit quæ sua sunt* 1. *Cor.* 13. 5.

Il

Il déroge à la sainteté du temple que Dieu veut avoir dans nos ames, où rien de mercenaire & d'intéressé ne peut avoir lieu ; puis que Dieu est charité, & qu'il ne peut approuver que la charité.

I X.

Mais comme les Péres en condamnant l'usure ont accoûtumé d'exhorter les Chrêtiens à pratiquer une autre espéce d'usure non seulement légitime, mais nécessaire, qui est de prêter à Dieu en la personne des pauvres, dans l'espérance de recevoir de lui en l'autre vie le centuple de ce qu'ils lui auront prêté en celle-ci : de même en exhortant les Chrêtiens à rejetter ce trafic bas & mercenaire qui s'exerce dans le monde, on les doit exhorter à s'appliquer à une autre sorte de trafic aussi grand & aussi relevé que l'autre est vil & indigne d'eux. C'est ce trafic & cette marchandise à laquelle saint Gregoire de Nazianze déclare qu'il avoit toûjours eu dessein de se donner tout entier. J'ai toûjours desiré, dit-il, de mourir à la vie présente, pour vivre d'une vie cachée en JESUS CHRIST, & de devenir ainsi un grand marchand en achetant ce précieux diamant au prix de tout ce que j'ai dans le monde, & en aquérant les biens stables, permanens & celestes,

en échange de toutes les choses passagéres & fragiles de ce monde: C'est là le seul trafic estimable , sûr & veritablement grand, au jugement de tous ceux qui ont du sens.

La vie des gens du monde, au contraire, n'est qu'une vie de commerce, comme on l'a déja dit: mais c'est le plus honteux & le plus indigne commerce du monde. C'est un commerce de bouë pour bouë, de fumier, pour fumier, de bagatelles pour bagatelles. Ce que l'on y donne, n'est rien non plus que ce que l'on y reçoit: ou plutôt c'est le plus préjudiciable, & le plus insensé trafic du monde. Car on y donne tout pour n'aquerir rien. On y donne son tems, sa vie, son éternité, sa félicité, pour aquerir, & encore avec incertitude , des biens si vils & si méprisables, qu'on est bien plus heureux de s'en passer & d'en être privé , que de les posseder & d'en joüir.

Mais il n'y a rien de plus sage & de plus prudent que le commerce des vrais Chrêtiens. Ils ne donnent rien & ils gagnent tout. Ils donnent des choses basses qu'ils n'aiment point , qu'ils ne doivent point aimer , qu'ils ne sauroient aimer sans se nuire , dont ils doivent nécessairement être privez , pour aquerir tout ce qu'ils peuvent, & qu'ils doivent souhaiter, & dont ils joüiront éternellement. C'est donc répresenter d'une maniére assez juste la vie des gens du monde & des vrais Chrêtiens,

tiens,

tiens, que de dire que les uns & les autres sont des marchands ; mais que les uns sont des marchands insensez & malhabiles qui exercent un commerce également bas & ruïneux, qui se termine à être éternellement esclaves & malheureux ; les autres sont des marchands habiles, intelligens, sensez qui exercent le plus honnête, le plus profitable & le plus glorieux de tous les commerces, qui les rend Rois, & Rois pour toute l'éternité.



SUR

SUR L'EVANGILE DU MERCREDI DE LA I. SEMAINE DE CAREME.

Reſponderunt ei quidam de Scribis & Phariſæis, dicentes : Magiſter, volumus à te ſignum videre. *Math.* 12. 38. 50.

Quelques-uns des Docteurs de la loi & des Phariſiens lui dirent : Maître, nous voudrions bien que vous nous fiſſiez voir quelque prodige.

I.

LEs Scribes & les Phariſiens, ayant demandé un prodige à JESUS-CHRIST, comme il eſt rapporté dans cet Evangile, JESUS-CHRIST le refuſa à cauſe de leur mauvaiſe diſpoſition. Cependant en d'autres occaſions il a témoigné de la condeſcendance pour les défiances même injuſtes : mais c'eſt qu'il y a de deux ſortes de défian-

ces, & de deux sortes de recherches des preuves de la vérité. Il y en a qui ne croyent pas, mais qui bien loin de haïr la vérité, voudroient qu'elle fût bien certaine & bien reconnuë. C'est ainsi que Saint Thomas ne croyoit point la résurrection de de Jesus-Christ, quoi qu'il ne souhaitât rien davantage. Ainsi Jesus-Christ ayant plus d'égard à son cœur qu'à son esprit, lui en donna les preuves qu'il lui avoit demandées, en se contentant de lui faire une legere reprimande. Mais il ne traita pas de même les Pharisiens, parce que leur incredulité étoit d'un autre genre. Ils étoient ennemis de la verité, ils ne cherchoient qu'à la détruire, & ils n'en demandoient de nouvelles preuves, que parce qu'ils ne vouloient pas s'appliquer à celles que Jesus-Christ en donnoit tous les jours.

II.

Quand Jesus-Christ auroit eu cette complaisance pour les Pharisiens, que de leur faire voir ce prodige qu'ils lui demandoient, il ne leur auroit de rien servi, parce qu'ils auroient méprisé cette nouvelle preuve comme les autres. La haine de la vérité leur fermoit l'esprit aux conséquences justes & naturelles des mira-

miracles de Jesus-Christ. Ils ne vouloient pas en reconnoître la vérité, parce qu'ils ne vouloient pas que cette verité fût, & qu'elle étoit contraire à leurs mauvaises œuvres, à l'orgueil, à leur avarice, & à leurs autres passions. En reconnoissant Jesus-Christ il auroit fallu renoncer à tout cela, & se condamner eux-mêmes comme des méchans & des hypocrites. C'est ce qu'ils ne vouloient pas faire. Mais ils n'ont pas voulu rendre témoignage à la verité, Dieu n'a pas laissé de se servir d'eux pour nous faire reconnoître la cause veritable de l'opposition que sa verité rencontre dans tous les siécles. Elle y trouve de même des Scribes & des Pharisiens, & en trouvera toûjours, c'est-à-dire, qu'il y aura toûjours des ames corrompuës & interessées, qui s'efforceront de détruire la verité, parce qu'elle est contraire à leurs intérêts & à leurs passions.

III.

Nous n'avons donc pas seulement besoin de la manifestation de la verité, mais pour la recevoir, comme il faut, nous avons de plus besoin que Dieu nous donne l'amour de la verité, *charitatem veritatis*, ce qui est le fondement de cette maxime de saint Augustin : Que *l'on n'entre dans la*

veritez que par la charité : NON *intratur in veritatem nisi per charitatem.* Car si l'on n'a point cette charité, on ne manquera jamais de trouver des prétextes pour ne pas recevoir les veritez incommodes à l'amour propre. L'amour est le maître de l'esprit, il en dispose comme il veut. Il a mille adresses pour empêcher de croire ce qu'il n'aime pas. La principale disposition pour recevoir la verité est donc de l'aimer, & de bannir de son cœur toutes les passions qui nous en donnent de l'éloignement. C'est une erreur judaïque que de prétendre qu'il suffise que la verité nous soit proposée pour la croire, ou pour la pratiquer, & c'est peut-être à cause de cette erreur qui régnoit particuliérement dans les Scribes & les Phariſiens, que JESUS-CHRIST refusa de leur faire voir le prodige qu'ils lui demandoient.

IV.

Cet amour de la verité ne nous est pas seulement nécessaire à l'égard des points de foi : mais encore plus à l'égard des maximes de la morale Chrêtienne, car souvent la raison qui nous fait embrasser de fausses opinions est que nous n'aimons pas la verité qui nous découvre la voye de la justice, & que nous la regardons comme contraire à nos intérêts. On hait cer-

taines maximes de désintéressement, certaines régles qui éloignent de la recherche des dignitez & des biens de l'Eglise, parce qu'elles sont incommodes pour la fortune. Un homme de bien, attaché aux véritez de l'Evangile, se trouve presque incapable de toutes les actions qui contribuent à s'agrandir dans le monde. Il n'est bon à rien. Il ne sauroit loüer, comme l'on fait sans discernement & sans mesure, ceux qui sont puissans, & sa retenuë sur ce point comparée avec la profusion des autres passe toûjours pour malignité ou pour envie. Il ne croit pas permis de servir ses amis dans des affaires mauvaises & injustes. Ce qu'il ne croit pas pouvoir demander directement il ne croit pas aussi le pouvoir demander par des assiduitez dont on reconnoit aisément le but. Rien n'est plus incommode à l'amour propre que toutes ces maximes. On se met donc au large sur tout cela, en les traitant d'excessives & d'outrées. On demanderoit volontiers à Jesus-Christ un signe du ciel pour s'en convaincre: mais Jesus-Christ ne promet point d'autre signe à ces gens-là que celui non de sa resurrection, mais de son dernier avenement qui les convaincra inutilement de toutes les veritez qu'ils auront méprisées durant leur vie.

V.

Il ne faut donc point chercher d'autre source des erreurs si communes dans la Morale, que cette corruption de cœur. On n'approuve les opinions relâchées, que parce qu'on aime les choses dont les opinions sévéres nous priveroient. Si on ne les aime pas pour soi-même, on les aime pour les autres. On ne veut pas contrister ceux qui nous consultent; parce que c'est une espece de consideration qu'ils ont pour nous, que l'on ne haït pas. Donnez-moi un cœur qui n'aime rien de tout cela, qui connoisse le bien de l'humilité, qui sente le poids dont on se charge par des conseils téméraires, qui préféré la sureté de son ame à la vaine satisfaction d'être consulté par les hommes, & enfin qui craigne ce qu'il faut craindre, & il entrera sans peine dans des veritez que l'on appelle dures & farouches, & qui ne sont telles que pour les cœurs durs: *Dura duris.*

VI.

Aprés le refus que Jesus-Christ fit aux Pharisiens de leur donner ces preuves qu'ils lui demandoient, il les menace des justes reproches qui leur seront faits

faits au jour de son jugement, pour avoir méprisé des veritez que d'autres auront honorées, quoi qu'elles leur eussent été annoncées d'une maniére moins éclatante, & moins capable de les persuader. Il leur dit que *les Ninivites & la Reine de Saba* V. 41.
s'éléveront contre eux au jugement dernier. 42.
Et ces reproches de JESUS-CHRIST qui peuvent de même être appliquez à tous les mauvais Chrêtiens, nous font voir que s'il n'y a rien de plus heureux que l'état & la condition des bons Chrêtiens, il n'y a rien de plus terrible que l'état & la condition des mauvais, & principalement dans ces derniers tems. Comme JESUS-CHRIST leur a été manifesté d'une maniere plus claire qu'à tous les Juifs, qu'ils ont joui de ses Sacremens & de son corps même, que la foi qui a coûté tant de sang aux premiers Chrêtiens leur à été donnée sans aucune peine, que l'exemple de tant de Saints qui les ont précédez leur a dû faciliter la pratique de la vie Chrêtienne, qu'ils n'ont eu à resister qu'à de petits intérêts, & à souffrir de petites humiliations, non seulement tous les Juifs & les Payens convertis s'éleveront au jugement contre eux, mais aussi tous les Saints des premiers siécles, toutes ces troupes innombrables de Martyrs & de Religieux tant Cenobites qu'Anacorêtes, à qui la pro-

fession de la pieté Chrêtienne a coûté tant de sueurs & tant de fatigues. En verité il faut être bien dur pour n'être point touché de crainte de la comparaison que Dieu fera de la force & de la generosité de tant de Saints avec nôtre lâcheté. Car certainement il semble, à nous voir agir, que le ciel ne merite plus d'être acheté par le renoncement à aucun intérêt humain, ou que Dieu soit maintenant obligé de nous le donner gratuitement sans aucunes bonnes œuvres, tant la conscience est foible & a peu d'action & de force dans la plûpart des Chrêtiens, & tant les plus petits intérêts paroissent grands & importans aux ames foibles & petites, mais qui ne sont foibles & petits qu'à cause de la grandeur de leur cupidité.

VII.

Ce que Jesus-Christ veut nous faire conclure contre les Juifs de l'exemple des Ninivites, qui furent convertis par la prédication de Jonas, & de celui de la Reine de Saba qui vint des extrémitez du monde, pour éprouver si la sagesse de Salomon répondoit à la reputation qu'il en avoit, c'est que plus les secours de Dieu sont grands, & que les veritez sont annoncées aux hom-

mes par une plus grande autorité, plus le refus ou l'abus qu'ils en font, est criminel, qu'ainsi la mesure des graces reçuës sera la mesure du supplice de ceux qui en auront abusé. Mais que doivent donc attendre des Chrétiens à qui Dieu aura fait la grace de les délivrer de la puissance du diable, pour les faire entrer dans le royaume & dans le corps de son Fils bien aimé, s'ils viennent à perdre cette grace ineffable & à retomber sous la puissance du diable? C'est de quoi JESUS-CHRIST nous a voulu instruire par une parabole dans laquelle il décrit de quelle sorte ce funeste accident arrive ordinairement. *Quand* dit-il, *l'esprit impur a été chassé d'une ame, il marche dans des lieux arides où il ne trouve point de repos*. Sur cela il prend la resolution de s'efforcer de rentrer dans cette ame dont il avoit été chassé, & l'ayant *trouvée vuide* & préparée à le recevoir *il y entre en effet avec sept démons plus méchans que lui*, ce qui rend *le dernier état* de cette ame beaucoup *plus malheureux que le premier*. Cette parabole contient trois véritez importantes.

La premiere, que le désir que le démon a de rentrer dans les ames dont il a été banni, fait qu'il les attaque avec plus de violence & plus d'artifice, & qu'il fait de plus grands efforts pour s'en rendre maître.

La ſeconde, que cependant ces ames imprudentes, au lieu de ſe munir contre lui, ſemblent ſe préparer à le recevoir en demeurant dans l'oiſiveté & dans la pareſſe, & ſe laiſſant aller aux paſſions & aux actions qui favoriſent ſon entrée.

La troiſiéme, que cette négligence des ames lui en ayant ouvert l'entrée, l'état où il les réduit eſt beaucoup pire que celui où elles étoient lors qu'il les poſſedoit la premiére fois.

Il n'y a rien de ſi terrible que la premiére & la derniére de ces veritez, dont l'une avertit ceux qui ont recouvré la grace, du combat qu'ils ont à ſoutenir contre le démon devenu plus furieux, & employant plus d'artifices & plus d'efforts pour s'emparer de leurs cœurs, & l'autre les menaces, s'ils lui donnent entrée, d'un état infiniment plus funeſte, plus miſérable, & plus irrémediable que celui où ils étoient avant que d'avoir reçû la grace. Et il n'y a rien de plus étrange, mais de plus réel & de plus effectif, que ce que JESUS-CHRIST nous repréſente de la conduite de ces ames nouvellement retirées de la ſervitude du démon, par la ſeconde de ces veritez qui décrit leur négligence.

VIII.

Pour le mieux concevoir, il n'y a qu'à con-

considérer ce que doit faire un homme qui a un puissant & furieux ennemi qui le veut perdre. Il doit sans doute se préparer à le repousser & faire provision de tout ce qui est nécessaire pour cela. Il doit lui fermer toutes les avenuës. Il doit se procurer tous les secours qui lui sont possibles: mais c'est un excés de folie, dont personne n'est capable dans les choses temporelles, que de ne faire autre chose pour resister à ce cruel ennemi, que de se dégarnir avec soin de toutes les armes qui pourroient servir à lui résister, que de lui ouvrir toutes les portes, & de faire provision de tout ce qui peut faciliter son entrée.

Cependant c'est proprement ce que font beaucoup de ces ames que la bonté de Dieu a tirées de l'esclavage du diable. Aprés avoir *gouté le don de Dieu*, aprés avoir participé aux Sacremens, elles se laissent aller incontinent à l'oisiveté & à la paresse: elles laissent évanouïr tous les sentimens de crainte & de pénitence dont Dieu s'étoit servi pour les délivrer. Elles oublient la grace que Dieu leur a faite de leur remettre leurs pechez: *Oblivionem accipiens purgationis veterum suorum delictorum?* elles laissent éteindre les sentimens de reconnoissance qu'elles en devroient avoir, elles ne se nourrissent point des veritez de la foi: elles n'en font point provision

Heb. 6. 4.

2. Pet. 1. 9.

pour le tems de la tentation elles ne se munissent point contre les attaques de leurs ennemis par la vigilance, par la priére & par la mortification : elles reprennent leur train ordinaire de vie: elles rentrent dans les mêmes amusemens & la même dissipation Qui ne voit que tout cela tend à rappeller le démon & à favoriser tous ses desseins ?

IX.

Mais à quoi tout cela se termine-t-il ? A rentrer de nouveau sous la possession du diable d'une maniére d'autant plus dangereuse que souvent elles ne s'en apperçoivent pas. Car les plus grands efforts que le diable fait pour les surmonter, consistent dans les soins & les adresses, qu'il employe pour se charger davantage, & pour rentrer dans la possession de ces ames sans qu'elles le sachent. Il change peu de choses en elles pour l'extérieur. Il ne les porte pas souvent à des actions visiblement criminelles : mais il les engage dans des vices spirituels qui ne sont point sensibles à l'ame même qui y est engagée. Il les remplit d'envie, d'ambition, d'orgueil, & avec ces passions il affermit beaucoup plus sa domination dans les ames, qu'avec tous les vices corporels qui se guérissent souvent par la confusion même qu'ils attirent.

SUR

SUR L'EVANGILE.

DU JEUDI

DE LA I. SEMAINE

DE CAREME.

Egressus JESUS.... Et ecce mulier Chananæa à finibus illis egressa clamavit, dicens ei : Miserere mei, Domine, fili David, filia mea malè à dæmonio vexatur. *Math.* 15. 21. 28.

JESUS *étant parti.... une femme Cananéenne, qui étoit sortie de ce païs-là, s'écria, en lui disant : Ayez pieté de moi, Seigneur, fils de David, ma fille est misérablement tourmentée par le demon.*

I.

IL N'Y a que deux lieux destinez au sort éternel des hommes, l'enfer & le ciel : l'un qui sera leur souveraine misére, & l'autre leur souveraine félicité. Une infinité de chemins conduisent à l'enfer, & l'on y entre par une infinité de portes : mais le ciel n'en a que deux, l'innocence & la pénitence : & qui n'y entre point par l'une ou par l'autre, n'y

entre point du tout. Celle de l'innocence est particuliérement pour les enfans qui meurent avant l'âge de raison, & pour quelque petit nombre d'autres, mais elle est fermée à la plûpart des adultes, parce que, comme le remarque saint Augustin, il y en a peu qui conservent l'innocence de leur batême. Il n'y a donc plus pour eux d'autre chemin, ni d'autre entrée au ciel que le chemin & la porte de la pénitence. C'est de cet unique chemin que l'Eglise nous veut instruire par l'exemple d'une femme Cananéenne, qu'elle nous propose dans l'Evangile de ce jour: car cette femme nous le fait connoître, & nous apprend à le trouver, y ayant elle-même marché. Mais elle apprend en même tems que peu de gens y marchent, parce qu'il y en a bien peu qui ayent les dispositions qui paroissent en elle.

II.

Cette femme étant Cananéenne étoit par conséquent payenne d'origine, & propre à représenter l'Eglise des Gentils dont nous faisons partie. Elle s'adresse à Jesus-Christ avec de grands cris, pour lui demander la délivrance de sa fille horriblement tourmentée par le démon. Ainsi elle est le modelle & l'image

des

des pénitens qui demandent à Dieu la délivrance de leur ame. Ses dispositions marquent celles qu'ils doivent avoir , & les moyens qu'elle employe, ceux qu'ils doivent employer.

Or la première disposition qui paroît en elle, c'est qu'elle est vivement touchée de l'état de sa fille. La douleur qu'elle en a lui fait jetter de grands cris pour en obtenir la guérison : & cette première disposition qui est le fondement de la pénitence, est bien rare dans la plûpart de ceux qui veulent passer pour pénitens. Quoi qu'ils disent de bouche qu'ils ont une grande douleur d'avoir peché , il paroît par leur conduite qu'ils ne se trouvent pas trop mal sous l'Empire du démon. Car bien loin de haïr certains pechez, ils les aiment. Ils ne croyent pas que le bien d'en être délivré vaille la peine de se priver de quelque chose. Ainsi ils ne crient point véritablement à JESUS-CHRIST pour leur délivrance, & il n'est pas étrange qu'ils ne l'obtiennent point en la demandant si foiblement.

III.

Il est plus rare qu'on ne pense de haïr sincérement l'état du peché , & d'en avoir une douleur véritable. Je sai bien qu'il n'est pas nécessaire que cette douleur

soit

soit sensible: mais ce doit être au moins une douleur effective. L'ame doit avoir une lumiére qui lui fasse connoître la misére effroyable de cet état, & qui lui découvre ce qui l'y rétient, & un désir réel & efficace de se séparer des occasions qui l'y pourroient faire retomber. Voilà ce qui est essentiel, & sans quoi il n'y â point de pénitence.

Il est de plus trés-facile d'abuser de cette maxime, que la douleur qu'on doit avoir des pechez, n'est pas nécessairement sensible. Cela est vrai en général, parce qu'on peut supléer à cette sensibilité par une resolution forte d'obéïr à Dieu: mais il est vrai néanmoins que c'elt ordinairement un grand défaut en nous que cette douleur soit si peu sensible. C'est une marque que nous concevons bien foiblement l'énormité du peché, que nous avons bien peu d'idée de la sainteté de Dieu & de l'ingratitude de l'homme. C'est une grande preuve que nôtre ame est bien dure, bien plongée dans les sens, & bien peu capable d'être remuée autrement que par les sens. Cette douleur étant si peu sensible, n'a guéres de force pour résister aux passions. Ainsi à moins que nous n'y joignons une résolution trés-forte fondée sur la foi, il est difficile que nous ne soyons emportez par l'habitude du peché que nous aurons

con-

contractée : & c'est ce qui nous oblige d'avoir d'autant plus recours à Dieu, que nous reconnoissons davantage par cette insensibilité la profonde corruption de nôtre nature.

IV.

Mais quoique la douleur vive que témoigna cette femme, fut une excellente disposition, elle ne lui auroit pas néanmoins suffi, si elle n'avoit été jointe à deux autres qui ont mérité les loüanges de JESUS-CHRIST. L'une est une priére persévérante, & l'autre une humilité ferme, constante, & invariable. Elle crie à JESUS CHRIST. Elle ne se rebute point de ses refus reïterez. Elle s'adresse aux Apôtres. Les Apôtres en priant pour elle sont eux-mêmes rebutez. Mais rien n'est capable de lui ôter l'espérance ni par conséquent la priére. Ceux qui se lassent de prier, ne le peuvent faire que sur deux faux principes. L'un seroit de croire que ce qu'ils demandent ne vaut pas la peine qu'ils se fatiguent à le demander si long tems. L'autre de s'imaginer que les retardemens de Dieu sont une marque certaine qu'il ne leur accordera jamais leur demande. L'un & l'autre étant trés-faux, tout pénitent doit être établi dans une

dans une ferme résolution de prier jusqu'à la fin de sa vie, pour obtenir la rémission de ses pechez & le vrai esprit de pénitence. Je dis jusqu'à la fin de sa vie. Car quoique cette femme de l'Evangile ait cessé de prier quand Jesus-Christ lui eut accordé la guérison de sa fille, c'est qu'elle n'en pouvoit plus douter, aprés l'assurance que Jesus-Christ lui en avoit donnée. Il n'en est pas de même des pénitens. Ils n'ont jamais cette assurance parfaite. Leur mort est certaine, leur resurrection ne l'est pas : & ainsi ils ne doivent jamais cesser de la demander jusqu'à la mort.

V.

Que peut-on donc penser & juger de ces pénitens impatiens, qui ne sauroient souffrir qu'on les retienne quelque tems dans les liens de la pénitence, pour les porter à prier avec plus d'ardeur? Combien sont-ils éloignez de cette priére persévérante qui ne se rebute point, & qui ne doit point avoir d'autres bornes que la vie même ? Ils cherchent, disent-ils, l'assurance de la rémission de leurs pechez par l'absolution du Prêtre, & ils ne voyent pas que rien ne leur en peut donner une plus juste assurance que d'avoir prié long tems pour l'obtenir. Qui prie lon-

long-tems, desire long-tems, & la persévérance dans la priére renferme la persévérance dans le désir d'une vie nouvelle. Or ce désir affermit l'ame dans le bien, & rend plus solides toutes ses bonnes résolutions. Rien au contraire ne donne plus lieu de douter de la sincerité de la pénitence, que cette impatience que certains pecheurs font paroître, en ne pouvant souffrir qu'on leur retarde tant soit peu l'absolution, pour s'assurer davantage qu'elle ne leur sera pas inutile. C'est une étrange maniére de désirer la rémission de ses pechez, que de s'éloigner des moyens les plus propres pour s'en assurer. Qu'il est à craindre que cette impatience ne naisse de ce que l'on se lasse du peu de contrainte où l'état de pénitence nous tient, que les priéres qu'on est obligé d'y faire nous fatiguent & nous ennuyent, & qu'on tâche de s'en décharger le plûtôt qu'on peut, tant on a peu de sentiment de la grandeur de son mal.

V I.

C'est une chose étonnante que les hommes étant si persévérans dans la poursuite de leurs prétentions basses, incertaines, & passagéres, soient si impatiens dans la recherche de leur salut, qui renferme la possession de tous les biens & l'exemption

tion de tous les maux. Que ne fait-on point pour se pousser à la Cour & pour obtenir de ces graces dont les Princes sont les distributeurs? Quelles adresses, quelles assiduitez n'employe-t-on pas? Quel soin n'a-t-on point de se faire voir, ce qui tient lieu d'une priére continuelle, parce qu'on connoît le sens de ce langage d'action? Quelles difficultez, quels dégoûts, quels rebuts n'essuye-t on point dans cette poursuite? A quels périls ne fait-on point gloire de s'exposer? Et aprés tout cela on se croit bien récompensé, lors qu'aprés plusieurs années on parvient à l'établissement que l'on désiroit. Pourquoi cela? C'est que l'on le desire fortement. N'est il donc pas visible que si l'on se lasse & s'impatiente si-tôt à l'égard de ce qui regarde le salut, c'est qu'on le desire foiblement, qu'on est peu touché de la crainte d'en être exclus, & qu'ainsi on se rebute facilement de la moindre difficulté qu'on trouve dans son chemin. Ce n'est pas là imiter l'exemple de cette femme Cananéenne, dont l'espérance & par conséquent la priére ne se refroidit point par les rébuts de JESUS-CHRIST.

Outre

VII.

Outre l'exemple d'une priére persévérante, cette femme nous donne encore celui d'une humilité constante & immobile. Elle ne s'aigrit point par tous les rebuts de Jesus-Christ. Elle ne s'en décourage point. Elle se sert de tout pour s'humilier, & elle employe son humilité pour fléchir Jesus-Christ. Il la met au nombre des chiens, & la sépare de celui des enfans. Elle s'y met elle-même, & elle trouve dans cette humiliation un nouveau moyen d'exciter sa compassion. Qu'y a-t-il de plus juste qu'un pecheur s'humilie? qu'aprés s'être élevé avec insolence au dessus de Dieu, il se rabaisse par humilité au dessous des hommes? Il s'est lui-même mis par son peché au dernier rang des créatures, en se rendant esclave du démon. N'est-ce pas beaucoup pour lui que Dieu, en le délivrant de cet état, ne l'oblige qu'à le mettre au dernier rang des hommes? Il est d'autant plus juste qu'il s'y reduise, que n'étant pas assuré de la remission de ses pechez, il peut craindre avec raison d'être encore dans cet effroyable rabaissement: & cette incertitude ne durant pas moins que toute la vie, son humiliation doit continuer toute sa vie.

On

VIII.

On ne ſçauroit obtenir la rémiſſion de ſes pechez qu'en quittant le peché. Or tout pecheur eſt un orgueilleux : car c'eſt un grand orgueil de préferer ſa volonté à celle de Dieu, ce qui ſe rencontre dans tout peché. C'eſt un grand orgueil que de refuſer d'obéïr à Dieu : & tout pecheur le refuſe. C'eſt un grand orgueil de ſecoüer le joug de Dieu & de Jesus-Christ : & tout pecheur le ſecouë, & dit par ſes actions : *Rompons les chaines*
Pſ. 2. v. 3. *dont il nous veulent lier, & rejettons leur joug loin de nous.* Il faut donc que tout pecheur s'humilie pour être juſtifié, puis qu'il faut qu'il renonce à ſon orgueil. Il faut pour être juſtifié ceſſer d'être contraire à la juſtice, & embraſſer ce qu'elle ordonne. Or la juſtice condamne tout orgueilleux à l'humiliation, puis qu'il eſt juſte qu'un orgueilleux ſoit humilié, ſelon cet oracle de Je-
Luc. 18. 14. sus-Christ : *Quiconque s'éleve, ſera abaiſſé, & Quiconque s'abaiſſe, ſera élevé.* Et l'on ne ſauroit deviner juſte ſans conſentir à cet arrêt de la juſtice divine.

IX.

Mais ſi cela eſt, que peut-on dire d'une infinité de gens qui prétendent être péni-

tens

tens, & qui avoüent qu'ils ont beſoin de pénitence? Car quelle marque voit-on en eux de cette diſpoſition d'humilité? Où ſont ceux en qui l'eſprit de pénitence étouffe le déſir de s'élever dans le monde? Où ſont ceux à qui il fait renoncer à quelques marques de grandeur, & qui diminuent ou la pompe de leur train, ou la magnificence de leurs meubles, ou le luxe de leur table? Où ſont ceux qui en ſont plus patiens dans les injures, & moins aigres dans leurs reſſentimens? L'humilité de ces prétendus pénitens eſt ſi ſpirituelle, qu'il n'y a point de marques extérieures de vanité & d'orgueil, avec leſquelles elle ne s'accorde. Une femme pénitente n'en diminuë rien de l'immodeſtie de ſes habits, de la fierté de ſon air. Eſt-ce là cette humilité qui eſt marquée dans cette femme Cananéenne? Eſt-ce là ſe mettre comme elle au rang des chiens, qui eſt le nom que l'Ecriture donne aux pecheurs? Et doit-on s'étonner aprés cela que ces perſonnes n'obtiennent rien de ce que cette femme obtint de la miſéricorde de JESUS-CHRIST?

SUR

SUR L'EVANGILE
DU VENDREDI
DE LA I. SEMAINE
DE CAREME.

Erat dies festus Judæorum.... Est autem Jerosolymis probatica piscina, quæ cognominatur hebraicè Bethsaida, quinque porticus habens. *Joan.*

Il y avoit à Jerusalem près de la porte des brebis, une piscine qui s'appelle en hébreu Bethsaida, qui avoit cinq galeries.

I.

JESUS-CHRIST étant la fin de la loi, & l'objet de tout ce qui s'y est fait, ce n'est point une pensée sans fondement, que de dire que cette multitude de malades qui environnoient la piscine dont il est parlé dans l'Evangile de ce jour, réprésentoit tout le genre humain, c'est-à-dire, Adam & toute sa postérité, que saint Augustin appelle le grand malade, pour la guérison duquel

le

le grand Medecin est descendu du ciel : *Magnus de cœlo descendit medicus, quia magnus in terris jacebat ægrotus;* Que cet Ange qui remuoit l'eau representoit Jesus-Christ même qui communique au Batême, à la Penitence, & à tous les Sacremens la force de guerir les ames ; & que cet unique malade qui étoit gueri aprés le mouvement de l'eau, figuroit l'unité de l'Eglise que Dieu sanctifie par ses Sacremens, & qui n'est à l'égard de tous les hommes que ce qu'étoit un seul malade à l'égard de cette multitude de malades qui environnoient cette piscine.

II.

On peut dire de plus que ce miracle ne se faisoit à Jerusalem qu'afin de donner lieu au Messie d'y signaler son pouvoir, & que ce malade n'avoit été trente-huit ans dans son infirmité qu'afin que la puissance de Jesus-Christ éclatât davantage dans sa guerison, comme il est dit expressément de l'aveugle né. Car il est certain que Dieu avoit preparé toutes choses par raport à son Fils, & pour contribuer à sa gloire ; qu'il n'avoit permis par exemple qu'il y eut de son tems ce grand nombre de possedez, qu'afin qu'il les delivrât. Et ce sera dans le ciel un des principaux

sujets de la joye des bien-heureux d'avoir servi par les accidens de leur vie, & de servir par leur bonheur éternel à relever la gloire de la grace de Jesus-Christ: *In laudem gloriæ gratiæ suæ.* Cette raison fera même que leurs pechez passez ne leur feront aucune peine, parce qu'il paroîtra clairement qu'ils auront servi à faire éclater la gloire de Dieu. Que si cette consolation sera solide dans le ciel, elle l'est aussi sur la terre, & doit calmer les pecheurs que Dieu a gueris de leurs maladies spirituelles, quelques grandes qu'elles ayent été.

Ephes. 1. 6.

III.

Cet homme choisi de Dieu pour manifester la puissance de Jesus-Christ, étoit travaillé de son infirmité depuis trente-huit ans, & la durée de ce mal étoit une marque certaine qu'il étoit entierement incurable. Mais ce qui l'avoit empêché d'être gueri dans la piscine, de même que plusieurs autres, fut comme il le declara lui-même, qu'il n'avoit *personne pour le jetter dans l'eau aprés que l'Ange l'avoit remuée.* Dieu remuë ainsi souvent les ames par des mouvemens de grace, qui leur font concevoir quelque desir de se convertir. Mais ces mouvemens avortent & deviennent inutiles, parce qu'il ne

ne ſe trouve perſonne qui les entretienne & qui ſoit capable de regler la penitence de ces gens. La vie ordinaire de la converſion des ames ne conſiſte pas dans les ſeuls mouvemens de la grace, mais dans l'union de la conduite d'un bon Directeur avec cette grace. C'eſt lui qui doit appliquer les ames à leurs devoirs, leur faire connoître leurs dangers, regler leur penitence, les preſerver des excés, les retirer des occaſions, leur preſcrire les remedes convenables à leurs maladies. Cependant on peut dire que le ſecours d'un Directeur éclairé, autrefois ſi ordinaire eſt preſentement plus rare que la grace même, & qu'il eſt bien plus commun de trouver des ames touchées de Dieu, que des gens capables de les aider à ſe retirer du vice, & à marcher dans la voye de Dieu. Il faut faire ſouvent de grandes recherches pour trouver un Directeur vraiment éclairé, & capable de jetter les ames dans la piſcine de la penitence. Avila veut qu'on le cherche entre mille, ſaint François de Sales entre dix-mille. Il y a apparence qu'à meſure qu'on avancera vers la fin des ſiecles, cette diſette de Directeurs deviendra toûjours plus grande.

IV.

On ne peut douter que ce manque des ſe-

secours ordinaire ne soit une grande marque de la colere de Dieu sur les hommes, & l'un des plus grands châtimens qu'il puisse exercer sur eux. Car, comme il ne s'éloigne pas souvent de sa conduite ordinaire, quand les moyens ordinaires de conversion sont rares, les conversions le sont aussi. C'est ce qui fait qu'il nous represente dans ses Prophêtes la rareté des Pasteurs, comme un des plus grands maux de son peuple, & qu'il fait parler en ces termes ceux qui se trouveront en ces mauvais tems: *Non sum medicus, & in domo mea non*
Isa. 37. *est panis neque vestimentum:* JE NE *suis pas medecin, & je n'ai ni pain ni habits dans ma maison.* Mais c'est encore bien pis, quand non seulement on a à chercher des Directeurs, mais que les vrais Directeurs étant rares, il s'en trouve une infinité de faux qui s'offrent d'eux-mêmes, & qui tiennent un langage tout contraire, en disant: Je suis medecin, j'ai abondance de pain, j'ai des vêtemens de reste, & qui cependant au lieu des vrais remedes, de la nourriture convenable, & des habits propres à nous couvrir, ne nous donnent que de faux remedes, de vrais poisons, & des habits qui nous deshonnorent. C'est là ce qui est le plus à craindre. Mais comme rien neantmoins n'empêche le salut

salut des ames que Dieu s'est choisies par son élection éternelle, il sait bien remedier à cet inconvenient à leur égard. Ou il les conduit par lui-même, & supplée ainsi au peu de lumiere de leurs pasteurs, ou il leur fait trouver la lumiere dont elles ont besoin dans les tenebres mêmes de leurs Directeurs, qu'il éclaire pour elles & non pour eux-mêmes. Il les instruit ainsi de ce qu'elles doivent faire dans leur penitence; & aprés leur penitence; comme JESUS-CHRIST, aprés avoir gueri ce paralytique de trente huit-ans, l'instruisit de ce qu'il devoit faire ensuite de sa guerison.

V.

Pour les autres, il est vrai que la disette de Pasteurs éclairez leur est étrangement prejudiciable, que rien ne contribuë davantage à leur perte; mais elle ne les excuse en aucune sorte dans leurs pechez, parce que c'est eux qui l'attirent par leur negligence. Ils ne manquent de bons Directeurs, que parce qu'ils n'en desirent pas, qu'ils n'en cherchent pas, & qu'ils n'en demandent pas à Dieu *autant qu'une aussi grande chose doit être demandée: QUANTUM res tanta petenda est*, dit saint Augustin. Ils n'en manquent que parce qu'ils ne les discernent

pas, & que leur aveuglement ou le peu de soin qu'ils ont de leur salut, fait qu'ils prennent le premier venu, & qu'ils se livrent aussi facilement aux plus aveugles qu'aux plus éclairez. Le mauvais chois qu'ils font, vient de ce qu'ils sont trés peu intelligens dans les veritez de l'Evangile, de ce qu'ils ont le cœur corrompu & depravé, ce qui les rend capables d'approuver une infinité de fausses maximes. Qu'ils ayent le cœur pur & droit, comme ils le devroient avoir, ils reconnoîtront aisément la mauvaise doctrine des faux Prophêtes: & Dieu tireroit plutôt des eaux des rochers, & *des enfans d'Abraham, des pierres* les plus dures, que de permettre qu'ils manquassent de gens capables de les conduire.

V I.

JESUS-CHRIST commanda à ce malade qu'il avoit gueri, d'emporter son lit, & de s'en aller, & les Juifs s'en scandalizerent, parce que c'étoit un jour de Sabbat: mais leur scandale étoit injuste & mal entendu. La loi du Sabbat avoit ses exceptions. Les Macabées conclurent fort bien qu'il leur étoit permis de se defendre le jour du Sabbat. Il étoit permis de faire le jour du Sabbat dans le temple certaines œuvres appartenantes à l'hon-

l'honneur de Dieu qu'il n'auroit pas été permis de faire ailleurs. Si la necessité pouvoit bien donner cette dispense, comme les Macabées le jugerent avec raison, si ce que les Prêtres faisoient dans le temple n'étoit point contraire à la loi du Sabbat, parce que c'étoit pour glorifier Dieu : pourquoi JESUS-CHRIST à qui la multitude de ses miracles devoit donner à l'égard des Juifs, une autorité plus que prophetique, ne pouvoit-il pas donner permission à cet homme d'emporter son lit, pour glorifier Dieu par ce miracle, en le rendant plus certain ?

Les Juifs expliquoient la loi du Sabbat en leur maniere ; JESUS-CHRIST l'expliquoit autrement qu'eux. Mais l'explication de JESUS-CHRIST fortifiée par ses miracles devoit être bien plus forte sur leur esprit, que leurs simples pensées sans preuves, ou fondées sur de pures traditions humaines. Aussi JESUS-CHRIST n'eût jamais d'égard à cette sorte de scandale, & quoi qu'il le previt qu'il s'éleveroit en cette occasion, il ne laissa pas de commander à cet homme d'emporter son lit, pour faire paroître clairement sa guerison.

VII.

Il vouloit de plus nous instruire par

là que la vraye marque que nos passions sont gueries, est lors que nous n'y succombons plus ; qu'elles ne nous portent plus, comme un lit porte un malade ; mais que nous en sommes les maîtres, & que nous les tenons assujettis. Voilà la plus solide preuve de la guerison des ames. Un malade qui a besoin de son lit pour se soutenir, n'est point gueri ; & un homme qui porte son lit n'est plus malade. Ne nous attribuons donc point la guerison tant que nous serons dominez par nos passions ; & si nous faisons encore le mal que nous ne voulons pas, avoüons que nous ne sommes pas encore gueris.

VIII.

Il paroît parce que les Juifs dirent à ce malade de trente-huit ans, que JESUS-CHRIST avoit gueri, qu'ils étoient scandalizez de ce qu'il portoit son lit le jour du Sabbat, quoi que ce fût pour marquer la verité de sa guerison, & qu'ils faisoient un crime à JESUS-CHRIST de le lui avoir ordonné. Et c'est pourquoi l'une de leurs plus ordinaires calomnies contre JESUS-CHRIST étoit qu'il *violoit le Sabbat* : NON *est hic homo à Deo qui sabbatum non custodit.* Le diable laisse ainsi, ou plutôt il cause dans l'esprit de ceux qu'il possede, de vains scrupules, &

il en tire de grands avantages. Par ces scrupules vains il les porte à faire des pechez trés-effectifs,& il leur ôte le scrupule qu'ils auroient dû en avoir. Ces Juifs, par exemple, qui faisoient à cet homme scrupule de porter son lit, n'en faisoient point de condamner JESUS-CHRIST & de se juger plus éclairez & plus intelligens que lui.

Par le moyen de ces scrupules le diable affermit ces personnes dans leur malignité, & leur fait mepriser ceux qui ne les ont pas. Il anime leur passion & la rend plus fiére. Elle est mêlée de quelque défiance quand la conscience s'y oppose: mais lors qu'elle se peut flater d'agir par un motif de Religion, elle en est infiniment plus hardie. Enfin le diable ne desire rien davantage que de cacher le mal qu'il fait faire, & d'entretenir les gens dans l'idée qu'ils ont d'être des gens de conscience & de probité, qui ne se proposent que la gloire de Dieu. Ils s'applaudissent eux-mêmes dans cette disposition; & tant qu'ils y sont, ils n'ont garde de se repentir de leurs actions, qui est ce que le diable craint le plus.

IX.

Ce malade qui avoit été guéri obéit bien à JESUS-CHRIST, en emportant son lit: mais il paroit qu'il étoit peu tou-

ché de reconnoissance : puis qu'il n'a aucun soin de s'informer qui étoit celui qui l'avoit gueri, & qu'ainsi il ne put repondre aux Juifs qui lui demanderent qui il étoit. Nous recevons ainsi tous les jours une infinité de biensfaits de Dieu, & nous oublions incontinent que c'est lui de qui nous les avons reçus. Cet homme étoit si occupé de sa guerison par rapport à lui, qu'il n'eut aucun soin de penser à celui de qui il l'avoit reçuë. Et c'est pourquoi Jesus-Christ l'ayant *trouvé dans le temple*, l'avertit *de ne plus pecher, de peur de retomber dans un état pire* que celui dont il l'avoit retiré. Les rechutes sont toûjours pires que le mal, dont on avoit été delivré, parce qu'elles sont jointes à l'ingratitude, & que l'ingratitude attaque les graces de Dieu plus, que tous les pechez qu'on pouvoit avoir commis.

C'est même par misericorde, selon S. Bernard, que Dieu refuse ses graces aux ingrats, de peur que s'il les leur donnoit, il ne les rendit encore plus criminels. Et c'est pourquoi on trouve bien des gens gueris la premiere fois par Jesus-Christ: mais on n'en trouve point à qui il ait accordé une nouvelle guerison, aprés qu'ils avoient abusé de la premiere; pour nous montrer par là que rien n'est plus dangereux que les re-

chu-

chutes dans le peché, & nous imprimer dans l'esprit l'instruction importante qu'il donne à ce malade par ces paroles : *Vous voyez que vous êtes gueri : ne pechez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive pis :* ECCE *sanus factus es, jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.* v. 14.



SUR L'EVANGILE DU SAMEDI DE LA I. SEMAINE DE CAREME.

Et du Dimanche de la II.

Assumsit *Jesus* Petrum & Jacobum & Joannem.... & transfiguratus est ante eos. *Matt.* 17. 1. 9.

Jesus *ayant pris en particulier Pierre, Jacques, & Jean.... fut transfiguré devant eux.*

I.

JESUS-CHRIST en rendant trois de ses Apôtres spectateurs d'une partie de sa gloire dans sa Transfiguration, n'avoit pas tant en vûë leur utilité presente que celle qu'ils en devoient tirer quelque jour. Il sçavoit fort bien que nonobstant la vûë de sa gloire ils ne laisseroient pas de l'abandonner dans sa passion; mais il sçavoit aussi qu'aprés la Pentecôte il leur en feroit tirer

de

de grands avantages, & que non seulement il fortifieroit par là leur foi, & celle de tous les Chrêtiens, mais qu'il les affermiroit contre tous les maux de cette vie par l'esperance de cette gloire. C'est une chose commune & à Dieu & au démon d'avoir des vuës éloignées dans ce qu'ils opérent sur le cœur des hommes. Dieu y jette des semences de vie pour les animer en leur tems, & le diable y jette des semences de mort pour y produire des fruits de mort, quand les occasions les feront germer. Il y a seulement cette difference que le diable ne sauroit anéantir les desseins de Dieu, & que Dieu anéantit quand il veut, les desseins du diable.

I I.

Cette conduite de Dieu peut servir d'une grande consolation & d'un grand soutien aux pasteurs qui ne voyent pas un grand fruit de tout ce qu'ils font dans l'exercice de leur ministére ; ce qui fait qu'ils sont souvent tentez de découragement, & de desir de tout quitter pour se rétirer dans la soliritude, & n'être chargez que d'eux mêmes. Car elle leur fait voir qu'il ne faut pas toûjours conclure du present au futur, & qu'il n'est pas juste de croire que des instructions soient inutiles, quoi qu'on n'en voye point de fruit aparent. Car que savent-ils si

Dieu ne leur cache point ce fruit pour ne les mettre pas en danger de le gâter, & de le perdre par une mauvaise complaisance; Que savent-ils si Dieu ne conserve point ces semences pour les faire germer en leur tems? Que savent-ils si au cas que les méchans n'en ayent point profité, elles n'ont point arrêté leur malice dans certaines bornes, & n'ont point soutenu les bons dans le bien qu'ils font? Ce sont des considérations que saint Chrysostome allégue pour empêcher les Pasteurs de croire leur travail inutile. Il faut examiner avec grand soin si l'on est appellé à ce ministére: mais aprés cet examen il ne faut pas se rebuter facilement pour les difficultez qu'on y trouve, ni pour le peu de fruit qu'il semble que l'on y fait; parce qu'aprés tout il y a bien de l'incertitude en ce point, & qu'il n'est pas permis de juger de ce que Dieu opére, ou a dessein d'opérer dans les ames par les paroles des Pasteurs.

III.

Ce que Jesus-Christ fit voir à ses Apôtres sur cette sainte montagne, n'étoit qu'un leger échantillon de sa gloire, &, pour le dire ainsi, une goutte de cette mer de délices qu'il leur réserve pour l'autre vie. Cependant cette gout-

te

te fut suffisante pour les transporter hors d'eux-mêmes, pour leur faire oublier toutes les choses du monde, & leur faire desirer de demeurer toûjours en ce lieulà : *Bonum est nos hic esse* : IL FAIT BON ICI, *v. 4.*
disoit saint Pierre. *Si vous voulez, nous y ferons trois tentes ; ce qu'il disoit*, dit l'Evangile *en ne se possedant pas*. Quel aveuglement est-ce donc aux hommes de méprises cette gloire toute entiere, dont la moindre partie suffit pour enyvrer l'ame, & même d'être préférée à toutes les joyes du monde, & à tous ces plaisirs fades & languissans qu'on peut éprouver en ce monde ici. C'est, dit-on, que nous ne l'avons pas éprouvée comme les Apôtres. Mais pourquoi la foi ne supplée-t elle pas au défaut de cette épreuve, & pourquoi ne reconnoissons nous pas que Dieu ne nous favorise pas moins en cela que ces trois Apôtres ? Car Dieu en la leur faisant éprouver en a établi la certitude à nôtre égard aussi bien qu'au leur, & en nous privant de cette épreuve il augmente le mérite de nôtre foi & la rend plus pure & plus digne de recompense. Ainsi c'est par misericorde pour nous & que ces Apôtres l'ont éprouvée, & que nous ne l'éprouvons pas.

Marc. 9.

Luc. 9. 33.

L'une

IV.

L'une des principales fins de la Transfiguration à eté de faire entendre à ces trois Apôtres, & par eux à nous, ce témoignage céleste que le Pére rendit à son Fils : *C'est mon Fils bien aimé, l'objet de ma complaisance : Ecoutez-le.* Témoi-
v. 5. gnage bien digne de la charité de Dieu envers nous ; puis qu'il comprend tout ce que nous devons faire pour opérer nôtre salut ! Car tous nos devoirs ne consistent qu'à écouter ce Fils en la maniére que nous le devons écouter, c'est à dire, avec soumission & obeïssance. C'est là non seulement l'abregé de nos devoirs ; mais c'est tout le bonheur de l'homme dans cette vie & dans l'autre. La vérité fera la félicité des Saints lors que le Verbe pénétrera parfaitement leurs esprits par sa lumiere ; & elle fait dans cette vie le plus grand bonheur des hommes, en les préservant de leur plus grand malheur, qui est d'être le jouët de la fausseté & de l'erreur.

V.

Il n'y a proprement que deux prédicateus au monde, JESUS-CHRIST & le diable. C'est JESUS-CHRIST qui

qui nous enseigne tout ce que nous y connoissons de vrai ; tout ce qui nous appelle à nous-mêmes, tout ce qui nous découvre l'illusion des choses du monde, tout ce qui nous donne quelque vûë & quelque goût des biens éternels. C'est du diable que nous entendons tout ce qui nous jette hors de nous-mêmes, tout ce qui nous fait estimer & aimer les choses présentes, tout ce qui nous fait oublier l'avenir. JESUS-CHRIST parle lui-même au fond des cœurs, & il le fait souvent ensuite de la parole exterieure de son Evangile, des bonnes lectures, des bons exemples, & des paroles qu'il met dans la bouche de ceux qui parlent en son nom & par son Esprit. Mais le diable ne pouvant parler immédiatement au cœur, & ne devant pas se manifester à nous, emprunte le langage des créatures & celui de nôtre chair & de nos passions, & nous fait entendre par là tout ce qu'il desire. Il nous dit par les discours d'un vindicatif, qu'il est bon de se vanger; par ceux d'un ambitieux, qu'il est bon de s'élever, par ceux d'un avare, qu'il est bon de s'enrichir, par ceux d'un voluptueux, qu'il est bon de joüir du monde. Il les fait parler en agissant sur leur imagination & en y excitant les idées qu'ils expriment par leurs paroles,

& il joint en même tems à cette instruction extérieure le langage de nos desirs qu'il excite. Celui des exemples des personnes déréglées lui sert encore plus que celui des paroles. Et enfin la seule vûë muette des objets du monde qu'il nous présente, lui sert encore d'un langage pour nous dire que le monde est aimable & qu'il est digne d'être recherché.

V I.

Cette predication du démon est presque continuelle. Il est toûjours en chaire pour nous séduire, & il substituë sans cesse des prédicateurs qui tiennent sa place, & qu'il anime par son esprit. C'est de cette chaire empestée dont parle David en déclarant heureux ceux qui ne s'y
Ps. 1. 1. sont point assis. *Et in cathedra pestilentiæ non sedit.* Cette chaire est en même tems la chaire des mocqueurs, comme porte le texte original, puisque le diable qui y préside, se mocque également & de ceux qu'il trompe, & de ceux dont il se sert à tromper les autres. Et c'est pour être pré-
Ps. 24. 2. servé de cette mocquerie que le Roi prophête nous apprend à dire à Dieu: QUE *mes ennemis ne se mocquent point de moi: car tous ceux qui espérent en vous, ne seront point confondus.*

L'homme trompé à l'égard des biens hu-

humains est le propre objet de la mocquerie des hommes : mais l'homme trompé à l'égard de son salut est le propre objet de la mocquerie des démons qui ne se plaisent qu'à cela. Il en est d'autant plus digne, que son illusion est plus grossiere. Il croit se rendre heureux par ce qui le perd. Il s'imagine s'honorer par ce qui le réduit au dernier avilissement. Il prend pour plaisir ce qui lui donnne la mort. Voilà le spectacle que le diable aime. C'est son unique joye, & c'est à quoi tendent toutes ses tentations. Qu'est-ce donc que la conversation du monde que l'on prend pour un si grand bien, & dont on regarde la privation comme un si grand mal ? C'est être presque continuellement à l'école du diable ; c'est ou parler en son nom, ou écouter ceux qui lui servent de truchemens & d'interprêtes. Horrible & misérable ministére, mais le plus commun & le plus continuel de tous les ministéres du monde ! Car que fait-on autre chose dans le monde que de porter dans l'esprit des autres l'image de ses propres passions, & d'y imprimer l'estime de ce qu'on estime, le mépris de ce qu'on méprise, l'amour de ce qu'on aime, la haine de ce qu'on hait ? Or on n'estime & on n'aime que le monde, c'est à dire, l'éclat, les richesses, le plaisir ; & l'on ne hait & on

on ne méprise que la pauvreté, l'abaissement & la souffrance. Ainsi inspirer aux autres ces passions, c'est proprement servir d'organe & de truchement au diable. Et écouter ceux qui les inspirent, c'est être à cette detestable école. Quand on dit donc d'une jeune personne, qu'elle est entrée dans le monde, on dit en effet qu'elle est entrée dans l'école du démon, & qu'elle y reçoit ses instructions depuis le matin jusqu'au soir: car il ne cesse jamais de parler. Il fait leçon par tout. Il se sert de tout pour nous corrompre le jugement. Il employe même quelquefois pour nous séduire des véritez trés-saintes en soi, mais qu'il nous fait proposer indiscretement & à contre-tems, pour nous les rendre odieuses, en nous en donnant une fausse idée. Les discours mêmes qui paroissent simplement inutiles & curieux, lui sont de grand usage pour accoûtumer les hommes à l'inutilité, à la curiosité, & à l'amusement. Enfin tout lui est bon, pourveu qu'il nous nuise & qu'il nous remplisse l'esprit de principes & de semences d'erreurs.

VII.

Ce qui augmente le danger de cette malheureuse école, c'est que personne presque n'en a la défiance qu'il en devroit avoir.

avoir. On y envoye de jeunes gens sans experience & sans lumiere, dans la vuë, dit-on, de leur former l'esprit. On s'en fait une necessité indispensable, & l'on ne croit pas qu'il soit besoin pour cela d'aucune précaution. Chacun se croit assez fort pour s'en défendre, ou plûtôt personne ne croit qu'il soit necessaire d'avoir quelque lumiere pour découvrir ces piéges, & quelque force pour y resister. Ainsi l'on va sans crainte affronter le diable avec toutes ses tentations. On y va sans préservatifs, sans préparation, sans défiance, sans crainte. On y va avec plaisir & avec inclination. On en fait son divertissement & son devoir. On écoute par tout le demon dans les diverses leçons qu'il fait continuellement, & on n'a aucun soin de se reserver au moins quelque tems pour écouter Jesus-Christ. Enfin on ne peut mieux faire pour être bon disciple du diable, ni plus mal faire pour pratiquer le commandement que le Pére éternel nous fait d'écouter son Fils.

VIII.

Mais que faut-il donc faire pour éviter ce danger? Est-il absolument nécessaire de rompre avec les hommes & de se cacher dans quelque solitude in-

con-

connuë? Non. Une retraite entiere n'est ni possible, ni utile à tout le monde. Il y en a bien qui y trouveroient des tentations encore plus dangereuses que celles que l'on trouve dans le monde; parce que Dieu ne les y appelle pas: & la charité même n'autoriseroit pas toûjours ce dessein. Que deviendroit le monde si tous les gens de bien s'en séparoient? Et quelle esperance de salut y resteroit il, puisque les vrais Chrêtiens étant la lumiere du monde, selon l'Evangile, il demeureroit dans des tenebres épaisses, s'ils se portoient tous à s'en retirer? Il y en a donc qui peuvent & qui doivent même demeurer dans ce commerce. Il y en a qui y sont attachez par des liens qu'il ne leur est pas permis de rompre. Il y en a qui n'ont pas la force de s'en separer. Mais ce qui est certain neanmoins à l'égard de tous, est qu'il n'est permis à aucun de suivre l'esprit du monde, ni de se laisser gâter l'esprit & le cœur par les sentimens faux & corrompus qui sont mêlez dans la plûpart des discours des hommes. Il faut donc allier necessairement ces deux choses, si l'on ne veut pas perir en demeurant dans le monde. Mais comment les allier? La chose est difficile; mais elle n'est pas impossible. En voici quelques moyens dont on tireroit sans doute un trés-grand fruit si l'on avoit soin de les pratiquer.

Pre-

Prémierement il ne faudroit jamais entrer dans le commerce du monde, ni dans les professions qui y engagent, avant que de s'être rempli l'esprit des veritez opposées à la corruption qui y regne. Car le moyen de reconnoître les erreurs que par la verité? Et que peut-il arriver à ceux qui l'ignorent que de se laisser emporter aux opinions populaires & corrompuës, sur tout si elles sont favorisées par la pente de la nature.

Ceux qui sont dans un air & dans des lieux infectez, ont soin de se munir de contrepoisons. Ils ne se contentent pas d'en avoir pris en y entrant, ils en renouvellent l'usage chaque jour, & ils en fortifient tous les organes de leurs sens. Or le contrepoison de l'erreur c'est la connoissance, l'amour, & la pratique de la verité. Tant s'en faut donc que ceux qui vivent dans le monde, soient moins obligez que les autres de s'instruire continuellement des veritez Chrêtiennes par la lecture, par la meditation, & par les autres exercices dans lesquels on écoute Dieu, qu'ils y ont une double obligation. Une personne qui vit dans la retraite, n'est obligé de lire que pour se nourrir; & les images de ce qu'il a appris ne s'effaçans pas si-tôt, il n'est pas obligé de les retracer & de les renouveller si souvent. Mais ceux qui vivent dans

le

le monde sont obligez de s'instruire de la verité, & pour s'en nourrir, & pour se guerir, & pour se fortifier, & pour en retracer le souvenir que les objets du monde confondent & effacent continuellement.

Plus on entend souvent dans le monde la voix du diable, plus on est obligé d'écouter souvent au fond de son cœur la voix de Dieu qui parle à ceux qui s'y rendent attentifs. Plus le monde fait d'efforts pour ébranler l'ame & la renverser, plus on est obligé de recourir à Dieu, afin qu'il l'affermisse & la soutienne par ses graces & par son secours.

IX.

Qu'on demeure donc dans le commerce des hommes tant que l'on voudra, pourveu que l'on fasse ensorte que les sentimens qu'il inspire, passent toûjours dans nôtre esprit pour des illusions & des fables, & que l'on puisse
Ps. 118. 8. dire veritablement avec David: *Les injustes m'ont raconté leurs fables; mais rien n'est semblable à vôtre loi.* Qu'on ne se separe pas de la conversation du monde, pourveu qu'on prenne toûjours ses discours pour des impostures & des calomnies. Car il ne s'y faut pas tromper,

per, si l'Evangile du monde étoit vrai, l'Evangile de Jesus-Christ seroit faux. Si le monde avoit raison d'aimer & d'inspirer l'amour des richesses, de l'élevation, de la grandeur, des plaisirs, & de tout ce qui y conduit, Jesus-Christ auroit tort de nous éloigner de tout cela, & de nous commander ou de nous conseiller tout le contraire. Il auroit été envieux de nôtre bonheur. Il nous auroit chargez d'un poids inutile: & en un mot, il nous auroit trompez. Les maximes du monde tendent donc directement à detruire l'Evangile, à décrier Jesus-Christ, & à le faire passer non pour le docteur de la verité & pour le Sauveur des hommes, mais pour un docteur d'erreur & pour l'ennemi des hommes. Or quelle plus grande calomnie que celle-là! Calomnie qui outrage Jesus-Christ même & avec lui tous les Saints qui sont dans le ciel & sur la terre, & qui tend à les faire regarder comme des fous. Car on ne peut pas en avoir d'autre idée, si l'on entre dans l'esprit & les sentimens du monde. Il est vrai que l'on ne se sert pas de ces paroles: mais on exprime ces sentimens par un langage trés-precis & trés-expressif, qui est celui des actions. Et l'on ne le fait que trop entendre en beatifiant sans cesse les riches & les heu-

reux selon le monde, & en ne parlant qu'avec mepris de ceux qui ne le sont pas. Il faut donc par necessité, en demeurant dans le monde, ou participer à ces calomnies, ce qui seroit embrasser le parti du diable le Prince des calomniateurs ; ou demander sans cesse à Dieu qu'il nous en preserve, en lui disant avec David : DELIVREZ-MOY *des calomnies des hommes, afin que je*
Ps. 118. 134. *garde vos commandemens.*



SUR

SUR L'EPITRE DU II. DIMANCHE DE CAREME.

Fratres, rogamus vos & obsecramus in Domino *Jesu*; &c. 1. *Thess.* 4. 1. 7.

Mes freres, nous vous supplions & vous conjurons par le Seigneur Jesus, *qu'ayant appris de nous comment vous devez marcher dans la voye de Dieu pour lui plaire, vous y marchiez aussi de telle sorte, que vous vous y avanciez de plus en plus.*

I.

ON peut former sur ces paroles de saint Paul, qui sont le commencement de l'Epître de ce jour, trois questions importantes pour la pratique de la vie Chrétienne.

La premiere, si cet avancement que saint Paul souhaite aux Thessaloniciens, regarde les preceptes ou les conseils; La seconde, de quelle sorte on peut avancer

dans l'accompliſſement des preceptes, Et la troiſiéme, ſi cet avancement eſt de precepte ou ſeulement de conſeil ? Toute la ſuite de l'Epître decide nettement la premiere de ces queſtions. Car ſaint Paul les conjurant de marcher dans ce qu'ils avoient appris, ajoûte, pour faire entendre ce que c'étoit : *Vous ſçavez quels*
v. 2. *preceptes nous vous avons donnez de la part du Seigneur* JESUS. Il parle de s'avancer dans la pratique des preceptes & non dans celle d'œuvres qui ſeroient de ſurerogation & purement de conſeil. Auſſi tous les exemples qu'il apporte regardent des preceptes & des preceptes indiſpenſables, comme de s'abſtenir de la fornication, de n'opprimer point ſes freres, & de ne leur faire point de tort. Il n'y a point à l'égard de ces articles d'excuſe ni de diſpenſe. Et c'eſt pourquoi il declare
v. 6. *que le Seigneur ſera le vengeur de tous les pechez* que l'on commettroit contre ces preceptes. Or Dieu ne venge pas l'omiſſion des conſeils. Il eſt donc clair que l'avancement qu'il leur ſouhaite, eſt celui qui peut avoir lieu dans lobſervation des preceptes : & c'eſt auſſi ſur cette doctrine qu'eſt fondée la deciſion des Theologiens, qui enſeignent que la perfection conſiſte dans l'accompliſſement des preceptes, & non dans l'accompliſſement des conſeils. Accomplir parfaitement les

les preceptes c'eſt être parfait : & cette perfection ſe peut rencontrer dans tous les états. On y arrive plus ſurement & plus facilement par la pratique des conſeils ; mais c'eſt pourtant dans la pratique des preceptes qu'elle conſiſte, & non dans celle des conſeils. La raiſon en eſt que la perfection conſiſte dans la charité. Or la charité eſt tellement un precepte : qu'elle n'eſt jamais matiere de conſeil, ſelon ſaint Thomas. Car quoi que Dieu ne nous impute point de ce qu'on n'a pas en cette vie la perfection de l'amour qui ſera la recompenſe des bien-heureux comme dit ſaint Auguſtin : on peut dire neanmoins que ce degré d'amour que nous n'aurons que dans le ciel, n'eſt pas de ſimple conſeil. Et la raiſon en eſt, que l'on peut renoncer à lobſervation des conſeils, quand même on les pourroit obſerver ; au lieu qu'on ne peut renoncer à aucun degré d'amour de Dieu, & que l'on eſt obligé de l'étendre ſans bornes, & d'aimer toûjours Dieu le plus parfaitement que l'on peut. Ainſi l'on ne peut conclure de la pratique d'aucun conſeil, que ceux qui le ſuivent ſoient plus parfaits que ceux qui ne le ſuivent pas ; mais ſeulement qu'il leur eſt plus facile de parvenir à la perfection de la vie Chrêtienne, qu'à ceux qui ne les pratiquent pas.

De ſpirit. & de lit. ult.

II.

Mais comment avancer dans la pratique des preceptes, puis qu'il semble sur tout à l'égard des preceptes negatifs, tels que ceux que l'Apôtre allegue en exemple, qu'il n'y ait point lieu à divers degrez, n'étant permis de faire les actions mauvaises en aucun degré. On doit considerer néanmoins à l'égard de ces sortes de preceptes, que quoi qu'ils ayent pour objet des actions dont il faut entierement s'abstenir, c'est neanmoins par la volonté que l'on s'en abstient, & par une resolution de l'ame qui s'en éloigne. On est obligé non seulement à ne pas faire ces actions, mais aussi à avoir une volonté positive de ne les pas faire. Or cette volonté est susceptible de divers degrez. Elle peut être plus foible ou plus forte. Et la raison en est, que l'on s'éloigne de ces actions par la haine de l'injustice qu'elles renferment. Or à mesure que l'on aime plus ou moins la justice, on a aussi plus ou moins d'éloignement & de haine pour l'injustice. L'amour de la justice pouvant donc recevoir une infinité de divers degrez, la haine de l'injustice en reçoit autant. C'est donc dans cet accroissement d'amour de la justice & de la haine de l'injustice que consiste l'avancement

ment que ſaint Paul ſouhaite aux Theſſaloniciens. Il y a toûjours lieu d'avancer dans cette voye, parce que la charité n'a point de bornes préciſes, & que l'on y peut toûjours faire du progrés, ſans que jamais ce progrés ſoit de conſeil, & ceſſe d'être de précepte.

III.

Ce ſont ces divers degrez d'amour de la juſtice qui font les diversprogrés & les differens avancemens des ames. C'eſt ce qui les rend plus foibles ou plus fortes ; moins capables ou plus capables de réſiſter aux tentations : & c'eſt de là qu'il arrive ordinairement qu'entre pluſieurs juſtes attaquez des mêmes tentations, les uns demeurent fermes & les autres ſont renverſez. De ſorte que comme on ne ſçait pas préciſément la meſure des tentations par leſquelles Dieu permettra que nous ſoyons éprouvés, chacun eſt obligé de travailler toûjours à ſe fortifier dans la vertu, qui n'eſt autre que l'amour de la juſtice. Il eſt bien vrai qu'on doit eſpérer que Dieu ne permettra pas que nous ſoyons tentez au-delà de nos forces : mais pour obtenir cette grace, il faut travailler fidellement & fortement à nous avancer, à nous fortifier, & à nous enraciner dans la charité. Autre-

ment il est clair que c'est à nôtre négligence qu'il faut imputer de ce que les tentations nous renversent & se trouvent au dessus de nos forces : car elles n'y auroient pas été ; si nous avions eu soin de nous fortifier pas une charité plus abondante. Dieu ne promet cette proportion des tentations aux forces de l'ame qu'à ceux qui sont fidelles à travailler & à s'avancer dans la voye de Dieu, & qui lui demandent cet avancement avec persévérance & avec ardeur ; & ceux qui ne le font pas, se doivent imputer leur chute & leur ruine.

IV.

Ces principes enferment la décision de la troisiéme question, qui est de sçavoir si l'avancement & le progrés dans la vie Chrêtienne est de précepte ou de conseil ? Car comme il est de précepte de ne pas tenter Dieu, comme il est de précepte de se préparer à résister aux tentations, il est aussi de précepte de travailler à s'avancer, & d'avoir une volonté sincére de croître en lumiére & en charité. Dieu est le maître de ses graces. Il faut se contenter de la part qu'il lui plaît de nous en faire : & l'on peut croire même que lors qu'il nous tient dans une espéce de disette & de pauvreté de graces, il peut avoir en cela des vuës de miséricorde

sur

ſur nous, & avoir deſſein de nous guerir de l'orgueil par la baſſeſſe & l'imperfection où il nous retient. Mais cela n'empêche pas que comme c'eſt l'impureté de nôtre cœur, nôtre lâcheté & nôtre tiédeur qui arrêtent le cours des graces de Dieu, on ne ſoit obligé de haïr en ſoi ces defauts, & de faire effort pour les ſurmonter. Perſonne n'eſt diſpenſé de cette ſainte violence par laquelle on ravit le royaume de Dieu : & quiconque voudroit renoncer à ces efforts, ſe priveroit par là non d'un accroiſſement de grace, mais du Royaume même de Dieu qui eſt la récompenſe de ces efforts. *Math.* 12. 22.

V.

La cupidité qui ne meurt jamais dans cette vie, étant d'elle même ſans bornes, & tendant toûjours à s'accroître, il ne faut que ceſſer de travailler & de la reprimer pour trouver enſuite qu'elle aura fait de conſiderables progrés. C'eſt une pente qui nous fait toûjours gliſſer en bas, à moins que nous ne faſſions un effort continuel pour nous élever en haut. C'eſt un torrent qui nous entraine, à moins que nous ne nous roidiſſions contre ſon cours. C'eſt un poids malheureux qui eſt toûjours en action. C'eſt

une racine amére qui pousse toûjours des rejettons qui defigureroient en peu de tems nôtre ame, si nous n'avions un soin continuel de retrancher ces mauvaises productions. Voilà nôtre œuvre, dit saint Augustin, nôtre devoir, & nôtre milice. Demander donc si l'on est obligé de tâcher à s'avancer, c'est demander si l'on est obligé de satisfaire à son devoir & de faire son œuvre en ce monde : C'est demander si l'on est obligé de ne se laisser pas entrainer dans l'enfer : C'est demander s'il est permis de reculer & de retourner en arriére. Car ne point travailler à nous avancer, c'est reculer ; c'est se laisser entraîner dans le précipice ; c'est suivre le courant qui nous porte dans l'abîme ; & en un mot, c'est tendre à la mort éternelle où la cupidité nous conduit.

VI.

Enfin c'est une suite néceſſaire du principe que nous avons établi cy-deſſus, que la charité n'eſt jamais de cõſeil. Car le ſens de ce principe n'eſt pas que nous ſoyõs coupables dans cette vie lors que nous n'aimons pas Dieu avec la perfection dont il ſera aimé par les Bienheureux, parce que, ſelon ſaint Auguſtin, Dieu ne nous impute pas com-

De ſpirit & litt. c. ult.

comme une faute, de ce que nôtre amour ne peut pas en cette vie être si grand qu'il reponde à cette connoissance pleine & parfaite que nous aurons de Dieu dans le ciel : mais il signifie seulement que nous sommes obligez de ne nous point borner à un certain degré d'amour de Dieu ; de tendre & de travailler toûjours à l'aimer plus parfaitement ; & enfin de faire toûjours effort pour nous avancer dans les vertus qui ne sont que de differentes formes de l'amour de Dieu. Qu'aucun des fidelles, dit saint « Augustin, quelque avancement qu'il ait « fait dans la pieté, ne dise, C'est assez. « Car s'il le dit, il s'arrête & demeure en « chemin avant la fin de sa course. Ainsi « il ne persévérera pas jusqu'à la fin. Et « c'est dans la vuë de cette même vérité que saint Augustin nous enseigne que toute la vie Chrêtienne n'est autre chose qu'un saint desir qui porte à oublier, comme dit saint Paul, tout ce qui est derriére, pour s'avancer dans la voye de Dieu. *Tota vita Christiani boni sanctum desiderium est.* Enfin c'est par le même principe qu'il dit aussi : Que nul en sortant de la terre n'arrivera au ciel pour y être rassasié d'une éternelle justice, s'il n'a une « faim & une soif divine, qui le fasse sans « cesse courir vers elle, tant qu'il est en « ce monde. C'est pourquoi il est écrit : «

Aug. apud Prosp. in sent. 234.

Aug. tr. 4. in Epist. Joan.

De perfect. Just. c. 8.

Heureux ceux qui ont faim & soif de la ju-
" *stice, parce qu'ils seront rassasiez.* Et
" ainsi tant que nous sommes ici éloignez
" du Seigneur marchant par la foi, & non
" par la claire vision ; selon la parole de
" l'Ecriture, *que le juste vit de la foi*, la
" justice que nous possedons dans le pele-
" rinage de cette vie, consiste proprement
" à tendre toûjours, par la rectitude & la
" perfection de nôtre course, vers cette
" perfection souveraine, & cette plénitu-
" de de justice, en laquelle la charité sera
" parfaite & accomplie par la claire vuë de
" la beauté de Dieu.

VII.

Mais il ne faut pas s'imaginer que ce desir continuël que nous devons avoir de nous avancer dans la justice consiste dans une idée toute spirituelle d'un amour plus parfait & plus ardent, sans qu'il produise aucun effet exterieur. C'est une illusion que saint Augustin dé-
Aug. ibid. truit en ajoûtant que " Nous tendons à
" cette perfection de la justice en châtiant
" nôtre corps, & le tenant dans la sou-
" mission & la servitude, en donnant l'au-
" mône avec joye & du fond du cœur,
" soit que nous fassions du bien aux autres,
" soit que nous leur pardonnions le mal
" qu'ils nous ont fait. Et c'est pourquoi
aussi

aussi l'Apôtre, aprés avoir conjuré les Thessaloniciens de travailler à aquerir une abondance de justice, applique cette doctrine aux preceptes les plus communs, & entre autres à celui de la pureté, en les fortifiant contre deux illusions dans lesquelles on peut tomber sur cette matiére.

VIII.

La premiére de ces illusions est de se borner tellement à la pureté extérieure, que l'on n'ait aucun soin de la sainteté intérieure. La seconde, c'est de se renfermer au contraire tellement dans une prétenduë sainteté intérieure, & dans une attache spirituelle à Dieu, qu'on ne fasse aucun état de la chasteté du corps, ni des égards que la bienséance & la modestie doivent donner. L'un & l'autre de ces abus a eu des exemples dans tous les siécles. Il s'est toûjours trouvé des chastetez superbes qui ont méprisé & negligé les autres vertus, & des spiritualitez charnelles de gens qui se pretendant exempts de l'amour du corps, se sont abandonnez à toutes sortes d'infamies. Saint Paul a dessein de preserver les Thessaloniciens de l'un & de l'autre de ces desordres. Car il représente la chasteté comme une suite de la sainteté

dans

dans laquelle Dieu veut que les Chrêtiens
v. 3. vivent : *Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra, ut abstineatis vos à fornicatione.* Le dessein de Dieu est que les Chrêtiens vivent dans la sainteté qui les attache à lui. Mais le premier fruit & le premier effet de la sainteté, c'est de leur faire éviter toute sorte d'impureté. Il faut donc & sainteté & chasteté. La sainteté n'est pas véritable, si elle ne produit la chasteté; & la chasteté n'est pas suffisante, si elle ne naît de la sainteté.

IX.

C'est pour confirmer cette pensée & pour empêcher qu'on ne s'imagine que la veritable sainteté puisse subsister en suivant la concupiscence, qu'il ajoûte expressement que de s'abandonner à ses concupiscences, c'est le caractére des payens qui ne connoissent point Dieu; *Non in passione desiderii sicut gentes quæ ignorant*
v. 5. *Deum.* Cela veut dire que de s'abandonner aux desirs de la chair, est une chose incompatible avec la connoissance & l'amour de Dieu, & que la source de tous ces excés que l'on remarque sur ce point dans les payens, est la privation de cette connoissance. La même ignorance où ils étoient du veritable Dieu qu'il faut adorer, leur cachoit les desordres qu'il faut fuïr, & les

a precipitez dans tous les plus horribles déréglemens. Aussi rien ne distingue tant la morale du Christianisme de celle des payens & de toute la philosophie payenne, que l'éloignement qu'elle donne de toutes ces abominations. Si les payens ont dit quelque chose en faveur de la chasteté, ils l'ont fait trés-foiblement dans la speculation même, & leur pratique a presque toûjours démenti leurs principes, y ayant peu d'exemples d'une véritable chasteté parmi les payens. Ainsi, comme saint Paul fait de ces excés le caractére des payens, on peut faire du soin de se conserver dans une parfaite pureté, le caractere du Christianisme.

Sur l'Evangile du II. Dimanche de Carême, voyez ce qui est dit sur l'Evangile du Samedi précedent, pag. 146. & ce qui est dit dans les pensées sur les mysteres touchant la Transfiguration.



SUR

SUR L'EVANGILE DU LUNDI DE LA II. SEMAINE DE CAREME.

Dixit *Jesus* turbis Judæorum : Ego vado, & quæretis me, & in peccato vestro moriemini. *Joan.* 8. 21. 29.

Jesus *dit aux Juifs : Je m'en vais, & vous me chercherez, & vous mourrez dans vôtre peché.*

I.

C'Est une grande marque de l'insensibilité où l'attachement aux choses temporelles a reduit les hommes à l'égard de leur salut, qu'il ne suffise pas de leur proposer ces paroles pour les remplir de terreur, & qu'il soit besoin d'en augmenter l'impression, en developant ce qu'elles renferment. Il ne seroit pas besoin de tout cela, si cette menace regardoit ou leur fortune ou leur vie. Si l'on publioit un édit de la part d'un Prince, qui donnât lieu à une partie

tie de ſes ſujets de craindre la perte de leurs biens ou de longs & de rigoureux ſupplices, comme il arriva autrefois à Antioche, enſuite de l'injure que les habitans de cette ville firent à la ſtatuë de l'Imperatrice: dans quelle conſternation tout le peuple ne ſeroit-il point? & que peut-on ajoûter à l'image que ſaint Chryſoſtome fait de l'état de cette grande ville dans la frayeur qu'elle eut de la colere de l'Empereur Theodoſe? Mais quand on ne menace les Chrêtiens que de la colére de Dieu, quoi que les effets en ſoient d'autant plus terribles que ceux de la colére des hommes, que Dieu eſt plus grand que les hommes: on écoute ces menaces ſans effroi, ſans émotion, ſans ſentiment. Il ſuffit même pour raſſurer les gens du monde de leur dire qu'il ne s'agit que de l'enfer, & qu'ils n'ont rien à craindre pour cette vie. Ce diſcours eſt plus conſolant pour eux que terrible, & les met en état d'écouter tranquillement un Prédicateur, & de juger de la qualité de ſon eſprit, & de l'arangement de ſes paroles.

Cette diſpoſition eſt elle naturelle, & tient-elle quelque choſe de la raiſon? N'eſt-elle pas au contraire monſtrueuſe & incompréhenſible, & ne devroit-elle pas nous être un nouveau ſujet de terreur, en nous faiſant voir dans quelle ſtupidité nous

nous ſommes plongez? Car le danger de ſe perdre pour l'éternité eſt d'autant plus grand, qu'on a moins de moyens de s'en garentir. Or l'un des principaux moyens de s'en garentir, eſt la crainte même d'y tomber: Ce qui fait dire à Salomon que *le Sage craint & qu'il s'éloigne du mal, & que l'inſenſé par la folle confiance dont il eſt rempli, ſe rend prévaricateur*: SAPIENS *timet & declinat à malo; ſtultus tranſilit, & confidit.* Moins on a donc de crainte, plus on a ſujet d'en avoir. Ainſi nôtre plus grande ſûreté eſt de craindre beaucoup. Qu'on ne diſe donc point des veritez contenuës dans l'Evangile de ce jour, qu'elles ſont propres à porter les ames au deſeſpoir. Elles n'ont pour but au contraire que de les conduire à une juſte confiance, & de les remplir d'une eſperance ſolide. C'eſt où elles tendent & où elles ſe terminent: mais la voye pour y arriver eſt la crainte ſalutaire des jugemens terribles de Dieu, qui ſont marquez par les paroles de cet Evangile.

Prov. 14. 6.

II.

Il n'eſt pas beſoin de dire que ces paroles: *Je m'en vais, & vous me chercherez, & vous mourrez dans vos pechez*, ne s'adreſſent pas ſeulement aux Juifs, mais que JESUS-CHRIST avoit en vûë tous les hommes qui ſeroient dans la diſpoſi-

tion

tion de ces Juifs, selon la declaration expresse qu'il en a faite à ses disciples par ces paroles : *Ce que je vous dis, je le dis à tous.* C'est la difference du langage de Dieu & de celui des hommes. Les hommes ayant l'esprit borné, ne parlent qu'à ceux qui sont presens & qui les écoutent & ne sçauroient avoir en vûë en particulier tous ceux qui peuvent lire leurs paroles, quand elles sont écrites. Mais JESUS CHRIST, étant Dieu, & voyant distinctement tous les hommes & leurs differentes dispositions, a eu un dessein formel de parler à eux. Ainsi l'on doit écouter ses paroles comme s'adressant à nous, & comme si on les entendoit de la bouche même de JESUS-CHRIST.

Il est vrai que personne ne se doit appliquer cette prédiction de la mort dans le peché : *Et in peccato vestro moriemini ;* Puis qu'elle ne s'entend que de ceux qui doivent mourir dans l'impenitence, ce que personne ne doit croire de soi-même. Mais chacun doit sçavoir qu'il est du nombre de ceux à qui JESUS-CHRIST a voulu que cette menace fut propsée ; & qu'il est du nombre de ceux qui la doivent craindre. Que s'il est de ceux ou qui remettent leur penitence à la mort, ou dont la penitence est fausse & insuffisante, étant par-là du nombre de ceux ou qui ne cherchent point JESUS-CHRIST,

ou

ou qui le cherchent inutilement, il y a trés grand ſujet de craindre qu'elle ne s'entende de lui. Elle eſt à craindre pour tout le monde, & principalement pour les pecheurs : mais elle eſt horriblement à craindre pour les faux penitens & pour ceux qui attendent à la mort à ſe convertir.

III.

L'Etat de voyageur qui eſt celui de cette vie, & qui ne ſe termine que par la mort, exclut toute certitude abſoluë de la predeſtination, ou de la reprobation. Il n'y a que des heretiques qui puiſſent flater les hommes d'une certitude du ſalut, & c'eſt une des plus groſſieres erreurs de ceux de nôtre tems, juſtement condamnée par le Concile de Trente : Mais il n'y a auſſi que des démons qui puiſſent inſpirer des penſées de deſeſpoir ; & de telles penſées ne choquent pas ſeulement la bonté de Dieu, mais auſſi l'infinité de ſa ſcience qui s'eſt reſervé ce ſecret & le rend impenetrable à tous les hommes.

Ainſi l'eſperance & la crainte ſont comme deux contrepoids par leſquels Dieu veut que les hommes ſe ſoutiennent en cette vie, entre deux precipices qui les environnent, la preſomption d'un côté, & le deſeſpoir de l'autre, & elles ont tou-

toutes deux à l'égard de tous les hommes des fondemens solides & inébranlables.

Il suffit pour espérer que nous sachions que la misericorde de Dieu est infiniment plus grande que tous les crimes des hommes; que sa puissance est plus grande que nôtre foiblesse; que Dieu n'a voulu donner en cette vie aucune marque certaine de la réprobation de qui que ce soit, & qu'il est prêt de recevoir dans sa grace tous ceux qui auront recours à lui avec *un cœur contrit & humilié.* *Ps. 5*

Il suffit pour craindre, que le fonds de nôtre cœur nous soit inconnu, & que nous ne soyons pas assûrez si nous sommes dignes d'amour ou de haine; que nous sachions que la persévérance dans la grace est un don spécial que Dieu ne doit à personne; & que Dieu par un ordre secret de sa providence, mêle parmi ceux mêmes qu'il rend justes, des personnes qui ne sont que pour un tems, & qui viennent enfin à déchoir de la justification; qu'il n'y a point d'état & de degré de justice dont on ne puisse tomber; & que les hommes abandonnez à eux-mêmes sont capables de toutes sortes de crimes. Et c'est pourquoi Jesus-Christ ayant prédit à ses Apôtres, qu'un d'eux le devoit trahir, il n'y en eut aucun qui se crût incapable de ce comble de tous les

crimes : ce qui fit que chacun d'eux demanda à JESUS-CHRIST, *si ce ne seroit point lui* : NUMQUID *ego sum Domine?*

Mais il ne faut pas s'imaginer néanmoins que cette menace de JESUS-CHRIST soit également à craindre à tous les Chrêtiens. Il s'en faut bien que cela ne soit. S'il n'est pas de l'ordre de Dieu de conduire les ames à lui par une certitude absoluë, il l'est aussi peu de les conduire par une incertitude entiere, qui ne donne pas plus de sujet aux uns qu'aux autres ni d'esperer, ni de craindre.

Quiconque reconnoît en soi les marques que l'Ecriture donne de l'habitation du Saint Esprit dans le cœur, quiconque peut avoir une juste confiance, ou d'avoir conservé l'innocence de son Batême, ou de l'avoir réparée par une solide penitence ; quiconque éprouve en soi les mouvemens naturels de la charité, peut avoir aussi une confiance trés-legitime que Dieu, qui a commencé en lui l'œuvre de sa sanctification, ne la laissera pas imparfaite : & cette confiance doit augmenter, à proportion du tems qu'il y a qu'il marche dans cette voye de justice, & de la fidelité qu'il a euë à y avancer toûjours, & à s'enraciner dans la charité, à proportion qu'il se sent detaché du monde

monde & du desir qu'il a des choses du ciel.

Si cette confiance ne bannit pas entierement toute crainte, elle exclut au moins le trouble & l'inquietude. Il est rare que l'on tombe d'un tel état: & ceux qui y sont, ont droit de dire avec le grand Apôtre : *Qui nous separera de la charité de* JESUS-CHRIST? *sera-ce l'affliction ou les déplaisirs, la persecution, la faim, la nudité, les perils, le fer, ou la violence?*

IV.

Mais on est bien obligé de parler un autre langage à ceux qui étant tombez ne se sont point encore relevez, & ne songent point à se relever. On ne prétend point leur ôter toute esperance: Mais la charité oblige de leur ouvrir les yeux sur les sujets qu'ils ont de trembler dans cet état.

Quand on n'auroit à leur representer sur cela que le danger où ils sont de mourir à tout moment; & d'être surpris par quelque accident qui leur ôte le moyen de donner ordre à leur conscience : helas, ne seroit-ce pas plus qu'il n'en faudroit pour les jetter dans l'effroi? Et n'est-ce pas une aveuglement qui tient du prodige, que de pouvoir demeurer un moment en repos dans cet état? On est si persuadé de l'incertiude de la vie, que

que l'on ne voudroit pas hazarder sur sa vie, ni sur celle d'autrui un bien temporel tant soit peu considerable. On prend des precautions contre ces accidens ; parce qu'on ne sait, dit-on, ce qui peut arriver, & l'on n'en prend point quand il ne s'agit de rien moins que de perir pour l'éternité.

Ces pensées sont communes, dit-on, & elles sont dans la bouche de tout le monde. Mais en sont-elles moins vrayes pour être communes ? A-t-on trouvé quelque secret pour garantir d'être surpris de la mort, depuis qu'on les propose aux hommes ? Horrible, mais deplorable aveuglement de l'homme, qui sans que les choses soient changées, sans qu'il y ait rien de diminué dans ce qui le faisoit craindre, se rassure sans raison par la seule accoutumance de regarder les mêmes objets ! Ce n'est pas la raison qui nous effraye ou qui nous rassure : c'est la nouveauté des objets, ou l'accoutumance à les voir. Ce n'est point là ni courage, ni fermeté d'esprit, c'est foiblesse, c'est stupidité, c'est étourdissement, c'est folie. Elle est telle qu'il y en a à qui ces discours de l'incertitude de la vie donnent plûtôt de l'assurance que de la frayeur. Enfin, disent-ils, je n'ai donc à craindre qu'une mort subite. J'en veux bien courir le hazard. C'est un accident qui

qui arrive rarement ; & j'espere de n'être pas de ces malheureux. Cela suffit à bien des gens pour les mettre dans un repos qu'on peut appeller justement un repos de brutalité.

V.

Mais je veux que leur mort ne soit pas subite : je veux qu'ils ayent du tems pour penser à eux : je veux qu'ils y pensent même. Qui leur a dit qu'ils y penseront comme il faut, principalement s'ils n'y pensent que dans leur vieillesse & dans leur derniere maladie ? C'est cette fausse assurance qui leur est retranchée par les paroles de l'Evangile de ce jour. JESUS-CHRITS ne dit point aux Juifs qu'il s'en va, & qu'ils seront surpris d'une mort subite. Il leur dit aucontraire qu'il s'en va & qu'ils le chercheront. *Ego vado & quæretis me.* Ils chercheront JESUS-CHRIST, & ils ne laisseront pas de mourir dans le peché. Il y a donc une recherche de JESUS-CHRIST qui ne laisse pas d'être suivie de la mort dans le peché. On cherche JESUS-CHRIST & on ne le trouve point ; parce qu'on le cherche mal. Mais parce que le monde se flate encore de cette resource, qu'il ne sera pas du nombre de ceux qui le cherchent mal ; il faut ajouter encore, pour

leur ôter ce vain retranchement, que la plûpar de ceux qui ne le cherchent, que dans leur vieillesse & dans leur derniere maladie, le cherchent mal, & ne le trouvent point. L'experience ne confirme que trop cette verité. Rien n'est plus rare qu'un changement effectif dans les vieillards. Ils meurent presque toûjours comme ils ont vécu. Leurs jugemens deviennent en quelque sorte inflexibles & invariables, & par consequent leurs erreurs irremediables, leurs preventions inéfaçables leurs habitudes perseverantes jusqu'à la mort. Que s'ils sont frapez de quelque legere idée de la necessité de changer de vie, il paroît par le peu de fermeté qu'ils ont à la suivre, que leur cœur n'est point veritablement touché, & que tout ce qu'ils faisoient paroître de penitence étoit faux, & un pur effet d'une crainte toute humaine.

VI.

Mais malgré toutes ces experiences on ne laisse pas de se promettre une exception, & sur cette esperance on marche avec assurance vers la mort, & on continuë de suivre ses passions. Il y en a peu même de ceux qui le font, qui se mettent en peine d'établir leur conduite sur quelque aparence de raison : & ce seroit bien

bien en vain à leur égard, qu'on tâcheroit de la deviner. La plûpart ne sont occupez de cette pensée, qu'il est bon de joüir des biens presens, & de remettre le soin de l'avenir à un autre tems, s'imaginant non par raison, mais par l'exemple d'un grand nombre de gens qu'ils voyent marcher dans la même voye qu'eux, qu'il faut bien qu'il y ait quelque ressource pour se garentir des maux dont on les menace; puis qu'autrement tant de gens ne s'y engageroient pas. Ils se mettent sur cela, sans autre examen, dans cette foule, & veulent bien courir la même fortune. Ils ne craignent point, parce qu'ils voyent les autres exemts de crainte; & la confiance sans raison de cette troupe insensée est l'unique raison qui les empêche de craindre.

VII.

D'autres à la verité vont plus avant; & remarquant que quelque vie que l'on ait menée, Dieu accorde neanmoins à la plûpart du monde de recevoir les Sacremens à la mort, ils se persuadent qu'il suffit, pour mourir de la mort des Justes, de pratiquer ces devoirs exterieurs & de participer aux Sacremens comme eux. C'est pourquoi il est trés-important d'instruire ces persones des sentimens

de l'Eglise sur ces penitences à la mort, afin d'empêcher ceux qui ont encore quelque soin de leur salut, de se tromper par cette assurance temeraire. Il n'est pas besoin de chercher ces sentimens dans les livres des anciens Peres, on les trouve dans les plus communs. Il n'y a qu'à voir ce qu'en dit Grenade dans la Guide des pecheurs. Il y prouve au long dans tout le vingt-cinquiême chapitre du premier livre, par l'autorité de l'Ecriture, des Peres, des Scolastiques, combien la penitence à la mort est peu assurée. Et il refute les vaines raisons dont se flatent ceux qui y mettent leur confiance : „ Vous „ vous fiez, dit-il, aux larmes que vous „ repandrez alors. Les larmes sont certai- „ nement en tout tems de grande efficace, „ & bienheureux celui qui les verse de bon „ cœur ! Mais souvenez-vous combien en „ rependit celui qui pour son intemperan- „ ce vendit son droit d'ainesse. Selon l'A- „ pôtre, *il n'y eut point de lieu à la peniten-* „ *ce*, encore que son repentir fût accom- „ pagné de beaucoup *de larmes*, parce qu'il „ ne pleuroit pas pour Dieu ; mais pour la „ perte qu'il souffroit. Vous vous fiez aussi „ peut être aux bonnes resolutions que „ vous prendrez alors. Elles sont aussi de „ grande utilité, lors qu'elles sont fidelles „ & sinceres. Mais souvenez-vous de celles „ d'Antiochus, qui étant reduit à l'extre-mité

Grenad. l. 1. c. 25. P. 421.

Hebr. 12. 16. 17.

mité promit à Dieu de si grandes choses, "
qu'elles causent de l'admiration à tous "
ceux qui lisent cette histoire. Et cepen- "
dant l'Ecriture dit : *Que ce méchant fai-* " 2. Machab.
soit des prieres à Dieu, duquel il ne devoit " 9. 13.
pas esperer de misericorde; parce que tou- "
tes ces prieres & tous ces projets ne naiss- "
soient point de l'amour de Dieu, "
mais d'une crainte servile, qui quoi "
que bonne, n'est pas néanmoins suffisan- "
te pour gagner le ciel; la crainte de l'enfer "
pouvant être causée par l'amour naturel "
que l'homme a pour soi-même, & cet "
amour de l'homme pour soi-même n'est "
pas un moyen pour aquerir à personne le "
royaume des cieux. De sorte que com- "
me nul n'entroit dans le palais d'Assuerus "
étant vétu grossiérement, nul n'entre aussi "
au Royaume de Dieu avec une robe d'es- "
clave, c'est à dire, par la seule crainte ser- "
vile; mais il faut y porter la robe de no- "
ces qui est l'amour. "

VIII.

On peut éclaircir cette doctrine de Grenade par cette considération, que l'ordre que Dieu garde dans la conversion des pecheurs, est de les faire passer pour l'ordinaire, de la crainte à l'amour, & de les retenir même long-tems dans les divers degrez de ces deux dispositions. Car ce changement ne se fait pas tout d'un

coup. Il faut que l'amour du monde s'affoiblisse peu à peu par la cessation des actions, & que l'amour de Dieu, qui est ordinairement trés foible au commencement, s'augmente & se fortifie peu à peu jusqu'à se rendre le maître du cœur. Qui n'a pas le loisir de passer par ces degrez, n'a pas proprement le loisir de se convertir. Tout ce qui arrête donc la penitence dans le premier degré, qui est celui de la crainte, la rend inutile pour le salut. C'est une penitence sterile & avortée quand on en demeure là. La penitence à laquelle on se porte dans les autres âges, a bien aussi de la foiblesse dans ce commencement:. mais elle a le tems de se fortifier peu à peu & d'arriver à sa maturité, c'est à dire, au degré necessaire pour justifier l'ame. Au contraire la penitence des mourans n'ayant point le tems de passer par ces degrez, devroit pour être bonne, être parfaite dés le commencement. Or c'est ce que Dieu ne fait pas souvent ni dans l'ordre de la nature, ni dans celui de la grace. Il a ses regles dans l'un & dans l'autre, dont il ne s'éloigne pas souvent. Et non seulement il n'a point promis de le faire en faveur de ceux qui different jusques à la mort de se convertir: mais il a menacé
Prov. 26. au contraire de ne le pas faire. *Ego quoque in interitu vestro ridebo:* J*e rirai à vôtre mort* :

mort, dit il, aux pecheurs, sa miséricorde même l'obligeant à accorder trés rarement cette grace, de peur de donner occasion aux pecheurs de différer leur conversion de jour en jour sur cette attente.

I X.

Mais enfin, dira quelqu'un, la conversion étant une œuvre de la volonté, on se convertit quand on le veut. Or le moyen de ne vouloir pas ce qui est nécessaire pour être sauvé? C'est encore une trés dangereuse illusion. On se convertit, à la verité, quand on le veut; puis que la volonté pleine de se convertir est une veritable conversion. Mais cette volonté pleine de se convertir devant renfermer un véritable retour à Dieu, une volonté sincére de le prendre pour sa derniére fin & pour son souverain bien, & une détestation effective du peché comme peché, c'est à dire, comme opposé à la justice & à la sainteté de Dieu: il est trés-facile de prendre le change, & de se tromper ou dans la nature de ce desir de cõversion, ou dans le degré de ce desir. La tromperie dans l'essence de ce desir consiste en ce que l'on prend souvent des desirs purement naturels pour des mouvemens naissants d'une grace surnaturelle. Car il faut remarquer sur ce sujet, qu'il y a des mouvemens équivoques

dans la volonté, qui portent les mêmes noms, qui produisent extérieurement les mêmes effets; & ne se discernent pas sensiblement, quoi qu'ils naissent de principes étrangement differens. L'amour propre forme des résolutions de quitter le peché; & la charité en forme aussi. L'amour propre prie & a recours à la misericorde de Dieu, la charité prie & a recours à la misericorde de Dieu. Tout cela s'appelle conversion, & ne se distingue pas facilement. Ce qui arrive donc dans ces prétenduës conversions à la mort, est que l'on prend ordinairement des conversions naturelles pour des conversions surnaturelles, des mouvemens d'amour propre pour des mouvemens de charité. Une plus longue vie donneroit lieu de les discerner, parce que la charité a des marques qui donnent lieu de la reconnoître dans un juste espace de tems. Mais tout cela demeure confus, lors que les desirs de conversion ne se font paroître qu'à l'extrémité de la vie, & l'on n'en peut alors juger que par les apparences qui portent toutes à croire que ces marques de pénitence que les mourans donnent, sont presque toûjours de purs effets d'une crainte naturelle; quoi que pouvant être quelquefois des effets de grace, les ministres de JESUS-CHRIST ne refusent pas à ces mourans les Sacremens de l'Eglise, mais sans leur donner une assurance que l'Eglise n'a

n'a pas, & que les Péres déclarent qu'elle ne peut avoir.

Enfin quoi que l'on ne se trompe pas dans la nature de ce desir, c'est à dire, que l'on ait effectivement quelque mouvement de grace, on se peut encore tromper dans le dégré de cet amour & de ce desir, en prenant un leger commencement d'amour, qui laisse encore le cœur sous la domination du peché, pour un amour assez fort pour le délivrer de cette malheureuse servitude, sans lequel il en demeure toûjours esclave, & ne sauroit ainsi obtenir la rémission de ses pechez. Et c'est encore ce qui arrive souvent à la mort, où l'imagination étant occupée fortement des objets de terreur, on croit souvent que les sentimens dont on est alors frappé, sont absolument les maîtres du cœur, quoi qu'ils ne dominent que l'imagination, & que le cœur y ait peu de part.

SUR L'EVANGILE DU MARDI DE LA II. SEMAINE DE CAREME.

Locutus eſt *Jeſus* ad turbas .... dicens: Super cathedram Moyſi, &c. *Math.* 23. 1. 12.

Jeſus *s'adreſſant au peuple ...., dit: Les Docteurs de la loi & les Phariſiens ſont aſſis ſur la chaire de Moyſe. Obſervez donc & faites tout ce qu'ils vous ordonnent: mais ne faites pas ce qu'ils font.*

I.

Les hommes n'aiment guéres ordinairement à diſtinguer ceux qu'on eſt obligé d'écouter avec reſpect, de ceux dont on doit eſtimer la vertu & imiter les exemples. Et c'eſt pourquoi ils ſont portez à paſſer dans l'excés de côté ou d'autre ; à refuſer d'écouter ou de reſpecter ceux dont ils ne ſauroient eſtimer la conduite, ou à croire être en droit de ſuivre l'exem-

l'exemple de ceux qu'ils sont obligez d'écouter avec respect. C'est qu'ils aiment naturellement la facilité, & que l'obligation de discerner si souvent la vérité de l'erreur les incommode & les fatigue. Mais Dieu n'a pas voulu s'accommoder à cette inclination des hommes. Il veut qu'ils ayent besoin d'user de discernement à chaque pas ; qu'ils ouvrent les yeux à tout ce qui ne surpasse pas leur intelligence, & qui se peut connoître par une application sincére ; & enfin qu'ils honorent la verité en tout, & qu'ils tâchent de la suivre en tout. Il y a des ministres de l'Eglise dont les défauts sont manifestes Faut-il les suivre & les imiter dans leur conduite ? Non. L'esprit humain voudroit bien en pouvoir conclure, qu'on n'est donc pas obligé de les écouter, de les respecter, ni de faire ce qu'ils disent. Mais Jesus - Christ s'oppose à cette conclusion. *Les Docteurs de la loi & les Pharisiens*, dit-il, *sont assis sur la chaire de Moyse. Faites donc ce qu'ils vous disent*. La vérité ne leur appartient pas, mais à Dieu. Elle ne merite donc pas moins d'être respecté & suivie, quoi qu'elle soit annoncée par de mauvais ministres. La charité & l'autorité de Moyse mérite toûjours d'être honorée, & elle rend dignes d'honneur ceux qui en sont en possession, pendant qu'ils n'en ont

pas encore été bannis par une autorité légitime. Autrement il faudroit soumettre les Supérieurs au caprice de tous les inférieurs. La doctrine de la vérité est incapable d'approuver ce desordre. Elle veut donc qu'on respecte dans tous les ministres de Dieu l'autorité de Dieu dont ils sont révétus, & qu'on reçoive avec respect les véritez qu'ils annoncent.

II.

Jesus - Christ vouloit que l'on écoutât les ministres de la Synagogue, mais c'est à cause qu'ils étoient assis sur la chaire de Moyse. C'est la place qu'ils occupoient, & l'autorité dont ils étoient revétus, qui les rendoit dignes d'être écoutez. *Les Scribes & les Pharisiens sont assis sur la chaire de Moyse. Observez donc & faites toutes les choses qu'ils vous disent.* Cela est clair & de la portée de tout le monde, & distingue nettement ceux qu'il faut écouter de ceux qu'il ne faut pas écouter. Dans la Religion établie par Moyse ceux qui étoient assis sur sa chaire, méritoient d'être écoutez ; tous ceux qui n'étoient point assis sur cette chaire, ne méritoient point d'être écoutez. De même dans la Religion chrêtienne établie par Jesus - Christ il faut écouter les Pasteurs qui tiennent sa place & sont assis

sur sa chaire. Mais tous ceux qui ne sont point assis dans la chaire de l'Eglise Chrêtienne, ne méritent point d'être écoutez. Cette chaire étant unique, quiconque est assis dans une autre, ne doit être ni écouté ni suivi. Ainsi tous les héretiques n'étant point assis dans cette chaire d'unité, & en ayant voulu établir une autre, n'ont point dû être écoutez; & par conséquent n'ont point dû être suivis. Car il est trés clair que quiconque n'a pas droit de se faire écouter, n'a pas droit de se faire suivre. Tous ceux donc qui les ont écoutez & suivis, ont renversez l'ordre de JESUS-CHRIST en écourant & en suivant ceux qui n'étoient point assis sur la chaire que JESUS-CHRIST a établie dans son Eglise.

III.

Il est remarquable que JESUS-CHRIST n'ordonne point aux Juifs de suivre la doctrine des Scribes & des Pharisiens, pourveu qu'ils enseignassent des veritez conformes à l'Ecriture : mais qu'il leur ordonne généralement de faire tout ce qu'ils diront dans la chaire de Moyse. Il ne soumet pas la doctrine des Scribes & des Pharisiens à l'examen du commun des Juifs. Il sçavoit que cela surpassoit l'intelligence commune. Il veut qu'ils fondent

dent leur soûmission & leur créance sur l'autorité de la chaire de Moyse, & non sur leur propre discernement. Ce n'est pas qu'il les obligeât par là à embrasser toutes les traditions pharisaïques ; car elles n'étoient point universellement reçuës, & n'étoient pas ainsi publiées par l'autorité de la chaire de Moyse. La chaire de l'Eglise n'autorise que les veritez reçuës par toute l'Eglise, & qui font partie de sa foi. Et il en étoit de même de la chaire & de la Synagogue. Si un Scribe ou un Pharisien proposoit quelque chose outre cette doctrine commune de la chaire de Moyse, on n'étoit pas obligé de la suivre, & on la pouvoit même rejetter; mais ce n'étoit pas en se fondant sur l'examen que l'on en faisoit par l'Ecriture, mais en s'apuyant sur l'autorité du corps de l'Eglise Judaïque qui ne la recevoit pas. C'est donc toûjours sur l'autorité de l'Eglise que la créance du peuple étoit fondée. Ainsi par cette instruction que JESUS-CHRIST a donnée aux Juifs, il a établi la vraye regle de la foi, qui est la plus grande autorité visible.

IV.

Il ne s'ensuit donc nullement de là, que des Juifs auroient été obligez d'adhérer au jugement rendu par le corps de la Synagogue-

nagogue contre Jesus-Christ même: car cette régle de ſuivre l'autorité du corps de l'Egliſe n'eſt veritable, que lors que l'autorité de ce corps eſt la plus grande autorité viſible. Et ainſi elle ſera toûjours véritable dans l'Egliſe Chrétienne; parce qu'il n'y aura jamais d'autorité plus grande & plus viſible que la ſienne, & que ne devant jamais périr, jamais aucune autorité viſible n'obligera de la rejetter.

Mais il n'en étoit pas de même de l'Egliſe judaïque: c'étoit une Egliſe qui devoit périr & qui devoit être rejettée: & ainſi il falloit par neceſſité, qu'au tems où cela devoit arriver il ſe rencontrât une plus grande autorité viſible qui obligeât à ne la pas ſuivre. Or ce tems fut juſtement celui de la condamnation de Jesus-Christ: car l'autorité de Jesus-Christ, fondée ſur des prophêties claires, ſur ſa ſainteté extraordinaire, ſur ſes miracles certains & éclatans, étant infiniment au deſſus de celle de la Synagogue, la Synagogue en le rejettant ſe condamna elle méme: & bien loin que les Juifs dûſſent adhérer à ſon jugement, que ſelon la vraye regle de la raiſon & de la foi, qui eſt d'établir ſa créance ſur la plus grande autorité viſible, ils devoient condamner la Synagogue, & adhérer à Jesus-Christ; Ainſi cet exemple ne

fait que confirmer la regle de la necessité de former sa creance sur la plus grande autorité visible : & cette regle est la seule qui soit proportionnée au peuple, & qui puisse unir les fidelles en un corps de societé d'une maniere raisonnable. Car de pretendre les unir par des discussions infinies, c'est une voye visiblement impossible : & de vouloir fonder cette union sur des inspirations & des mouvemens secrets, dont on ne puisse apporter aucune preuve, c'est une voye de visionnaires, contraire à toute raison, & à tout ce que nous connoissons de la conduite de Dieu dans l'établissement de la vraye Religion.

V.

Les hommes suivant l'inclination de la nature, auroient bien desiré que Jésus-Christ en leur donnant un moyen si facile de connoître la vraye foi, qui est de la regler sur la plus grande autorité visible, leur eut aussi permis de regler leur conduite sur une autorité exterieure, & de suivre toûjours l'exemple de leurs Pasteurs. Par ce moyen ils n'auroient jamais été commis avec eux. Ils n'auroient jamais été dans aucune incertitude. Leur voye leur eut toûjours été clairement marquée, & ils auroient eu une grande facilité à y marcher. Mais Dieu

Dieu ne leur a pas voulu faire cette grace, & il ne la pouvoit faire sans détruire tout l'état de cette vie, & la maniere dont il vouloit que les hommes y opérassent leur salut.

Cet état devant être un état de foi, tout y doit être obscur. On n'y devoit point voir de miracles visibles & continuels. Or c'en seroit un trés-visible, si Dieu faisoit en sorte que les ministéres de son Eglise ne fussent occupez que par des gens de bien qui ne donnassent dans leurs actions que des exemples dignes d'être imitez. Ces ministres seroient tirez par là de la condition des autres hommes ; & ce seroit le plus grand de tous les miracles de voir des gens qui par une certaine profession & un certain genre de vie deviendroient exemts de toutes les passions & de tous les défauts des hommes. Tout le monde voudroit être ministre de l'Eglise à ce prix : & au lieu que Jesus-Christ a voulu que le soin qu'on doit avoir de son ame, portât les Chrêtiens à fuïr les charges Ecclesiastiques, il n'y auroit personne qui ne dût faire son possible pour y arriver, afin d'avoir part à un si grand privilege.

Il falloit donc par néceſſité que Dieu permît qu'il y eût de méchans Pasteurs. Et comme les méchans ne doivent jamais être imitez, il étoit nécessaire que

JESUS-CHRIST, avertit les hommes qu'ils ne les devoient pas imiter : & c'est ce qu'il a fait en prescrivant également aux Juifs & de suivre toûjours les Pasteurs en ce qui regarde la foi, & de ne les pas suivre en imitant leurs actions, lors qu'elles sont mauvaises & dereglées : *Secundùm verò opera illorum nolite facere.* Il a falu obliger des peuples à croire les Pasteurs à l'égard de la foi ; parce qu'étant incapables des discussions & des examens, ils n'avoient point d'autre moyen de s'assurer de la vraye foi, que celle de l'autorité. Mais JESUS-CHRIST, ne pouvoit pas leur imposer la même obligation à l'égard de l'imitation des actions des Pasteurs ; parce qu'elles pouvoient être mauvaises, & que d'ailleurs ils en pouvoient juger par les regles mêmes qu'ils auroient tirées de la doctrine des Pasteurs : car c'est par ces regles qu'il faut juger des actions des Pasteurs particuliers, & non par les actions de ces Pasteurs qu'il faut juger des regles qu'on est obligé de suivre.

VI.

Il est vrai que c'est une terrible tentation pour les foibles, que d'être souvent dans la necessité de ne pas suivre leurs propres Pasteurs, & c'est un des plus grands jugemens de Dieu, & une des plus gran-

randes marques de sa colere contre un
euple, que de permettre que de tels
Pasteurs soient chargez de sa conduite:
car par-là ce peuple est non seulement
privé du secours qu'il recevroit des prieres & de la vigilance d'un bon Pasteur;
mais il est encore porté & sollicité au vice par ce qu'il y a de plus capable de l'y
engager. La pente de la nature jointe à
l'exemple d'un Pasteur, ôte l'horreur de
tous les vices, & décredite toutes les
vertus. Si l'on ne se porte pas à justifier
positivement les actions criminelles, on
s'accoûtume à les regarder comme des
défauts ordinaires & supportables, &
dont il est facile d'obtenir le pardon de
Dieu. Les Pasteurs emportent ordinairement la multitude, & les jugemens
de la multitude étant connus à chacun
leur causent une tentation continuelle.
Les vertus paroissent par-là à la plûpart
du monde, des idées outrées & hors
de la portée du commun des hommes.
Or rien n'est plus difficile que de marcher dans un chemin desert & abandonné, où l'on n'a presque point de soûtien, & où l'on est obligé de se mettre presque toûjours au dessus du jugement de ceux mêmes qu'on est obligé de respecter. Il est trés-rare que
l'amour de la verité soit assez fort pour
nous soûtenir contre le torrent des mau-
vais

vais exemples: & c'est pourquoi les Pasteurs qui le favorisent par leur mauvaise conduite, au lieu de s'y opposer, sont d'étranges obstacles au salut des peuples.

VII.

Mais ce jugement de Dieu est attiré souvent par le déreglement des peuples mêmes : car il est encore plus ordinaire à l'égard des Pasteurs que des Rois, que Dieu les donne en punition des pechez des peuples : *Qui regnare facit hominem hypocritam propter peccata populi.* Ainsi comme tous les jugemens de Dieu sont justes, on n'est pas moins obligé dans ces rencontres que dans toutes les autres de lui dire : *Seigneur, vous êtes juste, & vôtre jugement est plein d'équité & de droiture* : Justus es, *Domine, & rectum judicium tuum.* S'il exerce même par cette conduite sa justice sur les méchans, il ne laisse pas d'exercer en même tems sa misericorde sur ses élus. Il procure à certaines ames de trés-grands biens par les mêmes moyens, qui sont l'occasion de la perte de plusieurs autres. Dieu a souvent plus dessein d'honorer son Eglise par des vertus éminentes, que de la rendre abondante par une multitude de Chrêtiens foibles & imparfaits; parce que les vertus commu-nes

Joan. 34. 30.

Ps. 118. *v.* 137.

s & mediocres ne sont bonnes que
ur ceux qui les ont, au lieu que les
rtus éminentes sont l'instruction de
usieurs siécles. Or la vertu qui resiste
torrent de la multitude, & au mau-
is exemple des Pasteurs mêmes: &
i étant sans appui humain subsiste
r sa propre force, est bien plus for-
& plus pure que celle qui ne se con-
rve que par une infinité de soûtiens
umains. Lors que tout conspire à en-
ger à la vertu l'exemple des Pa-
eurs, les loüanges des hommes, la
ainte de se deshonorer, on ne sçait
esque quelle part l'amour de la ve-
té & de la justice a dans les actions
rtueuses; & l'on a raison de crain-
e qu'il n'y en ait pas beaucoup, &
ue ces vertus si honorées ne s'éva-
oüissent si-tôt qu'elles seront privées
tous ces apuis. Mais quand la ve-
té est peu honorée, & qu'elle est for-
ment combatuë ou par des persécu-
ons ouvertes, ou par le jugement de
multitude & des Pasteurs mêmes,
ttache qu'on y a, & est bien plus
ncere, & plus indépendante. Elle a
ien plus de force & de fermeté; &
on a bien plus de sujet de croire que
es édifices spirituels sont bâtis sur la
ierre solide, & non sur le sable des
pinions humaines, & qu'ils sont ainsi
bien

bien plus en état de resister aux vents, aux inondations, & aux tempêtes dont ils pourroient être attaquez.

VIII.

Il est donc indubitable par l'autorité de l'Evangile, que bien loin qu'on soit obligé de suivre toûjours l'exemple de ses Pasteurs, on est souvent obligé de ne le pas suivre : *Secundùm autem opera illorum nolite facere.* Mais s'ensuit-il de là qu'on le doive condamner, qu'on doive se rendre juges de leurs actions, qu'on doive s'informer de leur conduite, qu'on puisse les décrier, s'élever contre eux, & se dispenser de les honorer? C'est ce que Jesus-Christ ne dit nullement, ou plûtôt c'est ce qu'il interdit en ne le disant pas. Il ne donne point d'autre permission aux peuples à l'égard des Pasteurs, que de ne pas suivre leur exemple. Or pour ne le pas suivre, il n'est pas nécessaire de s'informer de leurs actions, ni de les condamner. Il suffit que leurs actions ne soient pas nôtre regle. Chacun est obligé de se conduire par la verité que l'on apprend de l'Eglise. Voilà la regle : & cette verité n'est ni la coutume, ni l'exemple des Pasteurs. S'ils l'observent, à la bonne heure : s'ils

ne

l'obſervent pas, ils ont un juge qui les
ᵹera. Il n'eſt point neceſſaire que les
ſerieurs s'attribuent ce jugement. Ils le
ɔivent remettre à Dieu & à ceux à qui il
ɩpartient. Ce ſeroit donc une erreur
ſible de pretendre ſe diſpenſer d'hono-
r les Paſteurs dont on ne croit pas
ɛvoir imiter les actions : car les mo-
fs qu'on a de les honorer ſubſiſtent
vec toutes les raiſons qu'on peut avoir
e ne pas imiter leur conduite.

I X.

Rien n'eſt plus important & plus diffi-
ile dans la vie Chrêtienne, que de rete-
ɿir les vertus mêmes, dans leurs juſtes
ɔornes, & les empêcher de bleſſer certai-
nes veritez en voulant en ſuivre d'autres.
Le reſpect & la déference pour les Paſteurs
portent ſouvent à l'approbation & à l'i-
mitation de leurs défauts : & l'on peut
auſſi être engagé par un pretexte ſpecieux
de l'amour de la verité à des procedez trop
libres & trop peu reſpectueux envers les
Paſteurs. Le ſeul remede à cela eſt de n'ai-
mer pas fortement certaines vertus & cer-
taines veritez en negligeant les autres. Il
faut les aimer toutes dans le degré qu'elles
doivent être aimées. C'eſt une verité,
qu'il ne faut pas imiter les défauts des Su-
perieurs ; mais c'eſt auſſi une verité qu'il
faut

faut toujours honorer, respecter, épargner les superieurs autant qu'on le peut. Ces veritez bien loin d'être contraires, sont jointes & inseparables dans la verité souveraine. Il ne faut pas imiter les dereglemens des Pasteurs, parce qu'il faut être souverainement attaché à JESUS-CHRIST: mais par cette même regle il faut honorer dans les Pasteurs, tels qu'ils soient, l'autorité de JESUS-CHRIST, dont ils sont revêtus; parce que cette autorité est toûjours à JESUS-CHRIST, & que c'est JESUS-CHRIST que l'on honore par les respects qu'on lui rend.



SUR

SUR L'EVANGILE DU MERCREDI DE LA II. SEMAINE DE CAREME.

Ascendens *Jesus* Jerosolymam, assumpsit duodecim discipulos secreto.... Tunc accessit ad eum mater filiorum Zebedæi, &c. *Matt.* 20. 17. 28.

Comme Jesus *s'en alloit à Jerusalem.... La Mere des enfans de Zebedée s'aprocha..... comme pour lui demander quelque chose.*

I.

PENDANT que JESUS-CHRIST avertissoit ses Apôtres de sa mort prochaine: & des outrages qu'il devoit recevoir des Juifs, Jean & Jaques Enfans de Zebedée, du nombre de ces Apôtres, faisoient agir leur Mére pour obtenir les deux premieres places de son Royaume, s'imaginant, selon l'idée commune que les Juifs avoient du Messie, qu'il devoit

regner dans le monde avec l'éclat & la grandeur des Princes du monde. Et cela fait voir que JESUS-CHRIST a passé toute sa vie avec des gens pleins de vûës & de passions humaines, & qui ne songeoient qu'à leur propre élevation pendant qu'il n'avoit dans l'esprit que l'oprobre de la croix. Quelle difference des pensées de JESUS-CHRIST & des pensées interessées de ses Apôtres ? Et quelle patience que celle de JESUS-CHRIST dans la vûë continuelle qu'il a euë de ces pensées basses & charnelles, dont il penetroit toute la corruption ! Qu'on juge par là de l'injustice des hommes, qui étant eux-mêmes pleins de passions, & concevant trés-foiblement la corruption de celles des autres, ont peine neanmoins à souffrir ce qu'ils en conçoivent! JESUS-CHRIST souffroit ces defauts de ses Apôtres dans leur état d'imperfection & de foiblesse, parce qu'il prevoyoit qu'ils passeroient à un autre état, & qu'alors ces imperfections passées serviroient à l'affermissement de leur vertu en les tenant dans l'humilité; & leur donnant lieu de connoitre ce qu'ils étoient par eux-mêmes, si Dieu les eût abandonnez à leur foiblesse. Pourquoi ne pensons nous pas de même que les faiblesses & les imperfections de nos freres contribuent peut-être à leur sanctifica-

dification, & qu'au moins elles seront entierement detruites, lors que Dieu aprés leur mort s'emparera pleinement de leur cœur, & y regnera totalement ?

II.

Ce fut la mere de Jean & de Jaques qui se chargea de cette requête ambitieuse : & JESUS-CHRIST le permit pour nous faire voir en cette mere d'ailleurs bonne & pieuse, le naturel de plusieurs peres & meres, qui n'on pour leurs enfans que des vûës d'ambitions & d'interêt, & ausquels par consequent on pourroit bien repondre ce que JESUS-CHRIST repondit à la demande de cette mere & de ses enfans : *Vous ne sçavez ce que vous demandez*, ni vous ni vos enfans. En effet, ces demandes & ces poursuites des biens & des dignitez de l'Eglise qu'on voit en tant de peres & meres, sont de grandes preuves de leur peu de lumieres sur le bien de leurs enfans & sur leurs propres interêts. Ils ne savent ce qu'ils demandent ni dequoi ils se rendent responsables par ces poursuites. En demandant des benefices pour leurs enfans ou pour d'autres qui leur appartiennent, ils se rendent juges de leur vocation, & ils en rendent temoignage à l'Eglise ; ils declarent aux Collateurs qui sont chargez de

 les

les donner en son nom, qu'ils en sont dignes. Ils s'en rendent caution à l'Eglise & à Dieu même, & Dieu leur en faisant rendre compte leur imputera tout le mal qui aura été fait par des ministres indignes qu'ils auront proposez à l'Eglise, & à qui ils auront procuré ses biens & ses ministéres. Voilà à quoi l'on s'engage en demandant des benéfices pour ses enfans & pour ses amis, & en employant son credit pour leur en obtenir. C'est néanmoins ce qui passe pour un grand bien dans le monde, & ce que l'on considére comme l'un des plus grands avantages des grandes fortunes. Quel étrange avantage pour des Péres d'avoir à repondre à Dieu de tous les pechez que commettent des ministres mal appellez; d'avoir des gens qui pechent sur son compte, comme si l'on n'étoit pas assez chargé de ses propres dettes! Et quel étrange avantage pour des enfans d'être engagez dans une voye qui par le peu de disposition & de vocation qu'ils ont pour l'Eglise, est pour eux une voye qui mêne à la mort!

III.

En vain prétendroit-on excuser ces demandes sur l'amour des Péres pour leurs enfans; parce que c'est cet amour même qui

qui les devroit empêcher de les charger d'un poids ſi terrible, & de leur donner par là occaſion de commettre une infinité de fautes énormes. Car il eſt impoſſible de comprendre toutes celles où les Eccleſiaſtiques mal appellez s'engagent par l'abus de leur miniſtere. Et combien ces fautes s'augmentent & ſe multiplient à proportion que les miniſteres qu'ils exercent ſont plus importans & plus relevez.

Mais la verité eſt que ce n'eſt pour l'ordinaire rien moins qu'une veritable affectionqui porte les peres à engager leurs enfans dans l'Egliſe, & à employer leur credit pour leur en faire obtenir les revenus & les dignitez. Ce ne ſont que des interêts de famille & un pur amour d'eux mêmes. Ils cherchent à décharger leur maiſon par les biens de l'Egliſe, ou à la rendre conſiderable par ſes dignitez. C'eſt à quoi ſe reduit cette charité des peres pour leurs enfans. Les plus équitables ſont ceux qui ſe contentent de faire nourrir leurs enfans par l'Egliſe: & c'eſt une grande loüange, quand on peut dire d'un pere qu'il ne fait rien entrer dans ſon bien du revenu des benefices de ſes enfans. Il y a donc bien des peres & des meres ſemblables à cette mere des Apôtres Jean & Jacques, & dont on peut dire qu'ils ne ſçavent ce qu'ils font & ce

qu'ils demandent & ils sont d'autant plus malheureux qu'ils reüssissent dans leurs desseins sans en connoître le mal.

IV.

Jean & Jacques étoient sans doute blâmables de cette demande ambitieuse à laquelle ils avoient engagé leur mere : mais il s'en faut bien que cette ambition ne fût aussi mauvaise que celle de ceux qui recherchent maintenant par ambition les charges & les dignitez de l'Eglise. Ces Apôtres étoient des Juifs imparfaits qui tenoient encore de l'esprit judaïque parce que la loi nouvelle n'étoit pas encore parfaitement établie. Ainsi leur imperfection étoit supportable. Mais ceux-ci, aprés que cette loi a été rendüë si publique & si manifeste à tout le monde, qu'on ne la sçauroit ignorer que par un aveuglement volontaire ; aprés que l'Eglise a été instruite par tant d'exemples édifiants du desinteressement & de l'humilité que Dieu demande dans ses ministres, ne laissent pas de porter leur ambition jusques sur les autels. Jean & Jacques consideroient par erreur le Royaume de Jesus-Christ comme devant être établi dans ce monde même. Ils croyoient que ces sortes de recompenses devoient faire partie de celles que Jesus-Christ don-

donneroit à ses serviteurs, & qu'ainsi ils avoient droit d'y prétendre. Ils avoient même le courage de vouloir souffrir pour y arriver, quoi qu'ils n'en eussent peut être pas encore la force. Mais ceux ci aspirent aux dignitez de l'Eglise dans un tems qu'ils sçavent être destiné à l'humiliation & à la pénitence, & où JESUS-CHRIST veut être encore humilié dans ses membres & dans ses ministres : & ils n'ont au contraire guéres de zele pour cet autre royaume de JESUS-CHRIST, auquel on ne parvient que par l'humilité & par la soufrance. Et Enfin bien loin de chercher à souffrir, tout leur but en aspirant aux biens de l'Eglise, est de se mettre en état de ne rien souffrir.

V.

Quoi que JESUS-CHRIST condamnât l'ambition de ces deux fréres, il ne se sert pas néanmoins pour leur faire connoître le déréglement de leur cœur, de plusieurs raisons que la Religion fournit contre l'orgueil & l'ambition. Il ne leur dit point, que les avantages & les prééminences de l'autre vie ne consisteront pas dans une grandeur temporelle, mais en une plus grande abondance de justice & de sainteté. Il ne leur dit point, qu'il est impossible d'être elevé au-dessus des

autres dans le royaume du Ciel, si on ne les surpasse ici en humilité & en charité. Il ne leur dit point que tout Chrêtien doit se croire trop heureux que Dieu l'ait appellé à la grace de l'Evangile,& lui ait donné place dans son corps, & que c'est un grand orgueil d'aspirer par une ambition déréglée aux premiéres places de ce corps, dans lequel il n'est permis de rechercher que la santé, comme dit saint Augustin. *Non quaras in corpore Christi nisi sanitatem.* Il ne les reprend point fortement de leur présomption, de leur ignorance, & du peu de profit qu'ils avoient fait des exemples d'humilité qu'il leur avoit donnez. Il se sert seulement de deux raisons qui étoient plus proportionnées à leur peu d'intelligence. L'une, que ces places qu'ils demandoient se devoient acheter au prix de grandes souffrances ; l'autre, que quand ils les auroient obtenuës, ils n'en seroient que plus obligez à se rendre serviteurs de tous les autres, & n'en auroient pas plus de droit à cette domination à laquelle ils aspiroient. Cela nous aprend que pour corriger les hommes de leurs défauts, on ne doit se servir que des raisons qui sont de la portée de ceux que l'on veut instruire. La conduite de JESUS-CHRIST nous en est un exemple admirable: & c'est peut-être pour cela qu'il a voulu vivre toute sa vie avec des Apôtres

Apôtres imparfaits; afin de donner aux Pasteurs de son Eglise des exemples de la condescendance Chrétienne, dont la pratique est beaucoup plus difficile que celle d'une conduite plus forte, qui sous prétexte d'être plus conforme à la pureté du Christianisme, le seroit moins à la charité d'un ministre de JESUS-CHRIST.

VI.

Les autres Apôtres se blesserent de l'ambition de deux fréres : mais ce fut par une autre espece d'ambition. Il faut extrêmement prendre garde aux secrets mouvemens qui excitent nôtre zéle. Car souvent l'interêt & l'amour propre y ont bien plus de part que le desir de la gloire de Dieu. Or il n'y a rien de plus dangereux qu'un faux zéle voilé d'un prétexte de pieté, parce qu'il nous porte à suivre consciencieusement nos passions, & qu'il se flate d'une aparence de religion, lors que dans le fond il n'y a que la cupidité qui nous fait agir. C'est pourquoi l'instruction de JESUS CHRIST touchant la nature des charges Ecclésiastiques, regarde autant les autres Apôtres que ces deux fréres. Et ce fut même la jalousie des autres Apôtres dont JESUS-CHRIST prit sujet de la leur donner.

Nous ne devons point desirer nôtre propre élévation : mais nous ne devons point aussi nous oposer par ambition à l'élévation des autres. Et comme on doit croire que la puissance Ecclésiastique oblige à plus de travail & plus d'humilité, on ne doit point s'imaginer que ceux qui y sont élevez, en soient plus heureux, ni avoir de la jalousie du rang qu'ils tiennent. Que craignoient les Apôtres, & quel étoit le sujet de l'indignation qu'ils firent paroître contre les deux freres ? Craignoient-ils que JESUS-CHRIST leur accordât ce qu'ils demandoient, quoi qu'ils en fussent indignes, ou sans les en rendre dignes.

Ç'auroit été soupçonner JESUS-CHRIST ou d'injustice ou de foiblesse. Ils craignoient donc absolument l'élévation de Jean & Jacques au dessus d'eux, de quelque maniére qu'elle s'obtînt. Ils ne vouloient pas qu'ils leur fussent préférez. Ils regardoient le ministére du royaume de Dieu comme une grandeur temporelle. Ainsi ils étoient dans la même erreur que les enfans de Zébédée, & ils n'étoient pas moins ambitieux qu'eux.

VII.

L'instruction que JESUS-CHRIST donna à ses Apôtres sur la nature des char-

·harges Ecclesiastiques, s'étend naturellement beaucoup plus loin, & elle donne lieu de conclure nettement, que quiconque les recherche par ambition, en est indigne. Car il n'y a point d'indignité plus manifeste que de rechercher une charge sans en connoître les obligations & les engagemens, & lors qu'on se doit croire incapable d'y satisfaire. Les charges Ecclésiastiques enfermant donc une obligation à s'humilier & à pratiquer la patience plus que le commun des Chrétiens, les rechercher pour se rehausser & pour joüir du repos, c'est en être manifestement indignes; parce que c'est n'en connoître pas la nature, & être dans des dispositions opposées à celles qu'elles demandent. Il faut qu'un Pasteur s'humilie devant Dieu, parce qu'il doit se regarder comme chargé des pechez des peuples. Il faut qu'il s'humilie devant les hommes, parce qu'il leur doit donner l'exemple d'humilité, qu'il doit tâcher de les gagner & de se faire aimer d'eux, ce qu'on ne peut faire qu'en s'humiliant. Il faut qu'il pratique à leur égard une grande patience, qu'il évite de les choquer; qu'il les ménage, qu'il les tolére, qu'il ne les scandalise en rien; qu'il évite d'envenimer leurs playes par des duretez. Quiconque donc est possedé du desir de dominer, ne connoit point les devoirs

de l'état Ecclesiastique, & ne se connoît point soi-même s'il se croit capable d'y satisfaire. Or comment un homme qui ne connoît ni l'état qu'il veut embrasser, ni l'incapacité où il est de s'en aquiter, pourroit-il y avoir vocation?

VIII.

Il en est de même du repos. Quiconque le desire & le cherche dans l'état Ecclesiastique, n'y est pas propre, puis que c'est au contraire l'état du monde qui demande le plus de travail & le plus de solicitude. L'Apôtre en fait la principale qualité
Rom. 12. 8. d'un Pasteur; *Qui praest, in solicitudine*. Et pour concevoir quelle doit être la solicitude de la vie pastorale, il ne faut qu'avoir dans l'esprit ces paroles du livre des Proverbes touchant ceux qui se sont rendus caution des autres: *Mon fils, si vous avez repondu pour vôtre ami, si vous avez engagé vôtre*
Prov. 6. 1. & *foi & vôtre main à un étranger*: (C'est ce que font tous les Pasteurs en répondant pour les ames:) *faites ce que je vous dis, mon fils, & délivrez-vous vous même, parce que vous êtes tombé entre les mains de vôtre prochain. Courez de tous côtez; hâtez-vous & reveillez vôtre ami; ne laissez point aller vos yeux au sommeil, & que vos paupiéres ne s'assoupissent point.* Voilà quelle doit

doit être la vie d'un Pasteur : & l'on peut juger par là du repos qu'il y peut trouver. C'est un médecin environné de malades, & obligé sur peine de sa vie même de travailler sans cesse à les guérir, & à leur donner & la nourriture & les remedes dont ils ont besoin. Il en voit mourir une infinité à ses yeux : car il y a toûjours de ces malades qui périssent, & il n'y va pas moins que de la vie du medecin s'ils périssent par sa négligence, par son ignorance, ou par son peu de charité. Il les doit guérir par ses prieres, par l'exemple de sa vie, par ses instructions. Il doit diversifier ses remedes selon leurs differentes maladies, & par consequent il les doit sans cesse étudier, & informer de tout ce qui leur arrive. N'est-il donc pas clair que de chercher du repos dans cet état, c'est ne le connoître pas ;

IX.

Enfin la recherche des emplois de l'Eglise enferme une extinction de foi à l'égard de plusieurs veritez capitales & necessaires à cet emploi.

Celui qui les desire par ambition, ou croit qu'il n'a pas besoin de la grace de Dieu pour s'en aquiter, ou s'imagine qu'il ne peut la refuser aux présomptueux & aux temeraires. L'un & l'autre est une erreur contre la foi.

Ce-

Celui qui recherche les dignitez de l'Eglise, ou ne croit point le jugement de Dieu & par là est hérétique, ou le croyant & ne se mettant point en peine du poids dont il se charge, en s'engageant dans ces ministéres, il témoigne qu'il est endurci, & par consequent qu'il en est indigne.

Celui qui recherche les dignitez de l'Eglise, ou ne croit pas que c'est à Dieu à y appeller, & non pas à nous à nous y ingerer, & par consequent il manque de foi; ou le croyant il ne s'en met pas en peine, & il est impie.

Celui qui recherche les dignitez de l'Eglise, ou connoît qu'il n'a point les talens nécessaires pour s'en aquiter, & s'il les recherche dans cette disposition, il faut qu'il n'ait point de conscience; ou il ne le connoît pas, & croit que ces fonctions lui seront faciles, & il est absolument sans lumiére: & ainsi il est toûjours ou impie, ou aveugle, & peut-être tous les deux ensemble.



SUR

SUR L'EVANGILE

DU JEUDI DE LA II. SEMAINE DE CAREME.

Homo quidam erat dives, &c. *Luc.* 16. 19. 31.

Il y avoit un homme riche qui étoit vêtu de pourpre & de lin, & qui se traitoit magnifiquement tous les jours.

I.

COmme les hommes ne jugent des crimes que par raport à eux-mêmes, & par le dommage qu'ils en reçoivent, ils ont de la peine à concevoir à l'égard de ce riche dont il est parlé dans l'Evangile de ce jour, le crime par lequel il a mérité la damnation. *Il étoit riche*, diront-ils; mais il ne s'étoit pas enrichi du bien d'autrui. *Il faisoit tous les jours bonne chére, il étoit vêtu magnifiquement*; mais c'étoit sans faire tort à personne, & il ne paroît pas que ce fut avec des excés qui alte-

alteraſſent ſa ſanté. Il ne ſecourut pas Lazare : mais on ne ſçauroit aſſiſter tous les pauvres, & cela pouvoit venir de l'oubli de ſes gens & non pas du ſien. Qu'y a-t-il de criminel en tout cela ? On ne lui reproche point d'adultéres, de vols, de calomnies, d'injuſtices. Il étoit bon parent, & cette inclination paroît même par la priére qu'il fait aprés ſa mort qu'on avertiſſe ſes fréres de ne pas venir en ce lieu de tourment. Il contribuoit par ſa magnificence à l'entretien & à la ſubſiſtance de divers pauvres. Il avoit quantité d'amis, puiſqu'il tenoit grande table ; & cela n'eſt pas inutile à la ſocieté. Qu'il y a de gens qui ſe croiroient vertueux, s'ils en pouvoient dire autant d'eux-mêmes : Les grandes richeſſes ne s'aquierent ni ne ſe conſervent point d'ordinaire ſans de grandes injuſtices. Le luxe de la table & la bonne chére engagent dans d'autres excés encore plus criminels. Il y a une infinité de vices qui ſont des ſuites de la vie molle & voluptueuſe, & dont l'énormité fait que cette vie molle qui en eſt la ſource, n'eſt preſque contée pour rien. Celui que nous appellons le mauvais riche, étant donc exemt de tout cela auroit paſſé en ce tems-ci pour un homme de probité, & auroit attiré les loüanges du commun

du

du monde. Cependant JESUS-CHRIST a voulu former nôtre jugement sur son sujet, en nous découvrant celui de Dieu. *Ce riche mourut*; dit-il, *& il fut enseveli dans l'enfer.* v. 2
Voilà comment Dieu en a jugé. Et comme il n'est pas permis de douter de la justice de son jugement, c'est à nous à chercher sur quoi elle est fondée, & quelles en sont les raisons.

II.

Pour comprendre le crime du mauvais riche, il ne faut que se demander à soi-même quel jugement on devroit faire d'un homme qui tiendroit ce discours à Dieu : Seigneur, vous êtes la fin de mon être, & vous ne m'avez créé que pour vous. Il n'y a rien en moi qui ne vous appartienne & qui ne vous soit dû par une infinité de titres. Vous m'avez destiné à la possession des biens éternels & ineffables, qui ne sont autres que vous même. Vous voulez être vous même ma recompense, & vous ne m'ordonnez pour l'obtenir que de vous aimer, à quoi je suis obligé par toutes les loix de la raison, de la reconnoissance, & de la justice. Vous ne me défendez qu'une chose, qui est de me dégrader, & de m'abaisser, de m'avillir, de me rendre malheureux en aimant les crea-

créatures qui sont au dessous de moi, & dont je serai nécessairement separé pour toûjours aprés la mort. Cependant, Seigneur, il faut vous le dire; je ne vous aime point, ni tout ce que vous me promettez dans l'autre vie. Je ne suis point touché de tous ces devoirs de justice qui m'attachent à vous. Je ne me saurois passer d'un plaisir present que je ne trouve point en vous ; & je n'en conçois point d'autres que celui de la bonne chére, de l'éclat & de la magnificence du monde. J'en fais donc mon partage & mon souverain bien. Donnez vôtre paradis à qui vous voudrez. Pour moi j'y renonce. Je préfere le tems à l'éternité, les biens sensibles aux biens spirituels, & le monde à vous. C'est au monde que je consacre tout mon amour, tous mes soins, toutes mes actions, tout mon être : & pour vous, trouvez bon que je ne vous considére qu'autant que vous pouvez me procurer les plaisirs que j'aime, & dont je fais mon bonheur, mon repos, & mon Dieu.

N'y a-t il point de crime dans ce discours ? Ne paroît-il pas au contraire qu'il est plein d'impieté, d'ingratitude, d'injustice, d'extravagance ? Cependant il ne fait qu'exprimer la disposition de ceux qui menent une vie de bonne chere, de

de plaisir, & de luxe. Car ils disent effectivement à Dieu tout ce que je viens de dire. Il y a diverses sortes de langages. On parle par les actions aussi bien que par les paroles. On parle par ses desirs, par ses passions, par ses secretes intentions. Si les hommes n'entendent pas toûjours ce langage du cœur, parce qu'ils n'en penétrent pas le fond, Dieu ne manque jamais de l'entendre, parce qu'il le pénetre toûjours. Quiconque n'aime point Dieu & aime beaucoup le plaisir, dit à Dieu; Je ne vous aime point, & je n'aime que le plaisir. Quiconque ne songe qu'au monde & à s'y établir, dit à Dieu: Je ne me soucie point de vôtre paradis, & je prens le monde pour mon partage. Quiconque ne songe qu'à la vie presente, & aux plaisirs de la vie presente, & ne fait rien pour aquerir la vie éternelle, dit à Dieu: je préfere le tems à l'éternité. Quiconque vit pour le monde, & raporte tout au monde, dit au monde: Vous êtes mon Dieu & mon souverain bien.

Voilà le crime essentiel du mauvais riche. Voilà le crime de tous les amateurs du monde, de tous les citoyens de Babylone, c'est à dire, de tous ceux qui cherchent leur félicité dans ce monde ici.

Mais

III.

Mais ne pourroit-on point, dira-t-on entrere en quelque composition avec Dieu, & en évitant ce terrible excés, travailler également pour être heureux en ce monde & en l'autre : aimer à joüir du monde dans cette vie & de Dieu dans l'autre : accorder à l'amour de Dieu l'exclusion de toutes les actions criminelles, des injustices, des adulteres, des médisances ; & donner à l'amour du monde la joüissance tranquille de tous les plaisirs que l'on appelle permis ; C'est justement le partage qu'avoit fait le mauvais riche ; mais c'est ce qui ne l'a pas empêché d'être damné. En effet ce partage suposeroit qu'on peut servir deux maîtres, le plaisir, & Dieu : & c'est ce que Jesus-Christ declare impossible. Ce n'est pas connoître la nature de l'amour du monde que d'avoir cette pensée. Il tend par lui-même à se rendre maître du cœur ; & l'on ne sçauroit empêcher qu'il ne s'en empare que par une forte resistance. Or cette resistance ne se fait que par une vie de penitence & de mortification, & par le retranchement de ce qui nourrit, anime, entretient la concupiscence, & ce n'est plus là une vie de

de plaisir, mais une vie dure, laborieuse & penitente.

I V.

L'amour dominant du monde tel que celui que JESUS-CHRIST reproche à ce mauvais riche, renfermant donc necessairement la privation de l'amour de Dieu, enferme par conséquent, non un seul crime, mais une multitude de crimes.

Celui qui n'aime point Dieu est un ingrat ; puisqu'il n'a point de reconnoissance des graces que Dieu lui a faites.

Il est coupable d'une énorme injustice, puisque devant à Dieu tout son être & toutes ses actions, il les soustrait toutes à Dieu pour les raporter au monde.

C'est un sujet rebelle & désobéïssant, puisqu'il reconnoit le monde pour son Seigneur.

Il dérobe à Dieu la qualité de Seigneur, de fin derniere, de souverain bien, de Dieu ; ce qui est le plus criminel de tous les vols.

Il est effectivement idôlâtre de la creature ; car la reconnoissant pour sa fin, c'est en quelque sorte la reconnoître pour son Dieu.

Il trouble tout l'ordre du monde qui en fait la principale beauté ; puisque cet ordre

ordre est que les creatures intelligentes soient soumises à Dieu seul, & ne s'assujettissent pas aux corps ausquels elles sont superieures par leur nature.

Il défigure l'image de Dieu en lui ; cette image consistant principalement dans l'amour de l'ordre & de la justice. Or c'est ce que l'homme s'ôte à lui-même en se privant de l'amour de Dieu : c'est une des choses dont selon les Peres, Dieu le punira plus severement.

V.

Mais peut-être qu'on sera encore plus touché de l'injustice de cette vie sensuelle qui fait le crime du mauvais riche & le sujet de sa damnation, si on la considere par raport à la justice que l'homme se doit à lui même. Je dis à la justice que l'homme se doit : car il ne faut pas s'imaginer que la justice ne s'exerce qu'envers les autres. L'amour de soi-même est la regle de l'amour qu'on doit au prochain, & la justice qu'on doit à soi-même, est aussi la regle de celle qu'on lui doit. Ainsi, comme c'est un grand crime que d'ôter la vie au prochain, c'en est encore un plus grand de se l'ôter à soi-même.

Suivant cette regle chacun est obligé de penser que Dieu lui a confié son corps & son ame pour en avoir soin, & de leur pro-

procurer tout ce qui est nécessaire pour les faire arriver à leur fin qui est le souverain bonheur dont il les a rendu capables, & qu'il leur a destiné. Voilà le devoir de l'homme envers soi-même, & le commandement indispensable que Dieu lui fait en le mettant au monde. Il doit regarder son ame, selon l'expression de saint Grégoire de Nazianze, comme une Princesse que Dieu a mise en sa garde, & aux besoins de laquelle il l'oblige de pourvoir. Cette Princesse est malade; il lui doit procurer toutes sortes de secours & de remédes. Elle est foible; il lui doit donner la nourriture qui lui convient. Elle est exilée; il la doit aider à retourner en son païs. Elle a des ennemis; il l'en doit défendre. Mais que devroit-on juger de ce gardien, si au lieu de partiquer ces devoirs, il laissoit cette Princesse sans remédes dans ses maladies; si au lieu de la nourrir, il ne lui donnoit que des poisons; si au lieu de la defendre de ses ennemis il la leur livroit; si au lieu de lui aider à retourner en son païs, il lui ôtoit cruellement la liberté & la vie? Ne seroit-ce pas sans doute le plus infidele, le plus cruel, & le plus detestable de tous les hommes. Cependant ce n'est encore là qu'une trés-legere image de l'injustice & de la cruauté qu'exerce envers soi-même & envers son ame celui qui

la

la livre à la vie ſenſuelle & à la vie de plaiſir.

VI.

On n'attache pas ordinairement à la joüiſſance du monde ces idées de cruauté & d'injuſtice : mais c'eſt qu'on ne conçoit pas aſſez que la plus étroite obligation que Dieu impoſe à l'homme, eſt de ſe rendre heureux ; que c'eſt là ſa volonté la plus expreſſe & la plus indiſpenſable. C'eſt le principal devoir de juſtice & d'obéïſſance qu'il exige de nous. Ainſi y manquer en nous rendant malheureux & en nous privant du ſouverain bien qu'il nous avoit preparé, eſt la plus grande des-obéïſſance, la plus grande injuſtice, le plus grand vol, le plus grand meurtre que nous puiſſions commettre, & enfin c'eſt la plus grande cruauté que nous puiſſions exercer. Ce riche voluptueux étoit donc coupable de tous ces crimes par ſa ſeule attache aux plaiſirs dans leſquels il paſſoit ſa vie. Il étoit du nombre de ceux qui avoient reçû leur *ame en vain*, puiſqu'il ne l'employoit à aucun des uſages auſquels Dieu l'avoit deſtinée. Il abuſoit de ſa vie & de tout ſon être, en ne les raportant point à Dieu : & il n'eſt pas étrange qu'étant ſi cruel envers ſoi-même, il le fut auſſi envers le prochain. C'eſt encore une des

cau-

causes que l'Evangile raporte de sa damnation. Et cette cruauté paroît par le peu de soulagement que reçut Lazare à la porte du riche où il étoit.

Les biens dont ce riche joüissoit, n'étoient point à lui. Ils ne lui étoient point donnez pour servir de matiére à son orgueil, à son luxe, à ses plaisirs. Dieu les mettant en sa garde, lui en avoit prescrit l'usage, qui étoit de s'en servir pour satisfaire à sa necéssité, & à une juste bienséance, & d'employer le reste dont il n'étoit plus que dispensateur au soulagement des pauvres, selon les ordres de la Providence. Ainsi en s'en servant à d'autres usages, il en devenoit usurpateur à l'égard de Dieu, comme c'est l'être d'user d'un dépôt contre l'intentation de celui qui l'a confié. Il étoit donc par là non seulement injuste, mais homicide des pauvres qu'il n'assistoit pas : & Lazare lui ayant été adressé par la Providence, il lui ravissoit ce qui lui étoit dû en négligeant de le soulager. L'oubli & la dureté de ses gens ne le pouvoient excuser. C'étoit à lui à s'informer & à s'en mettre en peine. Il n'avoit point de plus grande affaire que celle d'obeïr à Dieu, & de dispenser son bien selon ses ordres. Si les Rois ne souffrent point qu'on néglige l'exécution de leurs ordres & qu'on s'en remette à d'autres pour s'occuper à

se divertir, Dieu le souffre encore moins parce que ses ordres sont bien plus importans que ceux des Rois. C'est même la dureté de ce riche qui causoit celle de ses gens envers Lazare. Un maître charitable inspire la douceur & la charité à tous ceux qui lui apartiennent : & un maître dur leur inspire la dureté. Ainsi il n'est pas étrange que ce riche ait été rendu responsable du mauvais traitement & du peu de soulagement que Lazare reçut à sa porte.

V I I.

Il n'est donc pas difficile de trouver les crimes de ce riche malheureux : mais ce qui est difficile, c'est de ne les trouver pas de même dans la plûpart des riches du monde, qui entendent sans crainte ce qui est dit de ce riche, comme une histoire qui ne les regarde point. Car qu'y a-t-il de plus ordinaire que cette vie molle & sensuelle ? cette vie plongée dans le luxe & dans le plaisir, Que fait-on autre chose dans le monde que ce qu'il faisoit ? Et si l'on ne le fait pas toûjours, par impuissance, que desire-t-on y faire autre chose si l'on ne le pouvoit ? Est-ce qu'on pretendra se distinguer de lui, parce qu'outre la passion du plaisir on est encore possédé de plusieurs autres, qu'on brûle d'ambition,

tion, d'avarice, de jalousie, qu'on travaille sans cesse à s'élever, & à porter plus loin sa fortune, & celle de ses parens? Mais ces passions sont un surcroit & une augmentation; & non une excuse des pechez qui ont causé la damnation de ce riche. Sur tout comment en distinguera-t-on ces Dames du monde qui s'imaginent que la vie molle, la vie de plaisir, de paresse & d'oisiveté est de l'essence de leur condition, & fait en quelque sorte leur vocation & leur métier? Le travail, l'aplication, les soins sont des choses qu'elles regardent comme étrangéres à leur état, & elles se font pitié à elles-mêmes quand elles y sont réduites. Cependant on ne voit pas que Jesus-Christ, les ait exentées de la pénitence générale des hommes, ni ce qu'elles lui pourront répondre, lors qu'il leur dira ce qu'il fait dire par Abraham au mauvais riche, qu'ayant reçu les biens du monde en partage durant leur vie, elles n'ont plus à attendre dans l'autre que des supplices. *v. 25.*

VIII.

Dieu, dit saint Augustin, pour discerner les riches des pauvres, n'interrogeant point les cofres, mais les cœurs; il s'ensuit qu'on peut être réellement pauvre & être en même tems riche & mau-

vais riche par ses desirs. On peut de même être voluptueux & sensuel par le seul desir des voluptez sensuelles sans en jouïr actuellement. Et enfin la possession des riches peut être exemte de tous les défauts dont on accuse le mauvais riche, pourveu qu'on les posséde sans les aimer. Il est vrai qu'il est si facile de passer de la possession à l'amour des richesses, & qu'il est si difficile étant riche & dans le pouvoir de jouïr des plaisirs du monde, de s'en priver, que la condition de ceux qui les desirent sans les pouvoir obtenir, est encore meilleure que celle de ceux qui ont moyen de satisfaire ce desir. Ainsi de deux hommes également possedez du desir de la fortune, celui qui réüssit dans ses desirs est indubitablement le plus malheureux. Les desirs de l'autre sont ralentis par le mauvais succés : & quoi qu'il soit coupable devant Dieu, néanmoins le dégout qu'il conçoit du monde, par les difficultez & les obstacles qu'il y trouve, l'approchent en quelque sorte de la voye du salut. Mais ceux à qui tout réüssit, qui sont comblez de prospéritez & de biens du monde, s'y plongent d'ordinaire si profondément & s'y attachent si fortement qu'ils s'éloignent de Dieu de plus en plus, & s'aprochent de plus en plus de
℣. 32. cette fin funeste marquée par ces paroles de l'Evangile : *Le riche mourut aussi, & eut*

eut l'enfer pour sepulcre : *Mortuus autem & dives, & sepultus est in inferno.* Ainsi c'est encore un jugement faux que celui qu'on forme dans le monde. Voilà, dit-on, un homme bien malheureux. Il aime le monde, & il n'y sauroit réüssir. Il cherche la fortune, & la fortune le fuit. Il est vrai qu'il est malheureux en effet de désirer les biens du monde : mais il est encore plus heureux que ceux qui les obtiennent, & qui ont moyen de les employer à satisfaire tous leurs désirs.

I X.

L'exemple du mauvais riche prouve donc clairement, qu'il suffit pour être exclus du salut, ou de mener effectivement une vie délicieuse, une vie de plaisir, une vie sans pénitence, & sans travail, ou d'en avoir un tel désir que l'on n'en soit empêché que par l'impuissance. Mais il nous donne lieu d'étendre cette conclusion beaucoup plus loin. Car comme ce n'est pas tant la nature des objets ausquels cette vie nous attache, que l'omission des devoirs essentiels à l'homme, comme celui d'aimer Dieu & de chercher son Royaume & sa justice, qui l'a rend criminelle, toute autre passion qui produit les mêmes effets sur le cœur, qui le domine également, qui l'attache au-

tant à la vie présente, qui le rend de même citoyen du monde, qui lui cause un égal oubli de la vie future, suffit de même pour nôtre perte & est presque également criminelle. Ainsi il faut mettre au même rang l'avarice, l'ambition, la curiosité, la vanité des sciences, & des arts, & enfin toute vie de passion qui domine l'homme. Comme il n'est pas au monde pour mener une vie de plaisir, il n'y est pas aussi pour amasser des richesses, pour y remplir son esprit de sciences curieuses & stériles, pour faire des vers, pour bâtir des palais, ni pour jouïr d'aucun bien créé. Dés qu'un objet dont on jouït dans le monde occupe le cœur & le remplit, & que Dieu voit qu'il y tient la premiére place, qu'il fait ses richesses, sa felicité, son bien principal, l'attache qu'on y a est criminelle. C'est ce qui doit donner une grande crainte de toutes les attaches, pour innocentes qu'elles paroissent. Car ces attaches devenant plus grandes, peuvent devenir maîtresses du cœur, & nous exclure ainsi du salut.



SUR

SUR L'EVANGILE
DU VENDREDI
DE LA II. SEMAINE
DE CAREME.

Homo erat pater familias, &c. *Math.* 21. 33. 46.

Un pere de famille ayant planté une vigne, &c.

I.

JAMAIS JESUS-CHRIST, ne parla aux Scribes & aux Phariſiens d'une maniére plus capable de pouſſer leur malice aux extrémitez, que lors qu'il fut plus proche de tomber entre leurs mains. Il ſavoit qu'ils avoient tenu un conſeil où ils avoient réſolu ſa mort. Il ſavoit que le lendemain il devoit être pris. Car ce fut trois jours aprés ſon entrée triomphante dans Jeruſalem qu'il fit le diſcours raporté dans cet Evangile, & il fut pris le quatriéme. Il ſavoit que l'effet en devoit être de leur augmenter l'envie de ſe ſaiſir de lui. Cependant jamais il n'uſa

moins de ménagement envers eux. Il les represente sous l'image de vignerons ingrats, rebelles, & meurtriers, qui aprés avoir tué diverses fois les serviteurs que le maître de la vigne leur avoit envoyez pour leur en demander les fruits, font encore mourir son fils & son heritier. Et ainsi il marque clairement la mort qu'ils lui devoient faire souffrir, & il en parle comme d'un excés d'ingratitude & de méchanceté, auquel il leur prédit qu'ils se porteroient. Un homme qui auroit craint la mort, ne leur auroit jamais tenu ce discours. Un homme prudent selon le siécle, aprés l'avoir tenu, se seroit soustrait à leur cruauté. Jesus-Christ ne fait ni l'un ni l'autre. Il s'étoit plusieurs fois dérobé à leur fureur, il s'y expose maintenant, parce qu'il le falloit faire pour obéïr à son Pere. La vertu Chrêtienne ne consiste ni à conserver sa vie, ni à courir à la mort, mais elle consiste à suivre la volonté de Dieu dans la vie & dans la mort. Il faut vivre quand Dieu le veut; il faut mourir de même quand il le veut. Ainsi Jesus-Christ étoit genereux quand il menageoit sa vie, & il étoit humble quand il s'exposoit à la mort; parce que dans l'un & dans l'autre, il suivoit les ordres de Dieu son Pere.

II.

La générosité que Jesus-Christ a témoignée en cette occasion, lui est particuliére, & les hommes ne la sauroient gueres pratiquer. Lors même qu'ils s'exposent aux plus grands dangers, ils se flatent presque toûjours de quelque esperance d'en échaper : mais Jesus-Christ ne s'est point soutenu par cette fausse espérance. Il voyoit sa mort certaine : & étant lié par l'ordre de son Pére & par le désir d'achever son sacrifice, il ne laissoit pas de faire les actions qu'il savoit avec certitude de l'y devoir conduire. Dieu ne demande pas même ordinairement des hommes une si haute genérosité, & il leur permet de faire tout ce qu'ils peuvent pour éviter la mort, & de ne la souffrir que lors que la nécessité les y contraint.

III.

On pourroit croire encore, selon le sens humain, que Jesus-Christ voyant le mauvais effet que son discours devoit faire dans l'esprit des Juifs, le leur pouvoit épargner. Mais si les hommes font bien de pratiquer ce ménagement, ils doivent en même tems reconnoître

qu'il y a un Dieu, une sagesse plus élevée, par laquelle il juge que quoi que ses créatures doivent faire un mauvais usage de ses graces, il est meilleur de ne laisser pas de les leur faire, lors qu'il voit en même tems qu'il en peut tirer quelque grand bien. Il a donné à Adam & à Eve un precepte qu'il sçavoit qu'ils violeroient, & dont le violement devoit causer la perte éternelle d'une infinité de leurs enfans. Il les a remis à leur libre arbitre dont il savoit qu'ils abuseroient; par ce qu'il savoit en même tems que la chûte d'Adam donneroit lieu à l'incarnation de Jesus-Christ, & à la fondation de l'Eglise, qui repareroit cette chûte d'une maniere trés glorieuse. C'est ainsi qu'il agit ici envers les Juifs. Il sçavoit qu'ils abuseroient du discours qu'il leur faisoit; mais il savoit en même tems que ce seroit une instruction utile pour toute l'Eglise, & qu'il y auroit des Juifs même à qui elle serviroit quelque jour. Ainsi il ne crut pas se devoir abstenir de le leur faire. Dieu étoit misericordieux envers Adam, lors qu'il lui donnoit un precepte dont il sçavoit qu'il abuseroit, & une grace soumise à son libre arbitre dont il prevoyoit qu'il ne se serviroit pas. Jesus-Christ étoit de même misericordieux envers les Juifs, en leur disant des veritez dont il prevoyoit qu'ils se scandaliseroient par

leur

leur malice. Il n'est point juste que la corruption du cœur des hommes empêche la miséricorde de Dieu de faire ce qui peut être avantageux aux hommes, quoi qu'il prévoye qu'ils en doivent abuser. Il suffit qu'il ait des voyes pour en tirer sa gloire & l'avantage de son Eglise.

IV.

Mais quel avantage, dira-t-on, Jesus-Christ tiroit-il de ce discours qu'il faisoit aux Juifs? Il vouloit montrer aux hommes qu'il alloit volontairement à la mort, qu'il avoit des voyes de l'éviter s'il eût voulu. Il vouloit faire connoître le progrés de la malice du cœur humain, lors qu'il est préoccupé de quelque passion maligne. Les Scribes & les Pharisiens avoient le cœur corrompu par l'ambition & par l'avarice, & au lieu de raporter à Dieu, les instructions qu'ils donnoient aux peuples, ils ne cherchoient que leur propre gloire, & leurs propres intérêts. Ils les souffroient dans leurs desordres, & ils les y autorisoient par leur exemple. Divers Prophêtes de tems en tems les avoient avertis par l'ordre de Dieu, de leur injustice. Au lieu de profiter de leur avis, ils les avoient persécutez jusqu'à les faire mourir. C'est ce que cette source d'injustice avoit produit,

Enfin le Fils de Dieu étant venu lui-même redemander le fruit de l'instruction de son peuple, ils se saisissent de lui & le font aussi mourir. Voilà le comble de cette injustice. Il est vrai qu'ils ne dirent pas formellement : *Voici l'héritier, mettons le à mort*, puis qu'ils ne reconnoissoient pas JESUS-CHRIST pour Fils de Dieu, mais ils le dirent en effet, puis qu'ils avoient sans cesse dans l'esprit le témoignage d'une lumiére qui leur disoit que JESUS-CHRIST étoit Fils de Dieu, & qu'ils la rejettoient sans cesse. Ainsi ces paroles *Voici l'héritier*, nous marquent ce que leur dictoit cette lumiere qu'ils ne pouvoient s'empêcher de voir & de sentir. Et celles-ci : *Mettons le à mort*, marquent ce que leur malice leur suggéroit & qu'ils ont accompli en effet. C'est donc ce langage du cœur que JESUS-CHRIST exprime selon la coutume de l'Ecriture, & non leur langage extérieur. Ils voyoient & ils ne voyoient pas. Ils connoissoient que JESUS-CHRIST étoit Fils de Dieu, & ils ne le connoissoient pas, parce que l'effet de la malice consommée est d'obscurcir les véritez les plus claires, & de réüssir même à se procurer un faux repos dans ces ténébres volontaires. C'est un grand sujet pour tous les hommes d'apréhender la corruption de leur cœur. Il n'y a point de crime qui ne

ne puisse être commis par ceux que Dieu y abandonne, jusqu'à detruire s'ils pouvoient & Dieu & sa verité. Quand on voit donc en lui une passion injuste, on y voit une source de toutes sortes de crimes. Quelque douce qu'elle paroisse, elle n'est pas bien éloignée de s'armer de poignards & d'avoir recours au poison, parce que voulant venir à bout de ses desseins, elle tend naturellement à détruire tout ce qui s'y opose. Reconnoissons donc nôtre propre corruption dans celle de ces Juifs. Ils n'ont fait que ce que nous pouvons faire. Mais demandons en même tems à Dieu qu'il nous preserve de ces funestes effets de nos passions: & c'est l'usage que les Juifs n'ont point fait de la connoissance que Jesus-Christ leur en donna par ce discours.

V.

Jesus-Christ qui prevoyoit ce mauvais usage, les menace que le *royaume de Dieu leur seroit ôté*; c'est-à-dire, qu'ils seroient privez de la lumie- *v.* 23.
re, & que Dieu leur ôteroit le dépôt de la vraye Religion qui n'avoit été jusqu'alors que parmi les Juifs. Dieu punit les crimes des hommes en diverses manieres, & il est bon d'en considerer de trois sortes. Il y a quelques unes de ces

punitions qui étant visibles & destinées à fraper les sens, s'exercent dés cette vie même. Les autres s'exercent bien encore dans cette vie, mais s'aperçoivent plus par l'esprit que par les sens. Et les troisiêmes sont celles de l'autre vie que Dieu ne fait qu'annoncer aux hommes en celle-ci, mais que l'on n'éprouvera que dans l'autre.

Tout l'Ancien Testament retentit des menaces du premier genre de punitions, qui sont les sensibles. Ce sont celles que les Prophêtes proposent ordinairement aux Juifs: & il est remarquable que dans ce Cantique admirable où Moyse a ramassé toutes celles, par lesquelles il a voulu detourner les Juifs d'abandonner la loi de Dieu, il n'y en a que de celles-là.

Il y en a quelque-unes du second genre en d'autres endroits de l'Ecriture, comme quand les Prophêtes les menacent qu'ils cesseroient d'être le peuple de Dieu; qu'ils seroient sans sacrifice & sans temple. Mais il n'y a que l'Evangile qui contienne des menaces de peines de ces trois genres differens. La prediction claire que JESUS-CHRIST a faite du siége & de la ruine de Jerusalem, est du premier, celle qu'il fait ici aux Juifs, est du second. Et enfin celle qu'il fait en divers lieux des supplices de l'enfer, est du troisiéme. Or entre ces punitions il

y

y a un ordre de grandeur bien différent de celui des sens. Les punitions sensibles qui consistent en maux temporels frapent beaucoup davantage les hommes charnels : & c'est pourquoi elles sont bien plus fréquentes dans l'ancien Testament, où Dieu exerçoit des punitions visibles par la désolation de l'état temporel des Juifs. Cependant elles sont tellement les moindres de toutes, que ceux qui paroissent les plus punis en cette maniere, le sont quelquefois beaucoup moins que ceux qui paroissent entiérement exents de ces châtimens visibles. Et c'est pourquoi, quoi qu'il soit certain que les plus coupables sont les plus punis, l'on ne peut pas toûjours conclure de la grandeur de la punition temporelle, la grandeur des crimes commis.

La plus grande & la plus éclatante de toutes les punitions temporelles par lesquelles il ait plû à Dieu de manifester aux hommes la rigueur de sa justice, est celle qu'il exerça sur Jerusalem coupable du meurtre de son Fils. Rien n'égala jamais les calamitez qui accablérent cette ville criminelle pendant le siége qu'elle souffrit & dans sa prise par les Romains. Cependant ce châtiment tout affreux qu'il paroisse, n'est rien dans le fond, en comparaison des peines de l'autre vie. Aussi du tems de la prise de Jerusalem

la plûpart de ceux qui avoient participé à la mort de JESUS-CHRIST, étoient morts assez paisiblement dans leur lit par des accidens ordinaires ; & ces punitions extraordinaires ne s'exercerent gueres que sur leurs enfans. Est-ce donc que les vrais meurtriers de JESUS-CHRIST furent moins punis que ceux qui n'y avoient point eu de part par eux-mêmes, & qui avoient seulement soûtenu ce qui avoit éte fait par leurs peres ? Nullement. Mais c'est qu'il ne faut pas toûjours juger de la grandeur réelle des châtimens, par la grandeur de ceux que l'on souffre en cette vie.

Ceux qui avoient fait mourir JESUS-CHRIST, étant morts les premiers quoi que sans éclat, & sans ces marques apparentes de la colere de Dieu, étoient damnez les premiers. Or un jour, une heure des châtimens de l'autre vie surpasse infiniment tous les maux de celle-ci. La condition des Juifs enfermez dans Jerusalem par les Romains, qui nous paroit si terrible, auroit paru à ces Juifs morts avant le siege une espece de felicité. Ils auroient envié leur état, & se seroient tenus heureux d'y être reduits, quoi que pour un peu de tems. Ainsi la conclusion que l'on doit tirer de ces grands exemples de severité qu'il plait à Dieu d'exercer aux yeux des

des hommes, n'est pas que ceux qui les éprouvent, soient plus malheureux que ceux qui ne les éprouvent pas ; car il en est trés-souvent tout au contraire : mais c'est qu'il faut que la justice de Dieu soit bien effroyable, lors qu'elle se fera sentir aux hommes selon toute sa rigueur, puis que les ombres que Dieu nous en montre dans ce monde ici, sont si terribles.

VI.

Le second genre de punitions temporelles qui consiste dans la destruction de la vraye Religion en certains royaumes, est encore plus à craindre ; puis que les peuples où la vraye Religion est détruite, périssent presque infailliblement dans l'infidelité. Ils sont donc voir la grandeur de la colére de Dieu contre les crimes des hommes ; mais ils s'exercent encore souvent sur ceux qui sont moins coupables, ceux qui attirent ces punitions par l'abus qu'ils font des choses saintes, l'étant beaucoup plus que ceux que périssent simplement, par l'infidelité où ils se trouvent envelopez depuis leur naissance. Mais ce qui est remarquable dans ce genre de punition, c'est qu'on en est souvent d'autant plus proche qu'on en paroit plus éloigné, & que ce qui semble devoir nous en exemter, est ce qui l'attire. Il semble que

que l'on n'ait jamais moins sujet d'aprébender le renversement de la vraye Religion dans un état, que lors qu'elle y paroit soutenuë par de plus grands hommes, & que Dieu y répand plus de lumiére. Cependant c'est souvent le tems où l'on est le plus proche, parce que c'est le tems auquel les hommes abusent le plus de ces graces de Dieu. Jamais l'Eglise d'Afrique ne reçut de plus abondantes bénédictions de Dieu en ce genre là, que du tems de saint Augustin, par le grand nombre de saints Evêques qui la gouvernérent en ce tems là, dont le zele paroît encore dans les Conciles qui nous en restent. Néanmoius parce qu'en ce tems-là même le déréglement des peuples étoit trés-grand, comme il est remarqué par Salvien qui en fait une peinture trés-affreuse, la Religion y fut presque entiérement détruite quelque tems aprés par les Vandales qui s'emparérent de l'Afrique.

Jamais Dieu n'a fait paroître de plus grands prodiges de sainteté que ceux qu'il a exposez aux yeux des hommes dans l'Egypte, la Palestine, la Syrie, par cette foule de Religieux Cénobites & Anacorêtes qu'il y suscita. Cependant ce furent ces pays là mêmes qui furent les plus ravagés par les grandes hérésies de l'Orient, l'Arianisme, le Nestorianisme,

l'Eutychianisme. Rien n'irrite Dieu davantage que l'abus que l'on fait de ses graces, & l'on n'est jamais si proche des ténebres de l'erreur, que lors qu'on ne fait pas l'usage qu'on devroit faire des lumieres de sa verité.

VII.

JESUS-CHRIST confirme cette menace qu'il fit aux Juifs par cette autre parabole tirée d'un Pseaume, où il est dit que *la pierre qui avoit été rejettée par ceux qui bâtissoient, étoit devenuë la principale pierre de l'angle.* LAPIDEM *quem reprobaverunt ædificantes: hic factus est in caput anguli.* Et il y ajoûte que *celui qui tombera sur cette pierre, s'y brisera;* que *celui sur qui elle tombera, sera écrasé.* Et *qui ceciderit super lapidem illum confringetur, super quem vero ceciderit, conteret eum.* v. 42. P. 117. 12.

Il est certain que cette pierre de l'angle est JESUS-CHRIST même, unique fondement de l'Eglise qui reünit en lui les Juifs & les Gentils élus, pour n'en faire qu'une méme ville & une même maison, dont il est le soutien, le fondement, & le lien, & il est clair encore qu'il est cette pierre qui brise ceux qui s'y heurtent, & qui écrase ceux sur qui elle tombe, parce que tous ceux à qui la doctrine de JESUS-CHRIST sera une pierre de scandale seront écrasez par sa justice.

Ainsi JESUS-CHRIST est toûjours pierre pour les bons & pour les méchans, mais une pierre qui soutient, qui porte & qui unit les bons, & une pierre qui brise & qui écrase les mechans. Il est toûjours la cause du salut ou l'occasion de la ruine des hommes; mais cause de salut par sa grace & par sa misericorde, & occasion de ruine par la malice des hommes, selon qu'il fut predit peu aprés sa naissance par
Luc. 2. 34. saint Simeon: CET *enfant que vous voyez, est pour la ruine ou pour la resurrection de*
Isa. 8. 14. *plusieurs*; & auparavant par Isaye: *Le Seigneur deviendra vôtre sanctification, & il sera une pierre d'achopement, une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israel.* JESUS-CHRIST ne sera donc indifferent à personne: si l'on ne l'a pour amis, on l'aura pour ennemi.

VIII.

Il est aisé de comprendre comment JESUS-CHRIST est la pierre angulaire à l'égard des justes: car il n'est pas seulement le fondement de toute l'Eglise en general, mais il est l'unique apuy, l'unique soutien, l'unique esperance de chaque fidelle. C'est lui qui est *l'auteur & le consommateur de leur foi*, la source & l'objet
Heb. 12. 2. de leur esperance & de leur charité. Toute pieté qui n'est point fondée sur JESUS-CHRIST, qui n'a point JESUS-CHRIST

CHRIST pour régle, pour modelle & pour objet, est facile & trompeuse. Loin ces vaines spiritualitez, ou plûtôt ces illusions qui nous éloignent de JESUS-CHRIST, & qui nous portent à croire que les pensées de JESUS-CHRIST & de ses mystéres diminuënt la perfection; qui tendent à nous faire aprocher de Dieu sans médiateur, & qui retombent par là dans la propre justice qui ne sauroit être que fausse & trompeuse. Que personne ne prétende s'aprocher du thrône de la justice de Dieu que par JESUS CHRIST, comme partie de son corps, comme revetu de sa justice. Que son nom soit dans nôtre bouche. Que ses mystéres occupent nôtre esprit. Que son amour régne dans nos cœurs. Qu'il soit le lait des enfans, la viande solide des forts, la nourriture de tous. Que tous vivent pour lui & de lui, comme tous vivent par lui. Qu'ils soient tous unis en lui. *Multi unum* Rom.
corpus sumus in Christo. Qu'il n'y ait point 12. 5.
de schisme, point de division dans ce corps: & qu'étant uni au chef on ne soit séparé d'aucun de ses membres. Voilà comment on peut participer à JESUS-CHRIST en qualité de fondement & de lien de l'Eglise, & avoir place ainsi dans cette sainte Cité qui se bâtira dans le ciel jusqu'à la fin du monde, pour y subsister éternellement.

I X.

Qui n'apartient point à JESUS-CHRIST en cette maniére, est du nombre de ceux qui se heurtent contre lui comme pierre de scandale. L'Ecriture le compare à une pierre, à cause de la solidité inflexible; car rien n'est plus solide & plus inébranlable que la vérité. En vain les méchans s'efforcent de la corrompre, pour substituer leurs fantaisies en sa place. La vérité subsiste toûjours en sa pureté & dans son inflexibilité. Qui la choque & la contredit par ses actions ou par ses paroles, en se heurtant contre elle se brise contre elle; mais il ne la détruit pas, il ne la fait pas plier, il n'en entame aucune partie. Ce qui est vrai, est vrai, & cette vérité est J. C. Rendons nous donc conformes à elle. Evitons de la choquer en la moindre chose. Car l'on ne peut que se briser en la choquant. Il est vrai que pendant cette vie on se brise souvent sans le sentir: mais on le sentira dans l'autre vie d'une maniére effroyable, lors que le poids de la vérité tombant du ciel sur les pecheurs les accablera, en sorte qu'il n'y aura aucune partie de leur ame qui ne soit écrasée par la vérité qui les pénétrera & les brisera de toutes parts:

SUR

SUR L'EVANGILE DU SAMEDI DE LA II. SEMAINE DE CAREME.

Homo quidam habuit duos filios &c. *Luc.* 15. 11. 32.

Un homme avoit deux enfaus, dont le plus jeune dit à son pére: Mon pére donnez-moi ce qui me doit revenir de vôtre bien.

I.

Ce qui est réprésenté comme séparé de tems dans la parabole figurante de cet Evangile, est réüni en un même instant dans la vérité figurée. Ce jeune homme, selon la parabole, demande en un tems la portion de bien qui lui devoit revenir, il la reçoit en un autre & il s'en va dans un autre en un pays éloigné. Il dépense ensuite son bien en débauches. Il est reduit à une extrême pauvreté. Il est contraint de se mettre au service d'un habitant de ce pays-là. Ce sont divers tems

tems : mais tout cela se fait dans le même moment, en se regardant dans la verité qui nous est réprésentée par cette image. L'homme frapé du désir de l'indépendance, veut trouver son bonheur dans soi-même & dans sa propre excellence. Il ne veut plus chercher en Dieu sa félicité. Cette premiére demarche le met dans un pays étrangement éloigné de Dieu. Car la fausseté est bien éloignée de la vérité, l'injustice de la justice, la folie de la sagesse, la privation de tout bien de sa possession. Etant donc privé de tous ces vrais biens, c'est à dire de la connoissance & de l'amour de la verité & de la justice, il est dégradé de son état naturel. Il tombe dans un vuide effroyable & dans une faim terrible. Il sent un désir insatiable du bien qui est une suite de sa nature, étant créé pour le posseder : mais il ne le connoît plus. Ainsi, au lieu du vrai & solide bonheur qu'il a perdu, il cherche à rassasier sa faim par la jouïssance des biens & des vanitez du monde qui sont comme les viandes des pourceaux, c'est à dire, des ames charnelles & terrestres. Tout cela se fait dés que le pecheur s'est livré à l'amour de soi-même en se separant de Dieu, mais reçoit néanmoins divers accroissemens selon qu'il cherche à remplir le vuide de son cœur par la possession de divers objets. Car il s'éloigne

gne de plus en plus de Dieu, il augmente continuellement sa faim, sa misere, & sa pauvreté.

II.

Il faut neanmoins distinguer dans les pecheurs la misere effective, du sentiment de leur misere. Ils sont miserables dés qu'ils sont separez de Dieu : mais ils ne sentent pas encore pleinement cette misere. Le desir & l'esperance des biens du monde leur ôtent pour quelque tems le sentiment de leur mal. Ce sont comme les gouttes d'eau qui s'enflent & qui s'étendent, & qui occupent pour un tems la capacité de leur cœur. S'ils ne possedent pas le bien, ils l'esperent. Si un seul objet ne leur suffit pas, ils en accumulent plusieurs. Si la felicité à laquelle ils pretendent, manque par quelque endroit, ils tâchent d'y supléer & de la soûtenir par d'autres : il y en a beaucoup qui passent toute leur vie dans cette agitation perpetuelle qui les trompe ; & qui fait qu'ils ne sentent jamais leur pauvreté & leur misere effective par l'esperance des biens imaginaires où ils esperent toûjours trouver ce qu'ils ne trouvent pas dans ceux qu'ils possedent. Ils sont comme des gens qui ayant perdu un thresor immense, pas-

feroient leur vie à chercher des mines d'or dans un Pays où il n'y en a point, & se soutiendroient ainsi par cette vaine esperance.

III.

MAIS quand Dieu a des desseins de misericorde sur ces pecheurs, il fait deux choses qui contribuent beaucoup à les faire retourner à lui.

Premierement il permet qu'ils soient privez de ces choses temporelles qui sont l'objet de leur passion; qu'ils éprouvent l'infidelité & l'injustice des hommes; qu'ils sentent la dureté du joug auquel ils se sont assujettis: qu'ils apprennent par leurs disgraces que ces biens qu'ils recherchent, ne sont pas en leur puissance, & qu'ils en seront totalement privez par la mort. Et par-là ils commençent à en sentir l'incertitude, le néant & le mal qu'il y a à les aimer.

Secondement il se sert de ce vuide qu'il leur fait sentir pour les faire ressouvenir des biens veritables, réels & solides qu'ils possedoient dans la maison de leur pere, c'est à dire dans le service de Dieu. C'est le sentiment qui est marqué par ces paroles de ce fils dereglé qui commence à se reconnoître: *Combien y a t-il de serviteurs*
v. 17. *aux gages de mon pere qui ont du pain plus qu'il*

qu'il ne leur en faut : & moi je ſuis ici à mourir de faim. Ces paroles par leſquelles il fait la comparaiſon de ſa vie preſente avec celle que l'on menoit chez ſon pére, nous repreſentent les premiers ſentimens par leſquels un pecheur commence à être touché de la miſere & de la honte de ſon état, & de le comparer avec le bonheur de la vie des juſtes : & c'eſt ce qui fait voir que le plus miſerable état d'ún pecheur & le plus éloigné de Dieu, eſt celui où les ſuccés heureux & les grandes proſperitez l'empêchent de ſe degoûter du monde, & où il croit être le plus en état d'augmenter ſes richeſſes & ſes honneurs, & de procurer des plus grands établiſſemens dans le monde, à ſoi, & à ſes enfans, à ſes amis, & à tous ceux qu'il joint à l'idée qu'il a de lui-même ; ce qu'il conçoit en quelque ſorte comme une perpetuité de bonheur. Ainſi le plus miſerable état des hommes eſt proprement celui qui paſſe dans le monde pour le plus heureux : & la premiere marque d'un regard favorable de Dieu ſur une ame, eſt quand il lui *Pſ. 40.*
fait la grace de *renverſer tout ſon lit*, com- *13.*
me parle le Prophête Roi, c'eſt-à-dire, de bouleverſer tous les objets de ces attaches, & toutes les eſperances trompeuſes qui l'amuſent, pour le diſpoſer par-là à s'en ſeparer, & à en reconnoître le néant, " Malheur à l'ame audacieuſe, dit

„ saint Augustin, qui croit pouvoir arriver „ à la felicité, en se separant de vous, Sei- „ gneur ; Malheur à celle qui ne sent pas sa misere ; & qui par de fausses esperances court aprés des biens qui ne peuvent rassasier sa faim ? Heureuse donc celle qui, au-moins dans cet état, sent sa misere & sa pauvreté, & à qui les disgraces du monde font concevoir le desir de retourner à Dieu! Plus heureuse encore celle qui quitte effectivement ce Pays de malediction, qui se separe du peché, qui embrasse les exercices de la vie Chrêtienne, quelque penibles qu'ils lui paroissent d'abord, & qui reconnoît sincerement devant Dieu son indignité & sa misere!

IV.

Aprés cet état de degoût pour le monde, & de desir d'une vie nouvelle, le pecheur fait une autre demarche marquée par cette parole: *Il faut que je me leve :* SURGAM ; qui signifie la resolution de quitter le peché. Cette resolution est encore imparfaite au commencement, parce qu'il y entre des motifs humains. Car comme l'ame est encore pleine de foiblesse & d'impureté, le desir qu'elle conçoit de se convertir ne sauroit être bien fort ni bien pur. Cependant il faut toûjours commencer par se lever & par quitter le pe-

ché

ché. La cessation des actions criminelles, même avec ces motifs imparfaits, est toûjours un tres-grand bien. Elle affoiblit les passions, elle accoûtume l'ame à reconnoître que ce n'est pas grand' chose que d'être privé du plaisir du peché. Ce qu'il y a de bon dans les resolutions de l'ame, se fortifie, ce qu'il y a d'impur se purifie, l'attache au peché diminuë, & l'amour du bien s'accroît. Il faut donc toûjours se separer du peché & des occasions du peché, quand ce ne seroit que par des motifs humains. „ Faites, dit saint „ Augustin, par la crainte de la peine ce „ que vous ne pouvez encore faire par l'a„ mour de la justice: *Fac timore pœna: si nondum potes amore justitia.* Dieu veut que dans la guerison spirituelle de l'ame il y ait un progrés, & qu'elle ne soit delivrée de ses maladies que par degrez, que les commencemens en soient foibles & imparfaits, & qu'ils se perfectionnent dans la suite.

Le monde prend souvent pour une conversion parfaite, ce qui n'en est encore que le commencement: & c'est ce qui fait qu'il y a peu de solidité dans la conversion de la plûpart des pecheurs: parce que croyant avoir tout fait quand ils ont quitté le peché, ils cessent de travailler à rendre leur conversion parfaite. Cependant cette cessation n'est que le premier

degré. Elle étoit necessaire même pour le premier ordre des penitens : & l'Eglise ancienne neanmoins ne laissoit pas de leur faire encore passer plusieurs années dans ce degré & dans les autres, afin de perfectionner leur conversion.

V.

C'est donc cette premiere disposition qui nous est marquée par cette parole de ce fils dereglé qui commence à se repentir : *Il faut que je me leve* : SURGAM. Mais il ne se contente pas de se lever & de quitter les actions criminelles. Il se considere, tout levé qu'il est, comme étant encore éloigné de Dieu, & ayant besoin d'un grand voyage pour s'en raprocher. C'est ce qu'il marque par les paroles suivantes. *Il faut que j'aille trouver mon pere* : IBO *ad patrem meum*. Le cours de ce voyage est proprement le temps qu'il prend pour éprouver, pour affermir, pour purifier sa conversion. Car on ne sauroit être trop persuadé qu'elle ne se fait ordinairement que par degrez & par divers progrés. Dieu use lui-même, par des vûës de misericorde, de divers retardemens dans la guerison des ames. Il les laisse long-tems combattre avec leurs maladies, pour leur faire mieux connoître la grandeur des maux où elles s'étoient precipitées.

Car,

Car, comme dit saint Augustin, on ne " se met guéres en peine des maux dont on " guérit si facilement ; & l'on conserve " au contraire avec plus de soin la santé, " quand on a eu plus de peine à la recouvrer : *Quod enim facile sanatur, non multum curatur ; difficultate autem sanationis erit diligentior custodia recepta sanitatis.* On estime beaucoup plus la possession de ce que " l'on a long-tems desirée ; & ce que l'on ob- " tient si tôt qu'on le demande devient vil : " *Diu desiderata dulcius obtinentur, citò* " *autem data vilescunt.* Ainsi c'est par bon- " té que Dieu différe long-tems la conversion des pécheurs. Il veut par là la leur rendre plus chére & plus précieuse aprés qu'ils l'auront obtenuë. La priére continuée étend & élargit l'ame, & la rend plus capable des dons de Dieu : *Petendo & quærendo crescis ut capias.* Elle augmente l'idée du bien que nous demandons à Dieu. Elle y attache plus fortement la volonté, & elle nous fait desirer les dons de Dieu d'une maniére proportionnée à leur grandeur. Il y a donc beaucoup d'utilité dans ces retardemens de Dieu & dans la longueur de ce voyage. Il est vrai qu'il est penible, parce qu'il se fait dans la pauvreté & dans la disette des vertus qui font l'abondance & les richesses de l'ame Chrêtienne : mais ces difficultez di-

Aug. & Greg. Ps. 6.

Serm. 5. de verb. Dom. c. 5.

minuënt peu à peu, pourvû qu'on marche avec courage dans cette voye laborieuse.

V I.

Mais l'Evangile n'oublie pas de nous marquer une condition essentielle de ce voyage, & de ce retour vers Dieu, sans quoi tout ce qu'on feroit seroit absolument inutile. C'est celle qui est signifiée par ces mêmes paroles : *Il faut que j'aille trouver mon Pére* : IBO *ad patrem meum* : c'est-à dire, qu'il faut que l'ame tende par ses desirs, qui sont ses pieds, à Dieu, comme à son pére : ce qui ne se peut faire que par cet esprit qui
Rom. 8. 15. nous fait crier : *Mon Pére, mon Pére*, c'est-à dire, par l'esprit de charité. La crainte nous peut faire recourir à Dieu comme à nôtre juge, à nôtre maître, à nôtre Roi. Il n'y a que la charité qui nous fasse avoir recours à lui comme à nôtre pére. L'amour est donc le principe de la vraye conversion. L'ame ne se détourne de Dieu qu'en cessant de l'aimer, & en aimant autre chose. Elle ne retourne à Dieu, qui est ce qu'on appelle conversion, que par le renouvellement de cet amour. Demander donc si l'on peut se reconcilier à Dieu & se convertir sans aimer Dieu, c'est demander si l'on peut retourner à Dieu en demeurant détourné de lui.

C'est

C'est demander si l'on peut rentrer en grace avec Dieu par le seul amour de la créature. Car tout mouvement de l'ame ayant l'amour pour principe, si nôtre conversion ne naît de l'amour de Dieu, ce sera nécessairement de l'amour de la créature, & de l'amour dominant de la créature qu'elle tirera sa naissance; puis que, comme dit saint Augustin, *la cupidité charnelle régne par tout où l'amour de Dieu ne se trouve point*: REGNAT *enim carnalis cupiditas ubi non est Dei charitas.*

C'est demander si l'on peut se reconcilier avec Dieu sans avoir fait aucune action qui puisse passer pour bonne. Car *il n'y en a point de bonne qui n'ait pour racine l'amour de Dieu*: NON *est fructus bonus qui de charitatis radice non surgit.*

C'est demander si l'on peut être reconcilié, sans s'être jamais addressé ni de bouche, ni de cœur à JESUS-CHRIST, comme à son Seigneur. Car on ne s'y addresse que par le saint Esprit, c'est-à-dire, par l'esprit de charité. *Personne*, dit l'Apôtre, *ne peut confesser que* JESUS CHRIST *est le Seigneur, si non par le saint Esprit*: NEMO *potest dicere: Domine* JESU, *nisi in Spiritu sancto.* Ainsi celui qui n'agit point par cet Esprit, ne s'y adresse jamais en cette maniére.

I. Cor. 12. 2. Voyez S. Aug. tr. 74. in Joan.

Enfin, c'est demander si l'on peut recouvrer la vie de l'ame en demeurant dans la

1. *Joan.* 3. 14. mort : Car *quiconque n'aime point Dieu demeure dans la mort*; selon Saint Jean : *Qui non diligit, manet in morte.* Or celui qui demeure dans la mort, n'est point ressuscité, ni converti, & ne peut pas dire, comme cet enfant prodigue : *Il faut que je me leve, & que j'aille trouver mon pere*, SURGAM *& ibo ad patrem meum.*

VII.

Il faut donc de l'amour pour se convertir à Dieu ; & le retour du pecheur à Dieu doit etre un retour d'amour. Mais pour ne s'y pas tromper, & ne pas prendre un faux amour pour un amour veritable, il en faut bien connoître la nature. Dieu est la justice éternelle & souveraine. Ainsi tout amour de Dieu doit être un amour de la justice, & nous rendre aimable ce qui est juste. Or l'ordre de la justice de Dieu à l'égard de l'homme, est ou qu'il ne peche point, ou qu'il soit puni.

In Ps. 8. *voyez in Ps.* 42. *&* 44. *& in Ps.* 80. *& ser.* 3. *de div.*

« Tout peché petit ou grand, dit saint Augustin, doit être puni, & il faut ou que Dieu en fasse le châtiment, ou que l'homme pénitent se punisse lui-même. Si nous voulons donc obtenir miséricorde de Dieu, punissons nos péchez. Dieu ne sauroit exercer sa misericorde sur ceux qui pechent en flatant leurs pechez. Il faut nécessairement ou que nous les punissions, ou

ou qu'il les puniſſe : & la ſeule voye que "
nous ayons pour empêcher qu'il ne les "
puniſſe, eſt de les punir nous-mêmes.

Implorons, dit il encore, ſa miſéricor- " *In Pſ. 50.*
de; mais conſiderons auſſi ſa juſtice. Il eſt "
de ſa miſéricorde de pardonner au pe- "
cheur; il eſt de ſa juſtice de punir le peché. "
Gardons nous donc bien de prétendre "
qu'il nous fera miſéricorde, en ſorte que "
le peché demeure impuni. Ainſi, que cha- "
cun réponde avec David: Non, Seigneur, "
mon peché ne demeurera point impuni. "
Je connois la juſtice de celui dont je "
cherche la miſéricorde. Je ne prétens "
m'exemter de la punition que vous ferez "
de mon peché, que parce que je le veux "
punir moi-même. "

En un mot, la loi de la juſtice de Dieu, *De continet c. 6.*
eſt que perſonne ne reçoit la remiſſion d'une peine plus grande qui lui étoit duë, s'il ne ſatisfait à Dieu par quelque ſorte de peine, quoi que beaucoup moindre; *Nullus debita gravioris pœna accepit veniam, niſi qualemcumque, & ſi longe minorem, ſolveris pœnam.*

Il eſt vrai que Jesus-Christ a ſatisfait pleinement pour nos pechez : mais il a plu à la juſtice de Dieu de n'appliquer la ſatisfaction de Jesus-Christ qu'à ceux qui ſe conformeroient à cette loi de ſa juſtice, ce qui n'empeche pas la plénitude de la ſatisfaction de Jesus-Christ ; puis

 que

que la volonté même que les hommes ont de satisfaire à la justice de Dieu, ne leur est donnée que par les mérites de JESUS-CHRIST ? que nôtre pénitence n'est capable de plaire à Dieu, qu'entant qu'elle est unie aux souffrances de JESUS-CHRIST. & qu'elle n'obtient la remission de la peine duë à nos pechez que par les mérites de JESUS-CHRIST.

Cette néceſſité que le peché ſoit puni est la source de ce déluge de maux dont Dieu a inondé tout le genre humain, qui ne sont pas seulement des effets de la justice de Dieu, mais qui, supposé cette justice, sont de grands dons de sa miséricorde & de sa libéralité; puis que se sont des moyens qu'il nous accorde pour nous aquitter envers lui de nos dettes, & pour éviter les peines ausquelles sa justice nous condamneroit dans l'autre vie. Dieu se sert de ces maux pour plusieurs autres fins. Ce sont des remédes de nos maladies spirituelles, des preservatifs contre les rechutes: & l'on en peut dire autant des œuvres de pénitence ausquelles il nous oblige. Mais ces fins de Dieu supposent toûjours la premiere, qui est la punition du peché: car si l'homme n'avoit point peché, Dieu ne se serviroit point de ces moyens pour le préserver des rechutes, & pour achever sa guérison.

Cet

VIII.

Cet amour de la justice essentiel à la pénitence, renferme necessairement la disposition d'une profonde humiliation devant Dieu. C'est celle qui paroît le plus dans le fils prodigue, & qui lui fit dire, lors qu'il se présenta devant son pere : *Mon pere,* v. 18.
j'ai peché contre le ciel & contre vous ; & je & 19.
ne suis plus digne d'être appellé vôtre fils. Traitez moi comme l'un des serviteurs qui sont à vos gages. Car l'humiliation étant la peine la plus dûë à l'orgueïl du pecheur, il est impossible que le vrai pénitent ne l'accepte & ne l'aime. Il est juste que le pecheur soit humilié, puis qu'il s'est élevé insolenment contre Dieu. Quiconque aime donc la justice, comme tout penitent la doit aimer, doit approuver & aimer cet ordre de Dieu sur les pecheurs. Et c'est pourquoi ce fils pénitent y consent de tout son cœur. Il entre dans les interêts de cette justice. Il s'avouë indigne du nom de fils, & il demande en grace d'être traité en mercenaire. Qui ne sent pas en soi ces dispositions, a grand sujet de douter de sa penitence. Or c'est ne les pas sentir que de ne se condamner soi-même à aucune humiliation, & de ne pouvoir souffrir qu'on nous y condamne ; de ne corriger rien de son luxe &

de

de sa fierté ; de ne pouvoir même souffrir les retardemens salutaires dont on use envers nous, pour nous faire mieux entrer dans des sentimens de penitence.

IX.

Mais une des principales dispositions d'une conversion véritable & qui est encore renfermée dans l'exemple & les paroles de ce fils pénitent, est que ce zéle pour la punition du peché, & cet amour de l'humiliation ne soient point des mouvemens passagers, mais une disposition permanente, par laquelle on se propose de vivre toute sa vie dans un esprit de penitence, & dans la pratique des actions qui y sont conformes. C'est pourquoi ce fils pénitent ne consent pas seulement à une humiliation passagére ; mais il témoigne d'être disposé à souffrir des humiliations d'état qui renferment une espece de dégradation. Il s'offre à être traité comme un mercenaire, & à être privé du nom de fils. C'est par cet esprit qu'il y avoit dans l'ancienne Eglise plusieurs pratiques de pénitence qui s'étendoient à toute la vie. La pénitence enfermoit par exemple, une exclusion perpetuelle des Ordres sacrez, & la privation de plusieurs autres choses qu'on accordoit aux innocens. Or quoi que cela

ne

ne se pratique plus maintenant, néanmoins comme l'esprit de l'Eglise est immuable, on doit conserver dans l'intérieur de son cœur la disposition que l'Eglise desiroit d'imprimer aux pénitens par ces pratiques exterieures : & c'est cette disposition intérieure qu'on appelle l'esprit de penitence, & qui comprend diverses vûës & diverses dispositions qu'un pénitent doit avoir toute sa vie.

Tout pénitent doit supposer que la vie qu'il reçoit par le Sacrement de pénitence, principalement en ce tems où l'absolution n'est pas précedée par de grandes œuvres de pénitence & par de longs exercices de pieté, que cette vie, dis-je, étant extrémement foible, la grace qu'il a acquise par l'absolution, ne lui donne pas le pouvoir de conserver cette vie, s'il n'a soin de l'augmenter par de continuels exercices de pieté. Les grands pechez sont comme des maladies mortelles & des fiévres continuës. L'absolution en ôte le danger ; mais il reste dans l'ame de grandes suites & de longues infirmitez qu'ils faut travailler à guérir.

Mais quand même par les exercices de la penitence on auroit acquis une santé ferme, & une grande force contre les tentations, on doit toûjours se traiter en pecheur, & se tenir dans un grand rabaissement interieur par lequel

on se mette au dernier rang de l'Eglise : & ce rabaissement doit être fondé sur plusieurs veritez.

Premierement, sur l'incertitude du pardon. Car il y a certitude que l'on a perdu la grace par le peché mortel : mais il n'y a pas de certitude qu'on l'ait recouvrée. Et cette incertitude qui n'empêche pas la juste confiance, doit humilier les pénitens & les obliger à se rabaisser au dessous des innocens.

Cette incertitude est beaucoup plus grande, si l'on n'a pas fait une pénitence longue & austere. ,, Car si, dit saint Gregoire,
In. 3. Reg. c. 8. ,, ceux-mêmes qui font une pénitence rigoureuse, ont à peine la confiance que ,, leurs pechez leur soient remis ; comment ceux qui l'ont faite d'une maniere ,, negligente, pourront ils avoir une forte ,, esperance de leur salut ?

Secondement, il est fondé sur ce que les Péres ont crû qu'il étoit rare que la grace dans laquelle on est rétabli par la pénitence, soit égale à celle du Batême : ce qui a fait dire au concile de Trente, qu'on ne parvient point sans de grands travaux & beaucoup de larmes par la pénitence à ce renouvellement entier que l'on a acquis par le Batême ; & à saint Chrysostome, que la pénitence ne rétablit point l'ame dans cette splendeur qu'elle avoit reçûë dans le Batême.

sess. 14. c. 2.

vid. Greg. hom. 20 Chrisos. hom. 8. in Epist.

Troi-

Troisiemement, il doit être fondé sur ce que l'homme par le peché s'étant rendu indigne de l'usage de toutes les créatures; ce droit d'user des créatures lui est rendu en un plus grand dégré dans le Batême que dans la pénitence. C'est pourquoi ç'a toûjours été la doctrine des Peres, qu'il y a bien des choses dont les innocens peuvent user, & que les pénitens doivent s'interdire.

Quatriémement, les Peres ordonnent aux pénitens de ne pas oublier leurs pechez aprés en avoir obtenu le pardon. Et Saint Chrysostome entr'autres inculque fortement cette verité au peuple d'Antioche. Or ce souvenir des pechez n'a pour fin que d'entretenir l'esprit des pénitens dans une humiliation continuelle, étant inutile de se souvenir de ces pechez, si l'on ne s'en humilie.

Hom. 12. & l. d. com. punc. cordis. p. 152. & 153.

Cinquiémement, il est juste que les pénitens considerent que si l'on n'impose pas présentement des pénitences aussi rigoureuses que l'on faisoit autrefois, ce n'est pas que l'Eglise juge qu'il y eût de l'excés dans la severité de l'ancienne Eglise, ni que les crimes ne meritassent pas d'être punis avec cette rigueur qu'on pratiquoit autrefois: mais c'est qu'elle trouve les Chrêtiens d'apresent trop foibles pour la porter. Or quand on n'adoucit la rigueur de la pénitence que par condescendance à la foiblesse des

des hommes, il eſt juſte qu'ils ſe croyent obligez de payer, quand ils ſont fortifiez, ce dont ils n'ont été diſpenſez qu'à cauſe de leur foibleſſe. Ainſi s'agiſſant de ſatisfaire le même Dieu pour les mêmes crimes, ſi l'on ne le fait pas par des exercices auſſi penibles qu'autrefois, il faut au moins tâcher de recompenſer cela par une humiliation plus longue.



SUR

SUR L'EPITRE
DU III. DIMANCHE
DE CAREME.

Eſtote imitatores Dei, ſicut filii chariſſimi. *Epheſ.* 5. v. 1. 9.

Soyez les imitateurs de Dieu, comme étant ſes enfans bien-aimez.

I.

IL n'eſt pas étrange que Dieu qui veut bien nous appeller ſes enfans, & nous en donner les droits, nous ait declaré par ſon Apôtre qu'il veut que nous ſoyons ſes imitateurs. Car il eſt bien juſte & bien naturel que des enfans imitent leur pere. Mais ce qui eſt étrange, c'eſt que les Chrêtiens appellez à être les imitateurs de Dieu menent une vie ſi diſproportionnée à cette éminente vocation.

Il ne faut que ſe la remettre devant les yeux pour reconnoître en une infinité de points les illuſions où la coûtume, l'exemple & nos paſſions nous engagent. Toutes les actions dans leſquelles on n'oſeroit dire qu'on imite Dieu, ne ſont point

point des actions conformes à cette vocation. Or il est rare que la conscience soit assez éteinte pour nous faire cette réponse en plusieurs actions ; & qu'elle ose dire, par exemple qu'on va à la Comédie & aux spectacles pour imiter Dieu ; qu'on méne une vie inutile & faineante, à l'imitation de Dieu ; qu'on desire & qu'on recherche avec ardeur les plaisirs & les richesses, à l'imitation de Dieu.

Mais peut-on dire aussi, repliquera-t-on que l'on imite Dieu dans les actions de la vie commune, en mangeant, en beuvant, en dormant, en travaillant ? qu'est-ce que toutes ces actions ont de commun avec Dieu ? Oui, l'on le peut dire, quand toutes ces actions se font d'une maniere sage & reglée, & qu'on ne s'y porte que parce que la raison & la justice y obligent : car cette regle qui les prescrit, est la verité & la justice. Ainsi en la suivant on suit Dieu & on l'imite, on fait ce qu'il approuve, & l'on en juge comme il en juge : & c'est une espece d'imitation. Mais ce seroit une impieté que de dire qu'on imite Dieu dans les choses que nous avons marquées. Car il n'y a point de regle en Dieu qui les autorise : & ainsi ces actions doivent être regardées comme profanes, puisque nous n'oserions dire que nous nous y portions pour imiter Dieu.

L'A-

II.

L'Apôtre aplique particulierement cette imitation de Dieu à laquelle il nous oblige, à la charité du prochain : & il veut que nous l'aimions comme Dieu l'aime : *Et ambulate in dilectione, &c.* Ainsi ce precepte de l'Apôtre est le même dans le sens que celui de l'Evangile, par lequel JESUS-CHRIST nous recommande *d'être misericordieux comme nôtre Pere celeste est plein de misericorde.* Or cette misericorde de Dieu à l'égard des hommes consiste principalement en deux choses; dans la patience avec laquelle il les souffre, & dans les graces qu'il leur fait nonobstant leur indignité & leurs pechez. Tous les pecheurs ont une indignité réelle de toute grace, de toute faveur & de toute tolerance de Dieu. Ils meritent d'être punis sur le champ & sans retardement. Cependant Dieu les souffre dans tout le tems de leur vie voyagere. Il les invite à la penitence. Il souffre leurs insultes & leurs insolences. Il est toûjours prêt de les recevoir en sa grace, s'ils se convertissent serieusement. Il se tait dans leurs plus grands dereglemens, & il ne rompt jamais son silence que quand sa justice le demande. C'est l'exemple de patience envers les pecheurs que Dieu nous propose. Leurs dereglemens ne surmontent jamais cette patience de Dieu, & ils ne doivent jamais surmonter

v. 2.

Luc. 6. 36.

ter Dieu exerce encore sa bonté & sa misericorde envers les pecheurs, en leur faisant à tous, quelque indignes qu'ils en soient, diverses graces qui tendent toutes au salut, & qui les en rendent capables, les unes d'une maniere plus éloignée, & les autres d'une maniere plus prochaine : & nous devons imiter cette bonté de Dieu par un desir general du salut de tous les hommes, qui nous porte à leur en procurer les moyens autant que nous le pouvons, sans que jamais leur indignité doive alterer, ni étouffer cette disposition de nôtre cœur. C'est en ces deux manieres de pratiquer la charité que consiste cette imitation de Dieu, à laquelle l'Apôtre nous convie en qualité d'enfans de Dieu : *Imitatores mei estote, filii charissimi.*

III.

Mais parce qu'on pourroit encore douter jusqu'où doivent aller ces œuvres, où la charité nous doit engager pour le service du prochain, l'Apôtre nous a voulu aussi lever cette difficulté, en nous proposant pour modelle & pour regle de nos œuvres de charité celle que JESUS-CHRIST a pratiquée envers nous, qui consiste à avoir sacrifié sa vie pour nous. *Marchez*, dit-il, *dans l'amour & la charité com-*

comme JESUS-CHRIST *nous a aimez, & s'est livré lui-même pour nous en s'offrant à Dieu comme une oblation & une victime.* Voilà nôtre regle. JESUS-CHRIST a offert sa vie pour nous. Nôtre charité pour nos freres doit donc aller jusqu'à exposer nôtre vie pour eux. Et c'est ce que S. Jean dit encore plus expressement : *Nous avons reconnu l'amour de Dieu envers nous, en ce qu'il a donné sa vie pour nous : & nous devons aussi donner nôtre vie pour nos freres.* Ce n'est point un conseil, mais un precepte *debemus.* Nous *devons* & ce precepte est prescrit par l'ordre même de la charité. Le salut du prochain vaut infiniment mieux que nôtre vie. Il faut donc donner nôtre propre vie pour le salut du prochain, s'il se trouve qu'elle lui soit necessaire. Que s'il faut donner sa vie, que ne faut-il point faire de ses biens, de son repos, de son tems ? De quelles satisfactions humaines n'est-on point obligé de se priver, de quelle reserve & de quelles precautions n'est on point obligé d'user pour ne le point scandaliser & ne lui point nuire ? Enfin quels exemples de vertus n'est-on point obligé de lui donner ? L'obligation de donner nôtre vie, qui nous est prescrite par l'exemple de JESUS-CHRIST, emporte celle de donner tout pour servir à son salut, & de s'abstenir de tout, de peur d'y être un obstacle.

1. Joan. 3. 16.

Qu'on

I V.

Qu'on n'entende pas seulement parler parmi vous ni de fornication, ni de quelque impureté que ce soit, ni d'avarice, comme on n'en doit pas oüir parler parmi des Saints. v. 3.

Il n'est pas étrange que l'Apôtre ordonne qu'on n'entende point parler parmi les Chrétiens, de fornication, ni d'impureté. Car l'image même de ces vices est contagieuse, & l'esprit en s'acoûtumant à les voir & à en parler, en perd insensiblement l'horreur, & se dispose à les regarder avec complaisance. Il ne faut donc jamais parler de ces vices que par necessité, & en les couvrant & les noircissant d'une maniere qui en imprime de l'aversion. Or cette raison ne condamne pas seulement les entretiens trop libres, où l'image de ces vices pourroit entrer d'une maniere enjoüée; mais elle condamne encore les spectacles qui les répresentent, & les livres qui contiennent de ces sortes de discours. On a beau dire que les vices y sont toûjours condamnez; on auroit beau même rétablir dans les tragédies l'usage des chœurs qui étoient destinez à en donner de l'aversion, & à inspirer les maximes de la vertu. Il suf-

ſuffit que dans le corps de la piéce ou du livre, ces vices ſoient répreſentez d'une maniére qui n'en donne pas de l'horreur. L'impreſſion qu'ils font ſur l'imagination étant vive & prompte, n'attend pas les remedes lents que l'Auteur croit y apporter dans des diſcours ſéparez, ou dans la concluſion de la piéce. On ne peut nier qu'en attendant ce reméde on n'ait parlé de ces vices, qu'on n'en ait propoſé l'image à l'eſprit d'une maniére qui a donné lieu de les voir avec plaiſir, & par conſéquent qu'on n'ait fait le contraire de ce que dit l'Apôtre: *Fornicatio & omnis immunditia nec nominetur in vobis*: Qu'on *n'entende pas ſeulement parler parmi vous de quelque impureté que ce ſoit.*

V.

Mais pourquoi ajoûter encore *qu'on ne doit pas entendre parler d'avarice* parmi les fidelles? C'eſt qu'il y a bien des avares qui n'en portent pas le nom, & dont il eſt trés dangereux d'approuver la conduite par ſes diſcours. Il ſuffit de parler avec eſtime de ceux qui ne travaillent qu'à s'établir dans le monde, pour inſpirer la même paſſion à toutes les ames foibles, en qui l'amour du monde eſt encore bien vivant. Cette paſſion même eſt bien plus aiſée à colorer: & ainſi

on s'y laisse plus facilement surprendre. Il faut donc éviter comme des discours scandaleux & dangereux les loüanges des richesses & des riches. Il se faut fortifier par des principes de vérité contre cette corruption secrette, & n'accoutumer par l'esprit à regarder comme innocente la conduite ordinaire des gens du monde dans l'acquisition & dans l'usage des richesses.

VI.

On peut faire la même réflexion sur ce que l'Apôtre ajoûte, que l'on ne doit point entendre parmi les Chrêtiens *de paroles folles & bouffonnes, qui ne conviennent pas*, dit il, *à nôtre vocation.* L'Apôtre trouve donc de la contrariété entre la vocation des Chrêtiens & les paroles folles & bouffonnes. Or quelles sont ces paroles folles & bouffonnes? Est-ce qu'on ne doit mettre de ce genre que celles qui seroient grossiéres & sans esprit? Les railleries fines & délicates en seront-elles excluses, parce que l'esprit dont elles sont accompagnées les rend plus pénétrantes & plus capables de remuer le cœur?

La folie est contraire à la sagesse, & non à l'esprit. Quelques ingénieuses que soient les paroles, elles sont folles, quand elles ne sont pas accompagnées du sel de la vérité & de la sagesse. Or quelle sages-

sagesse y a-t-il a remplir son esprit des maximes du monde, toutes fondées sur les idées fausses qu'on y a des biens & des maux de cette vie? Quelle vérité y a t-il à faire regarder les grandes choses comme petites, & les petites comme grandes, les malheureux comme heureux, & les heureux comme malheureux?

VII.

Il y a encore une infinité d'autres discours que l'on peut mettre dans le rang des paroles folles, comme tous ceux qui ne plaisent à l'esprit que parce qu'ils excitent & remuent des passions vicieuses, sa curiosité, sa malgnité, sa vanité. Car tous ces discours ne conviennent point à la sagesse Chrêtienne. Ce n'est point parler sagement que d'augmenter en parlant les maladies de ceux à qui l'on parle, & les siennes propres. Or que font autre chose les loüanges & les vaines complaisances, que d'augmenter l'orgueil de ceux à l'égard de qui on en use, & de les empoisonner davantage. Tous les discours qui peuvent nuire ou au prochain, où à nous-mêmes, sont donc compris dans ce que l'Apôtre appelle, *paroles folles*, parce qu'il n'y a rien de moins sage que de se faire des playes par ces paroles, selon qu'il est dit: *Le fou est blessé par* *Prov. 10. 18.*

 ses

ses paroles: STULTUS *caditur labiis*. Quand elles n'aporteroient point d'autre dommage que celui d'accoûtumer l'ame à se plaire dans la fausseté & dans la vanité, de diminuer en elle le goût de la verité, de la rendre plus dissipée, plus remplie de vains fantômes, c'est-à dire, d'imagination vaines & inutiles, c'en est sans doute assez pour être comprises dans ce que l'Apôtre condamne par les termes de *paroles folles*, STULTILOQUIUM.

VIII

Les hommes qui ne considerent le dereglement du peché que par rapport à eux, ne trouvant pas dans la fornication l'impudicité, l'avarice, une malignité qui les blesse, ne se feroient pas portez d'eux mêmes à exclure ceux qui en sont coupables, du Royame de Dieu. C'est pourquoi l'Ecriture y a voulu suppléer en marquant cette exclusion par des termes clairs & sans équivoque. *Sçachez*,
v. 5. dit l'Apôtre, *qu'aucun fornicateur, aucun impudique, aucun avare, ce qui est une idolatrie, ne sera heritier du Royaume de* JESUS-CHRIST. Et il repete la même doctrine en termes également clairs dans plusieurs lieux de ces Epîtres afin d'opposer cette digue à la licence des opinions des hommes. Et cela nous apprend, dit S. Augustin, à ne juger pas des pechez par

par les lumiéres trompeuſes de l'eſprit humain, mais par ce qu'il a plû à Dieu de nous faire connoître, dans ſes Ecritures, du jugement qu'il en porte. Il n'y a que l'ouvrier qui ſçache juſqu'à quel point ſon ouvrage eſt gâté & défiguré par les pêchez que l'on commet contre ſes loix. On voit bien que l'on n'eſt pas maître des autres hommes, & ainſi on compte pour quelque choſe les outrages qu'on leur fait, & les dommages qu'on leur cauſe: mais on ſe croit maître de ſon corps & de ſon ame, & qu'ainſi l'on en peut diſpoſer comme l'on veut; & c'eſt une grande erreur. Nous ne ſommes pas plus à nous mêmes que les autres ſont à nous, parce que nous appartenons totalement à Dieu qui nous donne nôtre ame & nôtre corps en dépôt, pour en uſer ſelon ſes régles. Jesus-Christ comme Rédempteur de l'un & de l'autre, s'en eſt acquis la propriété par le prix ineſtimable de ſon ſang: *Emti enim eſtis pretio magno.* Ainſi l'uſage que nous en faiſons contre ſa volonté, eſt une injuſtice, un larcin & une uſurpation criminelle d'un bien qui ne nous appartient pas.

1. Cor. 6. 20.

IX.

L'Apôtre joint l'avarice à la fornication & à l'impudicité, parce qu'elle conſiſte de

même dans le mauvais usage de biens qui appartiennent à Dieu, & qu'il ne nous accorde que pour nous en servir selon les régles qu'il nous a prescrites. L'illusion des fornicateurs & des impudiques consiste, comme il a été dit, à se croire maîtres de leurs corps, & l'illusion des avares consiste à se croire maître de leurs richesses, & à s'imaginer qu'ils en peuvent disposer selon leur volonté. C'est la pente & l'inclination des hommes de se mettre ainsi au large à l'égard de tous les biens, à l'égard desquels les autres hommes n'ons pas droit de les troubler, & de s'imaginer faussement qu'ils en peuvent disposer à leur fantaisie. Cependant Dieu n'accorde à personne cette sorte d'empire indépendant de sa justice, ni sur les royaumes, ni sur les richesses, ni sur son ame, ni sur son corps. L'usage de toutes ces choses dépend des loix fixes & immuables sur lesquelles ceux qui les ont en garde seront jugez. Et ces loix ne sont point de vaines idées, ce sont des loix invariables & d'une force invincible, parce qu'elles sont la justice même & la volonté de Dieu. Un avare amasse des biens pour soi, les garde pour soi, en jouït pour son seul plaisir. Quel mal fait-il? Il fait le mal de se rendre usurpateur de ces biens, de les soustraire à Dieu, & à ceux à qui Dieu veut qu'il les distribuë. Il fait le mal de s'en rendre esclave, d'y attacher son
bon-

bonheur, & d'en faire son Dieu. Voilà le mal qu'il fait. Il est injuste, il est voleur, il est violateur des droits de Dieu, & il attire sa colére & ses châtimens qui sont particuliérement destinez à tirer vengeance du mauvais usage que les hommes font des biens qu'il leur a accordez. *C'est pour ces* v. 6.
choses, dit ici l'Apôtre, *que la colére de Dieu tombe sur les enfans de désobeïssance, sur les hommes rebelles à la vérité*: PROPTER *hæc enim venit ira Dei in filios diffidentiæ.*



SUR L'EVANGILE.

DU III. DIMANCHE

DE CAREME.

Erat *Jesus* ejiciens dæmonium, & illud erat mutum. *Luc.* 11. 14. 28.

Un jour JESUS *chassa un demon qui étoit muet.*

I.

CE démon qui produisoit sur le corps l'effet de le rendre muet, étoit une image sensible que Dieu exposoit aux hommes, pour leur faire concevoir l'effet spirituel que le démon produit sur les ames, infiniment plus commun que le premier : car au lieu qu'on en trouve peu qui ayent la langue du corps liée par l'operation du démon, on en trouve peu au contraire qui n'ayent la langue du cœur liée par ses impressions. On ne voit que des muets spirituels : & pour en être persuadé, il ne faut que considerer que la parole nous ayant été donnée de Dieu pour cer-

certaines fins, toutes celles qui ne ſont point employées pour quelqu'une de ces fins, ne ſont comptées pour rien devant Dieu. Ce ne ſont pas des paroles raiſonnables, ce ſont des bruits confus, privez de raiſon, ce ſont des cris de phrénétiques agitez par une imagination trompée, & qui n'expriment que les vaines fantaiſies qui leur paſſent par l'eſprit, & les mouvemens des paſſions qui les remuënt. A l'exception des paroles qui entrent dans les fins pour leſquelles Dieu nous en a accordé l'uſage, toutes celles que l'on dit, ne ſont que *des ſons de cymbales retentiſſantes*, comme parle ſaint Paul: & les plus grands parleurs ſont ſouvent les plus muets, comme dit ſaint Auguſtin: *Et væ tacentibus, quoniam loquaces muti ſunt.* En un mot, pour être muet ſelon Dieu, il ſuffit de ne faire point ſervir la parole à l'exécution de ſes volontez.

II.

Pour concevoir plus en détail le grand nombre de ces muets ſpirituels, il ne faut que conſidérer que le premier, le plus naturel & le principal uſage de la parole, eſt de bénir Dieu, & de lui offrir un ſacrifice de loüanges, ſelon ce qu'il dit lui-même par le Prophête: *Le ſacrifice de loüange m'honorera*: SACRIFICIUM *laudis* *hono-* Pſ. 49. 24.

honorificabit me. Ce devoir est compris dans la sanctification du nom de Dieu. Aussi saint
In Ps. Augustin en fait un commandement exprés
31. comme quand il dit sur ces paroles d'un „ Pseaume. *Louez le Seigneur, vous qui êtes* „ *ses esclaves.* Qu'y a-t-il de plus juste, de „ plus convenable, de plus doux que cette „ obligation. Si les esclaves ne loüent pas „ leur Seigneur, ils sont superbes, ingrats, „ irréligieux: & ce qu'ils gagnent en ne le „ loüant pas, est qu'ils l'obligent à leur fai-„ re éprouver sa sévérité. Un esclave ingrat „ qui ne veut pas loüer son maître, ne lais-„ se pas d'être esclave. Vous êtes également „ esclaves en le loüant, & en ne le loüant „ pas: mais en le loüant vous vous le ren-„ dez favorable: & si vous ne le loüez pas „ vous l'offensez. Dieu veut être loüé, „ parce qu'il nous est utile de le loüer. Ses „ biens n'augmentent pas par nos loüan-„ ges: mais ce sont les nôtres qui augmentent: NON *enim laudibus nostris crescit*
In Ps. *Deus, sed nos.* Ainsi ceux qui manquent
144. à ce devoir, sont d'autant plus coupables, que ce que Dieu leur commande n'est que pour leur bien.

Ces loüanges sont des moyens qu'il nous donne d'obtenir de lui de nouveaux bienfaits. Ce sont des remédes & des soulagemens de nos maux, puis que, comme dit encore saint Augustin, la loüange de celui qui nous châtie, est le reméde des playes qu'il

qu'il nous fait : *Laus flagellantis medicina est vulneris.*

Enfin, les loüanges de Dieu sont le seul moyen de satisfaire à la fin de nôtre être : car nous ne sommes au monde que pour cela. Dieu n'a fait l'ancien monde que pour faire loüer sa puissance & sa justice, & *Ephese.* il n'a créé le monde nouveau que pour fai- *1, 6,* re loüer sa miséricorde, que pour en faire donner *la gloire à sa grace :* IN *laudem gloriæ gratiæ suæ.* Ainsi la loüange de Dieu est la fin de toutes choses, & ce sera l'unique occupation des bienheureux dans l'éternité : *In sæcula sæculorum laudabunt te.* De sorte que comme la vie présente ne doit être que l'aprentissage de l'autre, & que nous n'y avons pas une autre fin que dans l'autre, ce doit être sans doute le principal emploi de nôtre vie voyagére. Quiconque donc n'use pas, pour loüer Dieu, du don qu'il a fait de la parole, doit passer pour un muet & pour un homme possedé d'un démon muet, puis qu'il n'y a que l'impression du démon qui l'empéche d'employer la parole à cette fin.

III.

On peut comprendre sous les loüanges de Dieu les priéres qu'on lui fait pour obtenir son secours, puis que ces priéres

ſont en même tems une confeſſion & une loüange publique de ſa miſericorde & de ſa puiſſance. Mais en prenant même la loüange de Dieu dans cette étenduë, c'eſt à dire, en y comprenant les priéres, combien y a-t-il de muets parmi les Chrêtiens, puis qu'il y en a ſi peu qui donnent chaque jour à la priére & aux loüanges de Dieu, des tems réglez, & qu'entre ceux qui en donnent, il y en a ſi peu qui l'employent comme il faut? Cependant & ceux qui ne loüent ni ne prient point Dieu, & ceux dont les loüanges & les priéres ne ſont pas accompagnées d'une charité ſincére, ſont regardez de Dieu comme des muets, parce qu'ils ne font pas de la parole l'uſage pour lequel elle leur a été donnée. Vous loüez toûjours, ſi vous aimez toûjours, dit ſaint Auguſtin: & par conſéquent ceux qui n'aiment jamais, ne loüent jamais quand ils ne ceſſeroient point de prononcer de bouche les loüanges de Dieu: *Quoniam loquaces, muti ſunt.*

IV.

Outre le devoir de loüer Dieu & de le prier, qui fait le plus ſaint uſage de la parole, il y en a encore un autre qui eſt également néceſſaire, C'eſt celui de confeſſer ſes pechez à Dieu & aux hommes. En manquant à obſerver ce devoir on

on tombe plus que par aucun autre crime en la possession du démon muet. Car comme l'impénitence a été jointe à son crime dés le commencement, il est dévenu par là le Roi des impénitens. Il n'a jamais confessé ses pechez, il ne haït rien tant que la confession des pechez, & il en éloigne tous ceux qui lui sont assujettis. Il le fait, en remplissant l'ame d'une fausse honte qui fait rougir de confesser ce qu'on n'a pas rougi de commettre, qui nous fait concevoir de la confusion du reméde, lors que l'on n'en a point eu du mal même, qui fait craindre de découvrir ce qui ne peut être caché: & c'est par cette fausse honte qu'il engage les hommes dans le plus faux de tous les partis, qui est de cacher pour un tems ce qui sera éternellement découvert, & qui auroit été effectivement caché pour l'éternité, si on l'avoit découvert durant le tems. Voilà les muets du diable, c'est à dire, ceux que le diable rend muets. Non seulement il les empêche par là de recevoir la rémission de leurs pechez, mais il fortifie leurs mauvaises habitudes, & les endurcit dans le mal. *Parce*, dit David, *que je me suis tû, mes os se sont envieillis.* C'est pour s'opposer à ces desseins du démon muet, que les pénitens vraiment touchez de Dieu font des efforts genéreux pour rompre ce silence, ce qui est

Ps. 31. 3.

calomnie, que ceux qui ont affaire à de plus puiſſans qu'eux, trouvent ſi peu de ſuport & de protection dans le monde, que le Sage dit, *que perſonne les y conſole :* VIDIT *calumnias quæ ſub ſole geruntur... & neminem conſolatorem.* Preſque tous les hommes ont la langue liée par leur cupidité, & par le démon qui en eſt le maître. Ils n'ont jamais de paroles à donner à la charité & à la verité; ils les donnent toutes à l'intérêt. Ce n'eſt jamais à eux à ſoutenir les innocens malheureux. Ainſi *le juſte périt*, non ſeulement ſans qu'on en parle, mais auſſi *ſans qu'on y penſe:* JUSTUS, *perit, & non eſt qui recogitet in corde ſuo.* On eſt même ingénieux à trouver des raiſons pour ſe prouver à ſoi-même, que ces innocens malheureux ont tort, & qu'ils ne ſouffrent que ce qu'ils méritent: car par ce moyen on s'épargne la honte qu'il y a à les abandonner: ainſi l'on fait tout ce qu'il faut pour demeurer tranquillement en la poſſeſſion de ce démon muet qui nous lie la langue, & qui fait que tout le commerce de la parole qui n'eſt deſtiné qu'à s'inſtruire les uns les autres de la verité, s'employe à ſe tromper l'un l'autre, & à confirmer dans l'erreur ceux qui ſont trompez, ſelon qu'il eſt dit dans le Pſeaume : *Chacun ne dit que des choſes vaines à ſon prochain. Leurs levres ſont trompeuſes, ils parlent avec un cœur double.*

Eccl. 4. *Iſa.* 57. 1. *Pſ.* 11. 2.

Les

VI.

Les muets sont d'ordinaire sourds, & ils ne sont muets que parce qu'ils sont sourds, & que l'idée du son ne frappant point leur imagination, ils ne sont point excitez à l'imiter par la langue. Il en est de même de ce qui rend les ames muettes. Le diable leur procure d'abord une surdité spirituelle par le tumulte du monde. La verité ne se fait point entendre au fond de leur cœur, ainsi ne la connoissant point, ils ne pensent point à en faire part aux autres par leurs paroles. Que s'ils connoissent certaines veritez, ils ne connoissent point la verité qui les oblige à les défendre. L'unique moyen qui nous peut empêcher d'être muets, est donc de remédier à nôtre surdité: c'est de nous retirer du tumulte des créatures, pour être en état d'entendre la voix de Dieu, c'est d'écouter moins les hommes, pour écouter davantage Dieu. Sans cela nous serons toûjours muets devant Dieu, parce que nous ne cesserons jamais d'être sourds.

VII.

Mais avec quelle disposition est-on obligé d'écouter Dieu, afin de cesser d'être sourds? C'est ce que nous pouvons aprendre des derniéres paroles de cet Evangile. Il est dit qu'une femme toute transportée

portée des paroles de JESUS-CHRIST, élevant sa voix du milieu du peuple s'écria : *Heureuses les entrailles qui vous ont porté, & les mammelles qui vous ont allaité !* & que JESUS-CHRIST lui répondit. *Mais* v. 28.
plûtôt heureux ceux qui entendent la parole de Dieu, & qui la pratiquent ! QUIN *imò, beati qui audiunt verbum Dei, & custodiunt illud !* Par où il nous marque en peu de mots, en quoi consiste le vrai bien des hommes, & nous donne ainsi la plus importante de toutes les instructions.

Ce ne sont pas seulement les Philosophes qui se sont mis en peine de rechercher en quoi consiste le souverain bien : ce sont généralement tous les hommes, savans, ignorans, eclairez, stupides. Il n'y a personne qui ne prenne parti sur cette importante question. Et quand l'esprit demeureroit indifférent, le cœur nesçauroit s'empêcher de faire un choix. Il pousse de son fond un cri sécret qui dit à l'égard de quelque objet : Heureux celui qui en est le possesseur ! Les richesses tiennent lieu de cet objet à l'égard de quelquesuns, le plaisir aux autres, la grandeur & la puissance humaine à d'autres. Il y en a qui se proposent des bonheurs Philosophiques. *Felix qui potuit rerum cognoscere causas ; itaque metus omnes, & inexorabile fatum subjecit pedibus!* D'autres se bornent au plaisir

plaiſir d'une vie privée & inconnuë. *Felix quiſquis tacitum vitæ ſecurus intertenet, ignotus rerum dominus, nec potenti cognitus aulæ!* Entre les ames qui s'attachent aux vrais biens, & qui les recherchent, les unes s'attachent à un moyen, les autres à un autre: & dans le commencement de ce diſcours incomparable que JESUS-CHRIST fit à ſes Apôtres ſur la montagne, il leur propoſa les moyens qui nous conduiſent à ce ſouverain bonheur ſous huit formes differentes, qui eſt
Math. ce qu'on appelle les huit beatitudes: *Bien*
5. 34. *heureux les pauvres d'esprit*, &c. *! Bien heureux ceux qui ſont doux.* &c. L'Ecriture les propoſe en d'autres lieux ſous d'autres idées, comme ſous celle de la crainte
Pſ. 117. de Dieu: *Heureux tous ceux qui craignent le*
5. *Seigneur!* BEATI *omnes qui timent Dominum!* ſous celle de l'eſperance: *Heureux celui qui met toute ſon eſpérance au nom du*
Pſ. 39. *Seigneur!* BEATUS *vir, cujus eſt nomen*
6. *Domini ſpes ejus:* ſous celle de l'obſervation des commandemens de Dieu, & de la
Pſ. 118. recherche de la loi: *Heureux ceux qui ſont*
1. 2. *purs dans la voye, qui marchent ſelon la loi du Seigneur! Heureux ceux qui tâchent de pénetrer ſes ordonnances, & qui le cherchent de tout leur cœur!* Mais JESUS-CHRIST ne réduit en aucun lieu cette voie qui conduit au ciel, à une idée ſi précise, ſi nette, ſi genérale, ſi étenduë, qu'il le fait dans ces pa-

paroles : *Heureux sont ceux qui entendent la parole de Dieu & qui la pratiquent !* BEATI *qui audiunt verbum Dei, & custodiunt illud* ! Ce n'est point là une partie de la voie qui conduit au bonheur souverain : c'est cette voie toute entiere & dans toute son étenduë. Ce n'est point la voie de quelques-uns, c'est la voie de tous. Quiconque ne marche point par cette voye, n'y arrive point, & quiconque y marche, y arrive. Ce n'est pas la voie des seuls Martyrs, des seules Vierges, des seuls Apôtres, des seuls Confesseurs, c'est la voie de tous les Saints. En un mot, c'est la voie de tout le corps de JESUS-CHRIST.

Luc. 28.

VIII.

Or cette parole de JESUS-CHRIST, qui nous apprend la voie de la vraie béatitude, nous apprend en même tems les vrais remédes de cette surdité qui nous rend muet. On n'est plus sourd quand on entend la parole de Dieu. Mais pour l'entendre il faut y mettre son bonheur, & la désirer ardemement : il faut crier dans son cœur : *Heureux sont ceux qui entendent la parole de Dieu, & la pratiquent* ! Voilà le moyen d'éviter cette surdité spirituelle, qui nous rend non seulement sourds devant Dieu, mais aussi muets, soit à l'égard des loüanges de Dieu, soit à l'égard

gard de la confession de nos pechez, soit à l'égard du devoir de rendre en toutes choses témoignage à la verité.

Il faut que cette parole de J. C. nous plaise : *Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu, & qui la pratiquent.* Il faut qu'elle ait retenti aux oreilles de nôtre cœur, & qu'elle lui ait fait jetter un cri : *Heureux !* BEATI! C'est la premiere des paroles qu'il faut écouter, & elle ouvre la porte du cœur à toutes les autres. L'écouter d'une maniére qui nous fasse regarder comme un bonheur de l'écouter, n'est pas l'écouter d'une maniére froide ; C'est l'écouter en l'aimant & en l'observant. L'écouter sans l'aimer & sans l'observer, ce n'est pas même l'écouter, puis que ceux qui ne l'observent pas, n'ont pas appris de l'Ecriture cette parole importante : *Qu'il ne faut pas aimer Dieu de parole ou de langue seulement, mais qu'il le faut aimer dans la verité & par des œuvres réelles & effectives :* NON *diligentes verbo neque linguâ, sed opere & veritate.*

1. Joan. 3. 18.

I X.

Enfin quand JESUS-CHRIST déclare heureux ceux qui entendent la parole de Dieu, & qui l'observent, il n'entend pas une partie de ces paroles, mais il entend l'assemblage de toutes les veritez qui marquent à chaque homme ce que Dieu demande de lui pour

pour être sauvé. Car c'est à quoi Dieu nous commande d'être continuellement attentifs. PENSEZ *toûjours*, dit l'Ecriture, *à ce que Dieu vous a commandé : Quæ præcipit tibi Deus, illa cogita semper.* On peut écouter une partie de la parole de Dieu, & observer une partie de cette parole sans être heureux, puis que l'obmission d'un devoir essentiel suffit pour nous perdre. C'est pourquoi JESUS-CHRIST nous dit dans cet Evangile : que *celui qui n'est point pour lui, est contre lui* : Qui *non est mecum, contra me est*; & que *celui qui ne recueille point avec lui, dissipe*, & n'amasse rien. C'est-à dire, que celui qui n'est pas pour JESUS-CHRIST dans l'observation de tous ses préceptes, est contre lui, & est du parti de ses ennemis. Il ne faut que l'omission d'un seul devoir essentiel & capital pour nous rendre ennemi de JESUS-CHRIST; & l'on ne sçauroit être à lui que par l'accomplissement fidelle & entier de tous ses préceptes : *car quiconque ayant gardé toute la loi*, dit saint Jaques, *la viole en un seul point, est coupable, comme l'ayant toute violée.*

Eccl. 3. 22. — *v. 23.* — *Jac. 24. 10.*

On prend l'Evangile suivant dés le v. 16. du chap. 4. de saint Luc, au lieu qu'il ne commence qu'au v. 23. On a cru que cela serviroit à mieux faire entendre le sens de cet Evangile.

SUR

SUR L'EVANGILE DU LUNDI DE LA III. SEMAINE DE CAREME.

Et venit Nazareth ubi erat nutritus, & intravit, secundùm consuetudinem suam, die sabbati in Synagogam, *Luc.* 4. *v.* 16. 30.

Jesus *étant venu un jour à Nazareth où il avoit été élevé, il entra selon sa coutume, le jour du sabbat dans la Synagogue.*

I.

JESUS-CHRIST nous a voulu instruire dans l'Evangile de ce jour par ses paroles & par son exemple, qu'il n'y a point de lieu où les ministres de Dieu trouvent moins de créance & d'approbation que dans leur propre pays, & trois raisons concourent à produire ce mauvais effet. La premiére est que ceux qui les ont vû jeûnes, & qui connoissent ce qu'il y a de foible & de commun dans leur

leur vie précedente, s'accoutument tellement par là à ne les regarder que par ces endroits, qu'ils ne ſauroient enſuite changer cette idée qu'ils en ont conçuë, ni les conſidérer comme miniſtres de Dieu, & comme remplis de ſon eſprit. Ils reviennent toûjours à leurs idées baſſes & charnelles. *N'eſt-ce pas*, diſoient ceux de Nazareth de nôtre Seigneur, *le fils de ce Charpentier.* C'eſt qu'ils ne l'avoient jamais conſidéré autrement. On conçoit beaucoup plus facilement qu'un homme qu'on n'a jamais vû, eſt un homme extraordinaire, qu'on n'ajoûte à une idée conçuë depuis longtems de quelqu'un, de nouvelles qualitez qu'on n'y avoit pas reconnuës. JESUS-CHRIST n'avoit pas fait paroître ſa puiſſance & ſa ſageſſe, lors qu'il n'étoit pas encore tems qu'il ſe manifeſtât au monde: & ceux de Nazareth n'étoient pas capables de comprendre cette conduite. Ils ſuppoſoient donc que ce qu'il ne leur avoit point fait connoître, n'étoit point, & ils ſe faiſoient de leur ignorance une preuve contre tout ce qu'on leur raportoit de JESUS-CHRIST.

II.

Les actions ordinaires & indiſpenſables de la vie ſont une eſpéce d'empéchement au commun du monde de concevoir des mi-

miniſtres de l'Egliſe l'idée qu'ils en devroient avoir en cette qualité. On voudroit preſque qu'ils fuſſent exemts de toutes les néceſſitez humaines. Un Prédicateur ſe rebaiſſe en mangeant avec les autres, en converſant avec eux & en parlant des choſes communes. L'eſprit des hommes n'a point cette facilité de paſſer d'une idée à une autre, & de conſidérer tantôt un homme dans l'ordre des autres hommes, & comme aſſujetti à toutes les néceſſitez des hommes, & tantôt comme un homme ſéparé des autres par la vocation de Dieu, & comme interprête de ſes volontez. Cette humeur des hommes eſt ſans doute injuſte : mais il eſt néanmoins de la prudence des miniſtres de l'Egliſe d'y avoir beaucoup d'égard, & d'avoir ſoin pour conſerver le reſpect qui leur eſt dû, de ſe commettre peu avec le commun du monde. Car ſi c'eſt un rabaiſſement pour eux de ſe faire voir dans des actions attachées à la condition commune des hommes : combien en eſt-ce un plus grand de ſe faire voir dans des paſſions & des défauts réels que l'on ne ſçauroit cacher dans les converſations qu'on a avec eux. Il ne faut pas prétendre qu'ils ne s'apercevront pas de ces défauts, La ſubtilité des plus groſſiers eſt très-grande, quand il s'agit de découvrir les défauts des Eccleſiaſtiques.
On

On n'en avoit jamais pû remarquer aucun en JESUS-CHRIST, & cependant ceux de Nazareth étoient les moins disposez de tous les Juifs à l'écouter & à le reconnoître pour ce qu'il étoit; parce qu'ils l'avoient vû vivre & travailler parmi eux à un metier ordinaire. Combien doit on supofer que ceux qui sont toûjours spectateurs de nos defauts, de nos impatiences, de nos imprudences, seront moins disposez à ne voir en nous, quand nous leur parlerons de la part de Dieu, que ce qui doit attirer leur creance & leur respect; C'est une des raisons de prudence Chrêtienne qui doit obliger des Pasteurs à mener, autant qu'ils peuvent, une vie retirée & separée du commerce avec les hommes.

III.

La seconde raison qui est encore fort naturelle, c'est que l'envie est bien plus ordinaire & plus forte entre les gens de même païs qu'entre les autres. L'esprit humain ne sçauroit souffrir d'être obligé d'honorer ceux qu'il n'a pas toûjours honorez: & comme il est ennemi de l'élevation de qui que ce soit, il exerce particulierement cette passion sur ceux qui s'étant trouvez égaux aux autres dans un cer-

tain tems, viennent ensuite à s'élever au dessus d'eux.

Enfin, on pretend un certain droit sur les gens de son païs. On croit qu'ils sont obligez d'avoir plus d'égards & de considerations pour ceux de leur ville, que pour d'autres en toutes sortes de choses. Ceux de Nazareth suposoient donc qu'étant de la patrie de JESUS-CHRIST. ils avoient plus de droit que d'autres de lui demander des miracles: & ils ne consideroient pas que les miracles étant des graces de Dieu, il les peut dispenser comme il veut, sans y garder de regles certaines. C'est ce que JESUS-CHRIST
v. 26. leur apprend par l'exemple de Naaman
& 27. le Syrien, & de la veuve de Sarepte qui fut nourrie par Elie durant la famine.

IV.

Ces dispositions qui se rencontrent dans les gens du païs de chacun, sont une raison à un Predicateur Evangelique, s'il n'y est point obligé par quelque necessité, d'aimer mieux exercer son ministere en tout autre lieu qu'en celui de sa naissance. C'est une des instructions que JESUS-CHRIST nous a voulu donner par ce qu'il lui arriva à Nazareth. Il est vrai que Dieu ne laisse pas

toûjours aux choix de ses ministres de travailler où ils veulent. Il les aplique quelquefois à certains lieux, & ne leur laisse pas la liberté d'en choisir d'autres. Il veut souvent qu'ils annoncent ses veritez à des gens mal disposez, pour faire mieux paroître la force de sa grace, & l'empire qu'il a sur les cœurs. Mais comme il cache aussi trés-souvent les operations de sa grace sous une conduite qui paroît humaine il rend d'ordinaire les succés de la predication proportionnez aux dispositions précedentes qu'il a mises dans les esprits; & c'est ce qui oblige un ministre de Dieu qui connoit cette conduite, de s'y accommoder autant qu'il peut, & de porter plûtôt la lumiere de l'Evangile à ceux qui y ont moins d'opposition, qu'à ceux qui en ont davantage. Cependant, comme il faut dépendre de l'ordre de Dieu dans la dispensation de sa parole, il arrive quelquefois que Dieu oblige ses ministres à travailler dans des terres ingrates par certains desseins cachez qu'il a d'en tirer des fruits que nous ne connoissons pas. JESUS-CHRIST nous donne l'exemple de tout cela dans sa conduite envers ceux de Nazareth. Il ne commence point à precher par Nazareth. Il établit sa reputation & sa creance en d'autres lieux, & quand, pour satisfaire à l'ordre de son Pere, il se resolut d'y prêcher, il en sor-

tit le plutôt qu'il pût ; mais cependant il y vint lors que l'ordre de Dieu l'y conduisit ; & ce fut la malice de ceux de Nazareth qui l'en fit sortir.

V.

Une des choses les plus importantes qu'il y ait pour obtenir les graces de Dieu, est de bien connoitre qu'elles ne nous sont pas duës, & que Dieu peut avec justice nous les refuser, afin que nous mettions toute nôtre confiance, non en nous-mêmes, mais en la bonté de Dieu, Ce qui éloigna la benediction de Dieu de dessus les Juifs, fut qu'ils croyoient qu'en qualité d'enfans d'Abraham ils étoient infiniment au dessus des autres. Leur temple, leurs ceremonies, leurs sacrifices, la qualité de peuple de Dieu les élevoient tellement, qu'ils s'imaginoient devoir être preferez en tout aux Gentils, & ils sortoient par là de l'état d'umiliation où ils devoient être à l'égard de Dieu. C'est la principale instruction que Jesus-Christ donna à ceux de Nazareth ; & cette instruction les choqua tellement qu'ils se resolurent de le precipiter. Une resolution si desesperée fait voir que les passions de ces gens-là étoient plus aigres & plus violentes que celles du commun des Juifs, & qu'ayant moins d'estime

pour

pour JESUS-CHRIST, ils étoient plus disposez à le persécuter. Le mépris dispose à la colere, & la colere à la violence ; ce qui nous aprend qu'il faut éviter les premieres passions, qui sont les sources des autres ; parce qu'elles nous disposent aux plus grandes & plus criminelles : & comme nous en avons toûjours quelques-unes en nous, il faut reconnoître que c'est une misericorde de Dieu de ce qu'il ne permet pas qu'elles soient excitées par les occasions & par les objets, & qu'il les empêche ainsi de produire tous les effets qui en pourroient naître.

VI.

Saint Matthieu & Saint Marc qui ont fait le recit de ce que JESUS-CHRIST fit à Nazareth, aussi-bien que Saint Luc, y ajoûtent cette circonstance, que JESUS-CHRIST *n'y fit pas beaucoup de miracles, à cause de l'incredulité des habitans de cette ville* : ET NON *fecit ibi virtutes multas, propter incredulitatem eorum,* dit S. Matthieu. *Il ne put faire*, dit Saint Marc, *en ce lieu-là aucun miracle, sinon qu'il y guérit un petit nombre de malades, en leur imposant les mains.* Or il est bien clair qu'on ne sçauroit entendre par cette impuissance de faire des miracles à Nazareth, marquée par cet Evangeliste,

Matth. 13. 58. *Marc.* 5. 6.

une impuissance entiere & absoluë. On ne peut donc concevoir autre chose par là sinon que JESUS-CHRIST, à cause de l'incredulité de cette ville, ne jugea pas à propos d'y faire quantité de miracles.

Il faut donc nécessairement distinguer en JESUS-CHRIST deux sortes de puissances ; l'une sans bornes, & à laquelle il n'y a rien qui soit impossible; l'autre bornée par sa sagesse, & selon laquelle on dit que JESUS-CHRIST ne peut pas ce que sagesse ne trouve pas à propos de faire. Et ce n'est pas de cette impuissance reglée par la sagesse divine qu'il est dit que JESUS-CHRIST ne pût opérer beaucoup de guérisons corporelles dans Nazareth; parce qu'il avoit resolu de n'accorder cette grace qu'à ceux qui n'étoient pas comme les habitans de Nazareth dans un esprit d'incredulité oposé entiérement à la foi.

Or ce que ces Evangelistes disent en ce lieu-là des miracles, on le peut dire de la distribution de ses graces. Il n'en pouvoit pas donner, lors qu'il n'étoit pas dans l'ordre de sa sagesse qu'il en donnât. Ainsi quoi qu'il pût, absolument parlant, convertir tous les Juifs & Judas même, quoi qu'il pût l'empêcher de faire le crime qui attira sa perte, quoi qu'il pût rendre dés le commencement ses Apôtres aussi

aussi parfaits qu'ils le furent depuis : néanmoins, comme il a été empêché de faire toutes choses par des raisons divines qui étoient le principe de sa conduite, on peut dire qu'il ne les pouvoit faire, au même sens que les Evangélistes nous disent ici, qu'il ne pût opérer beaucoup de guérisons corporelles dans Nazareth.

VII.

Lors qu'on represente le danger qu'il y a dans certains états, comme, par éxemple, dans des R ligions peu réglées où l'on place des enfans, dans la vie commune du monde, dans des établissemens Ecclésiastiques, qui paroissent peu proportionnez à l'âge & aux forces de ceux que l'on y engage : on croit faire une reponse solide d'alléguer qu'il n'est pas possible de se sauver dans tous ces états. On dit, qu'il y a du danger par tout, quand on n'a pas bonne volonté ; & qu'on se sauve par tout quand on l'a. Mais il y a bien de l'illusion dans cette réponse. Il est vrai qu'on se peut sauver dans tous ces états que l'on marque : mais on ne s'y sauve pas sans des éforts que peu de gens font. Il est vrai que ceux qui y sont, se pourroient sauver par le moyen des graces qu'ils recevroient de

Dieu : mais Dieu n'est pas toûjours disposé à donner à ceux qui s'engagent dans ces états, de ces graces puissantes sans lesquelles on ne s'y sauve pas effectivement. Il est donc vrai que quoi qu'on s'y puisse sauver, on s'y sauve rarement, & que Dieu guérit peu de malades spirituels dans ces sortes de conditions. C'est même une miséricorde à lui d'agir de la sorte. Car s'il répandoit également ses graces en toutes sortes d'états, il n'y auroit point de prudence à choisir un état plûtôt qu'un autre : & le salut étant également facile dans les plus commodes à la nature & dans les plus incommodes, on ne choisiroit jamais un état austére, puis qu'on n'y trouveroit pas plus de sûreté que dans un état plus facile. Ainsi c'est un éfet de sa bonté que sa grace soit rare dans ces conditions que l'on a choisies par des vûës charnelles ; afin que ceux qui le cherchent sincérement, soient portez à chercher & à se procurer une plus grande sûreté.

VIII.

La vraye finesse Chrêtienne est donc de n'éxaminer pas, si absolument le salut est impossible en certains états, mais de

de se mettre dans ceux où l'on se sauve plus ordinairement, où il est rare de se damner ; & d'éviter au contraire tous ceux où il est rare de se sauver, & trés-commun de se perdre. Il ne faut point d'autre raison que celle-là pour préférer un monastére austére à un monastere relâché, la vie de retraite à la vie du monde, la vie pénitente & laborieuse à la vie aisée & commode, enfin la vie pauvre & obscure à la vie de splendeur & d'éclat. Peu de gens se sauvent dans les grands emplois, dans les grandes dignitez, & comme dit saint Bernard, cette parole de l'Apôtre : *Non multi potentes, non multi nobiles* ; se vérifie dans la suite de tous les siécles. Cela suffit pour éviter, autant que l'on peut, d'être de ce nombre. Ces états devroient donc être suspects dans le Christianisme, & il faudroit aporter plus de soin pour les éviter, que l'on n'en aporte d'ordinaire pour y parvenir. Que si la naissance y met quelques-uns, ils doivent se séparer par leurs bonnes actions du commun de ceux de leur condition ; en sorte que comme il est rare en général qu'on se sauve dans ces états si élevez, il soit rare au contraire qu'on ne s'y sauve pas en pratiquant ce que pratiquent ceux dont je parle. Car il est rare en général qu'un

peu de gens qui ſe conduiſent par l'eſprit de la foi. Il eſt facile de juger quels ils ſont par ce que nous avons dit ; & l'on peut dire en un mot que ce ſont ceux qui ſont les plus éloignez de la vie du monde & les plus conformes à la vie de JESUS-CHRIST.



SUR L'EVANGILE DU MARDI DE LA III. SEMAINE DE CAREME.

Si peccaverit in te frater tuus, &c.
Matth. 18. 15. 22.

Si vôtre frére a peché contre vous, allez lui representer sa faute en particulier entre vous & lui.

I.

JEsus-Christ nous prescrit dans cet Evangile, de quelle sorte nous nous devons conduire envers le prochain dans les fautes qu'il commet contre nous, d'où nous devons conclure de quelle maniére nous devons en user à son égard généralement dans toutes ses fautes. Car elles sont toutes, en quelque façon, contre nous, par la part que nous devons prendre aux intérêts de Dieu, & parce qu'en pechant il nous fait tort par le scandale qu'il nous cause.

Quicon-

Quiconque peche, porte les autres à pecher : ainsi il fait tort au prochain & peche contre lui. Et comme il y a sur ce point à considerer & la disposition intérieure où l'on doit être à l'égard de ceux qu'on reprend, & la maniére de les réprendre extérieurement, JESUS-CHRIST nous marque l'une & l'autre. Il nous marque la premiere en nous disant, qu'il faut pardonner au prochain *non seulement sept fois, mais septante fois sept fois*; c'est *v. 22.*
à dire, qu'il lui faut pardonner sans bornes, & que quelques fautes qu'il commette, il ne faut pas laisser de conserver envers lui la charité intérieure par laquelle on lui souhaite le salut, & tout ce qui lui est utile pour reparer effectivement ses fautes, & pour en obtenir le pardon de Dieu. De sorte que si la punition lui étoit plus utile, on la lui pourroit souhaiter par ce motif. Ainsi cette loi de JESUS-CHRIST, doit éteindre dans nôtre cœur toute aigreur, toute aversion, tout desir de vengeance, & regler tous nos mouvemens par la seule utilité du prochain. Il s'ensuit de là que si nous devons être intérieurement dans cette disposition de paix & de charité envers le prochain, nous devons être disposez aussi à lui pardonner extérieurement toutes les fois qu'il nous en recherchera, & qu'il nous donnera des marques d'un changement effectif.
c'est

C'est ce que la charité demande de nous. Mais elle ne demande pas que nous prévenions toûjours par des civilitez ceux qui nous ont offensez ; parce qu'il ne leur est pas toûjours utile que nous en usions ainsi. C'est la regle que nous devons suivre & qui accorde la diversité apparente du sentiment qu'il y a sur ce point entre les Peres. Saint Augustin n'oblige point, ce semble, celui qui est offensé à faire des avances pour adoucir celui qui l'a offensé. S. Chrysostome au contraire semble y obliger : & le dénoüement de cette contrarieté apparente est qu'on n'y est pas toûjours obligé; parce qu'il n'est pas toûjours utile de le faire, & qu'on y est obligé quand on a sujet de croire que cela est utile ou nécessaire pour gagner le cœur du prochain.

II.

Pour ce qui regarde la maniere de reprendre extérieurement le prochain, Jesus-Christ en prescrit aussi les regles, & il donne lieu d'en conclure que c'est un devoir trés-important dans la vie Chrêtienne que celui de pratiquer la correction. Il est vrai que tout le monde n'y est pas également propre. Car il y a des gens qui n'ont aucun talent pour faire impression sur l'esprit des autres par les corrections.

rections. Il y en a qui n'ont point en eux le sel de la sagesse, pour les assaisonner, & qui ne s'y doivent pas hazarder, parce qu'ils n'ont pas assez de prudence pour les faire comme il faut. Et c'est pourquoi saint Basile défend au commun des Religieux de se mêler de reprendre les autres; parce, dit-il, que tous n'en ont pas le don.

Mais souvent, si ce n'est pas une faute de ne faire point la correction au prochain, c'est une trés-grande faute de s'être mis dans l'impuissance de la faire. On méne une vie de passion & d'interêt. Il paroît par toutes les actions qu'on n'aime que soi-même. On n'a aucun soin de se corriger de ses défauts, & on rebute ceux qui nous en avertissent. Qui doute que dans cet état on ne soit fort mal propre à corriger les défauts d'autrui? C'est donc une charité generale que nous devons à tous les Chrêtiens de vivre avec tant de modération, de bonté, & de desintéressement, que nous nous rendions par là capables de leur faire connoître leurs défauts dans les occasions que nous en aurons.

III.

Mais comme il est arrivé quelquefois qu'on est obligé de faire la correction au prochain, & qu'on ne s'en peut dispen-

ser,

ser, parce qu'il n'y en a pas d'autres qui la puissent faire, JESUS-CHRIST nous en marque les conditions. Car par une seule qu'il nous exprime il nous fait entendre toutes les autres. JESUS-CHRIST veut que nous le prenions à part & seul à seul, pour lui épargner la confusion qu'il recevroit, si nous rendions sa faute publique; & nous devons conclure de là que pour faire utilement la correction au prochain, il ne lui faut rien faire voir en nous qui en empêche l'effet. Il faut éviter d'exciter son aigreur par la dureté de nos paroles, sa colere par des exagérations, son orgueïl par des marques de mépris. Il ne faut pas l'accabler par une multitude de répréhensions qui lui ôtent l'esperance de se pouvoir corriger des défauts qu'on lui reproche. Il ne faut pas lui faire paroître qu'on est prévenu, de peur qu'on ne lui donne lieu de se défendre par là des défauts qu'on lui marque, & de n'attribuer nos avertissemens qu'à nôtre prévention. Il ne faut pas qu'il ait lieu de croire qu'on les lui donne par quelque interêt, ou par quelque passion particuliére, & enfin par un autre motif que par celui de son bien. Il lui faut faire paroître, si l'on peut, qu'on étoit plus obligé qu'un autre à lui donner ces avis, afin qu'il ne semble pas qu'on s'y soit porté gra-

gratuitement, & par un ſecret deſir de l'incommoder, & de lui déplaire. Enfin, comme on a toûjours divers défauts qui ſe preſentent en foule à l'eſprit de celui qu'on reprend, il faut que celui qui fait la correction, l'accompagne de tant d'humilité, qu'il ne paroiſſe pas qu'il en prenne aucun aſcendant ſur celui qu'il reprend, ni qu'il ſe croye exemt des défauts qu'on peut remarquer en lui.

Il eſt vrai que tout cela ſe doit pratiquer fort diverſement, & que les differentes qualitez des perſonnes, leur donnent droit de reprendre fort différemment. Un Supérieur de Religion, un Evêque, un Curé, un Magiſtrat, un Pere de famille, un Maître, un Ami, un Inférieur, une Perſonne familiére, une Perſonne inconnuë doivent reprendre en des maniéres fort differentes. C'eſt la prudence & la charité qui doivent regler tout cela. Jesus-Christ s'eſt contenté de nous preſcrire la regle generale dans un exemple particulier, en ordonnant d'épargner la confuſion à celui qu'on reprend.

IV.

Il paroît par tous ces égards qu'on doit avoir, qu'il n'y a guéres d'actions plus difficiles dans la vie Chrêtienne que celle qu'on

qu'on appelle correction fraternelle ; & chacun s'en peut aisément convaincre par le peu de bons effets qu'il en a tirez quand il a voulu la pratiquer. La cause de cette difficulté est qu'il s'y agit de faire voir à des gens ce qu'ils ne veulent pas voir, & d'attaquer l'amour propre dans ce qu'il a de plus cher & de plus sensible, en quoi il ne cede jamais sans beaucoup de combat & de resistance. On s'aime tel que l'on est, & l'on veut avoir raison de s'aimer. Ainsi on a soin de se justifier dans ses défauts par diverses couleurs trompeuses : & l'on ne doit pas s'étonner si l'on trouve mauvais d'être contredit & condamné, puis qu'on attaque en même tems la raison qui est trompée & le cœur qui est corrompu.

Il n'apartient qu'à la grace de dissiper ces tenébres volontaires, & de domter cette révolte de l'esprit & du cœur contre ceux qui les veulent guérir d'un mal qu'ils ne veulent pas reconnoître pour un mal : & ainsi il est clair qu'on ne doit pas présumer d'y pouvoir réüssir par ses raisons, & encore moins par son autorité ; & qu'on ne le doit entreprendre, qu'autant qu'on a droit de croire que Dieu veut se servir de nous pour procurer ce bien à nôtre prochain, & en ne se regardant à son égard que comme un simple instrument de Dieu qui le veut instruire & aider par nôtre moyen.

Il

Il s'enſuit de-là qu'on ne doit jamais reprendre perſonne, ni lui mettre ſes défauts devant les yeux par humeur, par dépit, ni par aucun autre mouvement humain. Car outre que la correction eſt toûjours maligne & choquante quand elle eſt jointe à ces diſpoſitions, on témoigne de plus par-là qu'on ſe croit capable par ſoi-même de remedier aux maux ſpirituels du prochain; ce qui eſt une grande erreur, & pire d'ordinaire que la faute que l'on pretend. C'eſt pourquoi le principe que l'on doit avoir eſt que c'eſt à la charité & non à la nature d'entreprendre de faire la correction.

V.

La difficulté de cette action fait voir de plus, qu'on ne la doit pas ordinairement faire ſans preparation, ſans avoir invoqué la lumiere & le ſecours de Dieu, ſans avoir pris toutes les précautions & étudié tous les ménagemens capables d'empêcher le ſoûlevement de l'amour propre; & ſans avoir retranché, autant qu'on a pû, tous les pretextes dont il a accoûtumé de ſe ſervir quand il eſt attaqué. Et ainſi c'eſt agir contre la prudence que de ſurprendre une perſonne, en lui mettant tout d'un coup devant les yeux quelque défaut qui lui eſt ſenſible, ſans qu'elle y ſoit preparée, & ſans

qu'on ait pris aucunes mesures pour adoucir son esprit.

Que diroit-on d'un Chirurgien qui n'étant point appellé pour traitter une apostume, iroit surprendre celui qui l'auroit, en lui donnant un coup de poing sur son mal, & cela sans que cette apostume eût été mise par des remédes préparatifs en état d'être percée, & sans que le malade fût disposé à une opération si douloureuse ? On diroit sans doute que cet homme seroit trés-imprudent & trés-mal habile. C'est néanmoins à peu prés ce que font ceux qui sans préparation font connoître à ceux à qui ils parlent, qu'ils les croyent engagez dans quelque défaut considérable. Car ce défaut est une apostume spirituelle, en cela différente de celle du corps, qu'on est bien aise d'être delivré de celles du corps, au lieu que l'on ne veut point être delivré de celles de l'ame.

VI.

Comme Jesus-Christ dit à ses parens qui n'avoient que des pensées charnelles, que *leur tems étoit toûjours prêt, & que le sien ne l'étoit pas toûjours*, parce
Joan. 7. 6.
qu'il suivoit les tems de Dieu : on peut dire de même que dans chaque homme le tems de l'amour propre est toûjours prêt, parce qu'il est toûjours préparé à se soûlever

levet & à faire paroître son aigreur contre ceux qui le choquent ; mais qu'au contraire le tems de la raison & de la crainte de Dieu n'est pas toûjours prêt, parce qu'il faut que l'esprit & le cœur soient touchez par certains objets qui ne sont pas toûjours presens. Et cela fait voir que si l'on surprend les gens, en leur mettant sans aucune preparation leurs défauts devant les yeux, on n'en doit ordinairement attendre que de l'aigreur & de la revolte ; & qu'afin qu'ils reçoivent la correction comme il faut, il est necessaire d'avoir auparavant excité en eux ce qu'ils ont de raison & de crainte de Dieu.

VII.

Ces précautions sont particulierement nécessaires dans les avertissemens que les égaux donnent à leurs égaux ; car l'avertissement en est plus dur d'une part, & de l'autre il laisse à celui qui est repris plus de liberté de se soûlever. L'autorité d'un Supérieur imprimant des mouvemens de respect, a beaucoup de force pour reprimer le soûlevement de l'amour propre ; parce que les mouvemens de respect que l'idée d'un Superieur excite, s'élevent aussi-tôt que ceux de révolte & de dépit. & y servent de contrepoids : mais la qualité d'égal excite au contraire

le soûlevement & ne le reprime point; parce qu'il semble qu'en reprenant on se mette au dessus de celui qui est repris: ce qui est dur à l'amour propre. De plus un Superieur étant obligé de reprendre ses inferieurs, il est excusable de n'étudier pas avec tant de soin les tems favorables pour le faire; parce qu'il lui est commandé de *presser les hommes à tems & à contre-tems*, & les inferieurs mêmes lui pardonnent plus aisément le dépit qu'il leur cause: parce qu'ils sçavent que c'est son devoir & son obligation. Mais on n'a pas la même impression à l'égard des égaux. On attend d'eux des ménagemens & des égards: on ne veut pas qu'ils s'attribuent le droit de reprendre par autorité; ainsi quand ils le font à contre-tems, l'amour propre a beaucoup plus de peine à le souffrir.

2. Tim. 4. 2.

VIII.

L'usage qu'on doit faire de ces regles n'est pas d'être moins porté à la pratique de la correction fraternelle, c'est de mieux connoître la nature de ce precepte & la maniere de le pratiquer. Car il ne faut pas s'imaginer qu'il consiste seulement à avertir le prochain de ses défauts. Comme il a la charité pour source, il a le bien du prochain pour fin, & il oblige à prendre toutes les voyes propres pour ren-

rendre la correction utile à celui à qui on la fait. Ainsi il oblige quelquefois à souffrir long-tems ses defauts, à prier Dieu long-tems pour lui, à s'aquerir créance dans son esprit, pour être en état de lui profiter par ses avis. Il oblige à prendre, autant que l'on peut, le tems & les momens favorables pour lui donner le remède qu'on lui a préparé. Et enfin il oblige à ne rien faire par humeur, & à n'agir que par raison & par charité.

Mais on ne doit pas prendre ces avis si à la lettre, que l'on n'en concluë qu'il n'est jamais permis d'avertir le prochain de ses défauts, qu'aprés y avoir long tems pensé. Car il y a des rencontres où l'on est obligé de le faire sur le champ. Si, par éxemple, quelqu'un avançoit devant nous quelque maxime, ou quelques médisances que l'on jugeât pouvoir nuire à d'autres, ou si l'on avoit éprouvé qu'on est à l'égard de quelqu'un dans un degré de confiance qui peut donner cette liberté, on le pourroit faire sans autre préparation. Mais il faut toûjours que soit qu'on différe à donner ces avertissemens, soit qu'on les donne sur le champ, ce soit la raison qui les donne, & non la passion, l'humeur, l'indiscretion, la legéreté.

IX.

Tout cela fait voir qu'une personne qui n'est pas chargée par un devoir particulier

de

de reprendre les autres, & de les avertir de leurs defauts, ne s'y doit porter qu'avec beaucoup de précaution: qu'elle ne le doit jamais faire avec promtitude & d'une maniére qui surprenne celui qui est repris; & qu'ordinairement elle ne s'y doit porter qu'aprés en avoir consulté Dieu & ceux dont elle peut prendre conseil, & aprés avoir bien pensé aux voyes & aux moyens propres pour y réüssir.

En agissant autrement on se met en hazard de faire perdre aux autres la charité, sous prétexte de leur procurer la correction de quelque defaut; on augmente leur mal au lieu de le diminuer; on se met même en danger d'éteindre ou de diminuer en soi-même la charité par les paroles aigres que l'on s'atire de la part de ceux que l'on reprend; & l'on témoigne que ce qui a porté à cette correction n'est pas tant la charité qui est toûjours prudente, que quelque saillie d'humeur & d'impatience.



SUR

SUR L'EVANGILE DU MERCREDI DE LA III. SEMAINE DE CAREME.

Acceſſerunt ad *Jeſum* ..... dicentes: Quare diſcipuli tui tranſgrediuntur, &c. Quare & vos tranſgredimini, &c. *Matth.* 15. 1. 20.

Pourquoi vos diſciples violent-ils la tradition des anciens? ... JESUS *leur répondit : Pourquoi vous-mêmes violez-vous le commandement de Dieu, pour ſuivre vôtre tradition?*

I.

LA lumiere de la verité nous peut-être propoſée en diverſes manieres, par forme d'inſtruction, & par forme de reprehenſion ; d'une maniere qui ne choque point nôtre amour propre, d'une maniere qui le choque. Mais de quelque maniere qu'elle le ſoit, elle eſt toûjours

verité, elle est toûjours lumiere. Elle nous apprend toûjours à nous conduire, & par consequent elle merite toûjours d'être reçûë avec respect & avec reconnoissance. Qui ne veut point recevoir la verité, lors qu'elle le reprend, est injuste de quelque maniere que cela arrive. Car si c'est par l'imprudence de l'homme qui la lui propose, il a tort de rejetter la vérité que Dieu lui fait connoitre, parce que l'homme y mêle quelque défaut : & si c'est avec sagesse qu'on le reprend, c'est un étrange orgueil de ne pouvoir souffrir qu'on nous reproche une faute, lors même qu'on est convaincu qu'on le fait avec justice, & avec charité. C'est ce que l'on voit aujourd'hui dans l'exemple des Scribes & des Pharisiens. Ils font à JESUS-CHRIST un reproche frivole que *ses disciples ne lavoient*
v. 2. *point leurs mains avant que de manger.* Il leur en fait une solide qui contenoit une instruction importante, en leur aprenant l'abus qu'ils faisoient d'un des preceptes du Decalogue ; & leur orgueil s'en blesse & s'en scandalise.

II.

Si nous étions dans la disposition où nous devrions être, la verité ne nous paroitroit jamais plus aimable que lors qu'elle nous est proposée par forme de reprehension. Car

Car nous ne devons pas seulement apprendre la verité, lors que nous ne la sçavons pas; mais nous devons aussi satisfaire à la verité quand nous l'avons blessée. Or celui qui nous reprend, nous donne moyen de faire l'un & l'autre. Car il nous apprend la verité, & il nous humilie, pour nous donner lieu de reparer nôtre faute. Il nous fait donc un double bien. Il nous montre un tresor, & il nous donne de l'argent pour l'acheter. A moins que d'être dans cette disposition on éloigne tous ceux qui nous pourroient avertir de nos defauts; parce que personne ne veut se mettre en hazard de deplaire aux autres, ni s'assujettir à toutes les conditions que leur delicatesse prescrit pour recevoir d'eux favorablement la verité. On trouve plus court de les laisser là. Ainsi ne recevant la verité qui nous sauve qu'avec tant de conditions & de reserves, il se trouve qu'on est exclus & de la verité & du salut.

III.

La grande adresse du diable est d'avoir des voyes & des moyens pour attirer toutes sortes de personnes, afin qu'aucun n'échape à ses pieges. Il tente les uns par les plaisirs, les autres par l'avarice, les autres par l'ambition. Mais il y en a d'autres sur qui la Religion fait des impres-

fions plus fortes que toute autre chose, & qui ont quelque desir de mener une vie plus pure & plus sainte que les autres. Il a donc ces pieges aussi pour ces sortes de gens : & le piege qu'il leur tend, c'est de leur donner le change, & de les tromper par l'image d'une fausse pieté, en leur faisant negliger la veritable. C'est par cet artifice qu'il avoit introduit parmi les Juifs quantité de pratiques exterieures, ausquelles il les portoit à s'attacher, comme à des œuvres d'un grand merite, en même tems qu'il leur faisoit negliger, par de fausses subtilitez, des commandemens de Dieu importans & essentiels. Pour cela il ne faisoit que menager une inclination qu'il trouvoit dans le cœur des hommes. Comme ils aiment naturellement à connoître leur bien, ils aiment aussi à faire consister la pieté, quand ils en font leur bien, dans certaines œuvres exterieures dont ils soient fort assurez. C'est une œuvre fort agreable à Dieu que de laver ses mains avant le repas, disoient les Pharisiens ; cela est net & precis. On ne doute point qu'on n'ait lavé ses mains quand on les a effectivement lavées. Ainsi cette doctrine étoit fort au goût des Juifs, qui se flatoient de l'idée d'une pieté extraordinaire, par la pratique de ces œuvres. Le diable les amusoit donc par là : & content de les avoir fait tomber dans le vio-
lement

lement de quelque precepte important, il les laiſſoit courir dans la voye de ces pratiques inutiles.

IV.

C'eſt cet abus que Jesus-Christ decouvre aujourd'hui aux Juifs, & ſur lequel nous devons faire reflexion auſſi-bien qu'eux. Car quoi que ceux qui ont quelque lumiere, ne mettent pas ſi groſſierement que les Juifs leur confiance dans les pratiques exterieures, & qu'ils évitent même les abus viſibles qui ſe gliſſent ſur ce point parmi le peuple; ſi nous y prenons garde neanmoins, on eſt naturellement plus attaché à l'exterieur de la pieté qu'à l'interieur. Il y en a qui ſont plus touchez d'avoir manqué à quelque devotion non commandée, que d'avoir violé la charité par des jugemens temeraires ou par des mediſances pleines de malignité. On ne s'étend pas davantage ſur ce ſujet. Mais pour peu qu'on y faſſe de reflexion, on trouvera dans la conduite des Chrêtiens une infinité de choſes ſemblables à ce que Jesus-Christ reprend dans les Juifs, & même que certaines devotions qui s'introduiſent parmi des perſonnes qui ont quelque pieté, & que l'Egliſe eſt contrainte de condamner de tems en tems, ne ſont fondées que

ſur des penſées humaines qui flatent l'eſprit par une aparance de facilité.

V.

v. 8. Cependant le jugement que JESUS-CHRIST porte de ces Scribes & de ces Phariſiens, c'eſt qu'ils étoient du nombre de ceux dont Iſaïe dit : *Ce peuple m'honore*
Iſ. 29. 13. *des levres, & ſon cœur eſt bien loin de moi.* Mais pour entendre ces paroles, il ne faut pas ſupoſer que ceux dont parle Iſaïe, fuſſent des hypocrites qui connuſſent leur hypocriſie, ni qu'honorant Dieu de paroles, ils le deſavouaſſent enſuite formellement. Ils croyoient au contraire honorer Dieu ſincerement. Leur deſaveu conſiſtoit dans leurs actions, & dans les paſſions dont ils étoient poſſedez. L'amour violent des creatures étoit le deſaveu de l'amour de Dieu. C'eſt en cela que conſiſtoit leur hypocriſie. Or il y a bien des hypocrites de cette ſorte. Ceux en particulier qui ne ſont éloignez des actions criminelles que par la crainte, ſont neceſſairement hypocrites en cette maniere. Car n'ayant point d'amour de Dieu, ils ne ſçauroient aimer que la creature, & ils ſont par conſequent auſſi éloignez de Dieu, que la creature, eſt éloignée du Createur. Ils ne peuvent donc honnorer Dieu que des levres, parce que leur cœur n'a

n'a point de mouvement pour l'honorer. Ainsi ils sont bien éloignez de pouvoir être justifiez dans cet état : puis que c'est celui que JESUS-CHRIST reproche aux Pharisiens, & pour lequel il les condamne comme hypocrites.

VI.

JESUS-CHRIST joint à ce jugement qu'il porte des Scribes & des Pharisiens une instruction générale & trés importante, que *ce qui entre dans la bouche, est incapable de souiller l'homme, & qu'il ne sçauroit être souillé que par ce qui sort de la bouche*, parce qu'il sortoit de la bouche du cœur, & que le cœur étoit la source de toute la corruption des hommes. Mais ce ne seroit pas entendre cette doctrine de JESUS-CHRIST, que d'en conclure qu'on ne peut donc se soüiller par un excés de délicatesse & de bonne chére, par l'yvrognerie & les débauches, parce que ces vices ne regardent que des choses qui entrent dans la bouche ; & que ce ne soit pas un peché que de manger des viandes défenduës par l'Eglise en certains jours, ni de ne pas observer les jeûnes qu'elle prescrit. Toutes ces conclusions seroient fausses & mal tirées : car il est bien vrai que jamais les viandes ne rendent l'homme soüillé par leur nature même, & parce v. 11.

qu'elles entrent ſimplement dans le corps. Mais comme on n'en uſe que par ſa volonté & que les volontez ſortent du cœur, les alimens ne ſont pas ſeulement regardez comme étant du nombre des choſes qui entrent par la bouche : mais ils ſortent auſſi du cœur en quelque maniére par cette volonté qui en commande l'uſage & qui eſt une production du cœur. Or cette volonté eſt mauvaiſe & corrompuë, lors qu'elle ſe trouve contraire aux régles de la tempérance & à celles de l'Egliſe. La volonté de contredire l'Egliſe en mangeant ce qu'elle défend, eſt mauvaiſe, & ſortant du cœur, elle l'infecte & le corrompt. *Malheur à*
Rom. 14. 20. *l'homme*, dit ſaint Paul, *qui mange en ſcandaliſant les autres.* Malheur de même à l'homme qui mange contre la défenſe de l'Egliſe, en ſe retirant de la penitence de l'Egliſe, & en ne lui obéiſſant pas dans une choſe ſi facile. *Malum eſt homini qui*
Rom. 14. 20. *per offendiculum manducat.* Si l'Egliſe de même ordonne certaines pratiques extérieures, c'eſt un mal de ne les pas obſerver : mais c'eſt un mal qui vient du cœur, dans lequel ſe forme cette négligence ou cette révolte volontaire, qui empêche d'obſerver les pratiques que l'Egliſe juge utiles.

VII.

C'eſt donc une choſe bien importante

que

que ce qu'on appelle le cœur, c'est à dire, le fond de la volonté des créatures intelligentes. C'est le siége unique de tout ce qu'il y a de bon ou de mauvais dans le monde. C'est le trône de Dieu ou du diable. C'est ce qui contient le mérite du paradis ou de l'enfer. Qu'on entasse dans une de ces créatures quelques qualitez & quelques talens qu'on voudra, si le fond de la volonté est mauvais, elle est horrible aux yeux de Dieu. Or être horrible aux yeux de Dieu, c'est l'être en effet, l'être véritablement, l'être réellement. Si le fond en est bon au contraire, elle est l'objet de la complaisance de Dieu, elle est son temple, son trône, & le lieu de ses délices. Les hommes qui ne voyent point ce fond, ne sauroient distinguer les autres hommes, que par des qualitez humaines & extérieures: & ainsi leur discernement ne peut être qu'incertain. Car on peut être trés-bon sans ces qualitez qu'ils estiment tant, & l'on peut être trés mauvais quoi qu'on les posséde. Ainsi il n'y a que de la témérité & de l'incertitude dans la plûpart des jugemens des hommes, & il n'y a que le jugement de Dieu qui soit certain, parce qu'il pénétre ce fond du cœur qui seul peut rendre les hommes ou bons ou mauvais.

VIII.

On ne doit donc pas s'étonner de ce que le Sage nous ordonne d'aporter toute sorte de soin & de vigilance à *la garde de nôtre cœur*, ni de la raison qu'il en allégue ; qui est, que *c'est la source de la vie* : OMNI *custodiâ serva cor tuum, quia ex ipso vita procedit.* Quand le cœur est corrompu, il ne vit plus que d'une vie animale ; & toutes ses œuvres, quelques vivantes qu'elles paroissent, sont des œuvres mortes, semblables à ces fruits qui croissent au bord de la mer-morte, qui paroissent à l'extérieur aussi beaux & aussi bons que les autres, & qui se réduisent en poudre quand on les touche. Mais on reconnoît au moins la difference de ces fruits & des autres en les touchant ; au lieu que celle qui est entre les œuvres mortes & les œuvres vivantes est bien plus cachée & plus difficile à découvrir. On ne sçauroit, dit saint Paulin, « percer les ténébres & les replis obscurs « de nôtre cœur, dans lesquels se cachent « les ennemis de nôtre salut, à moins que « de se dégager de tous les soins du de- « hors, & de rentrer dans nous-mêmes, « pour veiller, selon l'avis du Sage, à la « garde de nôtre cœur. C'est là, dit ce « Saint si éclairé, le plus grand travail, le « plus important de nôtre vie, d'observer « ainsi ce qui se passe dans nôtre cœur, & « d'en

Prov. 4. 23.

« d'en retrancher ce qui est contraire à la « pieté ; *Totus labor & plenum opus nobis in observantia & expolitione nostri cordis est cujus ténébras vel abstrusas in eo, inimici latebras videre non possumus, nisi de facato ab externarum rerum curis animo, & intus ad semetipsum converso.* *Paulinus Epist. 2.*

I X.

Cependant cet important ouvrage & ce travail si difficile & si nécessaire est le plus négligé, le plus méprisé & le plus abandonné de tous les ouvrages & de tous les travaux du monde. On met sa félicité dans le bruit & dans le tumulte. Plus on se voit accablé d'occupations, & plus on se croit heureux. On ne cherche qu'à accumuler affaires sur affaires, emplois sur emplois: & l'on regarde comme une grande disgrace d'avoir quelque tems de reste pour penser à se sauver. Qui est-ce qui conte cette vigilance sur son cœur entre les occupations de sa vie & qui regarde comme un malheur d'en être privé? Plût à Dieu, même que cela n'eût lieu que dans le monde, & qu'il ne se glissât rien de cet esprit dans les monastéres, c'est à dire, dans ces lieux uniquement destinez à veiller sur son cœur! Plût à Dieu que l'emploi de Marthe qui s'empressoit à diverses choses, n'y fût pas plus estimé que celui de Marie, & qu'on s'y tint heureux d'être dé-

 livré

livré des charges qui dissipent le cœur, pour vaquer à Dieu & pour s'en remplir! Plût à Dieu qu'on n'y regardât point comme un malheur & une disgrace de n'être pas élevé aux supérioritez! Il s'en trouve certainement qui sont dans cette disposition : mais c'est un grand mal qu'il s'en trouve qui n'y soient pas. Car ces personnes parvenant souvent à ce qu'elles desirent, ne peuvent être que de ces aveugles, qui, selon la parole de JESUS-CHRIST, entreprennent de conduire d'autres aveugles; & qui tombent dans la fosse avec eux.



SUR

SUR L'EVANGILE

DU JEUDI

DE LA III. SEMAINE DE CAREME.

Surgens *Jesus* de Synagoga, introivit in domum Simonis. Socrus autem Simonis tenebatur magnis febribus. *Luc.* 4. v. 38. 44.

Jesus *étant sorti de la Synagogue, entra dans la maison de Simon, dont la belle-mere avoit une grosse fiévre.*

I.

L'Eglise nous represente dans l'Evangile de ce jour la guérison de la belle-mere de saint Pierre en particulier, & celle de plusieurs autres malades de diverses maladies qui ne sont marquées qu'en general. Il est dit de la belle-mere de saint Pierre, *qu'elle avoit une fiévre violente*; TENEBATUR *magnis febribus* : & cette fiévre est une image trés-vive des passions

ſions que JESUS-CHRIST, eſt principalement venu guérir. Car comme la fiévre eſt un mouvement du ſang contre la nature, qui la trouble par une agitation violente & déréglée; de même la paſſion, c'eſt à dire, la concupiſcence dominante eſt un état de l'ame contraire à ſa nature, & qui la trouble, l'agite, & la renverſe juſque dans le fond. L'homme n'eſt point fait pour mener une vie de paſſion. Il en étoit parfaitement exemt ſelon l'inſtitution de ſa nature; & ſon amour étoit parfaitement conforme à l'état & à l'ordre des choſes. Il n'avoit qu'un mouvement réglé & uniforme qui le portoit vers Dieu, & n'en avoit aucun vers les créatures que par raport à Dieu. Il n'aimoit point toutes les choſes corporelles, parce qu'il ſavoit qu'il étoit plus noble qu'elles. Il ſe tenoit dans le milieu où il avoit été établi, aſſujetti à Dieu comme à ſon bien ſouverain, dominant les créatures inſenſibles, égal à celles qui joüiſſent de la raiſon, mais les regardant non comme ſon bien, mais comme aſſociées à ſon bonheur. C'eſt le peché qui a troublé cette divine économie, qui a donné à l'ame ce mouvement déreglé & impétueux vers les créatures corporelles, & c'eſt là proprement ce qu'on peut appeller la fiévre. Car comme la fiévre accompagne preſque toutes les maladies particulieres,

culiéres, de même la concupiscence ou la passion est jointe à tous les autres maux de l'ame.

I I.

L'effet ordinaire de la fiévre corporelle est de priver le corps de vigueur & de force, de le reduire à l'impuissance d'agir, & à une foiblesse qui le conduiroit à la mort, si la fiévre ne cessoit. C'est aussi l'effet des passions d'ôter à l'ame la force, ou plûtôt la volonté de s'élever à Dieu, d'abaisser l'ame vers la terre, & de l'y tenir attachée, de faire qu'elle ne sçauroit plus se soûtenir dans sa rectitude, & enfin de lui donner la mort en la privant de la vie de Dieu & de l'habitation de son Esprit saint. Car c'est la difference de la mort corporelle & de la mort spirituelle, que le corps cesse entiérement de se remuer quand il est mort; au lieu que l'ame toute morte qu'elle soit, a encore un mouvement, ou plûtôt divers mouvemens à l'égard de l'objet de sa passion, & de toutes les choses qui la favorisent, ou l'empêchent d'en joüir. Ainsi elle est capable de joye dans cet état, mais d'une joye miserable dans des biens faux & indignes d'elle, qui est jointe avec la privation de la véritable joye, c'est-à-dire, de celle que lui donnoit la joüissance de Dieu.

Le

III.

Le mouvement réglé d'une personne qui se porte bien entretient la vigueur dans tout le corps, & fait que chaque partie s'aquite bien de la fonction à laquelle elle est destinée; que l'estomac digére les alimens; que toutes le parties se nourrissent, que ce qui doit se séparer se sépare; & que la masse du sang se purifie & se décharge des parties vicieuses capables de nuire au corps. Au contraire le mouvement déréglé d'une fiévre violente trouble les fonctions de toutes les parties du corps. L'estomac ne digére presque plus, tous les membres demeurent sans nourriture. Il se fait des séparations de parties qui devroient demeurer unies, des unions de celles qui devroient demeurer séparées. Il en arrive de même dans nos ames selon qu'elles sont saines ou malades, quand la volonté n'est remuée que par la raison & par l'amour de ce qui est véritablement aimable, comme cet amour s'accorde toûjours avec le vrai intérêt de l'homme, il n'y a rien que de réglé dans sa vie & dans ses actions. Tout y est juste, tout y est raisonnable, tout y est saint. Mais quand l'ame vient à être agitée par la fiévre de quelque passion déraisonna-

ble,

ble, tout le corps de ces actions se deregle & se trouble, rien ne demeure dans son état ; les actions les plus essentielles à la vie de l'ame ou ne sçauroient plus se pratiquer ou se pratiquent d'une maniere pleine de defauts ; parce que l'ame est toute occupée de cette action violente qui fait son dereglement & sa maladie.

I V.

La fievre change le goût de ceux qui en sont travaillez, & fait que les meilleurs alimens & les plus agreables dans la santé, deviennent insipides & de mauvais goût aux malades ; parce qu'il y a des parties de l'humeur qui cause la fievre, qui se repandent dans les organes du goût. Les passions font le même éfet sur le goût spirituel. Elles l'alterent & le corrompent, & font que ce qui est le plus agreable à une ame saine, paroit insuportable à celle qui est malade de quelque passion. L'homme passionné ne se plait que dans l'objet de sa passion, & il n'a que du degoût pour tout ce qui n'y a point de raport. On ne voit & on ne sent les choses telles qu'elles sont, que quand on est exent de la fievre des passions.

V.

Les divers degrez de fievres alterent diversement

versement les corps. Les petites fiévres ne font pas voir les choses autrement qu'elles ne sont: mais les plus violentes agissent mêmes sur l'imagination, & dégenerant en phrenesie troublent absolument la raison. Les petites passions laissent subsister dans les pecheurs le jugement spéculatif du bien & du mal. Ils se laissent aller au vice en suivant la pente de la nature & le mouvement de la passion: mais ils ne laissent pas de le condamner en eux-mêmes & dans les autres. Au contraire les fortes passions changent même le jugement spéculatif, & font prendre le bien pour le mal, & le mal pour le bien: & c'est même le progrés ordinaire des passions que d'en venir par dégrez jusqu'à ôter à ceux qui en sont possedez, le discernement du bien & du mal. La raison rend encore quelque combat contre les passions naissantes; mais elle est pleinement assujettie aux passions qui sont dans leur force & leur violence.

VI.

Ce furent ceux qui étoient avec JESUS-CHRIST qui le prierent de guérir la belle-mere de Pierre, qui avoit cette fiévre violente. Et il n'est pas dit qu'elle ait fait elle même aucune priére pour cela. Peut être que la violence de son mal

mal l'empêchoit de le connoître & d'en desirer la guerison. Mais ce qui arrive rarement dans les fiévres corporelles, qui est que l'on perde le discernement de son état, & que l'on s'y trouve bien, arrive presque toûjours dans la fievre spirituelle des passions. C'en est presque toûjours un symptôme que d'aimer son mal, & de ne desirer plus d'en guerir. Ainsi on n'a gueres recours aux prieres pour obtenir de Dieu sa guerison. On trouve toûjours quelque moyen de justifier ses passions & de se persuader que rien ne nous oblige d'y renoncer. Cette raison nous devroit porter à demander à Jesus-Christ avec plus d'ardeur la guerison des maladies spirituelles des autres, que celle de leurs maladies corporelles; parce qu'elles leur sont d'ordinaire plus inconnuës, & qu'ils sont moins en état de la demander. Et en pratiquant cette charité envers les autres dans leurs maladies, nous n'obtiendrons pas seulement de Dieu ce que nous demanderons pour eux, mais nous l'engagerons de plus à nous faire rendre par d'autres cette même charité dans nos maux spirituels.

VII.

Voilà la maladie qui nous est representée

ſentée par la fievre de la belle-mère de S. Pierre. Jesus-Christ en la gueriſſant, fait voir ce qu'il opere dans une ame qu'il delivre de la ſervitude de ſes paſſions. Car comme cette femme étant guerie, ſe leva incontinent & ſe mit à ſervir Jesus-Christ & ſes Diſciples, une ame delivrée du joug des paſſions qui la dominent, reçoit en même tems la force de ſervir Dieu & de s'occuper aux miniſteres qu'il lui a confiez. Voilà la marque d'une vraye converſion. Toutes les autres ſont trompeuſes. Quand on voit une perſonne fidelle s'acquitter de tous ſes devoirs, on a ſujet d'en avoir bonne opinion & de la croire guerie : mais quand on ne s'en acquitte qu'imparfaitement & qu'on en néglige pluſieurs, cela ſe reſſent encore de la fievre & du déreglement des paſſions, & il eſt à craindre qu'elles n'ayent que changé d'objet, & que l'on ne continuë encore dans le fond à mener une vie de paſſion. Car le propre effet de la vraye converſion eſt celui qui eſt marqué par
Petr. ſaint Pierre, *de ne ſuivre plus les deſirs*
4. 2. *des hommes, mais de paſſer tout le reſte de ſa vie dans l'exécution* fidelle *de la volonté de Dieu.*

VIII.

La gueriſon de la belle-mere de Saint Pierre

Pierre excita tous ceux qui avoient des malades de les amener à Jesus-Christ, *& il les guerit tous*, dit l'Evangile, *en leur imposant les mains.* Il arrive ainsi souvent v. 40.
que Dieu ayant converti un grand pecheur, lui donne plusieurs compagnons, en faisant plusieurs guerisons spirituelles dans le même lieu, & il est rare de voir des gens convertis d'une maniere extraordinaire, que Dieu ne leur ait rendu le principe & le motif de la conversion de plusieurs. Dieu suit dans l'ordre de la grace celui qu'on remarque dans la nature, afin qu'on ne les distingue pas. Et comme il y a une certaine contagion dans le mal & dans les vices, & qu'il n'y a gueres de gens extraordinairement dereglez qui ne communiquent leurs dereglemens à plusieurs : Dieu veut aussi que les conversions & les vertus extraordinaires soient imitées par plusieurs personnes & il s'en sert d'ordinaire pour leur donner un mouvement efficace de changer de vie. Ainsi nous devons tâcher de faire un bon usage de toutes celles que Dieu expose à nos yeux, & qui viennent à nôtre connoissance. Car ce sont des occasions favorables pour obtenir les graces qui nous sont necessaires. Nous devons faire comme les pauvres qui, quand ils entendent dire qu'on fait des largesses & des aumônes en quelque mai-

maison; se pressent incontinent pour y avoir part. Il y a aussi des tems de graces où il semble que Dieu soit plus disposé à en faire, & c'est à nous à les menager.

I X.

Jesus-Christ guerissoit les malades comme il est remarqué dans l'Evangile, par l'imposition de ses mains, qui étoit une ceremonie ordinaire parmi les Juifs. Mais dans ces ceremonies Judaïques que Jesus-Christ a fait passer dans la pratique de son Eglise, il faut toûjours remarquer, que la raison n'en est pas que Jesus-Christ ait voulu en cela imiter les Juifs, en pratiquant leurs ceremonies: mais c'est que Dieu a voulu & a fait en sorte qu'elles fussent pratiquées par les Juifs, parce qu'elles le doivent être dans l'Eglise Chrêtienne. L'Eglise est toûjours la fin des pratiques de la Synagogue, comme Jesus-Christ est la fin de la loi. Il faut donc juger de ces ceremonies, non par les fins que les Juifs s'y sont proposées, mais par celles que Jesus-Christ a euës en les établissant dans son Eglise. L'imposition des mains qu'il joignoit à la guerison des malades, étoit un signe que c'étoit par son humanité qu'elle s'operoit, c'est-à-dire, par Jesus-Christ homme, & qu'il n'en faloit point chercher d'autres cau-

cauſes. Et quand les Prêtres ou les Evêques ſe ſervent du même ſigne, ſoit dans l'adminiſtration de la penitence, ſoit dans celle de la Confirmation & du Sacrement de l'Ordre, elle ſignifie de même que l'effet de ces Sacremens eſt operé par la puiſſance de Jesus-Christ Dieu & homme, dont les Prêtres & les Evêques tiennent la place, & au nom duquel ils agiſſent en adminiſtrant les Sacremens. Il ne faut donc point s'informer de ce que cette ceremonie ſignifioit parmi les Juifs, puiſque l'uſage qu'en fait l'Egliſe eſt la verité de celui qui en a été fait par les Juifs.



SUR L'EVANGILE DU VENDREDI DE LA III. SEMAINE DE CAREME.

Venit *Jesus* in civitatem Samariæ.... Venit mulier de Samaria haurire aquam, &c. *Joan.* 4. 5. 42.

Jesus *vint en une Ville de Samarie .... Il vint une femme de Samarie pour tirer de l'eau.* Jesus *lui dit : Donnez moi à boire.*

I.

CEt Evangile qui contient l'entretien de JESUS-CHRIST avec une femme de Samarie, renferme tant d'instructions, qu'il faut necessairement se borner à quelques-unes, sans entreprendre de les marquer toutes. Nous nous arrêterons à celles qui suivent.

JESUS-CHRIST, aprés avoir demandé à boire à cette femme, lui fit ouverture des veritez qu'il avoit à lui annoncer : *Si vous connoissiez* lui dit-il, *le*

don

don de Dieu, & qui est celui qui vous dit: Donnez moi à boire, vous lui en auriez demandé vous-meme, & il vous auroit donné de l'eau vive. Il y marque par ces paroles qu'elle ne connoissoit pas l'excellẽce du don qu'il étoit prêt de lui faire, & que si elle l'avoit connu, elle lui auroit demandé ce don, & qu'il le lui auroit accordé. Il veut dire qu'elle ne connoissoit pas l'excellence du don de la grace Evangelique, qu'elle ne sçavoit pas que c'étoit à lui à la donner, parce qu'il étoit le Messie, & il éleve ainsi peu à peu son esprit à concevoir & à desirer une autre eau que celle de son puits. Mais ces paroles nous donnent lieu en même tems de faire reflexion que presque tous les Chrêtiens sont engagez dans le defaut de cette femme: c'est à dire, qu'ils ne connoissent point l'excellence des dons de Dieu. Cela paroît par le peu de soin qu'ils ont de les aquerir, & le peu d'effort qu'ils font pour se les procurer. A qui ne peut-on point dire, par exemple, qu'il ne sçait ce que c'est que le don de la justification qui nous tire de la servitude du démon, & nous donne droit au Royaume de Dieu, en nous faisant entrer dans le corps de JESUS-CHRIST, car si l'on connoissoit l'excellence de ce don, on prendroit les voyes sûres pour y parvenir quand on ne l'a pas reçû, & pour se conserver quand on l'a reçû & l'on ne se tiendroit pas en repos sur des opinions incertaines & dou-

douteuses. Est-ce estimer ce don, comme il faut, que de l'exposer tous les jours à des voleurs qui l'ont ravi à une infinité de gens plus fort que nous ? Et n'est-ce pas ce que l'on fait en choisissant des états de vie où trés-peu de personnes conservent la grace, sans que nous ayons aucune raison de nous croire plus forts, ni que nous prenions plus de precaution que ceux qui y perissent.

Les gens de guerre qui se piquent de valeur, s'exposent à la verité souvent à la mort; mais c'est que la vie n'est pas leur tresor, c'est leur gloire ou leur fortune. Mais on ne commet point cette imprudence à l'égard des choses que l'on considere comme son bien principal. Ainsi le peu de crainte que l'on a de perdre la grace, est une grande marque qu'il y a quelqu'autre objet qui fait plus d'impression sur le cœur. On a donc bien raison de nous dire: *Si scires donum Dei*: Si vous sçavez l'excellence de ce don de Dieu, vous ne le hazarderiez pas si témérairement, vous vous retireriez de tant d'occasions de le perdre; vous fuiriez cette vie d'oisiveté, d'inutilité, de dissipation, qui fait perir tant de gens.

II.

Il en est de même de tous les autres dons de Dieu. Qui en connoîtroit l'excellence, les acheteroit au prix de toutes choses. Quand

Quand on ne le fait pas, c'est qu'on ne les connoit pas. Qui sçauroit le bien qu'il y a à se retirer du monde & à consacrer son ame & son corps à Dieu, ne s'engageroit jamais dans les embarras du siécle. Qui sçauroit le prix de l'humilité, de la pauvreté, de la vigilance, de la douceur, & de toutes les autres vertus, les demanderoit continuellement à Dieu, & ne cesseroit point de s'y exercer. Nôtre peu d'ardeur à pratiquer les vertus fait voir que nous n'en connoissons point l'excellence. Nous devrions donc commencer par demander à Dieu la lumiere pour les connoître ; & c'est en quelque sorte la premiere priere dont nous ayons besoin. Tant que nous n'aurons qu'une connoissance froide & obscure de l'excellence des dons de Dieu & de l'excellence de sa grace, nous ne ferons aussi que des prieres languissantes. Ainsi il n'y a point de considerations plus utiles que celles qui peuvent rehausser en nous l'idée de l'excellence des graces de Dieu Et pour nous y exciter, nous nous dévrions dire souvent à nous-mêmes : *Si vous connoissiez le don de* Dieu : *Si scires donum Dei*, tant pour nous convaincre que nous ne le cõnoissõs pas, que pour nous faire desirer de le connoître. Si nous savions le bien de la patience, nous ne nous plaindriõs pas des maux de la vie. Si nous savions le bien de l'obéïssance, nous ne nous plain-

drions point d'être obligez à l'assujettissement. Si nous sçavions le bien de l'humilité ; nous ne nous plaindrions pas des humiliations qui sont la voye pour l'aquérir. Ainsi dans toutes ces occasions & autres semblables nous nous devons dire à nous-mêmes : *Si scires donum Dei.*

III.

Le peu de sentiment que nous avons de ces dons ne procéde pas seulement du peu de connoissance que nous avons de l'excellence des biens qu'ils nous procurent, mais aussi du peu d'idée que nous avõs de la grandeur des maux dont ils nous delivrent. Il est donc de nôtre devoir de tâcher de mieux connoître ces maux dont nous ne sçaurions être delivrez, que par ce que Jesus-Christ appelle *le don de Dieu*. Le peché est le principal de ces maux, & la source de tous les autres Or le peché est si horrible, que Dieu, dont les jugemens sont toûjours pleins de justice, & qui les tempére même par sa misericorde, le voulant punir, ne trouve point de peine qui lui soit proportionnée que l'enfer, c'est à dire une peine éternelle dans sa durée, & inconcevable dans sa grandeur, & voulant le pardonner il n'en accorde le pardon qu'en obligeant son propre Fils de mourir, pour réparer l'outrage que le peché a fait à sa sainteté, & la confusion & la

difformité qu'il a causée dans le monde. C'est par ces deux terribles jugemens de Dieu que nous pouvons former quelqu'idée de l'énormité que Dieu connoît dans le peché: & par là nous pouvons aussi juger de l'excés de l'aveuglement de l'homme. Car quelque énorme que soit le peché, l'homme se fait un jeu & un divertissement de le commettre. *L'insensé*, dit le sage, *fait le mal en riant* : QUASI *per risum stultus operatur scelus*, parce que l'aveuglement des hommes est encore plus prodigieux que le peché. *Prov. 10. 13.*

I V.

JESUS-CHRIST désigne ce don de Dieu par le mot d'eau vive, & la qualité qu'il attribuë à cette eau vive, est qu'elle appaise pour jamais la soif, au lieu que l'eau du mõde ne l'appaise point. *Quiconque*, dit-il, *boit de cette eau*, c'est a dire de l'eau du monde, *aura encore soif, au lieu que celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura jamais soif: mais cette eau deviendra en lui une fontaine d'eau qui rejallira jusque dans la vie éternelle.* Il nous a voulu marquer par là l'excellence des biens du Ciel au dessus des biens de la terre. Dans quelque abondance que nous joüissions de ceux-là, ils nous laissent toûjours dans la soif & dans l'indigence: & comme il faut enfin en être privé par la mort, ils nous laisseront dans une soif & une indigence éternelle. Mais *v. 13. 14.*

l'effet de la grace quand on le reçoit de Dieu, est premiérement d'appaiser cette soif des choses temporelles, & de nous délivrer ainsi de cette indigence qui tourmente & tourmentera tous les méchans, & secondement de contenter éternellement nos justes desirs par la possession du bien souverain qu'elle nous aquiert. Ainsi l'on ne desirera plus les choses temporelles, parce qu'on les méprisera: & ledesir des éternelles sera satisfait par la joüissance. Voilà la premiére différence des biens du monde & des biens de Dieu. Et cette premiére différence ne nous aprend pas seulement l'excellence de l'eau de JESUS-CHRIST au dessus du monde, c'est à dire, de l'amour de Dieu au dessus de l'amour des créatures; mais elle nous aprend encore à reconnoître si nous avons effectivement reçû de cette eau célesté. Car si l'eau du monde continuë d'exciter en nous une soif insatiable, puis que l'effet de l'eau de JESUS-CHRIST est de l'appaiser, on peut juger par là que ce n'est pas de son eau dont nôtre cœur est rempli. Quand on voit un pénitent qui renonce aux espéranses trompeuses du siécle, & qui ne veut plus travailler que pour l'éternité, c'est un grand signe qu'il a reçû de cette eau qui desaltére: mais si l'on le voit aussi ardent qu'il étoit à la recherche de ses intérêts, aussi occupé & aussi possédé des desirs du siécle, c'est un signe

gne évident qu'il n'a bû que de cette eau dont il est dit : *Quiconque en boira aura encore soif*, OMNIS *qui biberit ex hac aqua, sitiet iterum.* Ce sont d'étranges pénitens que de pénitens ambitieux, avares, voluptueux, & qui témoignent par toute leur conduite qu'ils sont possedez, autant que jamais, de la soif des biens du monde.

V.

La seconde différence est une suite de la premiére. Les eaux du monde & la felicité temporelle ne coulent que sur la terre : mais cette nouvelle fontaine que JESUS-CHRIST forme dans le cœur, porte ses eaux jusque dans le Ciel, où elle fait fructifier toutes nos œuvres. Qui sçauroit l'art d'élever des plantes éternelles, mépriseroit fort les plantes communes & périssables. Qui sçauroit l'art de faire des édifices incorruptibles & incapables d'être détruits, mépriseroit fort les édifices communs qui périssent & se detruissent en mille maniéres. C'est la grace qui nous aprend cet art merveilleux, ou plûtôt qui est elle-même cet art. Sans elle nous ne faisons que des œuvres non seulement périssables, mais mortes & entiérement privées de vie: Avec elle toutes nos œuvres sont non seulement vivantes, mais éternelles : car elles nous suivront dans l'éternité, elles y produiront leur

leur fruit, & nous en joüirons à jamais. Comment les hommes peuvent-ils être assez stupides pour songer à autre chose qu'à aquerir ce trésor inestimable ?

VI.

Jesus-Christ ayant convaincu cette femme qu'il étoit Prophête, en lui faisant voir qu'il pénétroit le fond de son cœur, & que ses plus secretes actions lui étoient connuës, lui donna par là sujet de lui proposer la question, sur laquelle les Samaritains étoient en differend avec les Juifs touchant le lieu où il étoit permis de sacrifier. Car il est clair que dans les paroles par lesquelles cette femme de Samarie exprime sa question, le mot d'*adorer* signifie sacrifier. *Nos Peres*, dit-elle, *ont adoré sur cette*
v. 20. *montagne, & vous autres vous dites que c'est dans Jerusalem qu'est le lieu où il faut adorer* : Patres *nostri in monte hac adoraverunt, & vos dicitis, quia Jerosolymis est locus ubi adorare oportet.*

Je dis qu'il est clair que le mot d'*adorer*, signifie, sacrifier, en ce lieu, puisque la prétention des Juifs n'a jamais été qu'il ne fût pas permis d'adorer Dieu en un autre lieu qu'à Jerusalem, mais seulement qu'il n'étoit pas permis de sacrifier à Dieu hors de Jerusalem. Jesus Christ a donc pris dans sa réponse aussi ce terme dans le même sens, &

c'est

c'est dans ce sens qu'il déclare à cette femme que le tems de la loi nouvelle étoit venu, & que le propre du tems de cette loi étoit qu'on n'y seroit plus obligé de *n'adorer*, c'est-à-dire de ne sacrifier que dans Jerusalem, ou dans quelqu'autre lieu particulier, mais qu'il seroit permis d'offrir en tout lieu le sacrifice propre à la loi nouvelle : & par là il fait voir manifestement que la loi nouvelle auroit aussi un sacrifice extérieur, puis qu'il ne s'agit nullement ici des sacrifices purement intérieurs, & qu'il a toûjours été permis d'offrir ces sacrifices en tous les endroits du monde.

Il est clair que cette instruction que Jesus-Christ donna à la Samaritaine, exprime parfaitement la doctrine de l'Eglise touchant le sacrifice, puis qu'elle établit dans le tems de la loi nouvelle un sacrifice extérieur qui se peut offrir en tous les lieux du monde, & que rien ne peut être plus contraire à cette doctrine de Jesus-Christ que celle des prétendus Réformez, Jesus-Christ donnant pour marque de la loi nouvelle qu'on y offriroit par tout le monde des sacrifices extérieurs, & les Réformateurs faisant consister cette loi en l'abolition de tous les sacrifices extérieurs par tout le monde.

VII.

Mais ces paroles de Jesus-Christ nous

nous marquent aussi clairement de quelle maniere le sacrifice se doit offrir dans la loi nouvelle, & qui sont ceux qu'il apelle vrais adorateurs & vrais sacrificateurs. Car il ne se contente pas de le marquer par cette qualité d'adorer en tous lieux, & de les distinguer par-là des Juifs & des Samaritains qui n'adoroient qu'en un lieu : il y ajoûte qu'ils
v. 23. adoreront en esprit & en verité. *Le tems vient dit-il, & il est déja venu que les vrais adorateurs adoreront le pere en esprit & en verité.*

On demande souvent, avec quelle disposition il faut offrir le sacrifice de la loi nouvelle, c'est-à-dire, celui de la Messe, & par conséquent avec quelle disposition il y faut assister, puis qu'on l'offre en y assistant. Et voici Jesus-Christ qui l'enseigne expressément. Il le faut offrir, selon lui, *en esprit & en verité*. Voilà ce qui nous peut rendre *vrais adorateurs*. Or qu'est ce que l'offrir en esprit : *in spiritu* ? L'Apôtre S. Paul nous l'aprend, lors qu'il dit du sacrifice de
Heb. 9. 14. la croix que Jesus-Christ *s'est offert lui-même à Dieu par le S. Esprit comme une victime sans tache* : *Qui per spiritum sanctum semet-ipsum obtulit immaculatum Deo.* Ainsi le sacrifice de nos Autels n'étant que la continuation de l'oblation de la même victime offerte sur la croix, Jesus Christ l'y offrant encore sur la terre comme il l'a offerte sur le Calvaire, & comme il l'offre dans le Ciel, il est clair que pour y être adorateurs

en esprit comme lui, il faut l'offrir par le S. Esprit, c'est-à dire, par l'esprit de charité & d'amour. Sans cela on ne peut être qu'un faux adorateur, soit qu'on l'offre comme Prêtre, soit que l'on coopere au sacrifice en qualité d'assistant. On ne dit pas que tous ceux en qui le S. Esprit n'habite pas encore, & qui ne sont pas justifiez, soient de faux adorateurs. Il suffit que le S. Esprit remuë leurs cœurs, & qu'il les porte à offrir Jesus-Christ par quelque mouvement de charité, quoi qu'elle ne soit pas encore justifiante. Mais il n'y a point d'adoration ni de sacrifice de la loi nouvelle quand il n'y a point du tout d'amour; & tous ceux qui en sont absolument privez qui n'ont aucun desir de quitter le peché & de se convertir, ne sauroiët offrir à Dieu qu'un culte judaïque. Il est vrai que l'adoration & le culte rendu à Dieu par le sacrifice de nos autels est toûjours un culte & un sacrifice de la loi nouvelle: mais il l'est parce que Jesus-Christ s'y offre toûjours comme premier & souverain Prêtre, parce que toute l'Eglise coopere & se joint toûjours à cette oblation: mais de la part de ceux qui assistent sans amour à ce sacrifice, ce n'est point un culte de la loi nouvelle, mais un culte des Samaritains ou des Juifs sans esprit & sans verité.

VIII.

Jesus-Christ joint à ce premier caractére du sacrifice de la loi nouvelle qui est qu'il doit

doit être offert *en esprit*, ce qui le distingue du culte judaïque, un autre caractere qui est qu'il doit être offert *in veritate*, EN VERITE': c'est-à-dire qu'il doit être offert sans erreur & sans superstition, ce qui le distingue de celui des Samaritains, qui étoit mêlé d'erreurs. Et cette condition ne distingue pas seulement le culte des Chrêtiens orthodoxes de celui de ces societez heretiques qui ont retenu le sacrifice, comme toutes les societez heretiques d'Orient, mais elle distingue dans l'Eglise même les vrais Catholiques, dont la foi est pure & entiere par leur parfaite soûmission à l'Eglise, des Catholiques de nom, qui dans la profession exterieure de la vraye foi, se laissent aller dans leur cœur à des opinions erronées. Tous ces gens n'ont point de part à ce sacrifice de la loi nouvelle qui doit être offert *en esprit & en verité*, IN *spiritu & veritate*. Comme il n'y a qu'un esprit, il n'y a qu'une foi. Cependant on ne vit jamais tant de libertinage d'opinions, tant de systême fondez ou sur l'ignorance de la vraye foi, ou sur la negligence de s'en instruire, ou sur un examen temeraire des decisions de l'Eglise. On ne voit que des gens qui se font une foi à part, & qui forment de nouveaux assemblages de dogmes qui leur sont particuliers: & c'est ce qui est exclu par cette condition du vrai culte & de la vraye adoration qui doit être *en esprit & en verité*.

FIN.

